TE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 051 | 48 PAGES | MARDI 24 - MERCREDI 25 MAI 1977

ICTIME D'UN MALAISE

M. Begin été hospitalisé

LIRE PAGE 48



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 30 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 34

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Carter souhaite réorienter vers le tiers-monde la politique américaine

M. Carter, parlant le dimanche 22 mai à l'université Notre-Dame, dans l'Indiana, a esquissé les grandes lignes de la « nouvelle politique étrangère » qu'entend mener son gouvernement. Le président américain a laissé entrevoir une réorientation vers le tiers-monde de sa diplomatie, déclarant notamment : « Nous ne pouvons avoir une politique intéressant seulement les nations industrialisées considérées comme le fondement de la stabilité globale. » *Il s'est aussi félicité de ce que les Etats-Unis aient été* « libérés de la peur du communisme », *mais a mis en garde l'U.R.S.S. contre la tentation d'utiliser les conflits* « par Etats interposés ». *A propos d'Israël, il a indiqué que la victoire électorale de M. Begin n'entraînerait pas de changement dans les plans de règlement précédemment exposés à Washington.*

La rencontre qu'ont eue à Genève MM. Gromyko et Vance a pris fin samedi sans déboucher sur un véritable accord à propos des armements stratégiques, comme il avait été espéré. « Une grande distance nous sépare encore du but », *a déclaré à ce propos M. Gromyko, qui s'est toutefois félicité de* « l'accord essentiel » *réalisé à propos du Proche-Orient : les deux grandes puissances se consulteront à ce sujet une fois par mois jusqu'à la reprise de la conférence de Genève, souhaitée cet automne.*

De notre correspondant

Washington. — A l'occasion d'un important discours prononcé à l'université Notre-Dame, le président Carter, définissant les grandes lignes d'une *« nouvelle politique étrangère »* pour les Etats-Unis, n'a pas manqué de confirmer que les positions américaines sur le problème du Proche-Orient ne seraient pas modifiées par le changement de gouvernement à Jérusalem. *« Les Etats-Unis,* a-t-il déclaré, *escomptent que le nouveau gouvernement israélien restera fidèle à la résolution 242 des Nations unies, »,* qui prévoit, dans le cadre d'un règlement pacifique, le retour des territoires capturés par les Israéliens *pendant la guerre de* 1967. A peu près au même moment, M. Begin, dans une interview donnée à une des grandes chaînes de télévision, réaffirmait qu'en *« aucune circonstance »* le gouvernement israélien ne pouvait envisager l'abandon de ces territoires ni la création d'un Etat palestinien.

Cette première apparition sur les écrans de télévision du futur chef du gouvernement israélien a déconcerté le grand public, y compris les amis d'Israël, à l'exception d'une poignée d'inconditionnels. M. Begin a, en effet, complètement rejeté les formules et recommandations antérieures du président Carter, affirmant de surcroît avec aplomb qu'il ne pensait pas que la politique américaine de soutien militaire à Israël pourrait être modifiée du fait de son attitude.

Aussi bien, tout en remerciant les Américains pour leur contribution, il estime que ces derniers ont aussi une dette envers Israël, qui a rendu de grands services aux Etats-Unis pendant la guerre du Vietnam en obligeant des navires soviétiques chargés d'armes et de munitions pour les Nord-Vietnamiens à faire le grand détour du cap de Bonne-Espérance...

Bref, sur la forme comme dans le fond, les propos de M. Begin ont été jugés aberrants dans les milieux officiels, qui se *demandent* avec inquiétude comment une conversation sérieuse et utile pourra s'établir avec un homme parlant certes avec une conviction sincère, proche parfois d'une certaine naïveté, mais aussi avec un fanatisme intransigeant.

Il était en tout cas significatif qu'au moment où M. Begin invoquait la menace communiste *(« un Etat palestinien deviendrait rapidement une base de l'Union soviétique au Proche-Orient »)* le président Carter affirmait que la politique étrangère américaine ne pouvait plus reposer sur l'anticommunisme. Reprenant un certain nombre de thèmes développés par son conseiller, M. Brzezinski, dans divers articles, le président Carter a indiqué que les Etats-Unis devaient élargir les bases de la politique américaine au-delà des alliances fondées seulement sur l'anticommunisme. *« Nous ne pouvons avoir une politique intéressant seulement les nations industrielles considérées comme le fondement de la stabilité globale,* a-t-il dit ; *nous devons tenir compte des réalités nouvelles d'un monde s'éveillant politiquement... Nous ne pouvons espérer que les cent cinquante autres nations suivent les directives des puissants, mais nous devons continuer nos efforts pour inspirer, persuader et diriger... »*

HENRI PIERRE.

(Lire la suite page 7.)

...e inspiration généreuse

...ntendre le discours pro... par M. Carter, dimanche ...l, à l'université de Notre-... on pourrait se croire ...é quatorze ans en arrière, ...in 1963, lorsque John ...dy, parlant lui aussi dans ...université, avait tracé le ...mme ambitieux de la ...velle politique étrangère » ...e à assurer la « stabilité » ...monde qui venait de vivre ...se des fusées de Cuba. ...e le président assassiné, ...rter met en garde contre ...peur du communisme », ... pour l'adaptation au chan... t et la modération, tout ...ans le style moralisateur et ...ux de tradition.

...comparaison s'arrête là. Le ...me crucial du jour, pour le ...au président américain, est ... celui de la paix et de la ... avec l'Union soviétique, ...e en 1963, que celui des ...tés nouvelles d'un monde ...lant politiquement ». La ... du « rôle dirigeant » (« lea...ip ») des Etats-Unis reste ...te dans les esprits sinon ...les mots (il s'agit toujours ...spirer, persuader et diri... » l'action des autres ...s), mais l'orientation est ...ente. L'Amérique n'est plus ... plus seulement — le chef ...le d'une coalition anti...uniste réservée pour l'es... l aux grandes démocraties ...rielles, elle doit jouer son ...uprès des nations du tiers-..., cultiver l'amitié des ...veaux pays influents » ...rique latine, d'Afrique et ... se pencher sur les deux ...e l'humanité qui ont faim...

... paroles ne sont pas entiè...t nouvelles dans le langage ...ue américain, mais certains ... récents les rendent plus ...ibles » que par le passé. Les ... du très « tiers-mondiste » ...ung, le nouvel ambassadeur ...cain à l'ONU, dans ses ...es africaines, le tournant ...é par M. Mondale il y a ...es jours à M. Vorster en ...i concerne l'attitude des ...-Unis vis-à-vis de l'apar... montrent que Washington ...d aller plus loin et plus vite ... tous ces domaines que les ...lentes administrations, et ...ment que M. Kissinger.

...te à voir comment ces belles ...tions pourront prévaloir sur ... intérêts économiques très ... défendus jusqu'à présent ...s Etats-Unis dans toutes les ...ntes internationales.

...ant aux rapports avec l'Est, ... doivent être modifiés c'est ...s dans le sens d'un rappro...ent fondé sur la recherche ...réoccupations communes ... que la crainte de la guerre, ...e le souhaitait Kennedy. ... par l'assertion plus vigou... des valeurs morales chères ... démocratie américaine. D'un ... cette approche est plus ...essive » à l'égard de Moscou, ...u'elle continuera de mettre ...nt sur les violations des ...s de l'homme dans les ré...s communistes ; de l'autre, ...trace ses propres limites en ...ant le soutien aux « dic...urs » qui n'avaient en com... avec les Etats-Unis que ... crainte du communisme.

...s difficultés de cette politique ... apparues à Genève, où la ...se des conversations soviéto-...icaines sur les armements ...égiques a quelque peu déçu ...spoirs qu'avaient fait naître ...ropos optimistes des premiers .... Sans doute l'échec essuyé ...M. Vance en mars, à Moscou, ...l en partie surmonté, puis... les négociations vont repren... selon un schéma nouveau. ... les deux parties restent ...lement en désaccord sur le ...enu, et l'on est bien loin de ...« percée conceptuelle » que ...Kissinger espérait déjà l'an ...ier. M. Carter devra très ...ablement remiser pour une ...z longue période ses plans de ...duction profonde » des arme...ts stratégiques et s'estimer ...fait s'il peut, avant octobre, ...placer par un accord très ...iel le traité sur les arme...ts offensifs conclu par ...Nixon.

La grève nationale du 24 mai exprime l'unanimité des syndicats contre le blocage du pouvoir d'achat

L'activité économique de la France métropolitaine, comme celle des Antilles, de la Réunion et de la Nouvelle-Calédonie, devaient être gravement perturbées mardi 24 mai, en raison de l'ordre de grève de vingt-quatre heures lancé par l'ensemble des organisations syndicales représentatives. La C.G.T., la C.F.D.T., F.O., la C.F.T.C., la C.G.C. et la FEN, auxquelles se sont joints divers syndicats autonomes et plusieurs organisations de commerçants et d'agriculteurs, entendaient par cet arrêt de travail — le premier d'une telle ampleur depuis mai 1968 — protester contre le gel du pouvoir d'achat prévu par le plan Barre et le blocage des négociations salariales qui en découle. A la quarantaine de manifestations organisées en France par la C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN, dont un important défilé à Paris mardi à partir de 10 heures de la Bastille à la gare de l'Est, s'ajoutait un meeting de Force ouvrière à 15 heures à la Bourse du travail.

Le patronat, par la voix de M. Yvon Chotard, vice-président du C.N.P.F. a renouvelé sa condamnation de la grève, qui n'est pas, affirme-t-il, « professionnelle », mais « politique ».

Le 24 mai ne sera-t-il qu'un « feu d'artifice sans lendemain ? » comme on le laisse entendre à l'hôtel Matignon ? A la C.G.T. et à la C.F.D.T. on affirme que des initiatives d'action seront prises, avant les congés, mais au niveau des fédérations, des régions et des entreprises ; les dirigeants des fédérations C.G.T. et C.F.D.T. de la métallurgie doivent, par exemple, se rencontrer la semaine prochaine pour envisager un nouveau plan d'action mais des manifestations nationales semblent pour le moment exclues.

A Force ouvrière, les fédérations ne fixeront leur position qu'après avoir pris connaissance des résultats de l'entretien que leur secrétaire général, M. André Bergeron, a décidé de demander au premier ministre, au lendemain de la grève du 24 mai. Un geste d'ouverture du gouvernement n'est pas à exclure, car les divergences entre les revendications de certains syndicats et le point de vue des directions des entreprises nationalisées et de la fonction publique sur l'évolution des salaires en 1977 ne portent que sur 1 % d'accroissement du pouvoir d'achat et sur l'échelonnement des majorations. Le gouvernement pourrait assouplir sa position, ce qui serait de nature à faire éclater le front syndical de fait constitué à l'occasion du 24 mai et dont beaucoup reconnaissent la fragilité.

Un geste authentiquement politique

Pour tenter de discréditer un appel à la cessation générale du travail, le gouvernement et le patronat lancent toujours le même anathème : *« Cette grève est politique. »* De leur côté, comme s'ils voulaient se laver de quelque péché originel, les syndicats prennent immanquablement le soin de proclamer le caractère *« strictement syndical »* de leur mouvement.

En veillant jalousement à assumer seules l'organisation de la grève du 24 mai, les centrales syndicales veulent donc affirmer leur totale indépendance vis-à-vis des partis de gauche. Une fois encore, elles insistent sur le caractère *« authentiquement syndical »*, selon l'expression de M. Henry (FEN), de leurs revendications. M. Maire (C.F.D.T.) a mis les points sur les « i » : *« L'objectif n'est pas de renverser le gouvernement mais de faire éclater le carcan du plan Barre en matière d'emploi et de pouvoir d'achat. »* Une phrase que, malgré leur souci de se distinguer de la C.G.T. et de la C.F.D.T., les dirigeants de F.O., de la C.F.T.C. et de la C.G.C., auraient pu contresigner.

Cependant, si les organisations syndicales peuvent, sous réserve de certaines restrictions mentales, proclamer le caractère autonome de la grève du 24, il est évident que cette manifestation est d'une certaine façon politique. Ne serait-ce que par le thème commun des revendications qu'elle appuie. Réclamer de libres négociations salariales avec augmentation du pouvoir d'achat, n'est-ce pas à la fois une démarche purement syndicale et une contestation de la politique du gouvernement, qui repose d'abord — M. Barre l'a suffisamment répété — sur un blocage temporaire du pouvoir d'achat des salaires ?

JOANINE ROY.

(Lire la suite page 44.)

« VIVRE ENSEMBLE »

Lire page 21 l'interview de JACQUES DELORS, conseiller du parti socialiste

Le Polisario traite en « mercenaires » les techniciens français de Mauritanie

Le Front Polisario a célébré les 20 et 21 mai, par des cérémonies organisées près de Tindouf, dans le Sud algérien, le quatrième anniversaire du déclenchement de la lutte armée pour la libération du Sahara Occidental. Le chef du gouvernement mis en place par les Sahraouis, M. Mohamed Lamine, répondant aux questions d'une cinquantaine de journalistes, n'a pas confirmé de façon explicite que les six Français disparus après l'attaque de Zouérate, en Mauritanie, soient prisonniers du Front.

M. Lamine a déclaré, d'autre part, au sujet des ressortissants étrangers travaillant en Mauritanie : « Toute personne physique ou morale, toute société étrangère venant, pour ses propres intérêts ou les intérêts d'autrui, renforcer le potentiel des pays qui nous agressent sera considérée comme mercenaire et traitée comme telle. » Cette interprétation inattendue du droit de la guerre a suscité de la part de M. de Guiringaud une protestation à laquelle on ne peut que s'associer.

Le désert insurgé

I. — Attendre l'adversaire

De notre envoyé spécial
DOMINIQUE POUCHIN

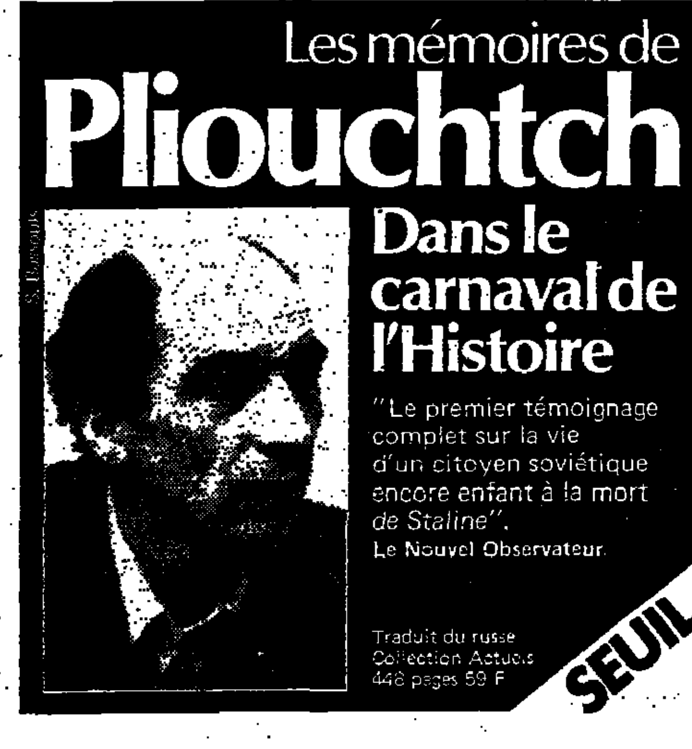
Région de Haouza. — Finies les longues randonnées. Révolue l'époque de la grande aventure : Tindouf-l'Atlantique *et retour* dans la semaine. Ont-ils senti, ces soldats du Polisario, qu'à vouloir trop prouver aux témoins de leurs folles chevauchées, ils donnaient d'eux-mêmes *l'image trompeuse* de guérilleros au long cours, sillonnant sable et rocaille le temps d'un raid, avant de retrouver un abri sûr chez les *« frères algériens »* ?

Ils avaient, certes, amplement démontré que personne ne les empêcherait de courir le désert. Mais la preuve ainsi faite que l'occupant n'était pas maître du terrain, ne pouvait-on encore, perplexe, penser que ces *« chevaliers de la dune »* n'avaient... fait que passer ? Hier contraints de rappeler au monde qu'ils existaient et qu'un repli, nécessaire mais provisoire ne signifiait ni désertion ni renoncement, les combattants sahraouis veulent aujourd'hui montrer bien davantage : que cette terre — leur terre — eux aussi l'occupent, armés, au nez et à la barbe de leurs ennemis.

Nous n'irons pas voir l'Atlantique. Faute de temps, rien de plus. Car les invites n'ont pas manqué, claires et pressantes : *« Allez plus loin, continuez, c'est possible, vous verrez que nous ne bluffons pas, nous sommes partout... »* Mais d'unité en unité, de *zone en zone, de poste-relais en* base arrière, il faut maintenant près de trois semaines pour approcher d'El-Aïoun et s'en retourner. *« Pour comprendre notre lutte,* explique M. Salem Ould Salek, ministre de l'information du gouvernement sahraoui, *il faut avoir vécu parmi nos combattants. Organiser un convoi et vous emmener à l'océan, c'est facile, mais une promenade n'apprend rien... »*

La Land-Rover brinquebalante, prise de guerre sur l'armée marocaine, venait à peine de quitter le décor triste et obsédant de pierres grisâtres qui s'étendait à perte de vue depuis bientôt trois heures. Devant nous maintenant, une traînée de sable piquée de bosses et d'épineux : six années d'une sécheresse implacable ont achevé de brûler la végétation rachitique de l'oued Hamra. La vieille Land-Rover s'arrête : *« Vous y êtes ! »*, annonce notre guide, le doigt pointé vers une cahute faite de toile et de sacs de farine cousus et accrochés aux branches d'un arbre à demi-mort.

(Lire la suite page 3.)




AU JOUR LE JOUR

LE TROISIÈME HOMME

M. Alain Peyrefitte a peut-être raison de voir en M. Raymond Barre le chef de la majorité et en M. Jacques Chirac son principal leader. Et nous saurons, au cours des dix prochains mois, si cela signifie que M. Chirac dirigera les troupes que commande M. Barre ou bien que M. Barre commandera les troupes que dirige M. Chirac.

La majorité sera donc bientôt entièrement réorganisée : elle a déjà un chef et un leader, et, pour parler anglais, il ne lui manque plus désormais qu'un « boss » pour commander le chef et diriger le leader.

BERNARD CHAPUIS.

UN TÉMOIN SPIRITUEL

Maurice Clavel défend « ce juif de Socrate »

Le dernier livre de Maurice Clavel, celui qu'il consacre à ce « juif de Socrate » que nous avons tous tué, est à la fois le plus remarquable et le plus révélateur de lui-même qu'il ait écrit. Socrate nous a inventés, nous, Hommes, et nous avons fait « de petits hommes bien agencés » à sa place. *Les Grecs* déjà l'avaient condamné à mort parce qu'il ne pensait pas comme eux : ils l'ont tué comme un étranger. Mais nous, nous le tuons comme un intime. Aussi est-ce en le ressuscitant que nous nous sauverons. Car, avec Socrate, c'est la première fois dans l'histoire des hommes que l'âme humaine a interrompu, libéré et rapatrié l'esprit, le séparant du monde ainsi que de la science et de la puissance régnantes, tandis qu'aujourd'hui nous ne voulons pas de notre âme, prétendant en faire l'économie ou l'escamotage.

Découvrir Socrate, c'est lire Platon. Mais c'est à une lecture nouvelle que nous invite Clavel. Malgré quelques passages difficiles, l'ouvrage, passionnant et passionné se lit d'un trait : un élan profond et personnel, l'élan mystique, sous-tend l'analyse précise et pertinente des textes. La Grèce est le pays de la philosophie, de la métaphysique, c'est-à-dire de la primauté de la raison, du « logos », le pays de la sagesse. Pour Socrate cette *sagesse humaine n'a pas de valeur* : la seule vrai sagesse est celle de Dieu. L'image traditionnelle de Socrate est fausse, ou du moins faussée :

On ne tient aucun compte de multiples textes de Platon.

JEAN LACROIX.

(Lire la suite page 31.)

STOCKHAUSEN DANS LE MONDE DE CHAGALL

(LIRE PAGE 32 L'ARTICLE DE JACQUES LONCHAMPT)

AFRIQUE

A Tripoli

La conférence des ministres des affaires étrangères islamiques adopte une position très prudente au sujet de l'Érythrée

Tripoli. — La huitième conférence des ministres des affaires étrangères des pays islamiques a terminé ses travaux à Tripoli. Trente-huit des quarante et un Etats membres de la conférence étaient représentés, dont vingt-six par leurs ministres des affaires étrangères. Parmi les invités et les observateurs figuraient le Nigéria, trois organismes internationaux (l'O.N.U., l'O.U.A. et la Ligue arabe) et huit associations et mouvements islamiques, dont le Front MORO des Philippines.

De notre envoyé spécial

C'est d'ailleurs l'archipel philippin qui, après la Palestine, a, dans une certaine mesure, eu la vedette au cours de ces assises. A plusieurs reprises, le Dr. Treiki, ministre libyen des affaires étrangères et président de la conférence, a expliqué le point de vue de son gouvernement en ce qui concerne le sort des minorités musulmanes philippines. L'octroi du statut d'observateur aux représentants du Front de libération MORO, « *à titre exceptionnel, de manière à ne pas créer de précédent pour les autres organisations similaires* », peut être considéré comme un succès du gouvernement libyen, qui soutient directement ce mouvement dont le siège est installé à Tripoli. Cependant, plusieurs délégations africaines se sont, semble-t-il, opposées à une condamnation formelle du gouvernement de Manille. Le communiqué final de la conférence affirme à ce propos que : « *La conférence a chargé de nouveau la commission quadripartite de poursuivre sa mission de médiation entre le Front de libération MORO, qui est le représentant légitime du mouvement des musulmans du sud des Philippines, et le gouvernement de Manille.* »

Pour ce qui concerne la Palestine, plusieurs délégations africaines, dont celle du Gabon, ont fait savoir qu'elles désapprouvaient les condamnations trop catégoriques de l'Etat d'Israël. Elles ont demandé qu'un ton plus modéré soit adopté. Le communiqué dispose notamment que « *la conférence constate avec regret que l'entité sioniste persiste dans sa politique d'occupation, d'expansion, d'annexion, de destruction de bâtiments et d'expropriation de biens ainsi que d'expulsions massives des Arabes vivant dans les territoires occupés* ».

Dans son discours inaugural, le colonel Kadhafi avait proclamé, à l'ouverture des travaux : « *La solution du problème palestinien n'est détenu par aucun dirigeant arabe, et surtout pas par ceux qui en font commerce et recherchent la protection de l'impérialisme. La guerre et la paix sont entre les mains du peuple palestinien, et notre devoir consiste à soutenir, avec tous nos moyens, ce peuple opprimé...* »

D'autre part, « *la conférence appelle tous les Etats à fournir toutes les formes d'assistance aux peuples palestinien et arabe dans leur lutte légitime.* » Elle « *réitère les liens étroits qui unissent les musulmans à la ville sainte de Jérusalem et le devoir des Etats islamiques de la libérer et de la mettre de nouveau sous contrôle arabe* ». Enfin, elle « *confirme la résolution qu'elle a adoptée à Djeddah pour l'expulsion d'Israël des Nations unies et de toutes les organisations internationales* ». Israël a été, une fois de plus, mis en parallèle avec l'Afrique du Sud lors des discussions consacrées à l'Afrique australe.

Le communiqué affirme : « *La conférence réitère l'engagement des pays musulmans à lutter contre le racisme en Afrique du Sud, en Zambie, au Zimbabwe et en Palestine occupée.* »

La France et Mayotte

La conférence a été très sévère à l'encontre du gouvernement français à propos de Mayotte. Le communiqué final condamne à ce propos « *les prétendus référendums imposés aux habitants de ce territoire et organisés les 8 février et 17 avril 1977, qu'elle déclare nuls et non avenus. Elle rejette d'avance également toute autre forme de référendum ou de consultation susceptible d'être organisé à l'avenir ou toute loi ou réglementation adoptée par les autorités françaises et tendant à donner une base légale à la présence française sur le territoire comorien de Mayotte* ».

La question érythréenne a occupé en revanche une place très réduite dans les préoccupations des délégués à Tripoli. Ceux-ci ont refusé de se laisser entraîner par le délégué de la Somalie qui, entendant assimiler le cas de l'Erythrée à celui de l'Ogaden, voulait les amener à se prononcer en faveur du retour de cette province à la Somalie. D'autre part, alors que certaines délégations arabes semblaient disposées à soutenir sans réserve la cause érythréenne, les délégations africaines ont fermement réaffirmé que, pour elles, la rébellion portait atteinte à la charte de l'O.U.A. qui impose le maintien scrupuleux des frontières africaines actuelles.

Le communiqué final, qui ne consacre que quatre lignes à cette question, fait d'ailleurs siennes, pratiquement sans réserve, les thèses africaines puisqu'il affirme : « *La conférence a étudié la question de l'Erythrée et décidé de coordonner ses efforts avec ceux de l'O.U.A. en vue d'un règlement juste et équitable dans le cadre de la fraternité afro-asiatique.* » Non seulement aucun des trois mouvements érythréens de libération n'a été invité ni n'a obtenu le statut d'observateur, mais aucun d'entre eux ne s'est, à aucun moment, manifesté dans les couloirs de la conférence.

L'absence de trois Etats membres de la conférence islamique, réputés parmi les plus conservateurs, le Soudan, l'Egypte et l'Iran, pouvait laisser supposer que les éléments les plus progressistes céderaient à la tentation d'imposer le vote de résolutions très intransigeantes. Or c'est au contraire un sentiment de relative modération qui se dégage de l'ensemble des travaux de Tripoli. Par ailleurs, ces assises, par la place occupée par la question philippine notamment, ont constitué une illustration de la politique de défense des minorités opprimées que le colonel Kadhafi entend mener à travers le monde. Enfin, cette rencontre a montré qu'il existait une solidarité islamique, dont les fondements ne sont plus exclusivement linguistiques, culturels et religieux. C'est au nom de cette solidarité que les délégués, qui ont reconduit le Sénégalais Karim Gaye dans ses fonctions de secrétaire général de l'organisation de la conférence islamique, se retrouveront à nouveau, à Dakar cette fois, pour leur neuvième session.

PHILIPPE DECRAENE.

A LA CONFÉRENCE DE MAPUTO

L'Afrique « militante » et l'Occident ont amorcé un rapprochement

Maputo. — La « conférence » pourrait faire date dans l'histoire de l'Afrique australe. En dépit de sa modération, la « déclaration de Maputo » sur la Namibie et le Zimbabwe (Rhodésie) a suscité quelques réserves de la part des puissances occidentales, notamment des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne. Accompagné d'un « programme d'action », ce texte n'en a pas moins été adopté par acclamations par la « conférence internationale pour le soutien aux peuples du Zimbabwe et de la Namibie » qui s'est achevée samedi 21 mai.

De notre envoyé spécial

A défaut de condamner leur entreprise, cette « *déclaration de Maputo* » laisse les Occidentaux libres de poursuivre la négociation de la question namibienne avec l'Afrique du Sud. En ce qui concerne la Rhodésie, elle « *prend note des efforts que le Royaume-Uni, puissance administrante, a faits pour parvenir à un règlement négocié dont l'objectif est d'assurer l'indépendance du Zimbabwe en instaurant le gouvernement par la majorité en 1978* ». Elle appelle en outre à un embargo généralisé sur les fournitures d'armes à l'Afrique du Sud et à un arrêt de « *toute forme de collaboration nucléaire* » avec ce pays.

Les Britanniques se sont montrés les plus réservés sur une déclaration qui, tout compte fait, prouve à quel point les Africains se sont montrés attentifs aux arguments des Occidentaux en faveur de règlements négociés. La délégation de Londres semble avoir craint en effet que la « *déclaration de Maputo* » la gêne dans ses négociations avec Salisbury, que son Parlement puisse en prendre ombrage ou que, plus tard, les Nations unies lui rappellent l'existence d'un engagement formel. Les Occidentaux se sont inquiétés d'une référence à l'urgence d' « *élargir la portée des sanctions de manière à inclure toutes les mesures envisagées à l'article 41 de la charte des Nations unies* », ce qui impliquerait la rupture de toutes les liaisons avec la Rhodésie. Ils y voyaient une contradiction avec la poursuite des négociations engagées.

M. Young a assez bien traduit le sens des réserves occidentales en avouant qu'à ses yeux, « *le problème est de ne pas trahir la négociation* ». Autrement dit, l'effort de compromis accompli par plusieurs délégations africaines n'a pas permis d'obtenir l'adhésion complète des cinq pays occidentaux (Grande-Bretagne, Etats-Unis, Canada, France et Allemagne fédérale) qui tentent de régler « *pacifiquement les conflits namibien et rhodésien* ». Au lieu d'une explication de vote, puisqu'on s'est bien gardé de proposer un vote, les Occidentaux ont opté pour une « *explication de consensus* », si l'on peut dire, en choisissant d'émettre des réserves sur les deux textes plutôt que de les rejeter.

Des réserves sur la tactique

La réunion, à Maputo, d'une centaine de délégations n'en a pas moins constitué une rencontre d'un grand intérêt. Si les mouvements de libération ont été les plus sceptiques sur l'intérêt des initiatives occidentales, le Mozambique, qui assurait la présidence de la conférence, et la Tanzanie, qui préside le comité de décolonisation des Nati[ons] unies, ont été les plus actifs da[ns] le dialogue avec les cinq me[m]bres occidentaux du Consei[l de] sécurité des Nations unies.

Après avoir rencontré les pr[in]cipaux responsables de la lut[te] armée en Afrique austra[le], M. Andrew Young a pu égalem[ent] écouter quelques réflexions vi[ve]ment applaudies de M. Olof Pal[me] sur la nature du débat dans ce[tte] région du monde. S'adressant vi[si]blement au délégué améric[ain], l'ancien premier ministre suéd[ois] a fait des remarques assez exem[plaires] : « *Pourquoi devrions-no[us] classer les mouvements de libé[ra]tion dans la catégorie des enne[mis] de l'Occident ? (...) La liberté d[es] hommes est plus importante q[ue] celle du mouvement des ca[pi]taux.* » Ou encore, à propos d[es] « exploiteurs » et des « exploités » : « *Nous ne pouvons pas éluder [la] question : de quel côté nous p[la]çons-nous ?* » Questions au[ssi] gênantes que celles que M. Pal[me] avait déjà soulevées, voilà qu[el]ques années, à propos d'une au[tre] tragédie, celle du Vietnam.

Peut-être faute de pouvoir fa[ire] autrement, les puissances occide[n]tales ont accepté de se rendre [à] *Maputo pour y plaider leur bon[ne]* foi et y entendre un langa[ge] qu'elles avaient, jusque-là, te[nté] d'ignorer. Ce pas-là a été franc[hi]. S'appuyant sur des considératio[ns] de tactique, les quelques réser[ves] occidentales sur la « déclarat[ion] de Maputo » ne sauraient reme[t]tre en cause un engagement [de] principe. Une reculade occide[n]tale aurait désormais des eff[ets] désastreux. M. Young a affir[mé] ne pas y songer, ses partenair[es] en ont dit pratiquement autan[t]. Ne serait-ce qu'à ce titre, Map[uto] constitue déjà un succès indéni[a]ble pour l'Afrique noire face [au] « *pouvoir pâle* » d'Afrique austra[le]. Il reste à voir comment il se tr[a]duira dans les faits.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

République Sud-Africaine

M. Young exhorte les hommes d'affaires à participer au « changement constructif » des relations interraciales

M. Andrew Young, ambassadeur américain à l'ONU, a été reçu, *ce lundi matin 23 mai, à Lusaka*, par le président zambien, M. Kenneth Kaunda.

De notre correspondante

Johannesburg. — Même s'il a parfois fait penser à une Jeanne d'Arc « *made in U.S.A.* » en campagne pour la survie du système capitaliste, M. Young aura eu l'occasion au cours de sa visite à Johannesburg, samedi 21 et dimanche 22 mai, d'adoucir auprès des Blancs Sud-Africains, son image de jeune fauve.

Mais cette visite de deux jours, organisée par M. Harry Oppenheimer, président de l'Anglo-American Corporation, et par les services américains, lui aura surtout permis de faire connaître, directement, à plus de deux cents personnes, hommes d'affaires, intellectuels, étudiants, dirigeants politiques blancs et noirs, la position du gouvernement américain vis-à-vis de l'Afrique du Sud.

Aux Noirs, il a dit : « *Regardez, je suis Noir et voyez ce que je suis devenu.* » Aux Blancs, il montre l'image paisible d'un homme jouissant pleinement du système capitaliste et heureux de partager sa richesse avec des Blancs.

Le premier but de son voyage était de parler aux hommes d'affaires, de les convaincre qu'un changement pacifique est encore possible, et que, eux, industriels et financiers, en ont la clef. Il s'y est employé dans un très long discours prononcé samedi soir devant une centaine de personnes. « *Le libre marché*, a-t-il dit, *peut être la plus grande force en faveur de changement constructif, où que ce soit dans le monde.* » Pour lui, l'expérience américaine doit servir de leçon aux Sud-Africains.

N'est-ce pas l'intérêt financier des présidents d'entreprise et de société d'élargir le marché ? « *Une augmentation de l'embauche noire élargit le marché des consommateurs*, a-t-il déclaré. *Il y a plus de demandes, et l'on cherche à produire plus.* » Du même coup, on favorise la création d'une couche aisée, qui ne tient pas à perdre ce qu'elle a réussi à gagner : « *Les Noirs, aux Etats-Unis, savent qu'ils ont une place solide dans le système. Ils ne veulent rien jeter.* »

Et, pour ceux qui doutent encore de la justesse de ses propositions, il explique : « *Réduire la pauvreté des pauvres n'implique pas nécessairement une diminution des richesses des plus riches.*

Quoi qu'il en soit : « *Vous n'avez pas*, a-t-il poursuivi, *d'autre alternative que celle du changement par le biais du marché... Aucun gouvernement ne voudra défendre les investissements de ses nationaux dans un climat social dur.* »

Aux Noirs, il a également parlé de la non-violence, seule forme de lutte à laquelle il adhère pleinement. Il a cependant semblé comprendre le combat des mouvements nationalistes rhodésiens et namibiens. Dans ce cas ce sont « *les forces d'oppression qui ont créé la lutte armée* ». Aux jeunes étudiants du S.S.R.C. (Soweto Students Representative Council) il a conseillé d'éviter un leadership unique comme aux Etats-Unis : « *Regardez ce qui s'est passé à la mort de Martin Luther King...* » Et, surtout, il leur a recommandé de ne pas se couper de ceux qu'ils considèrent comme des « *puppets* » (marionnettes), autrement dit des Noirs qui acceptent de travailler dans les structures mises en place par le gouvernement sud-africain. Un discours qui a dû apaiser bien des Noirs modérés, ébranlés depuis les émeutes de Soweto.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Angola

DEUX MEMBRES DU COMITÉ CENTRAL SONT EXCLUS POUR « FRACTIONNISME »

Luanda (*A.F.P.*). — Le président Neto a publiquement dénoncé samedi 21 mai, devant plus de dix mille personnes, les tendances « *fractionnistes* » qui se manifestent au sein du Mouvement populaire de libération de l'Angola (M.P.L.A.).

Il a annoncé à cette occasion que deux membres du comité central avaient été exclus. Il leur est reproché d'avoir été les chefs de file d'une tendance « *visant à diviser le M.P.L.A., à propager des idées fausses et à détourner le peuple de ses tâches fondamentales* ».

Les deux membres exclus sont MM. Nito Alves, ancien ministre de l'intérieur, et Jose Van Dunem. M. Nito Alves a toujours été considéré comme le leader d'une « *tendance noire* » au sein du mouvement.

A cet égard, le chef de l'Etat angolais a sévèrement critiqué toutes les formes de distinctions fondées sur la race : « *Certains disent*, a-t-il déclaré, *que les Blancs et les métis sont des bourgeois et que les Noirs sont les seuls prolétaires. Il y a pourtant ici des ouvriers blancs et métis et des Noirs bourgeois.* »

M. Neto a enfin reconnu que son pays souffrait d'un mauvais approvisionnement. « *Il n'y a rien sur nos marchés*, a-t-il dit, *pas même de poisson.* » — (*A.F.P., Reuter.*)

Soudan

LES AUTORITÉS DEMANDENT A L'AMBASSADE SOVIÉTIQUE DE RÉDUIRE SES EFFECTIFS

Khartoum (*A.F.P., U.P.I.*). — Le ministre des affaires étrangères soudanais, M. Mansour Khaled, a déclaré, samedi 21 mai, à Khartoum, que les autorités soudanaises avaient demandé à l'ambassade soviétique de réduire le nombre de ses diplomates pour « *corriger une situation anormale* ». M. Khaled a précisé que leur nombre était le double de celui des autres grandes représentations diplomatiques de la capitale soudanaise. Le ministre a

Dans une interview publiée dimanche à Khartoum, le président Nemeiry, de retour de Paris et d'Alexandrie, rappelle que l'Egypte et le Soudan ont décidé de prendre des mesures pour faire face à l'influence croissante de l'U.R.S.S. dans la région arabe et africaine, influence qu'il qualifie de « *néocolonialisme* ».

● A MOSCOU, la *Pravda* accuse le Soudan d'avoir « *grossièrement déformé les faits en essayant d'accuser l'Union soviétique d'ingérence dans les affaires intérieures de pays africains... en présentant la politique étrangère de l'U.R.S.S. sous un faux jour* ».

Le journal remarque encore que « *les autorités soudanaises ont entrepris une campagne antisoviétique après que plusieurs personnalités officielles eurent visité Washington, Ryad ou des capitales ouest-européennes* ».

Zaïre

RABAT ESTIME QUE LA MISSION DU CONTINGENT MAROCAI[N] « EST TERMINÉE »

Le roi Hassan II a déclaré di[man]che 22 mai, à Rabat, que la gu[erre] du Shaba « est finie ou sur le p[oint] de finir ». Toutefois, il n'a pas [pré]cisé à quelle date serait rapatri[é le] corps expéditionnaire marocain.

De son côté, M. Laraki, mini[stre] marocain des affaires étrangère[s, a] souligné samedi, à Dilolo, ville [du] Shaba reprise vendredi dernie[r par] les forces zaïro-marocaines (« Le Monde » daté 22-23 mai), que « [la] mission du contingent marocain [est] terminée ». Il a indiqué que le p[ré]sident Mobutu pourrait se ren[dre] début juin au Maroc pour remerc[ier] de son soutien le souverain ché[ri]fien.

Enfin, selon l'agence Zaïre Pre[sse,] des accrochages entre les for[ces] zaïro-marocaines et les « rebelle[s »] katangais ont fait une centaines [de] morts près de Sandoa et de Kapan[ga].
(A.F.P., Reuter, A.P.)

● *Avant de regagner son pa[ys],* le premier ministre sud-africa[in,] M. Vorster, a rencontré, [di]manche 22 mai, à Genève, [le] président de Côte-d'Ivoi[re,] M. Houphouet-Boigny. Selon [le] communiqué commun, publié [à] l'issue de la rencontre, celle-ci [a] eu lieu à la demande de M. Vor[s]ter, « *qui tenait à faire le poi[nt] de la situation en Afrique austra[le] à la lumière de ses entretie[ns] avec M. Owen et M. Mondale* ». — (*Corresp.*)

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

● LE PRESIDENT DE LA FEDERATION DES INSPECTEURS DE POLICE, M. Rolf Grunert, fait l'objet d'un mandat d'arrêt lancé ce lundi 23 mai par le parquet fédéral de Hambourg. Il était gardé à vue depuis samedi. Commissaire principal de la police criminelle de cette ville, M. Grunert est soupçonné d'espionnage au profit d'un pays de l'Est. Le parquet fédéral de Karlsruhe, compétent pour les affaires concernant la sécurité de l'Etat, interroge sans relâche le commissaire Grunert. — (*A.F.P., U.P.I.*)

LE COMITE POUR LA PAIX, LE DESARMEMENT ET LA COOPERATION a organisé, samedi 21 mai dans différentes villes de R.F.A., des manifestations qui ont rassemblé environ trente mille personnes au total. On n'a signalé aucun incident.

Bénin

● LE PRESIDENT KEREKOU a présenté, dimanche 22 mai, les grandes lignes de la nouvelle Constitution de son pays. Après avoir défini les trois étapes que son régime doit franchir, celles du « *mouvement révolutionnaire de libération nationale* », de la « *révolution démocratique populaire* », et, enfin, de la « *révolution socialiste* », il a souhaité que « *s'instaurent des discussions libres et démocratiques* », à condition que celles-ci « *ne remettent pas en cause l'option socialiste fondée sur le marxisme-léninisme* ». — (*A.F.P.*)

Islande

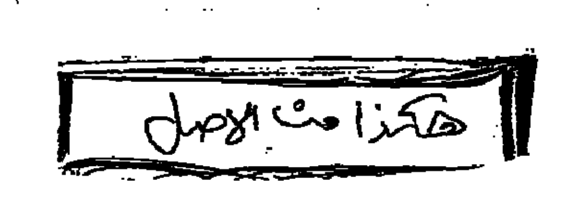
● CINQ MILLE A SIX MILLE PERSONNES ont participé samedi 21 mai à une manifestation cotre la base américaine de Keflavik et l'installation d'usines étrangères. Les participants, qui ont mis sept heures pour parcourir les 20 kilomètres qui les séparaient de Reykjavik, ont manifesté aux cris de « *l'armée hors d'Islande !* » et « *les multinationales dehors !* ». — (*A.F.P.*)

Italie

● DE NOUVEAUX ATTENTAT[S] ont été commis samedi 21 ma[i] à Rome. Des jeune gens sor[tant] d'une réunion de sectio[n] du parti communiste on[t] essuyé plusieurs coups de feu qui n'ont pas fait de victime. D'autre part, une permanence du M.S.I. (néo-fascistes) a été incendiée, et un des militants de ce mouvement a été grièvement blessé par balles. Cette agression a donné lieu à une opération de représailles contre la librairie d'extrême gauche Feltrinelli, qui a été mise à sac. Enfin, un local du mouvement d'extrême gauche Manifesto a été endommagé par une forte explosion. — (*A.F.P.*)

Ouganda

● LE BOURREAU, « chef » de l'un des principaux centres du « service action » du président Amin Dada, celui de Nakasera, a été abattu jeudi 19 mai par des hommes en uniforme de l'armée ougandaise sur une route située à 60 kilomètres de Kampala, selon des informa-



MAPUTO

« militante » et l'Occid[ent]

amorce un rapprochem[ent]

AFRIQUE | EUROPE

LA CRISE DU SAHARA OCCIDENTAL

[L]e Polisario ne fournira la liste de ses prisonniers qu'après le retrait des troupes mauritaniennes

De notre envoyé spécial

Tindouf. — Confirmant implicitement, mais sans les citer à aucun moment, que le Front Polisario détient les six Français faits prisonniers à Zouérate, M. Mohamed Lamine, premier ministre de la R.A.S.D. (République arabe sahraouie démocratique), a laissé entendre qu'ils se portaient bien. Au cours d'une conférence de presse tenue samedi 21 mai en plein désert, entre Tindouf et la frontière du Sahara occidental, à l'occasion du quatrième anniversaire du déclenchement de la lutte armée, le 20 mai 1973, M. Lamine a précisé la position de son gouvernement dans la crise actuelle et posé ses conditions quant à l'avenir de l'ensemble des prisonniers des Sahraouis.

« Tous les prisonniers qui sont entre nos mains sont très bien traités et se trouvent en très bonne santé. Nous les traitons comme il se doit. Vous avez pu le constater vous-mêmes tout à l'heure (quelque quatre-vingts prisonniers mauritaniens et marocains ont été montrés aux journalistes), *et précédemment avec MM. Diej et Seguro,* a dit M. Lamine, qui a ajouté : *« Tout dépend maintenant de la Mauritanie. Il lui revient de fournir la liste de tous les prisonniers civils et militaires sahraouis qu'elle détient, et de quitter notre territoire. A ce moment-là, nous pourrons fournir la liste de tous ceux que nous détenons. »*

Il a souligné que tout dépendait aussi, en dernier ressort, du gouvernement français, qui a les moyens d'agir sur Nouakchott car *« la France est maîtresse de la Mauritanie ».*

Reprenant ce qu'avait dit la veille dans son discours le secrétaire général du Front Polisario, M. Mohamed Abdelaziz, M. Lamine a souligné que *« toute personne physique ou morale, toute société étrangère venant, pour ses propres intérêts ou les intérêts d'autrui, renforcer le potentiel des pays agresseurs, sera considérée comme mercenaire et traitée comme telle ».*

M. Lamine a rappelé la déclaration du gouvernement français proclamant le 27 octobre 1976 sa neutralité dans l'affaire du Sahara, mais, a-t-il dit, *« tout comme le gouvernement espagnol il dit une chose et agit autrement».* Il a fait la description des fortifications de Zouérate et du *« matériel très sophistiqué fourni par la France »,* puis a noté que l'ensemble avait été conçu et réalisé par des experts français *« disons civils mais utilisés à des fins militaires ».*

Le premier ministre s'est montré critique à l'égard des partis de gauche français, en particulier du P.S.U., du P.S. et du P.C., qui on été invités aux cérémonies commémoratives, mais n'ont pas envoyé de délégations. Seule la Fédération des républicains de progrès (gaullistes d'opposition de M. Charbonnel) était représentée, de même que l'Association des amis du peuple sahraoui ; le P.C., la C.G.T. et la C.F.D.T. ont toutefois adressé des messages, et cela a été souligné.

La célébration de ce quatrième anniversaire a été l'occasion, vendredi, de nombreuses festivités, qui se sont déroulées en présence des représentants des pays ayant reconnu la R.A.S.D. et des délégations venues officiellement pour la première fois, comme celles de l'O.L.P et de Cuba. En outre, tout au long des allocutions des deux délégués libyens, la foule — environ dix mille personnes — a scandé le mot *« I'tiraf »* (reconnaissance), la Libye n'ayant toujours pas reconnu la R.A.S.D., tout en lui apportant un soutien actif.

La célébration a donné lieu à un défilé, au cours duquel a été montrée une impressionnante quantité d'armes et de matériel pris aux Marocains et aux Mauritaniens. Le temps des *« guérilleros en haillons »* est terminé. Les quelque huit cents combattants de l'Armée de libération populaire sahraouie qui ont participé au défilé, de même que la milice féminine, portaient des uniformes impeccables.

PAUL BALTA.

« [J]e refuse de me prêter à un chantage »

affirme M. de Guiringaud

Londres *(A.F.P.).* — M. Louis de Guiringaud s'est déclaré, dimanche 22 mai, à Londres, *« soulagé »* d'apprendre que les six Français enlevés le 1er mai à Zouérate sont encore en vie et s'est fermement élevé contre l'appellation de *« mercenaires »* utilisée contre eux la veille par le Front Polisario.

Au cours d'une interview accordée à France-Inter, le ministre a affirmé qu'il était *« stupéfait »* de cette appellation. *« Les six Français enlevés,* a-t-il dit, *sont six civils innocents employés sur la base de contrats privés par une entreprise minière mauritanienne. Il s'agit donc de techniciens qui auraient pu être de n'importe quelle autre nationalité, exerçant une activité pacifique au profit du seul développement économique de la Mauritanie. »*

Interrogé sur l'éventualité de négociations directes avec le gouvernement sahraoui (non reconnu par la France) ou par l'intermédiaire d'un médiateur qui pourrait être l'Algérie, M. de Guiringaud a répondu que la France n'épargnerait aucun effort. *« Le gouvernement français a déjà pris contact avec toutes les organisations internationales à caractère humanitaire intéressées »,* a-t-il précisé.

Enfin, le ministre a déclaré que le gouvernement français n'avait pas l'intention de se prêter à des manœuvres politiques. *« Je refuse,* a-t-il dit, *de me prêter à un chantage. Je dénonce une nouvelle fois le caractère odieux de toute prise d'otage. Je rappelle que celles-ci sont interdites par les règles les mieux établies du droit international, qu'il s'agisse de conflits internes ou internationaux. Ces règles s'imposent également aux Etats qui, partie aux conventions de Genève de 1949, prêteraient la main à de telles violations, notamment en abritant sur leur territoire les otages enlevés. »*

● *L'ambassade d'Algérie et la résidence de la République* ont démenti l'information selon laquelle M. Bedjaoui, ambassadeur d'Algérie à Paris, avait été reçu vendredi 20 mai à l'Elysée. (*Le Monde* du 21 mai.)

Le désert insurgé

(Suite de la première page.)

Feignant d'ignorer notre trouble, les quelques hommes qui nous reçoivent ne diront rien avant d'avoir sacrifié, sans hâte surtout, au rituel des trois verres de thé.

Assis dans un coin d'ombre, entre une caisse de munitions soviétiques et un fusil mitrailleur belge récupéré lors de la dernière embuscade, Mustapha nous attend. Noir de peau, ce fils du désert nomadisait hier entre villes et points d'eau, troquant sur la côte les chameaux achetés au loin contre vivres et vêtements qu'il revendait sur les aires de parcours. Il a appris le français dans les écoles d'Atar et de Nouakchott, puis, contre l'Espagnol, il a rejoint les rangs alors clandestins du Front. Aujourd'hui, à vingt-deux ans, il conduit son unité, glissant de piste en oued, à l'affût du Marocain.

Il ne connaît pas l'Algérie, n'y est jamais allé, comme la quasi-totalité de ceux que nous rencontrons dans cette base, à une trentaine de kilomètres au sud-est de Haouza. Une base, mais où donc ? A pied, l'œil grand ouvert, nous referons le dernier kilomètre du long voyage qui nous a conduit des campements algériens jusqu'à ce coin de désert. Tout était là et nous n'avions rien vu . maquisards d'un maquis plutôt rare, les Sahraouis ont le génie du camouflage. Ici et là, nichés au creux d'un bosquet, une jeep mauritanienne équipée d'un canon de 106 mm, un mortier que son serveur bichonne, une mitrailleuse 12,7 mm venue de France, via Rabat, d'autres pièces lourdes et d'autres Land-Rover, des cabanons rapiécés et, tout au bout, un trou entouré de pierres plates : le puits. « *Celui-là,* dit Mustapha en souriant, *les Marocains ne se sont sûrement jamais doutés qu'il existait. Et il y en a bien d'autres. L'an passé, ils racontaient qu'ils nous avaient coupé la route de l'eau...* »

ILES CANARIES — LA PALMA — LANZAROTE — Santa-Cruz — FUERTEVENTURA — GOMERA — TENERIFE — Las Palmas — Cap Juby — HIERRO — GRANDE-CANARIE — Ifni — MAROC — Goulimine — Oued Drâa — ALGÉRIE — Tarfaya — Tindouf — Tah — Hagunia — Houza — Mahbès — EL AIOUN — SAGUIA EL HAMRA — Cap Bojador — OCÉAN ATLANTIQUE — Bou Craâ — PHOSPHATES — Smara — Guelta-Zemmour — Bir-Moghrein — SAHARA OCCIDENTAL — Dakhla — Argoub — RIO DE ORO — Aoussert — Tropique du Cancer — Zouérate — F'Derick — SAHARA — MAURITANIE — Al Aouina — La Güera — Nouadhibou — Cap Blanc — Atar — Routes revêtues — Pistes — kilomètres 0 100 200

Les recettes de l'école coranique

La base vient de s'installer. La nuit dernière encore, elle était un peu plus loin. Mais depuis trois jours les Marocains font donner leur aviation, absente du ciel pendant un mois. Entre 11 heures et midi, les F-5 passent et repassent très vite, à haute altitude, lâchent parfois quelques bombes et s'en vont. « *Bien sûr, ils savent que nous sommes dans la région,* explique un guérillero, *mais jamais où exactement. Ils tentent de nous repérer, mais n'osent pas descendre trop bas. Ils bombardent ce qu'ils croient voir bouger : hier, c'était trois ânes autour d'un puits.* » Forfanterie ? Les hommes du Polisario ont du mal à admettre que la surveillance aérienne et les bombardements intermittents les affaiblissent ou les gênent.

Il est clair, en tout cas, que cela ne les émeut guère. Au moindre vrombissement, si le site s'y prête, on masquera le véhicule sous l'arbre le plus proche, et l'équipage s'égaillera, chacun vers son buisson ; surpris en terrain découvert, on stoppera net, pour que s'efface le nuage de poussière arrachée à la piste, et l'on attendra que l'alerte cesse. La mobilité des bases, la dispersion en petites unités, suffisent, en général, à protéger du danger venu du ciel. Mais les sorties de bombardiers et d'avions de reconnaissance n'en gênent pas moins les déplacements de trop longs convois en pleine journée. Qu'importe ! Nous nous déplacerons, ces jours-là, avant l'aube, tous phares éteints, par une nuit sans lune. Les Sahraouis ont des yeux de chat !

16 heures : le soleil déclinant brûle encore le lit desséché de l'oued Hamra, mais, autour des cabanons, la vie reprend. Pour les unités au repos dans la base, c'est l'heure de l' « école » : assis en cercle au pied d'une dune, cinquante hommes, jeunes et vieux, tous vêtus de la même djellaba, dont l'ocre pâle se fond avec la couleur du sable, écoutent sagement l'instructeur en treillis debout au milieu d'eux.

Au tableau — une planche de bois peint, — on a dessiné la carte du pays.

La révolution pédagogique n'a pas gagné le maquis où triomphent encore les vieilles recettes de l'école coranique : un à un, les combattants se lèveront à l'appel de l'instructeur pour répéter la leçon du jour. Tout comme ceux de la classe d'à côté qui, tapis entre deux arbres, rabâchent devant le maître — un ancien de la police nomade, du temps des Espagnols — le cours élémentaire de formation militaire : « *Le travail pour le renforcement de l'organisation dans l'armée impose la discipline révolutionnaire et le respect des règlements. Il fonde l'éveil politique et culturel et élève le niveau organisationnel pour que naisse l'esprit du soldat national révolutionnaire.* »

Respect ? Discipline ? Règlements ? A entendre ceux qui nous ont reçu on chercherait en vain des traces de hiérarchie : « *Entre le ministre de la défense et les hommes qui sont là, il n'y a personne et tout le monde* », assure, d'un ton fort sérieux, M. Mustapha, auquel nous demandions de rencontrer le « chef » de la base. Nul n'est dupe, bien sûr : on n'affecte pas un soldat, on ne disperse pas des unités, on ne déménage pas une base au gré des humeurs de chacun.

Mais plus qu'un désir manifeste de ne point lever le voile sur l'organisation et la logistique du Front, la boutade de M. Mustapha traduit une volonté, tout aussi perceptible, de ne pas accrocher le moindre privilège à une hiérarchie « naturelle » fondée sur la compétence ou l'habileté particulière de quelques-uns. Quand, la nuit venue, l'oued se transforme en bivouac, rien ne distingue plus, autour du feu de bois, le maître de ses élèves, ni le chef anonyme du jeune guérillero : tous plongeront les doigts dans la cuvette en fer blanc pour manger, sans trop y regarder, l'ordinaire sahraoui, une bouillie blanchâtre faite de pain cuit dans le sable, le lait concentré et de graisse. Heureux les jours où l'on tue un corbeau...

Ainsi vivent les maquisards du désert, en attendant que l'adversaire se montre. Mais, si l'on en croit les Sahraouis, les « *bonnes occasions* » sont de moins en moins fréquentes : « *Avant ils se terraient, maintenant ils s'enterrent* », plaisante l'un d'eux pour expliquer le calme apparent qui règne sur la région. Dans la plupart des bourgades qui s'égrènent sur la « grande » piste, de Mahbès à El Aïoun, il semble en effet que l'armée d'Hassan II ait creusé assez d'abris pour rendre presque inoffensifs les bombardements d'artillerie. A Houssa tout au moins, les guérilleros ont quasiment renoncé à « *perdre des boulets* ».

Reste donc à guetter les sorties, rares certes, mais indispensables, au moins pour le ravitaillement. Tout se passe alors très vite : les petites unités dispersées aux alentours se regroupent ; les hommes au repos à l'arrière remisent cahiers et crayons. L'embuscade aura lieu à l'endroit et au moment choisis par les maquisards. Les témoignages des prisonniers (rencontrés plus tard dans le désert algérien) montrent que la tactique est à peu près toujours la même. M. Mohamed Lahbib, quarante ans, un Marocain de Tétouan, rappelé en février 1976 (matricule 2943), était depuis six mois en garnison à Guelta-Zemmour, quand, le 27 mars dernier, il dut intégrer l'escorte d'un convoi d'une soixantaine de camions chargés d'aller « *faire les courses* » à El Aïoun.

La tactique est simple, l'objectif évident : fixer l'adversaire et couper, chaque fois que c'est possible, ses lignes de communications. Sur ce plan, il est incontestable que les Sahraouis ont, en l'espace d'une année, redressé une situation qui était devenue très précaire après l'exode massif des réfugiés vers la région de Tindouf. En mars-avril 1976, Marocains et Mauritaniens se targuaient de contrôler l'ensemble du territoire. Ils étaient maîtres, il est vrai — outre El-Aïoun, Smara et Dakhla (ex-Villa-Cisnéros), — de la quasi-totalité des villages, postes et points d'eau connus.

« Territoire libéré »

Les temps ont changé. Sur une colline pelée, battue par tous les vents, on visite aujourd'hui les ruines de ce qui fut le camp militaire de Farsia. La seule piste qui relie Mahbès, près de la frontière algérienne, à Smara et à El-Aïoun passe là, dans ce décor lunaire, qui domine toute la région. « *Territoire libéré* », proclament fièrement les Sahraouis, qui nous accompagnent. Les Marocains pourtant avaient occupé la place (de même que Jdiria et Haouza, plus à l'Ouest) avant même que la « marche verte » ne se mît en branle, en novembre 1975. « *Mais ils n'ont pas pu soutenir nos harcèlements et nos bombardements,* affirment les hommes du Polisario, *et ils ont dû céder le terrain en mai 1976.* »

A Rabat, on préfère justifier l'abandon de certains postes (Farsia n'est pas le seul exemple) en expliquant que « *les impératifs stratégiques des forces armées royales ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux de l'armée espagnole* ». De là à laisser l'adversaire contrôler une place qui coupe Mahbès du reste du territoire... Les légionnaires espagnols s'étaient-ils donc plantés sur cette pierraille hostile pour faire villégiature ?

La « *reconquête* » sahraouie reste bien sûr fort limitée et son développement, d'un point de vue strictement militaire, semble encore illusoire. Mais les vrais avantages marqués par les guérilleros sont ailleurs : dans leur capacité à « *tenir le terrain* », à harceler sans cesse, à se dérober ou à résister aux opérations de ratissage entreprises en commun par les forces mauritaniennes et marocaines. Et plus encore : dans leur détermination à porter la guerre chez l'ennemi par de longs raids, des contreforts de l'Atlas au fleuve Sénégal. Ainsi s'explique la récente opération sur Zouérate qui, au-delà de son impact psychologique et de ses conséquences sur l'économie mauritanienne, pourrait annoncer une nouvelle phase de la guerre, ce que certains appellent déjà « *la bataille des villes* ».

1977 sera-t-elle « *l'année de l'effondrement des forces annexionnistes* », comme l'affirment les Sahraouis ? Même en faisant la part de la propagande et du volontarisme nécessaires pour « *mobiliser les énergies du peuple tout entier* », on aurait de bonnes raisons de juger le parti un peu aventureux. A demi claquemurées dans leurs garnisons, harcelées dès qu'elles en sortent, les armées de Rabat et de Nouakchott ne sont pas pour autant au bord de la déroute. Comment les maquisards sahraouis pourraient-ils tenir un poste ou une bourgade d'où ils auraient bouté l'occupant sans devenir eux-mêmes la cible, visible, cette fois, d'une aviation que ne peut sérieusement menacer l'armement dont ils disposent aujourd'hui ?

DOMINIQUE POUCHIN.

Prochain article :

UN PARTI-ÉTAT

Tchécoslovaquie

M. HAVEL AFFIRME QU'IL NE REVIENDRA JAMAIS SUR SA SIGNATURE DE LA CHARTE 77

(De notre correspondant en Europe centrale.)

Vienne. — Au lendemain de sa mise en liberté provisoire, l'écrivain tchécoslovaque Vaclav Havel a fait une mise au point sur sa position actuelle à l'égard de la Charte 77. Dans une déclaration transmise aux journalistes occidentaux, le samedi 21 mai, le dramaturge affirme qu' « *il n'est pas revenu et ne reviendra jamais sur sa signature de la Charte* ».

« *Toute en se considérant,* dit-il, *comme un écrivain qui n'est pas indifférent à la situation des citoyens dans son pays et non comme un politicien* », il ajoute qu'il ne s'abstrait pas « *des obligations morales qui découlent de cette signature et qui prévoient de défendre les personnes victimes de l'injustice. J'utiliserai dans ce but toutes les possibilités que j'estimerai efficaces, constructives et en accord avec les lois tchécoslovaques* ». Le fait qu'il renonce à la fonction de porte-parole de la Charte 77, ajoute-t-il, ne change rien à sa position.

Cette déclaration a été rendue publique à la suite d'une conversation entre l'écrivain et M. Jiri Hajek, qui reste désormais l'unique porte-parole de la Charte. Ce dernier étant sous une surveillance policière qui lui interdit toute visite à son domicile, une demande avait dû être faite auprès des autorités compétentes pour permettre l'entrevue.

La mise au point de Vaclav Havel corrige l'impression ambiguë qu'avait laissée la publication, vendredi, d'une information de l'agence officielle tchécoslovaque C.T.K. En raison d'une présentation des faits où elle mêlait ses propres commentaires à des citations d'une lettre de Havel au procureur général, l'agence avait essayé de suggérer que le dramaturge avait fait une autocritique complète à propos de son action en faveur de la Charte 77. (*Le Monde* daté 22-23 mai.)

Dans sa déclaration, Vaclav Havel précise que « *la seule chose dont il se distancie, ce sont les campagnes, qu'elles soient déclenchées dans la presse étrangère ou nationale et qui tentent de prêter des buts oppositionnels à la Charte 77* ». La Charte, rappelle Havel, n'est pas une tentative de créer une opposition politique. Elle se donne pour objectif de « *faire respecter les droits de l'homme là où, selon ses signataires, ils sont violés. La position que j'ai exprimée dans la lettre au procureur général est en accord avec ce but originel de la Charte* », souligne l'écrivain.

MANUEL LUCBERT.

● *L'échange de prisonniers proposé par le gouvernement chilien* au comité Sakharov danois (*le Monde* du 23 avril) concerne du côté soviétique MM. Serge Kovalev, Edouard Kouznetsov, Valentin Moroz, un journaliste Viatcheslavt Chornovil, le baptiste Georges Vins, l'écrivain Vladimir Ossipov, Youri Choukhévitch, Semion Glouzman, Sviatoslav Karavanski, Igor Ogourtsov (traducteur) et trois femmes, Oksana Popovitch, Irina Senik et Irina Stasiv-Kalynets. La liste chilienne des treize prisonniers politiques comprend MM. Luis Armando Sepulveda, Elbio Rolando Yanez, Enrico Figueroa, Molina Lopez, Jorge Ampuero, Juan Farias, Jacob Castro, Luis Victor, Bojas Aguirre, Armando Herrera, Luis Salgado Reyes, Luis Morales, Carlos Manque et René Manque. — *(A.F.P.)*

[À] TRAVERS LE MONDE

tions parvenues samedi à Nairobi. D'autre part, le régime ougandais a procédé en février dernier à la confiscation de 700 000 livres sterling et de vingt véhicules appartenant à l'Eglise anglicane de ce pays, indique le correspondant de l'A.F.P. à Nairobi. — *(A.F.P.)*

République démocratique allemande

● UNE DELEGATION DU P.C. EST-ALLEMAND (S.E.D.) conduite par M. Werner Felfe, membre du bureau politique, a été reçue samedi 21 mai à Rome au siège du parti communiste italien. A l'issue de la rencontre a été publiée une déclaration dans laquelle les deux P.C. insistent sur « *la nécessité de coopérer avec l'ensemble des forces démocratiques — socialistes, sociaux-démocrates, chrétiens et mouvements d'inspiration libérale — pour contribuer à faire de l'Europe un continent de paix, de sécurité et de progrès civique*

Rhodésie

● ONZE CIVILS NOIRS ONT ETE TUES et cinq autres blessés, samedi 21 mai, lorsque le camion qui les transportait sur la route Bindura-Mtoko a sauté sur une mine, à 80 kilomètres au nord-est de Salisbury. Le véhicule transportait des Africains se rendant à Salisbury pour assister à un enterrement, et ses occupants avaient été prévenus du risque qu'ils couraient en empruntant cette piste, a indiqué un porte-parole de la police rhodésienne. Depuis 1972, neuf cent quatre-vingt-onze civils, dont quatre-vingt-trois Blancs, ont été tués en Rhodésie. — *(A.F.P.)*

Union soviétique

● LES NEUF SOVIETIQUES d'origine allemande arrêtés mercredi 18 mai alors qu'ils tentaient de se réfugier à l'ambassade d'Allemagne fédérale à Moscou (*le Monde* du 17 mai) ont été condamnés samedi à quinze jours de prison. — *(A.F.P.)*



EUROPE

Pays-Bas, la fête est finie

II. — L'œcuménisme difficile

De notre envoyée spéciale NICOLE BERNHEIM

Les Néerlandais élisent le 25 mai leur nouvelle Assemblée nationale. Après le gouvernement le plus à gauche qu'ait connu le pays, la reconduction d'une coalition à *tendance socialiste* pose de difficiles problèmes, notamment en raison de la récession économique et d'une certaine réaction contre les « années folles » (« le Monde » daté 22-23 mai).

Amsterdam. — Nimègue, qui hante tant de rêves d'écoliers, est aujourd'hui une grande ville industrielle sans grâce. Mais son université catholique, qui compte quelque quinze mille étudiants et renommée.

Ce soir, une grande réunion contradictoire a lieu au théâtre municipal, l'ancienne maison des syndicats. Elle est organisée par le club d'étudiants Carolus Magnus. Sur le podium, les délégués de sept des vingt partis qui présentent des candidats au Parlement. La foule des garçons et des filles offre une assez bonne image de la jeunesse de province néerlandaise. Une majorité de jeans, bien sûr, mais peu effrangés et relativement propres. Les filles ne craignent pas d'arborer de coquettes blouses de lingerie. Les garçons ont le cheveu modestement long. Une partie de l'auditoire arbore sans complexe jupes plissées et perles « bon genre », cravates et costumes de ville. Quelques émules du « Che », en béret et barbe romantique, « datent » un peu. Au centre, un groupe compact de jeunes communistes mène la contestation.

Le C.D.A. est sur la sellette. C'est la première fois que les partis catholiques et protestants, traditionnellement importants dans la vie politique néerlandaise, se regroupent dans une même formation chrétienne-démocrate.

L'affaire excite les esprits. « *Quand j'étais enfant*, nous raconte l'un des leaders du parti libéral, *j'habitais un petit village mi-catholique, mi-protestant. Le dimanche, après l'office religieux, chaque communauté marchait sur « son » trottoir. On m'interdisait d'avoir des camarades catholiques.* »

Certains se demandent si cette alliance tiendra au-delà du scrutin. De surcroît, comment les trois formations qui la composent réagiraient-elles à une reconduction éventuelle de la coalition gouvernementale avec les socialistes ?

Les deux premières composantes — calvinistes antirévolutionnaires et catholiques populaires — qui faisaient partie du cabinet démissionnaire avaient déjà quelques sujets de friction, les premiers se situant nettement plus à gauche que les seconds. Mais le C.D.A. comprend une troisième formation, les chrétiens historiques (protestants), qui étaient dans l'opposition à M. Den Uyl.

Un leader contesté

Le nouveau parti, formé en décembre dernier, a dû se trouver un leader. Pour épargner les susceptibilités, le choix des dirigeants ne s'est porté ni sur le chef des catholiques populaires, M. Andriessen, ni sur celui des calvinistes antirévolutionnaires, M. Aantjes, mais sur M. Van Agt ministre de la justice de M. Den Uyl, et membre du parti catholique populaire.

Le moins qu'on puisse dire est qu'il ne fait pas l'unanimité. Petit, mince, légèrement grisonnant, il développe, en public, le thème : « *Moi, vous savez, je ne fais pas de politique.* » Ce n'est certes pas un tribun. En outre, M. Van Agt a adopté à plusieurs reprises des positions trop conservatrices aux yeux de beaucoup de militants du nouveau parti. *Il s'est constamment opposé au vote de la loi* légalisant l'avortement qui est par des cliniques privées. Il est directes cliniques privées. Il esy directement responsable de la chute du cabinet Den Uyl pour avoir refusé de souscrire au premier des quatre « préalables de gouvernement » du Parti du travail : la réforme foncière

M. Van Agt, qui se dépense beaucoup dans la campagne électorale, met l'accent sur les valeurs spirituelles, le rôle de l'Europe de l'Ouest dans un monde désorienté et assoiffé de justice sociale, la nécessité d'instituer un ordre économique mondial qui assure au tiers-monde une juste rémunération de ses produits. Mais son cheval de bataille est le retour à une certaine morale, à une éthique qui n'a été, estime-t-il, que trop bafouée ces dernières années. Un tel discours trouve indiscutablement des échos parmi les électeurs d'âge moyen qui ont assisté, souvent scandalisés, aux diverses expériences de « libération » entreprises depuis les « années folles ».

Il y a déjà eu des éclats au sein de la nouvelle formation : c'est ainsi que M. Boersma, ministre des affaires sociales et membre de l'ancien parti calviniste antirévolutionnaire, a déclaré au quotidien socialistes *Het Parool* que M. Van Agt « *ne connaissait absolument rien à l'économie* ».

Le C.D.A. s'efforce de se démarquer avec prudence du Parti du travail : malgré les prises de position de M. Van Agt, il tente de ne pas effrayer les électeurs *dont beaucoup sont acquis* à certains changements survenus dans la société néerlandaise. C'est en matière économique que les chrétiens-démocrates pensent disposer des meilleures cartes : ils proposent une légère diminution des dépenses publiques, un ralentissement des augmentations de salaires. Ils insistent sur la nécessité de stimuler les investissements en encourageant la libre entreprise.

La nouvelle formation reste cependant profondément divisée sur la question de l'avortement, beaucoup mieux accepté par les *calvinistes antirévolutionnaires* que par les catholiques populaires et les chrétiens historiques.

Conscient de la « déconfessionnalisation » de la société néerlandaise, le C.D.A. souhaite aussi faire oublier ses origines religieuses. Il admet, tout au plus, avoir été influencé par le mouvement œcuménique, qui a joué un rôle considérable aux Pays-Bas ces dix dernières années. Mais il assure se sentir plus *près des démocrates-chrétiens* italiens, belges ou français que de la C.S.U. de M. Josef Strauss.

Pont naturel entre les socialistes et les démocrates-chrétiens, le parti Démocratie 66 (D'66), membre, lui aussi, de l'ancienne coalition gouvernementale, se veut délibérément « de gauche ». Ses *positions* s'apparentent à celles des radicaux de gauche français ou des libéraux britanniques. Il exclut toute participation à un gouvernement formé des chrétiens-démocrates et des libéraux (V.V.D.), la formation la plus à droite. Dans l'ensemble, il est d'accord avec les principaux points du programme du Parti du travail, mais il rejette la concentration des pouvoirs dans les mains de l'État, comme il rejette le « *moralisme* » du C.D.A.

Rosendaal est une petite ville sans éclat du Brabant à majorité catholique. Les libéraux y ont fait une percée remarquée. Les trente-cinq ans du nouveau leader de la V.V.D., M. Hans Wiegel, doivent permettre de rajeunir l'image de marque du parti le *plus conservateur* de l'éventail néerlandais.

Blaser bleu marine, sage cravate à rayures, lunettes cerclées d'or, M. Wiegel ressemble à son auditoire : la bourgeoisie confortable de cette communauté industrieuse où l'on s'inquiète beaucoup de la récession économique.

Entré à vingt-huit ans au Parlement après des études de sciences politiques, M. Wiegel est un orateur efficace, sinon original. Il veut que le prochain gouvernement limite les dépenses publiques : « *Sur chaque florin produit par l'économie du pays, 80 % vont à l'État, 20 % aux citoyens !* » Des formules comme « *l'État-providence ne doit pas devenir une pieuvre... Il vaut mieux que nos enfants apprennent bien le néerlandais qu'un vague bla-bla sur les changements de la société... J'admets qu'il y ait des professeurs socialistes, mais alors, qu'ils le disent franchement !* », font mouche.

M. Wiegel demande que les prestations sociales cessent d'être indexées sur le salaire minimum, comme c'est le cas aujourd'hui ; il refuse le projet de réforme de l'enseignement, qui prévoit la création d'un « tronc commun » *jusqu'à seize ans* (au lieu de douze actuellement) ; il préconise la réduction d'un tiers de l'aide au développement et la suppression de cette aide « *aux pays ou mouvements qui se rendent coupables d'agression* ». On applaudit ferme, car chacun a compris qu'il s'agit de Cuba et du M.P.L.A., le Mouvement populaire de libération de l'Angola.

Et pourtant, le programme du V.V.D. est, sur plusieurs points, plus « libéral » qu'on pourrait le croire en écoutant son leader : il reste, par exemple, résolument opposé à toute forme de censure *comme à l'extension des pouvoirs* de la police. Il souhaite que les sociétés multinationales « *obéissent strictement à la loi néerlandaise* ». S'il s'oppose à toute extension des pouvoirs des conseils ouvriers dans les entreprises, il est favorable à leur maintien dans leur statut actuel. Il n'est pas aussi hostile à la légalisation de l'avortement que les catholiques populaires. Il estime que la protection de l'environnement est une priorité.

Les derniers sondages indiquent une avance assez nette du V.V.D. La question qui se pose est de savoir si la future coalition gouvernementale — il n'est pas question qu'un des treize partis représentés au dernier Parlement obtienne la majorité — unira socialistes et chrétiens-démocrates, ou bien ces derniers et les libéraux. Les leaders du V.V.D. assurent qu'ils pourraient constituer un gouvernement avec le C.D.A. sur un programme économique. Mais on imagine mal la coexistence entre M. Wiegel et M. Aantjes, représentant de l'aile *gauche chrétienne-démocrate*. Aussi mal — il faut être juste — qu'entre M. Den Uyl et l'aile droite du C.D.A. Il avait fallu six mois de négociations pour former le dernier gouvernement. Il est peu probable que la naissance du prochain sera plus rapide.

Dans l'immeuble de dix étages de la Confédération des syndicats néerlandais (F.N.V.), on compte les points. La F.N.V. est, elle aussi, le résultat d'un mariage : le 1er janvier 1976, la Confédération des syndicats catholiques (350 000 adhérents) et la Confédération des syndicats socialistes *(700 000 membres) ont fusionné.* La nouvelle confédération se veut « *libre de toute attache politique, mais pas neutre pour autant* ». Elle a fermement l'intention de poursuivre la démocratisation de la vie économique du pays et souhaite un contrôle de l'État sur les investissements. Elle admet que le cabinet Den Uyl a permis de réduire un peu l'éventail des revenus et a géré convenablement la crise économique. Elle est d'accord avec sa politique de l'éducation, de rénovation du vieil Amsterdam, d'aide au tiers-monde. Mais elle est résolument *opposée à tout blocage des salaires*. Une série de grèves spectaculaires lui a permis de faire plier le gouvernement sur ce point : les conventions collectives pour 1977 ont été négociées branche par branche.

La continuité assurée

La F.N.V. estime qu'un succès éventuel des libéraux serait une réaction contre quatre ans de « règne » socialiste, et la société « permissive », mais surtout, contre les lourds impôts que l'État-providence est condamné à extorquer à ses citoyens. Pourtant, on ne croit guère, à la F.N.V., à un spectaculaire retournement de la situation. Mais on se montrera beaucoup plus exigeant avec une éventuelle coalition chrétiens-démocrates-libéraux qu'avec une nouvelle combinaison socialistes chrétiens-démocrates.

Quelle que soit l'issue du scrutin, on peut estimer que la « continuité » sera assurée. Les Néerlandais n'ont pas mal « digéré » leur premier gouvernement socialiste. En privé, l'anathème reste rare contre M. Den Uyl, même si, dans les milieux *d'affaires, on assure que* sa reconduction au pouvoir aggraverait la crise économique. De droite ou de gauche, les Néerlandais restent de « bons Européens », des partenaires loyaux de l'OTAN, des partisans de l'aide au tiers-monde. Les « années folles » ont été, depuis la fin de leur empire colonial, leur seule contribution au « mal de vivre » contemporain. Une contribution, aimable dans l'ensemble, qui a peut-être surtout troublé les étrangers.

Foudres de guerre du passé reconvertis dans les affaires et l'écologie, les Hollandais paraissent aujourd'hui, malgré leur nouvelle légende, gens éminemment raisonnables. La preuve en est le peu de place que les deux derniers grands scandales ont tenu dans la campagne électorale : on a peu parlé d'un collectionneur milliardaire appelé Menten, dont le procès alimente pourtant les colonnes de la presse. Et pas du *tout* d'une certaine firme américaine nommée Lockheed.

FIN

A propos de la politique économique et sociale du gouvernement Den Uyl

Plusieurs « mastics » ont rendu incompréhensible la partie du premier article de la série Pays-Bas parue sous l'intertitre « De nouvelles priorités ». Il fallait lire à partir du second paragraphe :

« M. Den Uyl était arrivé au pouvoir au moment où, la prospérité économique et le dynamisme de la recherche sociologique aidant, tous les espoirs paraissaient permis.

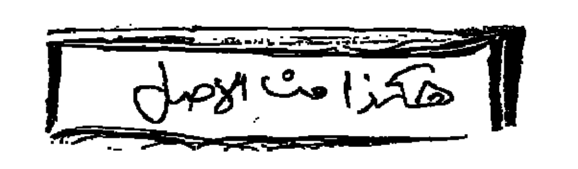
An parti socialiste, on fait valoir que le gouvernement a, malgré les difficultés, exécuté une partie de son contrat : depuis 1973, les salaires les plus bas ont été relevés de 25 %, les salaires moyens de 10 %, tandis que les rémunérations les plus élevées diminuaient de 3 %. Les retraites, elles, ont été augmentées de 19 %. On admet que de nombreux problèmes demeurent : les quatre projets de lois considérés comme un préalable à un programme commun de gauche ont rencontré une opposition presque aussi vive de la part des alliés chrétiens-démocrates de M. Den Uyl que de *l'opposition libérale. Ils concernent* la spéculation foncière, le contrôle des investissements, la répartition des super-bénéfices des entreprises à un fonds ouvrier géré pour les deux tiers par les syndicats, et l'extension des pouvoirs des conseils ouvriers des entreprises.

» La légalisation de l'avortement n'a pas encore été votée. La lutte contre les drogues « dures » fait l'objet d'âpres discussions entre les tenants de la répression et ceux d'une certaine institutionnalisation qui proposent que les drogués soient ravitaillés gratuitement en stupéfiants afin de « *casser* » *le marché des trafiquants*.

» Un jeune homme a été poignardé dans un « tram » d'Amsterdam parce qu'il refusait de se laisser dévaliser. Des affiches apposées dans les moyens de transport en commun prient, en plusieurs langues, les usagers de faire attention aux « *pickpockets* ». Le maire d'Amsterdam a décidé de poster des policiers dans les tramways de la ville. « *Provisoirement* », a-t-il assuré.

» Mais c'est le chômage qui soulève les discussions les plus vives. On compte deux cent mille chômeurs et deux cent cinquante mille personnes considérées comme incapables d'occuper un emploi régulier. De généreuses allocations sont versées à ces diverses catégories d'inactifs, y compris aux jeunes de dix-huit à vingt-trois ans, dont 30 à 40 % sont sans emploi. Les protestations montent contre ceux que certains qualifient de « chômeurs professionnels » D'autant que la loi stipule que les demandeurs d'emploi ont droit à un travail « *qui leur convient* ». Précision qui, assurent les opposants, est la source d'abus innombrables. Les socialistes ne contestent pas que la loi soit un peu « souple », mais ils estiment que les abus ne concernent pas plus de 5 % des chômeurs déclarés. »

A propos du nombre des travailleurs étrangers de Rotterdam, il fallait lire « soixante mille immigrés — le dixième de sa population — dont vingt mille Surinamiens », au lieu de « et vingt mille Surinamiens ».



EUROPE

Espagne

Quarante mille personnes ont acclamé la Pasionaria, de retour au Pays basque

*Près de quarante mille per-
sonnes ont assisté dimanche
22 mai à Bilbao au retour de
la Pasionaria au Pays basque.
La veille, la branche politico-
militaire de l'ETA avait an-
noncé la reprise de la lutte
armée, en raison des mesures
restrictives d'amnistie adop-
tées par le gouvernement, et
on pouvait craindre des
incidents. En fait, ce fut une
immense kermesse héroïque,
avec des œillets rouges aux
boutonnières, des drapeaux
basques et catalans, des ori-
flammes frappés de la faucille
et du marteau et un service
d'ordre musclé et discipliné.*

De notre envoyé spécial

...la même tribune, côte à côte, ...Ibarruri, la militante marquée ...es trente-huit années d'exil en ...soviétique, qui découvre une ...gne nouvelle, combien éloignée ...ellement et idéologiquement de ...rande patrie socialiste qu'elle ...e si souvent, et M. Carrillo, le ...icien d'un communisme libéral ...ental. Dans la salle, une jeu... ardente, prompte à réagir aux ...ns qui ont fait frémir leurs ...ts, et des anciens, ceux qui ont lutté en 1934 dans les Asturies, ... qui ont vu s'écrouler la cité ...re de Guernica sous les ...es allemandes, les survivants ...Ebre. *« Nous sommes fiers de ... passé »*, a dit M. Carrillo, mais ...ute que les armes, aujourd'hui, *...vent se taire au Pays basque ... que puisse se faire entendre ...oix populaire. »* M. Carrillo ... pas venu pour menacer les ...stes de l'ETA. Il a précisé ...cours d'une conférence de ...e que, sous le régime de ...o, les communistes ont été les ...ers à prendre la défense de ... que l'on appelait alors les ...roristes basques ». Pour le ...r du P.C.E., il ne saurait être ...ion de continuer la lutte par ...rmes *« parce que nos mains ...vides et que les armes sont ...les mains de ceux qui n'accep... pas la démocratie »*.

...voix rauque, usée par les mee... M. Carrillo prêche la réconci... de tous les Espagnols. C'est ...cela qu'il demande l'autonomie ...ays qui forment l'Etat espagnol. *... vrais séparatistes*, dit-il, *sont ... qui, à Madrid, pendant qua... ans de dictature, ont ignoré ...asques, sauf pour les persécu... la liberté est un objet fragile comme la porcelaine. Il ne faut pas jouer avec elle. »* Il dénonce les puissances occultes qui soutiennent la droite et le néo-franquisme.

Un long cri, dix fois répété : *« Ongi ettori Dolorès »* (Bienvenue Dolorès), salue, en langue basque, l'arrivée de la silhouette menue, aux cheveux d'argent, sur le podium.

D'une voix à peine brisée par l'émotion, Mme Dolorès Ibarruri parle à ceux qui l'ont connue et à ceux qui ne connaissent que sa légende. A son retour en Espagne, une attaque l'artériosclérose a touché sa vue. Elle parle de *« l'admirable Union soviétique, qui a fait tant de sacrifices pour la destruction du nazisme »*. Elle évoque la mort de Ruben, son fils, dans les ruines de Stalingrad, où il est enterré parmi des centaines de milliers de héros. Les sanglots l'étouffent. Un silence de mort se fait. Quelques secondes seulement... Et les drapeaux rouges s'agitent. Des milliers de personnes se dressent, l'acclament. Elle a juste la force d'ajouter : *« Nous avons semé le bon grain ; maintenant, la récolte frissonne au vent de la liberté. Il nous appartient de faire la récolte. A mon âge, on ne peut parler trop longtemps. Je vais m'arrêter. Mais je reste encore à la disposition du parti, du peuple basque, de tous les travailleurs d'Espagne, pour la destruction du capitalisme et l'édification du socialisme. »*

C'est tout. Son allocution n'a pas duré dix minutes. Les autres orateurs ont parlé pendant deux heures, mais la plus grande partie de l'assistance n'est venue que pour voir et entendre la Pasionaria, même si ce qu'elle a dit n'est pas en harmonie avec les discours des jeunes théoriciens du parti. Elle n'a pas assisté le soir à la conférence de presse du P.C. d'Euzkadi. Les dirigeants basques et M. Carrillo expliquent qu'elle a été terrassée par l'émotion à la sortie du meeting. Des médecins veillent sur elle. Des questions sont posées : *« Existe-t-il une divergence entre Mme Dolorès Ibarruri, qui n'a pas caché ses sympathies prosoviétiques, et M. Carrillo, le champion de l'eurocommunisme ? »* *« Aucune*, répond ce dernier, *la camarade Dolorès a donné son fils pour l'U.R.S.S. Si je me trouvais dans son cas, je ferais comme elle. »*

Aux yeux du P.C.E., Dolorès est un symbole. Un drapeau. C'est la place qu'elle occupera sur les tribunes électorales. Elle saura, sans lire ses textes, trouver les formules percutantes dont elle a le secret espèrent les dirigeants du parti.

Autour d'elle, le parti communiste d'Espagne, comme le parti communiste d'Euzkadi, découvre ses nouveaux chefs, sortis de la clandestinité. Ils n'étaient pas nés quand la Pasionaria a pris le chemin de l'exil.

LÉO PALACIO.

D'AUTRES PRISONNIERS POLITIQUES BASQUES SERAIENT ATTENDUS EN BELGIQUE

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Les cinq Basques libérés et exilés par le gouvernement Suarez ont conservé les menottes aux mains jusqu'à leur arrivée à l'aéroport militaire de Bruxelles, le dimanche 22 mai. Les cinq hommes, condamnés à mort en 1970, à Burgos, pour l'assassinat du commissaire de police Meliton Manzanas, ont été accueillis triomphalement par leurs compatriotes.

Au cours d'une conférence de presse, M. José-Maria Dorronsoro, un instituteur de trente-sept ans, a expliqué que, pendant leur détention, lui et ses compagnons avaient été généralement bien traités. Les prisonniers ont surtout souffert de leur isolement. Deux d'entre eux affirment avoir été torturés.

Les cinq détenus de Burgos ont accepté, avant leur départ, les conditions posées par la Belgique : s'engager à ne pas quitter le pays, ne pas avoir d'activité politique et demander le statut de réfugié. Ils ont promis en outre de quitter la Belgique si le statut de réfugié leur était refusé. On pense que, après les élections du 15 juin, les exilés pourront rentrer dans leur pays. C'est pour cette raison que leur avocat aurait refusé un transfert au Venezuela ou en Algérie, les deux autres pays d'accueil possibles. L'avocat des détenus, Mᵉ Bandres, a envoyé un télégramme au premier ministre, M. Tindemans, remerciant la Belgique pour son accueil.

On pense à Bruxelles que, dans les jours prochains, une vingtaine d'autres prisonniers politiques basques choisiront l'« exil volontaire » et qu'ils pourront être accueillis en Belgique.

PIERRE DE VOS.

Portugal

LE PARTI SOCIALISTE EST DIVISÉ SUR LA QUESTION SYNDICALE

De notre correspondant

Lisbonne. — La commission nationale du P.S. a ratifié au cours d'une réunion qui a eu lieu à Portalegre, le samedi 21 mai, les positions déjà définies par la direction du parti en matière syndicale (*le Monde* du 21 avril). Le document approuvé, dont l'auteur est le ministre du travail, M. Gonelha, préconise : la création de nouveaux syndicats, la convocation d'un *« premier congrès des syndicats démocratiques »*, l'appui à la Lettre ouverte, mouvement qui regroupe des syndicats hostiles à l'actuelle centrale. Il condamne l'adhésion de socialistes à des organisations contrôlées par le P. C.

C'est un parti socialiste considérablement affaibli qui s'engage dans la bataille syndicale. En effet, le « document Gonelha » suscite l'opposition de l'aile gauche du parti, dont le point de vue est notamment défendu par l'ancien ministre de l'agriculture, M. Lopes Cardoso. A Portalegre, huit membres de la commission nationale ont quitté la salle de réunion, accusant le secrétariat d'avoir empêché le débat sur un document rédigé par M. Barreto, syndicaliste du P. S. et dirigeant de l'Intersyndicale.

Contrairement à ses camarades du parti, M. Barreto a proposé la formation de « *listes unitaires* » regroupant des communistes, des socialistes et des sociaux-démocrates qui devaient lutter ensemble contre « *l'emprise du capital* ». Il a critiqué l'activité des socialistes au sein de la « Lettre ouverte » à côté de « *certaines forces politiques qui souhaitent briser l'unité syndicale* ». — J. R.

● *Le président de la République portugaise*, le général Antonion Ramalho Eanes, était attendu lundi 23 mai à Madrid pour une visite officielle de trois jours en Espagne, à l'invitation du roi Juan Carlos. — *(A.F.P.)*

Grèce

LES CONDITIONS D'UN DIALOGUE HONNÊTE AVEC ANKARA APPARAITRONT APRÈS LES ÉLECTIONS TURQUES déclare M. Caramanlis

...ènes *(A.F.P.)*. — Le premier ...re grec, M. Constantin Ca...lis, a exprimé vendredi 20 ...evant le Parlement l'espoir *...un climat de détente ré... dans les relations gréco-...s »*. Il a indiqué que *« la ... désire sincèrement le réta...nent de l'amitié et de la ...ation avec la Turquie »*. ...s le dialogue avec la Turquie ...», a noté M. Caramanlis. A ...e, après un tour de pour...s intercommunautaires, il ...s été possible de savoir ce ...eut Ankara. *« La Turquie ...voir que ni Athènes ni Ni... ne ratifieront des faits ...plis à Chypre... Il en est de ... pour l'affaire du plateau ...ental de la mer Egée. La ...ie revient constamment sur ...sitions. Nous attendrons que ...stacles soient levés. Mais ... qui croient que nous nous ...ns perdent leur temps. Nous ...oncerons pas à nos droits, ... fatigue ni par peur. »*

...e ne prétends pas, a pour...e premier ministre grec, *que ... Egée soit un lac grec. J'ad... qu'il existe des eaux inter...ales et des droits turcs ...s. Je suis certain qu'il existe ...urquie des hommes qui ne ... pas démunis de vertus et ...s difficultés actuelles sont ...e intérieur turc. Après les ...ns dans ce pays, il apparaî... crois, des conditions pour ...alogue honnête gréco-turc. »* ...ropos de l'OTAN, M. Cara...s a dit qu'un retour de la ... au sein de l'alliance suppo... qu'aient été levées les rai... qui ont dicté son départ. Le ...r ministre a également ...é que la Grèce négocie un ... analogue à celui qui lie à ...N la France et la Norvège ... permet un contrôle des ...nationales, indispensable en ... du différend avec la Tur...

...OTAN a le devoir d'aider à ...r une solution du drame ...ypre avant que la Grèce ne ...ne en son sein », a souligné ...aramanlis, qui a conclu : *...re politique étrangère est ... Ceux qui ne sont pas d'ac... n'ont qu'à la changer lors... seront au pouvoir. Mais, ...-là, qu'ils ne la minent pas. »*

Grande-Bretagne

LA « LETTRE » DE LORD RYDER PRÉSIDENT DU CONSEIL CONTROLANT BRITISH LEYLAND ÉTAIT UN FAUX

(De notre correspondant.)

Londres. — L'affaire Leyland, qui pendant trois jours a secoué les milieux industriels et politiques, est largement « dégonflée » (*le Monde* du 20 mai). Les aveux de M. Barton, l'un des responsables des services financiers internationaux de la société, assurent désormais que ce scandale ne peut pas être classé dans la même catégorie que l'affaire Lockheed aux Etats-Unis. M. Barton, qui est actuellement interrogé par la police, a reconnu en effet qu'il avait fabriqué un *faux*. Ce document, attribué à Lord Ryder, président du Conseil national des entreprises qui contrôle Leyland pour le compte du gouvernement, visait à démontrer que le ministre de l'industrie, la Banque d'Angleterre et le Conseil national *étaient* impliqués dans le versement d'énormes pots-de-vin à des agents étrangers, en vue d'obtenir des contrats pour la firme.

L'affaire n'est pas finie pour autant. Jusqu'ici, la société n'a pas nié que M. Barton ait rédigé deux rapports internes proposant diverses mesures pour contrôler de façon plus efficace le versement de commissions aux agents et intermédiaires utilisés par British Leyland. Mais les dirigeants de la société affirment que certains extraits des « rapports Barton » publiés par le *Daily Mail* n'ont jamais figuré dans le texte original.

Pour l'instant, c'est le *Daily Mail*, qui est le plus touché par le rebondissement inattendu de cette affaire. Il ne s'agit pas seulement des 12 000 livres (102 000 F) que le journal aurait payées en échange du dossier Barton. On critique la légèreté dont il a fait preuve en cette occasion.

On ne pourra apprécier les conséquences juridiques de l'affaire aussi longtemps que Scotland Yard n'aura pas conclu son enquête. Il n'empêche qu'une lumière crue est jetée sur les pratiques auxquelles les grandes sociétés exportatrices ont recours pour favoriser leurs ventes dans certains pays.

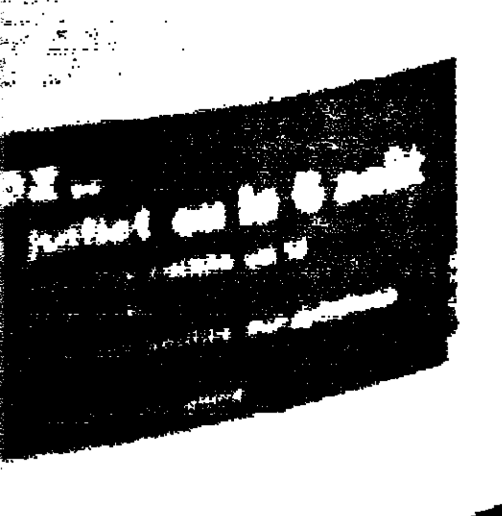
Il est probable que le premier ministre M. Callaghan se verra contraint d'annoncer l'ouverture d'une enquête, bien que cette affaire risque d'affaiblir la position de British Leyland sur certains marchés extérieurs.

JEAN WETZ.









DIPLOMATIE

APRÈS LA RENCONTRE VANCE-GROMYKO SUR LES ARMEMENTS STRATÉGIQUES

« Une grande distance nous sépare encore du but »

déclare le ministre soviétique des affaires étrangères

De notre envoyé spécial

Genève. — Le ministre des affaires étrangères soviétique a jeté un froid, samedi 21 mai, à son départ de Genève, en commentant sur un ton tout différent de son interlocuteur américain l'accord que venait d'annoncer leur communiqué conjoint sur la poursuite et la *« conclusion rapide »* des négociations sur la limitation des armements stratégiques (SALT).

Au moment où le secrétaire d'Etat, M. Vance, soulignait devant les journalistes les aspects positifs des conversations, M. Gromyko insistait sur les difficultés qui restent à surmonter. Certes, M. Vance ne les avait pas minimisées, indiquant que les divergences sont encore *« substantielles »* et portent sur des questions *« sérieuses »*. Mais, pour M. Gromyko, on ne peut conclure du *« progrès »* enregistré sur *« quelques questions »* que *« nous ayons avancé vers la solution des questions principales. Une grande distance nous sépare encore du but. »* Le ministre soviétique se lança alors dans une attaque qui tranchait avec l'urbanité qu'il avait manifestée depuis le début des conversations. *« A notre connaissance*, dit-il, *les Etats-Unis n'ont pas renoncé à acquérir des avantages unilatéraux ni à porter atteinte à la sécurité de l'Union soviétique. Un accord de cette sorte ne serait pas acceptable. »*

Cependant, le communiqué de Genève et les propos de MM. Vance et Gromyko ne divergent pas : des progrès ont été accomplis dans la négociation SALT ; ils ne sont pas décisifs, mais un *« cadre »* a été tracé pour la suite et la fin de cette négociation. D'après le secrétaire d'Etat, ce cadre est le suivant : 1) un traité limitant les armements nucléaires jusqu'en 1985 ; 2) Un protocole valable pour trois ans à dater de la signature ; 3) Une déclaration des principes généraux qui régiront la négociation d'un futur accord SALT III.

Toute la tactique du secrétaire d'Etat a porté sur ce SALT III : faute de mettre dans SALT II des mesures de désarmement réel (que les Soviétiques ont repoussées en mars) MM. Carter et Vance espèrent les introduire dans SALT III. De là, l'insistance du secrétaire d'Etat dans sa conférence de presse sur *« l'interdépendance »* des trois volets de l'accord de Genève et sur la *« continuité »* entre SALT II et SALT III. Autrement dit : pas de nouvelle limitation des armements stratégiques sans l'engagement d'une réduction effective de ces armements.

Ce qu'on mettra dans SALT II proprement dit n'est pas encore clair. Nous avons, a dit M. Vance, arrêté *« une méthode »* pour *« mélanger »* les diverses propositions en présence : le « plafond » de Vladivostok (2 400 vecteurs nucléaires chacun), la proposition américaine de désarmement du mois de mars (1 800 vecteurs chacun), une contre-proposition soviétique, etc. La résolution sera un compromis sans doute plus près du chiffre de Vladivostok que des « réductions profondes » souhaitées par M. Carter et réservées à SALT III. M. Vance a cependant indiqué que des *« réductions »*, qu'il n'a pas qualifiées, *« pourraient peut-être intervenir dans SALT II »*.

Quant aux armes nouvelles, le super-bombardier soviétique Backfire et le missile de croisière américain Cruise, absentes aussi bien des SALT I que du projet de Vladivostok, elles feraient l'objet de restrictions pendant une période d'essai. C'est à leur intention qu'a été imaginé un protocole couvrant une période plus courte (trois ans) que le traité.

MAURICE DELARUE.

LA FIN DE LA VISITE DE M. MONDALE A BELGRADE

Les Américains aideront les Yougoslaves à construire une centrale nucléaire

M. Mondale, vice-président des Etats-Unis, a quitté dimanche matin 22 mai Belgrade pour Londres, où il a dîné avec M. Callaghan, et doit rencontrer à nouveau ce lundi 23 mai M. Owen, secrétaire au Foreign Office. M. Mondale, qui a passé quarante-huit heures dans la capitale yougoslave, s'est entretenu samedi 21 mai avec le maréchal Tito. Il a rendu hommage au « *leadership* » exercé selon lui par la Yougoslavie au sein du mouvement des non-alignés et à la « *sagese* » avec laquelle le président Tito dirige son pays.

Le seul point de litige entre Américains et Yougoslaves, celui de la fourniture d'équipements américains pour la centrale nucléaire de Krsko, près de Zagreb, a été *« réglé avec succès »*. La construction de cette centrale, qui avait été interrompue en raison des nouvelles exigences américaines en matière de non-prolifération (*le Monde* du 21 mai), reprendrait *« immédiatement »*, les Américains n'ayant, semble-t-il, pas maintenu ces exigences devant le refus persistant des Yougoslaves d'en tenir compte.

Un message de M. Carter

Le président Tito s'est déclaré *« très satisfait »* d'un message de M. Carter qui lui a été transmis par M. Mondale, mais dont la teneur n'a pas été rendue publique, et a exprimé le vœu que s'instaure *« une coopération aussi étroite que possible entre les deux pays ». « Il ne s'agit là ni de tactique ni de priorités économiques ou politiques passagères, mais d'une politique durable »*, a-t-il précisé. Le maréchal Tito a déclaré aux journalistes qu'il avait d'autre part exprimé à son interlocuteur américain son *« pessimisme »* à propos de la situation au Proche-Orient, ainsi qu'en Afrique, où des *« conflits plus étendus »* sont à craindre en cas d'*« ingérence de certaines forces extérieures »*. Il a également marqué sa préoccupation devant *« certaines campagnes menées à l'étranger à propos du respect de la démocratie et des droits de l'homme ».* — *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*

Les Neuf envisagent l'élargissement de la Communauté avec une très grande prudence

De notre envoyé spécial

Leeds-Castle. — Un travail intensif de prépartion devra être effectué par les Neuf avant d'envisager sérieusement l'adhésion de la Grèce, du Portugal et de l'Espagne à la Communauté économique européenne, et même avant que les négociations avec ces pays, engagées pour l'instant, il est vrai, seulement avec la Grèce, puissent entrer dans une phase active. Telles sont les principales orientations approuvées par les ministres des affaires étrangères des Neuf, lors de la session « informelle » qu'ils ont tenu samedi 21 et dimanche 22 mai au château de Leeds-Castle, dans le Kent.

L'opération « élargissement » est donc envisagée par l'ensemble des Neuf avec circonspection, voire méfiance et sera conduite sans précipitation. Il est question désormais davantage de délais, de retards, que d'échéances, a observé à ce sujet M. Thorn.

Entre le souci d'appuyer l'action politique des gouvernements grec, portugais et espagnol, et la conviction que l'élargissement de la communauté, s'il n'est pas entouré d'un intense réseau de précautions, risque d'entraîner des catastrophes, c'est cette seconde considération qui a prévalu.

L'embarras a été plus vif encore pour les Français que pour les autres Etats membres. Comment ne pas donner l'impression de trahir les promesses faites à M. Caramanlis ? M. de Guiringaud a souligné que la Grèce était, en l'état actuel des choses, le seul pays dont l'adhésion a été clairement approuvée par les Neuf. Selon le chef de la diplomatie française, le cas du Portugal est différent, car la Commission n'a pas encore présenté d'avis sur sa candidature.

M. Van der Stoel, le ministre néerlandais, a observé que la Communauté devait consentir un effort accru pour aider le Portugal à rapprocher son économie de celle des Neuf. Pour les Français, cependant, le fait que Lisbonne ait probablement besoin d'un soutien financier révèle que le Portugal n'a pas atteint la dimension économique permettant d'envisager une proche adhésion.

En ce qui concerne l'Espagne, la plupart des délégations ont considéré que, en raison de la structure actuelle de son économie, son adhésion serait probablement dangereuse pour l'équilibre de la Communauté.

Les principales réformes que les Neuf ont estimé nécessaire de mener à bien avant l'élargissement de Communauté visent :

1) *L'agriculture méditerranéenne.* — Il s'agit surtout de réviser les règles appliquées au Marché commun du vin et des fruits et légumes. La France a transmis à ses partenaires deux aide-mémoire à ce sujet, qui seront suivis d'un rapport. La plupart des Etats membres semblent d'ores et déjà convaincus que, dans une Communauté à douze, il serait peu raisonnable d'envisager un libre échange des produits agricoles méridionaux ;

2) *La réforme institutionnelle.* — Les ministres ont discuté de mesures concrètes propres à accroître immédiatement l'efficacité des institutions, mais il faudra concevoir un réaménagement plus profond pour qu'une Communauté à douze puisse fonctionner d'une manière à peu près satisfaisante Le problème n'a été, cette fois, qu'à peine effleuré. Les pays du Benelux ont mis l'accent sur la nécessité d'abandonner — sauf rares exceptions — la règle de l'unanimité et de faire usage plus fréquemment du vote.

PHILIPPE LEMAITRE.

La conférence des Nations unies sur le droit de la mer reprend à New-York

De notre correspondant

New-York (Nations unies). — La sixième session de la conférence sur le droit de la mer se réunit ce 23 mai aux Nations unies pour huit semaines. Cent cinquante-six pays y participent. Il n'est pas impossible que soit mise au point une convention. Tout dépendra de l'attitude respective, d'un côté, des pays en voie de développement (les « 77 », qui sont en réalité 114), et, de l'autre, des pays industriels, sur le problème majeur — celui qui a fait jusqu'ici achopper les travaux des sessions précédentes. — à savoir la définition juridique de l'« Autorité » chargée de gérer le « patrimoine commun de l'humanité », c'est-à-dire les richesses au fond des océans. Sur la plupart des autres problèmes, des solutions de compromis pourraient intervenir en l'espace d'une semaine.

Après deux semaines de discussions avant l'ouverture de la session, les « 77 » ont décidé de rester sur leurs positions et de rejeter le système d'exploitations parallèles proposé — dans un langage différent — à la fois par les Etats-Unis et l'U.R.S.S. (*le Monde* du 21 mai). La réunion récente du groupe Evanson à Genève n'a pas abouti à rallier les « 77 » à une sloution de compromis, mais les pressions exercées sur plusieurs capitales par Washington et par Moscou ont produit leur effet, et, au cours des dernières réunions des « 77 », un certain nombre de pays en voie de développement n'adhéraient plus au principe du « patrimoine commun » que du bout des lèvres. La plupart des Latino-Américains, notamment (Mexique, Brésil, Chili, etc.), quelques Asiatiques (Sri-Lanka) et Africains semblent avoir fléchi.

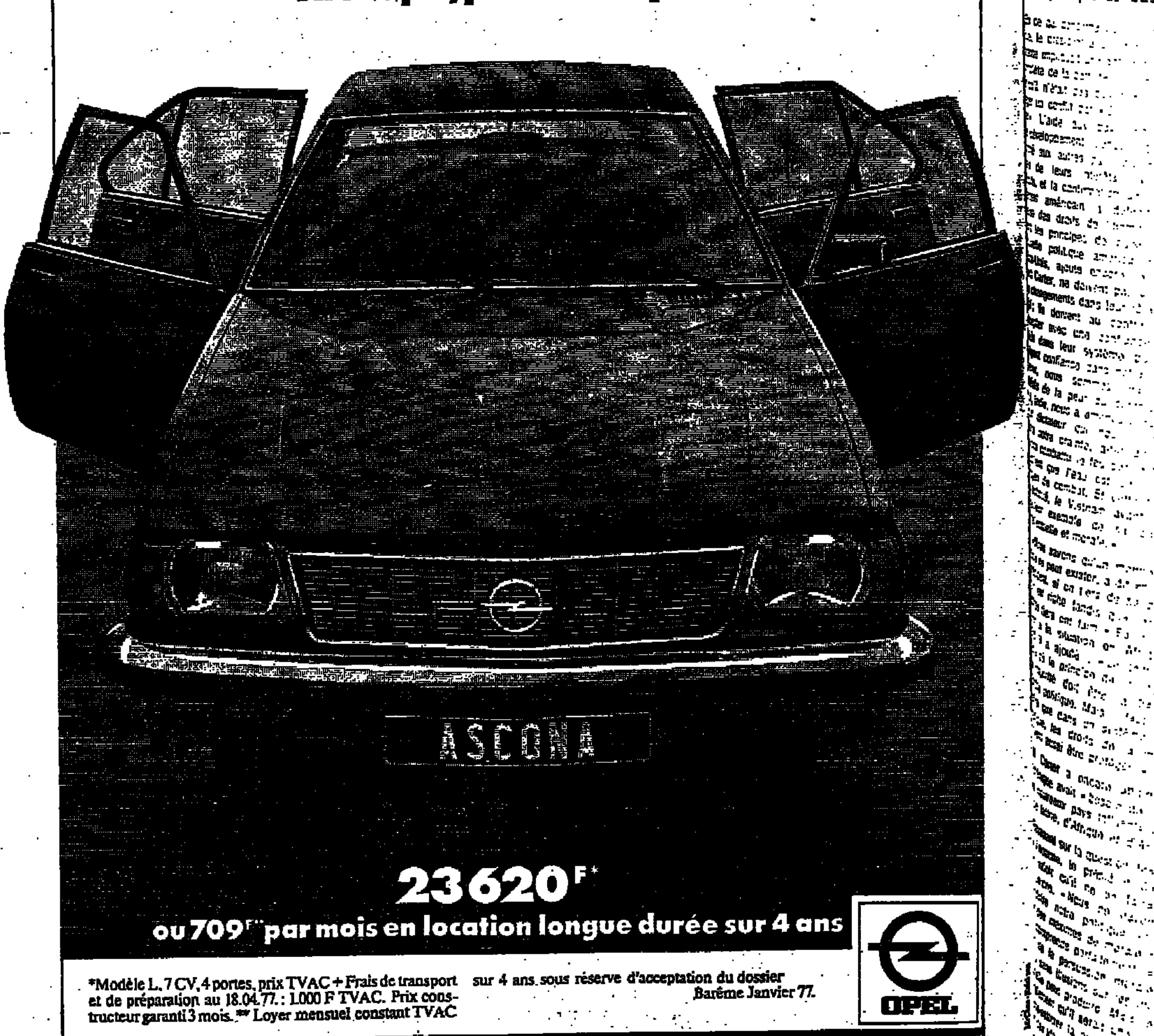
Les trois premières semai[nes] de la session seront consacr[ées] aux travaux de la première co[m]mission (qui est chargée du r[é]gime international des fo[nds] marins). On pense dans les co[u]loirs de l'ONU que les Amé[ri]cains « travailleront au corp[s] certains délégués du tiers-mond[e] faisant miroiter à leurs yeux l[es] avantages que le transfert de technologie et l'appui financi[er] leur apporteraient.

Le vrai problème

A l'heure actuelle, le systè[me] parallèle, toujours officielleme[nt] rejeté par les « 77 », pourra[it] déjà peu ou prou obtenir la m[a]jorité des deux tiers nécessaire [à] son adoption. Mais les Etat[s-]Unis voudraient qu'il soit adop[té] à une très forte majorité, de f[a]çon qu'il ne puisse être plus [...] contesté. Le vrai problème est [le] suivant : la convention about[ira-]t-elle à assurer une répartiti[on] équitable des richesses ou à [la] domination des plus riches [sur] les moins riches ? La réponse [à] cette question dépendra fina[le]ment, d'une part, de la volon[té] des Etats-Unis et, d'autre pa[rt] de ce qui reste de cohésion par[mi] les « 77 »

Que l'« Entreprise » (organis[me] opérationnel de l'« Autorité ») soit dotée de moyens juridiq[ues] financiers et technologiques p[our] exploiter elle-aussi — à côté [des] multinationales — le fond [des] mers, et c'est le principe d[u] nouvel ordre économique [qui] serait pour la première fois [re]connu ; qu'elle fonctionne com[me] une simple agence chargée [de] passer des contrats avec les mu[lti]nationales, et le vieil ordre p[ré]vaudrait.

LOUIS WIZNITZER.



ASIE

Chine

Des « contre-révolutionnaires » sont condamnés à mort pour « sabotage » et « création de parti »

Pékin *(A.F.P.)*. — Huit hommes ont été condamnés à mort récemment à Shengyang, en Chine du Nord, dont l'un pour avoir *« écouté une radio ennemie »* et *« fondé un parti contre-révolutionnaire disposant de son propre drapeau »*.

L'une des huit condamnations à mort a été prononcée avec un sursis de deux ans et un neuvième accusé a été condamné à une peine de réclusion à perpétuité. Tous les condamnés sont âgés de vingt à trente ans environ. Les chefs d'accusation comprennent vols, meurtres et viols.

Le mouvement créé par l'un des accusés portait le nom de « Parti révolutionnaire chinois ». Aucun autre détail n'est donné, en particulier, sur le nombre ou l'identité de ses membres.

Son fondateur, est-il précisé, avait tenté avant son arrestation de prendre la fuite en U.R.S.S., ce qui suggère que la *« radio ennemie »* qu'il écoutait était une radio soviétique.

Un autre condamné est accusé d'avoir tenu depuis 1958 un *« journal contre-révolutionnaire »* et écrit : *« Si le « gang des quatre » est révisionniste, alors je suis en faveur du révisionnisme... »*

Parmi les condamnés figurent deux jeunes gens accusés d'avoir arraché des rails de chemin de fer sur une distance de 50 mètres.

AMÉRIQUES

États-Unis

LES « MÉMOIRES TÉLÉVISÉS » DE M. NIXON

Les belles histoires de l'oncle Richard

C'est un Richard Nixon au sourire moins crispé, presque un homme détendu, racontant avec humour des anecdotes sur les grands de ce monde, qu'ont pu découvrir les téléspectateurs français dimanche soir sur TF1, dans l'émission « L'événement », au cours de la deuxième partie des « Mémoires télévisés » de l'ancien président des Etats-Unis. Le public américain a déjà vu un certain nombre de séquences qui ont été présentées dimanche, et dont notre correspondant à Washington a rendu compte (*le Monde* du 14 mai). L'interview comportait d'autres passages, qui ne figurent pas dans la version américaine, et qui étaient spécialement destinés au public français.

Le journaliste britannique David Frost, pour mieux intéresser ses divers auditoires, avait demandé aux responsables des chaînes de télévision européennes qui ont acheté l'émission, de lui communiquer les questions qu'ils aimeraient poser à M. Nixon. Voilà pourquoi, moyennant finance, nous avons eu droit à l'opinion de l'ancien président américain sur de Gaulle, Pompidou et M. Giscard d'Estaing. M. Nixon s'est exécuté avec bonne grâce, et s'adressait parfois directement aux Français, notamment à propos de Concorde.

M. Nixon s'est révélé, depuis qu'il a dû quitter honteusement *la Maison Blanche en août 1974*, un remarquable conteur. Ses propos, au temps de sa grandeur, ne laissaient guère paraître cet indéniable talent à recréer une atmosphère, à décrire l'aspect physique de ses interlocuteurs et à présenter de façon symbolique certains détails de leur personne ou de leurs vêtements. Abandonnant le ton moral et guindé qui lui collait comme une seconde peau et dont il fit encore usage lors de la première émission, consacrée à Watergate (*le Monde* du 7 mai) pour éviter de répondre aux questions et s'apitoyer sur lui-même, l'ancien président a adopté un style plus libre et plus vivant. Une certaine vulgarité, dont il n'a jamais été exempt, en découlait parfois, mais elle était, tout compte fait, plus authentique et de meilleur aloi que le ton papelard à consonances vaguement religieuses avec lequel jadis il parlait de ses adversaires.

M. Nixon a, dans l'ensemble, pratiqué la confraternité avec ses anciens collègues. De Gaulle est le mieux traité : « *Il était extraordinaire (« superb ») (...) d'une certaine façon, il était unique, peut-être parce qu'il avait gardé une profonde rancune d'avoir été traité avec tant de désinvolture par Churchill, Eisenhower et tous les autres en 1940, lorsque la France libre ne représentait pas grand-chose. De Gaulle avait une tendresse spéciale pour les chefs d'Etat des petits pays et les hommes politiques qui n'étaient plus en fonctions.* » L'ancien président américain est assez lucide pour se rendre compte que les bons rapports qu'il entretenait avec de Gaulle étaient peut-être dus au fait qu'il savait... « *écouter parler* » le général, et assez fier pour rappeler que ce dernier, s'il l'a parfois fait en privé, ne lui a jamais donné de conseils en public sur le Vietnam.

Dans le parallèle esquissé entre Georges Pompidou et M. Giscard d'Estaing, l'un et l'autre trouvent leur compte : « *Giscard est davantage un philosophe. Pompidou est plus pragmatique, c'était un animal politique.* » On ne peut s'empêcher néanmoins de penser que ces éloges et celui de Concorde, exprimés avec beaucoup d'assurance, sont, d'une certaine façon, « payés » par les téléspectateurs français eux-mêmes, qui entendent ainsi ce qui les flatte. M. Nixon semble vendre la mèche, à propos de M. Giscard d'Estaing, quand il cite le dicton électoral américain : « *J'irai dans votre circonscription et je dirai du bien ou du mal de vous selon ce qui vous sera le plus utile...* »

Malgré les apparences conciliantes, M. Nixon n'a pas caché, d'autre part, l'inquiétude que lui inspire la gauche européenne. Des communistes participeront-ils aux gouvernements ? Dans ce cas, « les Etats-Unis *claqueront les portes* [de l'OTAN] *dès l'instant où les communistes entreront* ». L'ancien président est plus que réservé à l'égard de M. François Mitterrand : « *Notre politique envers un gouvernement présidé par Mitterrand serait fonction de la politique de ce gouvernement à notre égard* », mais les réactions du Congrès et des milieux politiques américains seraient nécessairement, selon M. Nixon, « *négatives* ».

DOMINIQUE DHOMBRES.

Brésil

LA MORT DE CARLOS LACERDA

Carlos Lacerda, ancien gouverneur du Guanabara et l'une des plus importantes personnalités politiques brésiliennes, est mort, samedi 21 mai, à Rio-de-Janeiro, d'une crise cardiaque. Il était âgé de soixante-trois ans.

Un « tombeur de présidents »

On l'avait appelé le « tombeur de présidents ». Après avoir conduit Vargas au suicide, Janio Quadros à la démission; après avoir comploté contre Kubitschek et préparé la destitution de Joao Goulart, Carlos Lacerda avait tenté de mettre fin au régime militaire, mais s'était brisé les dents. Privé de ses droits politiques en 1968 par ces généraux qu'il avait tant appelés de ses vœux, il vivait comme un rapace à qui l'on a retiré sa proie, non ses griffes.

Il fit sa dernière tentative en 1975. Commentant les premiers pas de la révolution portugaise, il traça d'audacieux parallèles avec la situation intérieure brésilienne. Lui qui se présentait comme un démocrate intransigeant, il s'en prenait aux essais de libéralisation du gouvernement Geisel. Il s'était mis à flatter la « ligne dure » de l'armée pour retrouver une audience parmi son public favori : les militaires.

Sept ans avant, il s'était réconcilié avec Kubitschek et Goulart, ses anciens adversaires, au nom de la redémocratisation du pays.

De telles volte-face lui étaient familières. Né en 1914 à Rio-de-Janeiro, il avait milité très jeune dans les rangs du parti communiste. Il était même allé jusqu'à lire publiquement un manifeste de Luis Carlos Prestes, secrétaire général du P.C.B. Plus tard, il devait faire de l'anticommunisme son arme de prédilection. Abusant de son talent et de son érudition, usant de ficelles qu'un stalinien n'aurait pas désavouées, il a dénoncé dans le moindre progressiste un agent de Moscou.

Journaliste, il fonde en 1949 un quotidien, Tribuna da Imprensa, d'où il part à l'assaut contre Getulio Vargas devenu président constitutionnel cinq ans après avoir été chassé de la tête de l'Etat comme dictateur. Carlos Lacerda choisit la corruption comme cheval de bataille. Il dénonce la « mer de boue » qui entoure le président. En 1954, il échappe de peu à un attentat conduit par un membre de la garde personnelle de Vargas, lequel se suicide quelques semaines après.

Lacerda mène le même genre d'offensive contre Kubitschek. Il complote avec certains chefs militaires pour tenter d'empêcher son investiture. Leader de l'aile droite de l'Union démocratique nationale, parti libéral alors dans l'opposition, il multiplie les attaques contre le fondateur de Brasilia, dont la popularité, malgré tout, reste intacte. Il appuie la candidature et l'action de Janio Quadros pour aussitôt se retourner contre lui.

Elu en 1960 premier gouverneur de l'Etat de Guanabara, fondé avec Rio-de-Janeiro et sa banlieue quand Brasilia devient capitale fédérale, il se révèle un excellent administrateur et façonne le nouveau visage de la ville.

Apôtre d'un fort courant militaire

Après la démission de Quadros en 1961, le vice-président élu, Joao Goulart accède à la tête de l'Etat. Nouveaux complots, nouvelles campagnes furibardes du pourfendeur de gauchistes en tout genre. Goulart a des intentions réformistes. Il s'appuie sur les syndicats et flirte avec les communistes. Il devient donc une cible de choix pour Carlos Lacerda devenu l'apôtre d'un important courant militaire très vite disposé au putsch. Celui-ci a lieu le 31 mars 1964. Lacerda est naturellement « présidentiable » mais ne sera jamais président.

Il se heurte rapidement au général Castello Branco, premier président militaire, et perd alors toutes ses chances de diriger le pays. Il tente même de former un « Front élargi » avec Kubitschek et Goulart, ce qui lui vaut, en 1968, d'allonger la liste des victimes du régime. Privé de ses droits politiques pour dix ans, il est contraint au silence. L'ancien censeur des gouvernements corrompus se convertit alors aux affaires et à l'immobilier où il fait fortune. Il tente un come back en se servant de l'image et de la présence de l'ex-général Spinola exilé à Rio. Mais son nouveau prêche tourne court.

Toute sa vie, il se sera donc montré un agitateur et un démolisseur de premier ordre. Il savait comme aucun autre mobiliser l'opinion publique lorsqu'il apparaissait à la radio ou à la télévision, et il utilisait tout son talent et toute sa fougue à faire tomber ses adversaires. Qu'aura-t-il apporté à son pays ? Beaucoup d'intelligence, comme l'affirment certains de ses fidèles ? Sans doute, et aussi une présence hors de pair au cours des vingt années que le Brésil a vécues après guerre en régime démocratique. Mais il a semé également beaucoup de haine et de confusion. Après tout, les militaires au pouvoir aujourd'hui ont été peu ou prou ses élèves et ils règnent au prix d'un nombre considérable d'idées fausses...

CHARLES VANHECKE.

M. CARTER SOUHAITE RÉORIENTER VERS LE TIERS MONDE [L]A POLITIQUE AMÉRICAINE

(Suite de la première page.)

...ef, pour M. Carter, la politique ...icaine qui repose, depuis la fin la guerre, sur le principe de ...figuement de l'Union soviétique sur la formation d'une alliance ...esque exclusive » des nations communistes des deux côtés de ...antique est dépassée. Néan...s, dans les cinq principes fon...entaux de la nouvelle politique a définie, le président Carter ...elle la nécessité de maintenir et renforcer les alliances entre ...ocraties occidentales, parallèle... aux efforts faits pour s'entendre l'Union soviétique et la Chine.

...es principes de base

... ce qui concerne l'Union sovié..., le président a déclaré que la ...nte impliquait une adhésion plus ...plète de la part des Soviétiques ...u'il n'était pas possible d'envi...r un conflit par « *Etats interpo...* ». L'aide aux pays en voie ...développement, l'encouragement ...é aux autres pays d'aller au-... de leurs intérêts nationaux ...ts, et la confirmation de l'enga...ent américain à défendre la ...e des droits de l'homme, tels les principes de base de la ...elle politique américaine. Les ...-Unis, ajoute encore le prési... Carter, ne doivent pas craindre ...changements dans leur rôle mon... Ils doivent au contraire les ...pter avec une confiance tran... dans leur système politique. *...nt confiance dans notre propre ...ir, nous sommes maintenant ...és de la peur du communisme ...jadis, nous a amenés à soutenir ... dictateur qui nous rejoignait ... notre crainte*, a-t-il dit. *Nous ...s combattu le feu par le feu en ...ant que l'eau est un meilleur ...n de combat. Et cette formule ...houé, le Vietnam ayant été le ...eur exemple de sa pauvreté ...ectuelle et morale.* »

...ous savons qu'un monde paci... ne peut exister, a dit encore le ...dent, *si un tiers de sa popula... est riche tandis que les deux ...s tiers ont faim.* » Faisant allu... à la situation en Afrique du ... il a ajouté : « *Le temps est ... où le principe de la règle de ...majorité doit être la base de ...re politique. Mais il faut recon...e que dans un système démo...que, les droits de la minorité ...nt aussi être protégés.* »

... Carter a encore affirmé que ...érique avait « *besoin de l'amitié ... nouveaux pays influents d'Amé... latine, d'Afrique et d'Asie.* »

...venant sur la question des droits ...l'homme, le président Carter a ... valoir qu'il ne se faisait pas ...sions. « *Nous ne devons pas ...uire notre politique étrangère ...des maximes de morale rigide... ...omprends parfaitement les limi... de la persuasion morale et je ... sans illusions sur les mutations ...lle peut produire. Mais je pense ...ment qu'il serait une erreur de ...estimer la puissance des mots ...es idées.* »

HENRI PIERRE.



POLITIQUE

M. Chirac propose « la détente, l'entente et la coopération » aux formations de la majorité

M. Jacques Chirac ne compte pas faire écho, directement, à l'interview accordée samedi 21 mai par M. Giscard d'Estaing à un groupe de quotidiens régionaux, mais il se propose de l'évoquer mardi 24 mai devant le bureau du groupe parlementaire. M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, a affirmé, dimanche 22 mai à France-Inter, que si M. Raymond Barre est « constitutionnellement » *le chef de la majorité, M. Jacques Chirac en est le* « principal leader ». *Il a estimé que le problème des investitures électorales doit* « se régler essentiellement entre les formations de la majorité ». *M. Chirac présidera, le 3 juin, un meeting à Colombes (Hauts-de-Seine), et il compte ensuite accélérer le rythme de ses déplacements en province.*

Après les contacts divers qu'il a eus avec les responsables des autres mouvements de la majorité (*le Monde* du 20 mai), M. Jacques Chirac, président du R.P.R., a fixé sa tactique. *Son plan d'action doit viser à réaliser la détente, l'entente et la coopération*, termes par lesquels Charles de Gaulle définissait sa politique à l'égard des pays de l'Est.

Son désir de détente l'a conduit à adresser le 18 mai aux dirigeants des autres formations de la majorité une offre de pacte électoral déterminant les règles de bonne conduite à suivre dans la campagne et qui s'inspirent très directement de celles qu'il avait présentées pour les élections municipales parisiennes dès le 2 mars (*le Monde* du 4 mars). M. Chirac a pris conscience en effet du dommage que le reproche d'être *un diviseur de la majorité* pouvait lui causer. La proposition de pacte majoritaire tend à démontrer tout d'abord que les dissensions ne sont pas de son fait.

La phase de l'« entente » ne pourra être entamée qu'après que les autres partenaires de la majorité auront fait connaître leur acceptation du principe du pacte majoritaire. C'est alors que des conversations pourront s'ouvrir de parti à parti ou entre toutes les formations pour rechercher des candidatures communes et procéder à un examen complet des circonscriptions. M. Chirac a déjà fait savoir à ses visiteurs que le R.P.R. ne serait pas « tentaculaire ». Il admet sans difficulté que les républicains indépendants, dont M. Soisson a été l'interprète, souhaitent conserver *les soixante-cinq circonscriptions* qu'ils possèdent et y apparaître comme les candidats uniques de la majorité. De même, le maire de Paris n'a pas caché que l'existence d'un groupe centriste lui semblait souhaitable dans la future Assemblée nationale et qu'il était prêt à faire en sorte que les amis de M. Lecanuet puissent disposer des trente députés qu'il faut réunir pour constituer un groupe. Envers les radicaux, M. Chirac est beaucoup *plus circonspect*, et il est vraisemblable que l'aide qu'il pourrait apporter aux candidats valoisiens sera plus généreuse pour les amis de M. Edgar Faure que pour ceux de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber. Au cours des futures conversations, le constat des divergences d'attitudes pourra être dressé d'autant plus *aisément que le « pacte majoritaire »* aura été souscrit au préalable et que les engagements de désistements réciproques auront été pris en vue des élections primaires.

C'est alors que les différents partenaires pourront, selon le schéma de M. Chirac, passer au stade de la *« coopération »*. Il s'agira de l'application d'une des dispositions du pacte majoritaire qui prévoit que les attaques et critiques entre partenaires doivent être proscrites et que tous doivent à la fois réserver leur pugnacité à lutter contre l'union de la gauche et à défendre quelques-uns *des grands principes de la majorité*. Il ne doit cependant pas s'agir d'un programme commun puisque chaque formation présentera, dans le cadre général de ces principes, ses propres options et ses préférences.

En trois temps

En exposant son plan en trois temps, M. Chirac se dit convaincu de n'être pas en contradiction avec les propos du président de la République. *Il est vrai que dans ceux-ci* il opère une sélection. Le pluralisme organisé dont le *chef* de l'Etat a parlé *dans son allocution* télévisée du 17 janvier *correspond*, dans la traduction qu'en donne M. Chirac, à la notion de « *détente* », et l'offre de pacte majoritaire l'illustrerait parfaitement. L'accord entre « les grands leaders » *des partis souhaité* le 29 avril par *M.* Giscard d'Estaing ne saurait être mieux obtenu que par l'« entente » ntre eux pour la *conduite de la campagne électorale*. Mais M. Chirac ne se *réfère* pas aux déclarations du président de la République des 8 et 21 mai, dans lesquelles celui-ci affirmait : « *Le leader de la campagne majoritaire sera M. Raymond Barre.* »

Le président du R.P.R. estime, pour plusieurs raisons, que cette solution n'est pas praticable. Selon lui, les investitures accordées naguère par les premiers ministres de la Ve République aux candidats de la *majorité l'étaient en fait au nom* du président de la République, qui s'engageait implicitement ou explicitement mais sans équivoque dans les campagnes électorales législatives et qui menaçait de se retirer si la majorité sortante venait à être battue. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, puisque M. Giscard d'Estaing a annoncé qu'il poursuivrait son mandat quel que soit le résultat des élections. En conséquence, le *premier ministre ne peut pas délivrer* d'investitures en son seul nom. Selon ce raisonnement, la Ve République aurait été fondée en 1958 par les gaullistes pour un président gaulliste, mais elle aurait changé de nature depuis 1974. Il convient donc d'en tirer les conséquences sur le plan électoral quant aux rapports *entre le chef de l'Etat et le Parlement*. De plus, l'acceptation du principe des élections primaires enlève à l'arbitrage éventuel du premier ministre une justification puisqu'un verrou supplémentaire *est proposé* par M. Chirac : les partis signataires du pacte majoritaire s'engageraient à *dénoncer publiquement les candidats sauvages, indisciplinés* ou dissidents.

Enfin, selon M. Chirac, le premier *ministre*, qui doit, ainsi *que l'a rappelé le président* de la République, gérer les affaires du gouvernement et conduire le redressement économique, n'aura guère le temps de conduire activement une campagne électorale qui nécessitera des interventions constantes.

Toutefois M. Chirac et ses amis sont conscients de la popularité que M. Raymond Barre connaît à travers le pays. Les parlementaires de province ont fait état, lors des réunions du groupe, du regain de faveur dont *a bénéficié le premier ministre après* son face-à-face télévisé avec M. Mitterrand. C'est pourquoi, sans pour autant lui rendre des hommages trop appuyés, les gaullistes se gardent d'adresser des critiques publiques à M. Barre. Le président du R.P.R. préfère insister sur l'importance de la tâche que le chef du gouvernement doit remplir pour diriger l'administration et redresser la situation économique.

La mise en condition du R.P.R.

En attendant que son plan reçoive l'accord de ses partenaires, M. Chirac a décidé d'intensifier la mise en condition du R.P.R. L'étude systématique de toutes les circonscriptions électorales a *été* entreprise et avant la fin du mois de juin, le R.P.R. pense être en mesure de disposer dans chacune d'entre elles d'un candidat *« investissable ». Dans les cent* soixante-quatorze circonscriptions acquises en 1973, une priorité sera donnée aux sortants, mais, déjà, une quinzaine d'entre eux ont décidé de ne pas briguer un nouveau mandat. Ils seront remplacés par des candidats plus jeunes. Une analyse scientifique est conduite dans une centaine de *circonscriptions* où la majorité peut perdre ou gagner par un écart de 3 à 4 % des voix. Il s'agit alors, en fonction d'une étude rationalisée *de l'évolution de l'électorat, des pro*blèmes locaux, de la situation sociologique, de définir un profil de candidat adapté. Ces recherches concernent essentiellement les circonscriptions où un électorat traditionnellement *modéré* est ou a été tenté par l'opposition et qui, selon les estimations de la tour Montparnasse, peut *être récupéré ou retenu par la majorité*.

Au total, M. Chirac estime que pour l'ensemble des circonscriptions près de la moitié des candidats « investissables » choisis par le R.P.R. donneront l'image du renouveau et de la jeunesse. Cette ambition pèche peut-être pour le *moment* par *excès d'optimisme (si les candidats à la candidature sont nombreux*, assez peu possèdent toutes les qualités souhaitées), mais on enregistre à la tour Montparnasse, avec une satisfaction parfois amusée, les demandes discrètes d'investiture présentées *par* des *membres* de cabinets de ministres actuels qui ne *sont pourtant pas R.P.R. et même* par des collaborateurs de M. Giscard d'Estaing à la présidence de la République.

C'est avec ce véritable bottin de candidats que *M.* Chirac *veut se présenter* à une éventuelle discussion avec ses partenaires lorsqu'il faudra débattre des candidatures. Le *R.P.R. veut surtout faire la démonstration* qu'il est le seul parti de la majorité capable de recruter des candidats dans toutes les circonscriptions. C'est cette image, alliée à celle du dynamisme, que le président du R.P.R. veut imprimer à l'action de son mouvement en vue des élections. Il veut surtout débarrasser le *R.P.R. de la réputation de* mouvement conservateur que ses adversaires *et même certains de ses alliés* veulent lui attribuer. C'est donc en s'inspirant du réformisme et des notions de participation et de concertation que l'ancien premier ministre *veut* prendre de *nouvelles* attitudes et s'efforcer même de *marquer quelque distance avec certains* aspects de l'action gouvernementale actuelle. Trois axes d'action ont donc été définis.

Trois axes d'action

Afin d'occuper le terrain, le R.P.R. va *réagir systématiquement à tous* les événements pour souligner que, sur toutes les questions qui se posent, il possède des réponses, des critiques, des suggestions ou des remèdes. C'est ce qu'il a fait récemment à propos de Concorde, de la sidérurgie, du Zaïre, etc. Ce seront la plupart du temps des communiqués du conseil politique ou du secrétaire général du mouvement, M. Monod, des déclarations du délégué politique, M. Guéna, ou *même des interventions de M. Chirac*, qui fixeront ainsi la position du R.P.R. au coup par coup.

Pour établir la doctrine du mouvement, *un effort particulier est demandé* à la délégation nationale aux études, aux groupes de travail spécialisés, au conseil économique et social qui vient d'être créé, afin qu'ils préparent des documents souvent accompagnés de propositions de loi et qui, édités en brochure, seront largement diffusés. C'est le cas déjà pour la *réforme* du service national, l'indemnisation des rapatriés, les relations avec l'administration, la réorganisation du ministère des finances, *la réforme des collectivités* locales d'après le rapport Guichard. D'autres documents sont en *préparation*.

Enfin, troisième volet de cette action, M. Chirac compte s'en prendre avec une vigueur renouvelée au programme commun de la gauche. Il va procéder à une analyse systématique des textes actuels — et, le moment venu, « réactualisés » — du programme de l'union de la gauche. Le président du R.P.R. veut leur *apporter une critique circonstanciée* et « moderne », qui s'appliquera à chacun des chapitres. Au-delà de tout « chiffrage », il veut montrer à sa manière les conséquences pratiques qu'aurait la mise en œuvre du programme commun non seulement au niveau politique et idéologique, mais dans les domaines les *plus concrets et les plus quotidiens*. Il veut surtout souligner que la solidarité et la cohésion que se sont imposées les signataires du programme commun accordent en fait une *prééminence* au parti communiste, sans l'accord duquel ce programme ne saurait être *mis* en œuvre. *M.* Chirac veut poursuivre son *entreprise anticommuniste en trou*vant des arguments moins « *primaires* » *que ceux que les gaullistes* ont bien souvent utilisés dans le passé contre les « séparatistes ».

Le *président* du R.P.R. considère *que depuis quelques semaines* l'opinion publique se trouve à un point d'équilibre d'où elle peut basculer dans un sens ou dans l'autre. La crédibilité d'une victoire de la gauche en 1978 serait en léger recul. Il convient donc d'amplifier au plus vite une tendance qui semble un peu moins défavorable à la majorité. *Sans doute, malgré les proclamations* officielles, le vent n'est-il pas encore à la confiance ni à un réel optimisme, mais il n'est plus à la désespérance qui s'était abattue sur la majorité au lendemain des élections municipales.

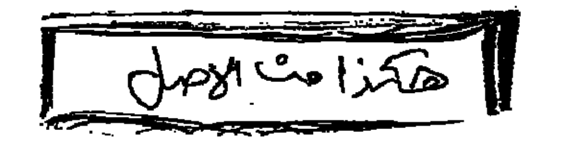
N'ayant plus rencontré M. Giscard d'Estaing depuis le tête-à-tête du 29 mars à l'Elysée, ayant exposé ses intentions à M. Barre au cours du déjeuner du 6 mai à l'hôtel *Matignon*, ayant informé de ses projets les *représentants* des autres formations de la *majorité* au cours d'entretiens en tête à tête, M. Chirac est résolu à ne pas se laisser détourner de la voie qu'il a choisie et qu'il estime seule capable d'offrir à la majorité une chance de victoire.

ANDRÉ PASSERON.

M. Giscard d'Esta

LES PARTICIPANTS AU « RAS-SEMBLEMENT ROYALISTE » D[...] VENDÉE DÉNONCENT « L[...] RÉPUBLIQUE, LE MARXISM[E] ET LA SUBVERSION ».

(De notre correspondant.)



M. Giscard d'Estaing met ses partisans dans l'embarras

On peut aujourd'hui faire état, au …in de la coalition gouvernementale …une contradiction entre deux …nceptions de la stratégie de la …ajorité : l'une pragmatique, l'autre …straite. La première est celle qui …ide désormais la conduite des …efs des principaux partis. La …conde est celle qu'énonce le chef … l'Etat.

A l'exception du parti radical — …ont les instances dirigeantes, mo…fiées par le dernier congrès, n'ont …s toutes été mises en place — …s formations majoritaires ont, dans …ur ensemble, fait savoir qu'elles …cueillaient favorablement les pro…sitions de *« pacte majoritaire »* …tes par M. Chirac. Ce qui revient … dire qu'elles admettent la possi…lité d'une négociation directe avec … R.P.R., qui n'impliquerait pas …rcément l'intervention du premier …nistre. En ce sens les récentes …clarations ou prises de position … MM. Jean Lecanuet, Jacques …rrot, Jean-Pierre Soisson ou Ber…nd Motte convergent.

Telle est la démarche pragma…ue : ni les responsables du …D.S. ni ceux du nouveau parti …publicain (ex-R.I.) ne sont des inconditionnels de M. Chirac, loin de là. Mais force leur est de reconnaître que celui-ci est, en quelque sorte, maître du jeu, puisque d'une part il dispose d'avantages déterminants (les militants, les élus sortants, les candidats), et puisque, d'autre part, il rend impossible par son attitude la concrétisation de l'autorité de M. Barre sur l'ensemble de la majorité. Il est donc nécessaire de s'entendre avec lui et d'y préparer les militants, même si la reconversion est délicate.

La *démarche présidentielle, bien* différente, trouble les responsables de la majorité, car elle ne leur paraît pas inspirée par *une analyse très* stricte des réalités. Elle semble même affectée par le refus d'admettre *certains faits, si ce n'est par* de l'aveuglement. Un peu comme si le chef de l'Etat se refusait à reconnaître le rôle joué, *face à lui*, par le président du R.P.R.

Après avoir établi, lors de son intervention télévisée du 29 avril, une distinction entre les tâches gouvernementales et économiques (relevant du *premier* ministre) et les tâches politiques (relevant des partis), le *président* de la République semble avoir estimé qu'il laissait ainsi trop de champ libre à M. Chirac. D'où les correctifs apportés dans les interviews publiées par *l'Express*, le 8 mai, et par les quotidiens de province, le 21 : M. Barre est de nouveau investi d'un rôle politique et chargé de conduire la majorité aux élections.

Ainsi est relancée l'*idée* selon laquelle le chef du gouvernement pourrait avoir à examiner ce que M. Giscard d'Estaing nomme *« une délibération commune de la majorité »*. *Ainsi* se trouve relancé — à la grande surprise de la *plupart* des *intéressés* — le projet de ce que certains avaient baptisé *« les états généraux de la majorité »*.

Une thèse peu réaliste

En reprenant une thèse que les faits font apparaître peu réaliste, le *chef de l'Etat met dans l'embarras* ses partenaires et ses alliés.

Le premier ministre, d'abord, qui *avait bel et bien — quels qu'aient* pû être par la suite les démentis de ses services — fait étudier par son cabinet un projet de grande *réunion* de la majorité et qui avait renoncé en prenant connaissance des oppositions fermes que rencontrait cette tentative. *Voici* l'affaire remise à l'ordre du jour à l'heure même où M. Barre commençait à reconnaître qu'il ne lui était guère facile d'apparaître comme le *patron*, alors que le plus important partenaire refuse de se plier au jeu.

Les centristes *ensuite*. MM. Lecanuet et Barrot avaient eu du mal à faire admettre, dans les rangs de leur parti, l'éventualité d'un dialogue *avec l'ancien adversaire qu'est* pour eux M. Chirac. C'est surtout pour la forme que, dans leur lettre au président du R.P.R. *(le Monde* daté 22-23 mai), ils disaient attendre la réponse définitive de M. Barre à leurs interrogations, avant de répondre définitivement oui à la proposition de concertation directe. Ils n'attendaient certainement pas cette relance *présidentielle*...

Les giscardiens, eux-mêmes, sont gênés. Des assises de Fréjus, M. Jean-Pierre Soisson attendait deux résultats : une démonstration de force de son nouveau parti et une manifestation de sa propre liberté d'action. Sur le premier point, la déception est vive : on comptait tout au plus quatre mille à cinq mille giscardiens à Fréjus et à certains moments beaucoup moins (il faut dire que le lieu était mal choisi) alors que les assises constitutives du R.P.R. avaient, le 5 décembre 1976, rassemblé de cinquante mille à soixante mille gaullistes. Sur le second point, c'est de M. Giscard d'Estaing que vient ce qui est presque considéré chez les ex-R.I., comme un mauvais coup.

L'*opportunité* de la publication de l'interview est fort discutée : elle a *éclipsé dans les journaux* de province les comptes rendus sur le congrès. Surtout, son contenu apportait aux *déclarations* de M. Soisson un contrepoint quasi discordant. Alors que le nouveau secrétaire général du parti républicain inaugurait une politique de « petits pas » en direction de la réconciliation avec M. Chirac et alors que ses références à M. Barre étaient *présentées* comme des précautions oratoires, la reprise insistante par le chef de l'Etat du thème de l'autorité du premier ministre et de celui d'une *« délibération commune »* venait jeter le trouble dans les *rangs* mêmes de la formation dont est issu le président de la République.

Face à de telles *hésitations*, les partis de la majorité sont *eux-mêmes* contraints à des atermoiements qui leur font perdre, les responsables en sont conscients, leur temps et leur crédibilité. D'autant plus que le bénéficiaire de ces maladresses est bien entendu M. Chirac. Les voilà donc conviés en même temps que le premier ministre, qui n'y peut mais, à une réunion qui risque de n'être que de pure forme. Une fois de *plus*, une *directive présidentielle* ambitieuse risque de buter sur les réalités. L*es « états généraux »* de la majorité *pourraient* fort *bien* se réduire à une rencontre cérémonieuse, ne débouchant que sur la signature d'un document peu compromettant.

Les dirigeants des partis de la majorité considèrent qu'au moment où la nécessité commande de passer à la négociation concrète des investitures de telles initiatives sont, en fait, fort risquées. Certains d'entre eux ne sont pas loin d'admettre désormais que le principal handicap de la majorité présidentielle pour les élections législatives est peut-être bien le président lui-même.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

…MARCILHACY : le président de la République n'est pas lié par l'élection législative.

Reçu, vendredi 20 mai, par …. Giscard d'Estaing, M. Pierre …arcilhacy, sénateur (n. inscr.) de … Charente et l'un des rédacteurs … la Constitution de 1958, a …diqué au quotidien *la Charente …re* que le président de la République l'avait consulté sur des …oblèmes de droit constitutionnel … notamment sur l'attitude du …ef de l'Etat en cas de victoire … l'opposition en 1978. M. Marcilhacy a déclaré : *« La loi constitutionnelle est claire à ce sujet. …éventualité d'une telle situation …vait été examinée dès 1958. Le …résident n'est pas lié par l'élec…ion législative. C'est de Gaulle, …uis Pompidou, qui ont, par leur …ttitude, pu faire croire le …ntraire, attitude soutenue par …rtains hommes de la droite …tuelle. Je n'ai donc pu qu'en…urager M. Giscard d'Estaing à …n tenir à la loi constitution…le et j'ai l'impression qu'il …end bien faire ainsi. »*

… *M. Olivier Stirn*, secrétaire …tat aux DOM-TOM, et secré…re général du Mouvement des …iaux libéraux, a déclaré, samedi … mai, à la suite de l'entretien …ordé par M. Giscard d'Estaing … divers quotidiens régionaux : *« … la volonté renouvelée du pré…ent de la République de voir … concrétiser un pacte majo…aire, les sociaux-libéraux ré…ndent « oui ». Une entente …al et organisée pour per…ttre systématiquement au …uxième tour le maintien du …ndidat le mieux placé, est en …et indispensable. Elle n'exclut …s la diversité d'opinions de ceux … acceptent en commun de sou…ir l'action du président de la …publique, animée par le pre…er ministre... »*

LE CNIP ESTIME QUE LE « PACTE MAJORITAIRE » NE PEUT AVOIR QU'UNE PORTÉE ÉLECTORALE

M. Bertrand Motte, président du Centre national des indépendants et paysans, s'est déclaré, vendredi 20 mai, favorable à l'idée d'un « pacte majoritaire ». *« Cette proposition*, a-t-il dit, *répond à la préoccupation constante du CNIP, à laquelle font d'ailleurs écho les déclarations du nouveau parti républicain. »* M. Motte a cependant ajouté : *« De tels accords ne concernent que le comportement électoral des candidats de la majorité. Ces accords ne dispenseront pas de dégager les valeurs essentielles d'une politique libérale et sociale, qu'ils auront à affirmer solidairement devant l'opinion. »*

Le président du CNIP a, d'autre part, approuvé l'abandon, par le mouvement giscardien, du qualificatif d'« indépendant ». *« En quittant le CNIP en 1962*, a-t-il déclaré, *les anciens républicains indépendants avaient cru devoir conserver un titre qui créait une confusion entre les deux formations. M. Soisson a voulu dissiper cette équivoque dès sa prise de fonctions de secrétaire général du parti républicain. Nous l'en félicitons et nous nous en félicitons. L'appellation d'« indépendants » devait être et doit-être réservée aux membres du CNIP. »*

● *La fête de Lutte ouvrière* aura lieu les samedi 28, dimanche 29 et lundi 30 mai à Mériel-Villiers-Adam (Val-d'Oise). Plusieurs débats seront organisés avec différents groupes révolutionnaires français et étrangers.

POLITIQUE

M. MITTERRAND : laissons les médecins de Molière à leur diagnostic.

M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, qui participait samedi 21 mai à Strasbourg à la Fête de la rose, organisée par la fédération du Bas-Rhin du P.S., a déclaré à propos des rumeurs le présentant comme malade (*le Monde* du 20 mai) :

« C'est un débat dans lequel je ne veux pas entrer. Ce serait ridicule. Laissons les médecins de Molière se livrer à leur diagnostic. Ces maladies sont d'autant plus mystérieuses que je n'en étais pas, moi-même, informé. (...) J'ai bien l'intention, pendant les mois qui viennent — notamment pour la préparation des élections législatives, — non pas d'être partout à la fois, mais d'être partout où cela me sera possible, pour porter les couleurs du parti socialiste et défendre l'union de la gauche. »

Le soir même, à Grand-Quevilly, où il participait à un meeting, le premier secrétaire a déclaré sur le même sujet :

« Je peux éternuer quand passe ur courant d'air sans qu'il faille conclure qu'il soit mortel (...). J'entends autour de moi que ça va plutôt mal. Mais j'ai l'impression, de la façon dont on m'ausculte, que cela dénote une certaine nostalgie. Mais, même pour leur faire plaisir, je ne peux pas dire que je ne suis pas plein d'énergie pour mener la bataille politique. »

Au cours de l'émission « le Club de la presse », diffusée sur Europe 1 dimanche 22 mai, M. Pierre Mauroy, membre du secrétariat du P.S., a déclaré :

« François Mitterrand est en bonne santé, et nous sommes toujours surpris de sa résistance dans les tâches épuisantes qu'il s'impose (...). Que les Français aient le souci de la santé des hommes qui les gouvernent ou qui vont les gouverner, quoi de plus normal ? Mais il est clair que nous assistons depuis quelques semaines à une campagne scandaleuse dont on ne voit que trop bien les fins politiques. Ce sont des procédés misérables qui déshonorent leurs auteurs. »

M. FITERMAN : M. Mitterrand n'a pas critiqué les prises de position du P.C.F. lors du « sommet » de la gauche.

M. François Mitterrand a démenti avoir accordé une interview à Joseph Kraft, de *l'International Herald Tribune* (*le Monde* daté 22-23 mai). *« J'ai reçu avec plaisir, il y a quelques jours, à Paris, pendant vingt minutes environ, M. Joseph Kraft*, a-t-il déclaré, samedi 21 mai, à Stasbourg. *Il rentrait d'une grande tournée en Europe. Mais je n'ai su à aucun moment qu'il s'agissait d'une interview. Je n'ai donc pas donné d'interview. Le texte qui est publié par les agences est un texte dont M. Kraft porte seul la responsabilité. »*

L'*International Herald Tribune* faisait dire au premier secrétaire du P.S., à propos de la publication par le P.C.F. des « comptes du programme commun mis à jour » : *« Les communistes ont cherché à m'atteindre. Leur but est d'amener au pouvoir une gauche dans laquelle les communistes soient le principal parti de réforme et où la part des socialistes soit réduite. »*

Prenant acte de la mise au point de M. Mitterrand, M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du P.C.F., écrit dans *l'Humanité* du 23 mai :

« Aucune critique concernant les prises de position du P.C.F. n'a été adressée à celui-ci par François Mitterrand au cours de la réunion « au sommet » du 17 mai. S'il en avait eu à formuler, il n'y avait évidemment pas de meilleure occasion que cette rencontre pour avoir une discussion ouverte et constructive. (...) quelque côté que ce soit. »

» Nous avons toujours pensé, et les progrès du mouvement populaire nous confirment dans l'idée que pour vaincre et répondre à l'attente des Français la gauche devait dire clairement ce qu'elle veut faire et comment elle veut le faire. Il ne peut à cet égard y avoir de chèque en blanc de quelque côté que ces soit. »

M. MAUROY (P.S.) : le congrès de Nantes va être dominé par nos problèmes internes.

M. Pierre Mauroy, membre du secrétariat du parti socialiste, qui était, dimanche 22 mai, l'invité du « Club de la presse » d'Europe 1, a évoqué le congrès du P.S., qui siégera à Nantes du 17 au 19 juin. Il a déclaré :

« Le congrès de Nantes va être dominé par nos problèmes d'unité, nos problèmes internes, mais surtout par une notion de responsabilité. Nous voulons être un parti responsable, responsable pour nous-mêmes, mais surtout responsable devant les Français, pour, demain, participer au gouvernement de la France (...).

» Je suis très étonné du tintamarre que l'on fait à l'idée que le parti socaliste, qui a une majorité et une minorité, puisse encore être avec une majorité et une minorité à l'issue du congrès. C'est la situation la plus normale, quand on est en démocratie, que d'avoir un courant majoritaire et un courant minoritaire. Je ne vois pas pourquoi tout le monde s'offusque de cette situation... »

LES GAULLISTES D'OPPOSITION ET L'ACTUALISATION DU PROGRAMME COMMUN

Dans une interview publiée lundi 23 mai par le quotidien *la Montagne*, M. Jean Charbonnel, président de la Fédération des républicains de progrès, déclare : *« Nous ne pouvons pas signer le programme commun tel qu'il est actuellement (...). Il ne nous donne pas, sur les plans de la politique extérieure et de la défense, notamment, les garanties qui nous paraissent indispensables pour assurer l'indépendance et l'avenir de la France. Mais, l'évolution que les partis de gauche connaissent aujourd'hui dans ces domaines nous paraît très encourageante. De plus, une pro-encourageante (...). »*

Le maire de Brive ajoute : *« Les républicains de progrès sont issus du gaullisme et entendent conserver leur personnalité. C'est pourquoi ils ne se rallieront à aucune des forces existantes de l'opposition, tout en souhaitant coopérer pleinement avec elles. »*

L'attitude de la Fédération des républicains de progrès a été critiquée vendredi 20 mai au micro de Sud-Radio par M. Dominique Gallet, membre de la délégation exécutive de l'Union des gaullistes de progrès et président délégué du Front progressiste.

« Les gaullistes d'opposition qui ont refusé de coordonner leur action avec la nôtre portent une lourde responsabilité, a-t-il dit. *Nous avions la chance, en signant aujourd'hui le programme commun, de pouvoir l'enrichir de nos options ; maintenant, par leur refus, on ne nous proposera plus que de signer. »*

A la communauté urbaine de Bordeaux

M. SAINTE-MARIE (P.S.) : l'accession des socialistes aux responsabilités ne se traduira par aucun acte de revanche.

M. Michel Sainte-Marie, député socialiste, candidat du P.S. à la présidence de la communauté urbaine de Bordeaux (CUB), estime qu'une *« crise grave et durable de l'institution communautaire porterait directement atteinte aux intérêts de la population »*.

M. Sainte-Marie, qui est également premier secrétaire de la fédération socialiste de la Gironde, note que *« ceux qui menacent aujourd'hui de pratiquer la politique de la terre brûlée encourraient la juste colère de celles et de ceux qui, dans la pluralité des opinions, souhaitent que les lois de la République, qui s'imposent à tous, soient appliquées dans la sérénité »*. Affirmant *« nous ne voulons pas croire que tel est le but sérieusement envisagé pour l'heure »*, il ajoute : *« Il doit être clair pour chacun que le P.S. trouverait là toutes les raisons de défendre la légalité, l'emploi des personnels, la survie de nombreuses entreprises, et par-dessus tout, le bien public sacrifié dans une aventure des plus contestables, sous couvert d'une loi d'exception. »* M. Sainte-Marie précise que l'accession des socialistes *« aux responsabilités communautaires ne se traduira par aucun acte pouvant, tant soit peu, ressembler à une revanche. »*

● *Le budget de la commune de Bagnols-sur-Cèze (Gard)* a été refusé par les autorités préfectorales, qui ont estimé qu'il ne respectait pas le plan Barre : il prévoyait une augmentation des dépenses de 14 % — et la subvention d'équilibre de 280 000 F demandée par la commune était trop forte. M. Georges Benedetti, maire, socialiste, avait, le 12 mai, retiré temporairement leurs délégations à ses adjoints communistes. Il avait justifié sa décision (*le Monde* du 14 mai) par le fait que les élus communistes avaient rompu la solidarité de gestion en refusant de voter le budget.

LA FÉDÉRATION DES ÉLUS AUTOGESTIONNAIRES VEUT « ROMPRE AVEC LA CONCEPTION PATERNALISTE DE LA GESTION COMMUNALE »

Une nouvelle association d'élus locaux est née, dimanche 22 mai, à l'hôtel de ville de Joinville-le-Pont (Val-de-Marne). La Fédération des élus autogestionnaires (F.E.A.), conçue à la suite d'un appel lancé par une soixantaine de maires et de conseillers municipaux élus en mars dernier sur des listes d'union de la gauche ou sur des listes autonomes du courant autogestionnaire, notamment sous l'étiquette P.S.U., se propose de rassembler les élus se réclamant du socialisme autogestionnaire.

Les cent vingt délégués représentant un millier d'élus de trois cent quarante communes répartis sur soixante-dix départements (quarante communes de plus de 30 000 habitants, cent cinquante de 1 500 à 30 000 habitants et cent cinquante de moins de 1 500 habitants) ont exprimé leur volonté de *« rompre avec la conception paternaliste — de droite comme de gauche — de la gestion communale »* et de *« populariser les pratiques autogestionnaires dans la vie communale »*.

Les thèmes des six « carrefours » organisés au cours du congrès ont démontré le souci des élus autogestionnaires de considérer leur association non point comme une instance de réflexion politique, mais comme un instrument *« au service des pratiques autogestionnaires »*.

Les congressistes ont élu un conseil fédéral composé de trente-quatre membres représentant toutes les régions et celui-ci a désigné un bureau comprenant trois présidents, trois secrétaires, un trésorier et trois membres. Ont été élus coprésidents, MM. Bernard Castagner, maire de Coupvray (Seine-et-Marne), Gérard Martin, maire adjoint de Louviers (Eure), et Gérard Pringot, maire adjoint de Sarcelles (Val-d'Oise), tous trois membres du P.S.U.

RAPATRIÉS

Les associations veulent obtenir satisfaction avant les élections législatives de 1978

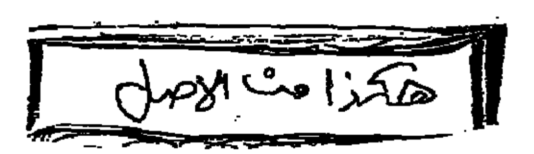
Les associations de rapatriés d'Afrique du Nord suivent attentivement la course de vitesse qu'ont engagée les formations politiques pour satisfaire leurs revendications (*le Monde* du 18 mai).

Le conseil national de l'Association nationale des Français d'Afrique du Nord et d'outre-mer se félicite, dans une motion, de *« l'esprit nouveau qui semble vouloir s'instaurer afin de régler dans la justice et l'équité le contentieux des rapatriés »*. Il prend acte de la proposition de loi déposée à l'Assemblée nationale par le R.P.R. ainsi que des assurances que lui a prodiguées M. Jacques Dominati, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre. L'ANFANOMA précise toutefois qu'elle attend *« fermement »* qu'il en résulte des textes de loi applicables *« avant le 31 décembre 1977 »*, et, n'en doutant pas, donne mandat à *son président*, M. Paul-Emile Viard, de *« suivre de près (...) la rédaction des décrets d'application qui suivront »*.

Le mouvement du RECOURS (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés) exprime plus nettement ses réserves. Après avoir entendu le compte rendu des entretiens que ses représentants, MM. Guy Forzy, Claude Laquière et Jacques Roseau ont eus avec les délégués des différentes formations politiques, il estime que *« seule l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale des propositions de loi déposées et leur application concrète et immédiate seraient susceptibles de ramener le calme dans les esprits de la communauté des rapatriés en dehors de toutes les opérations de charme et de relations publiques (méchouis, dîners-couscous, etc.) actuellement multipliées, qui n'ont plus chez les rapatriés aucune crédibilité »*.

Le mouvement du RECOURS, qui fait ainsi allusion, semble-t-il, au méchoui auquel participa M. Valéry Giscard d'Estaing, le 11 avril dernier, à Anthon (*le Monde* du 13 avril), et à certaines réceptions organisées par d'autres associations, avec, parfois, la participation de membres du gouvernement, signifie par là qu'il n'entend pas se satisfaire de l'élaboration de propositions ou *de projets de loi*, mais qu'il désire l'adoption de dispositions, et surtout leur application, avant les élections législatives de 1978. Confirmant sa *« volonté d'action et de regroupement des rapatriés dans toutes les régions de France »*, le RECOURS a décidé d'organiser à partir de cette semaine une série de rassemblements de rapatriés à Montpellier, à Pau, à Toulon et à Aix-en-Provence, afin de maintenir sa pression sur les partis politiques et le gouvernement. — A. R.







EN ILE-DE-FRANCE

UN DÉPARTEMENT OÙ L'ON PEUT MARCHER SUR LE BÉTON

Six cent mille personnes en mal de verdure dans les Hauts-de-Seine

QUE peut faire un département fortement urbanisé lorsqu'il a décidé de se mettre au vert ? C'est la question que se sont posée les élus des Hauts-de-Seine, réunis le mercredi 18 mai, lors d'un débat sur l'environnement qui clôturait la session de l'assemblée départementale.

Tout n'est pas perdu pour le département : les habitants du « 92 » ont encore chacun 16 mètres carrés d'espaces verts, mais cette moyenne cache de graves disparités. Si le sud des Hauts-de-Seine compte 2 296 hectares d'espaces verts, soit 28 mètres carrés par habitant, le nord, lui, avec 39 hectares, ne peut offrir que 0,60 mètre carré à chacun de ses citoyens. Les communes accolées à Paris (Montrouge, Malakoff), avec 1 mètre carré par habitant, sont aussi des parents pauvres, alors que, dans la couronne extérieure du département, le bois de Verrière, les forêts de la Malmaison, de Fausses-Reposes, de Meudon, les parcs de Sceaux et de Saint-Cloud, permettent d'offrir 44 mètres carrés d'espaces verts par habitant.

La préfecture a fait ses comptes : six cent mille personnes, soit près de la moitié de la population du département, n'ont pas d'espaces verts à proximité de chez eux.

Les élus des Hauts-de-Seine semblent décidés à prendre sérieusement l'affaire en main. Ils se sont portés acquéreurs d'un certain nombre de parcs et ont décidé d'aménager les espaces existants. Au cours des deux plans départementaux (1971-1975, 1976-1980), le conseil général a affecté 60 millions, puis 128 millions de francs, au chapitre des espaces verts. Les parcs de Sceaux, de la Vallée-aux-Loups, Henri-Sellier, laissés à l'abandon, ont été aménagés et ouverts au public. Trois parcs ont été créés : ceux de l'île Marante, de la Défense, de Villeneuve-la-Garenne. Enfin, la « zone de carence », située à proximité de Paris, sera équipée de deux espaces verts : le parc du Mont-Valérien et l'île Saint-Germain : 137 hectares de nouveaux espaces seront ainsi offerts aux habitants du département.

Une mission « environnement »

Le cas de l'île Saint-Germain mérite qu'on s'y arrête. Cet espace a été arraché de haute lutte à l'administration par les élus locaux. L'île devait accueillir un port, mais les municipalités réclamaient vigoureusement qu'y soit installé un espace vert. Le 24 décembre 1975, les pouvoirs publics leur donnaient enfin raison. Le syndicat mixte pour l'aménagement de l'île, qui regroupe les communes intéressées, assure la maîtrise d'ouvrage du projet. L'opération est financée pour moitié par les pouvoirs publics, pour moitié par les communes et le département. Une première tranche de 9,6 hectares sera tout d'abord mise en service, suivie d'une seconde tranche de 10 hectares. Cent mille habitants parmi les plus démunis d'espaces verts bénéficieront de ces équipements.

Les communes n'ont pas voulu être en reste : l'élaboration des plans d'occupation des sols leur a permis de répertorier 80 hectares de petites « réserves communales » qu'elles comptent acquérir et ouvrir au public avec l'aide de l'administration : en tête Antony (9 ha), Gennevilliers (8 ha), Courbevoie (8 ha), Nanterre (6,5 ha), Rueil-Malmaison (5 ha).

La préfecture, enfin, s'est dotée de moyens administratifs : organe de coordination permanente chargé de définir et d'appliquer la politique du département : la mission de l'environnement.

L'environnement, c'est d'abord les arbres, mais ce n'est pas qu'eux et, au cours du débat, les propositions les plus diverses ont afflué. Les élus ont (une fois de plus) renouvelé leur opposition au tracé retenu pour la rocade A 86, « *qui éventrerait les forêts* », car « *il n'est pas logique*, a souligné M. Jacques Baumel (R.P.R.), président du conseil général des Hauts-de-Seine, *de créer des Journées nationales de l'arbre si on prévoit par ailleurs de détruire des forêts* ». Le maire de Rueil-Malmaison a également demandé que soient classés les 13 kilomètres de berges de Seine qui ont encore échappé aux constructions, ainsi que la création au centre du département, entre la Seine et la forêt de Malmaison, d'un parc de 140 hectares.

Les communistes avaient, pour leur part, rendu publique, le 18 novembre 1976, une charte d'action pour l'environnement. Ils ont réclamé, au cours du débat, une aide des pouvoirs publics aux municipalités, qui permettraient à celles-ci d'acquérir et d'équiper des terrains communaux. Par ailleurs, M. Lucien Lanternier a particulièrement mis en cause la pollution de la Seine par les déchets industriels. Le président du groupe communiste s'est enfin inquiété du projet de stockage de propane à proximité de la nappe phréatique d'Aubergenville (Yvelines), qui fournit en eau potable le nord du département des Hauts-de-Seine.

« *Il y a beaucoup à faire dans ce département si fortement urbanisé* », a souligné M. Claude Charbonniaud, le préfet du département, au début de la réunion. Les élus le savent, mais de tels débats ne valent que ce que valent les débats ; ils permettent de recenser des besoins, d'affirmer des priorités... mais sans offrir les moyens d'atteindre les objectifs.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

LA CAPITALE AVEC LES SOUCIS DU QUOTIDIEN

UNE EXPÉRIENCE DANS LE 14e ARRONDISSEMENT

Le fin du fin du tout-à-la-poubelle

LA rénovation du secteur Plaisance, dans le quatorzième arrondissement, et notamment du quartier Guilleminot, va être l'occasion pour le maire de Paris de faire étudier un nouveau système de ramassage des ordures ménagères. Les techniciens ont baptisé « collecte éolienne » cette formule appliquée depuis une dizaine d'années en Suède et depuis 1974 dans la ville nouvelle d'Echirolles, près de Grenoble.

Il s'agit, très sommairement, de relier par un réseau de conduites les différentes gaines de vide-ordures d'un grand ensemble d'habitations. Les ordures sont « aspirées », et rassemblées dans une sorte de centrale où elles sont automatiquement récupérées dans de grands conteneurs avant d'être enlevées par des tracteurs pour être acheminées vers les usines d'incinération.

4 600 F par logement

Les avantages de la formule sont évidents : plus de poubelles, de débris sur les trottoirs, plus de bennes dans les rues, moins de gêne pour tous.

Où le bât blesse, c'est dans le coût de telles installations. On a calculé pour le quartier Guilleminot : 18 millions de francs pour un ensemble comportant trois mille neuf cents logements, 500 mètres carrés de surfaces commerciales, 9 500 mètres carrés de crèches et foyers et 2 000 mètres carrés d'écoles, soit au total deux cents gaines de vide-ordures. En moyenne, il faut compter 4 600 francs par logement.

La Ville de Paris ne financera pas la totalité des installations. Elle demandera, comme l'a déclaré le maire de Paris, « *une participation aux constructeurs engagés dans la rénovation du secteur Guilleminot* ». En contrepartie, les habitants, les commerçants et les services publics installés dans ce quartier bénéficieront de la suppression totale des dépenses occasionnées par la collecte traditionnelle. D'autre part, les commerçants n'acquitteront plus la redevance pour l'enlèvement des déchets industriels et commerciaux. La ville de Grenoble a été amenée, en tenant compte de ces considérations, à demander aux constructeurs de participer à l'installation de cette nouvelle formule.

La collecte éolienne — les élus ont posé la question au cours du débat organisé à ce propos au Conseil de Paris — est-elle économique ? La réponse est négative. Le coût global des installations majoré du coût d'exploitation est en effet supérieur au coût d'exploitation de la collecte traditionnelle. « *Mais*, précisent les services de la Ville, *le choix de la collecte éolienne ne peut être justifié par les seules considérations économiques. Il doit également tenir compte des avantages qu'il peut apporter à la capitale pour améliorer la qualité de la vie.* »

JEAN PERRIN.

Quarante-quatre ans en loge

Mme Bricot, concierge

IL y avait fête, ce dimanche, à Montmartre. Les petits poulbots en costume révolutionnaire — bonnets bleu et rouge, pantalons rayés blanc et rouge et joues rouges — étaient venus célébrer à coups de roulements de tambour les deux concierges les plus méritant de Paris : Mme Frémeaux, quatre-vingt-un ans et cinquante-deux ans de loge, et Mme Bricot, quatre-vingt-quatre ans et quarante-quatre ans de loge.

Avant la distribution des coupes, des cadeaux et des bouteilles, on parla de la situation des concierges et des gardiens d'immeubles. La profession a considérablement rajeuni. La moyenne d'âge, qui était autrefois de soixante-soixante-dix ans, tourne aujourd'hui autour de dix-huit-vingt-cinq ans, les jeunes trouvant dans ce métier le moyen de résoudre les difficultés de logement. La vague des concierges portugais, plus nombreux que les espagnols, les yougoslaves et les marocains, n'est plus, depuis deux ans, aussi forte qu'elle l'a *été*. Mais on assiste à une montée de la demande venant des Vietnamiens.

Le logement laisse encore beaucoup à désirer. On continue à trouver comme c'est le cas, par exemple, rue de la Fidélité (10e arrondissement), des loges de 3 mètres sur 2, sans fenêtre, et nombreuses sont celles qui n'ont pas été repeintes depuis vingt ans. Le niveau des salaires reste très bas. « *Avec moins de 400 F par mois en moyenne, la profession est la plus mal payée de France* », a déclaré M. Jacques Simakis. Le secrétaire général de l'U.F.T. (Union française du travail) a même donné l'exemple de cette concierge de soixante-trois ans qui entretient seize étages quatre entrées et trois cours pour un salaire mensuel de 123,59 francs.

« *Les conditions de travail sont dures, notamment dans les grands ensembles*, a fait remarquer M. Paul Quesnel, président du S.N.I.G.I.C. (Syndicat national indépendant des gardiens d'immeuble et concierges). *Les gardiens ont non seulement à surveiller jusqu'à cinq cents logements, mais à entretenir les espaces verts et les parkings.* » Dans ces immeubles neufs, la sécurité pose aussi des problèmes aigus, les gardiens étant fréquemment victimes d'agressions.

Le gros réveil

Après le temps des réalités, vint le moment des récompenses et Mme Marguerite Bricot, une vieille dame, portant une robe noire, un petit collier de perles et un chignon gris, monta sur l'estrade pour recevoir la coupe René-Thomas destinée à la concierge la plus méritante de Montmartre. Mme Marguerite « tient » depuis quarante-quatre ans le 2 de la place Jean-Baptiste-Clément, un immeuble en pente sur la Butte.

Un immeuble très propre. Derrière la porte grillagée de la loge, toute une vie est là : une chaise, la sienne, des clés sur un plateau, des plantes vertes, une vue de Montmartre et des photos de famille, un gros réveil rond et, comme dans tous ces immeubles du début du siècle, la chambre à coucher derrière la cloison en bois.

« *J'ai sept étages et vingt-quatre propriétaires*, dit la concierge. *Tous des gens très gentils. J'ai même l'architecte de la maison.* » Pour faire son escalier, Mme Bricot se fait aider. « *Il y a un an seulement que j'ai quelqu'un qui me sort les poubelles. J'ai quand même quatre-vingt-quatre ans.* » Mme Bricot est plus qu'une concierge. Elle a les clés de toute la maison, elle garde les enfants, va chercher les médicaments et suit les plombiers pas à pas quand ils viennent pour une réparation. « *Elle m'a même habillée quand j'ai eu ma crise de rhumatismes* », dit une locataire venue l'accompagner.

Lauréate du S.N.I.G.I.C., Mme Frémeaux, la doyenne, était absente. Un deuil récent l'avait retenue loin des festivités. Dans la rue du Sentier, la porte de son immeuble était fermée. Derrière les volets verts, au coup de sonnette, son chien s'est mis à aboyer. En bon gardien d'immeuble. Mais qui donc gardait le chien ?

FLORENCE BRETON.

INVALIDES - PARKING

M. Edouard Frédéric-Dupont, député (R.I.) de Paris, s'étonnait auprès du ministre de l'intérieur de ce qu'une partie de l'esplanade des Invalides soit occupée par un parc de stationnement réservé aux membres de l'Assemblée nationale, qui pourraient, disait-il, loger leur voiture dans le parc souterrain public existant à cet endroit.

Le ministre vient de lui répondre. « *Il est exact*, écrit-il, *qu'une aire de stationnement a été jusqu'ici réservée sur l'esplanade des Invalides à titre de tolérance précaire et révocable au bénéfice des personnels de l'Assemblée nationale... La questure de l'Assemblée nationale, en accord avec la préfecture de police et la préfecture de Paris, a décidé de réaliser un parc de stationnement situé sous la cour d'honneur du Palais-Bourbon. Cette solution, dont la mise au point technique est très avancée, devrait permettre d'offrir d'ici deux ans une solution définitive aux problèmes particuliers aux membres des personnels de l'Assemblée nationale. En attendant, il a été décidé, pour permettre le déroulement normal du programme de plantation, de déplacer l'aire de tolérance de stationnement et de la réduire au maximum.*

» *Le nouveau stationnement provisoire sera donc installé sur les terre-pleins 1 et 2 situés de part et d'autre de l'avenue du Général-Galliéni, au nord de la rue de l'Université, endroit sur lequel il n'est prévu de réaliser aucune plantation.*

» *Cette solution*, continue le ministre, *a été retenue de préférence à celle consistant à la location de places dans le parc de stationnement concédé, qui présentait l'inconvénient d'entraîner une charge financière relativement lourde pour une période brève s'ajoutant à l'effort d'investissement très important entrepris par ailleurs pour la construction du parc de stationnement souterrain.* »

Dont acte. Mais cette réponse ne satisfera guère les Parisiens ni leurs visiteurs, qui ne peuvent que déplorer l'état dans lequel est laissée l'esplanade, rognée à l'une de ses extrémités par les barrières de chantiers de la S.N.C.F., étonnamment mal éclairée le soir, dans un état de bouleversement continuel. Quand donc commencera-t-on à s'occuper sérieusement d'entretenir les sites parisiens ?



D'UNE RÉGION À L'AUTRE

Rhône-Alpes

LE CASINO DE CHARBONNIÈRES VENDU AUX ENCHÈRES

La plus grande partie des actions (56 934 sur un total de 60 486) de la Société des eaux minérales de Charbonnières-les-Bains, qui exploite un établissement thermal, un hôtel trois étoiles, un restaurant et, bien sûr, un casino, l'un des premiers de France, sera vendue aux enchères publiques, le 1er juin prochain. Les adjudications définitives auront lieu le 3 juin.

Cette vente forcée intervient à la demande de la Société générale et de sa filiale, la Calif — Société de crédit à l'industrie française, — désireuses de récupérer une créance de 14 870 232 francs sur les deux principaux actionnaires de la Société des eaux minérales.

Ces deux actionnaires, Vienne C.F.P. (Compagnie française de participation), société anonyme dont le P.-D.G. est M. Victor Trouiller, juge au tribunal de commerce de Vienne, et M. Garabed Paltobedrossian, promoteur immobilier, de Vienne également, détiennent respectivement 59,1 % et 37 % des actions de la société en question.

En 1973, ces deux actionnaires ont emprunté une somme de 13,6 millions de francs et se sont très vite trouvés dans l'impossibilité d'honorer les remboursements. Le projet immobiliers qu'ils avaient conçu — construction d'un ensemble hôtelier et de loisirs, avec un golf ; réalisation d'un lotissement de deux cents maisons individuelles, le tout implanté sur une partie des 115 hectares que possède la Société des eaux minérales à l'ouest de Lyon — n'ayant pu être mené à bien dans des délais brefs.

Le P.-D.G. de la Société des eaux minérales Charbonnières est, depuis 1975, date de la démission de M. Paltobedrossian, M. Robert Vaquier de Braine, ancien notaire. Parmi les administrateurs, se trouvent : M. Jacques Maziol, P.-D.G. de la Société d'aménagement du Corbier, ancien ministre de la construction et du logement ; M. Becq de Fouquières, administrateur de *l'Express*, beau-père de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber ; M. Michel Junot, ancien préfet, devenu adjoint au maire de Paris et médiateur de cette ville, en était administrateur il y a encore un mois. — (*Corresp.*)

L'hydraulique alpine en renfort du nucléaire ?

M. Paul Delouvrier, président d'E.D.F., s'apprête à demander au gouvernement l'autorisation de mettre en chantier deux centrales thermiques pour pallier le retard pris par le programme nucléaire. L'énergie hydraulique, à laquelle le rapport de la « commission Pintat » avait voulu donner un second souffle en 1975, a-t-elle encore des chances ? La région Rhône-Alpes est naturellement intéressée au premier chef.

De notre correspondant régional

Lyon. — « *L'hydraulique est arrivée à une fin au sens physique du mot ; il n'est pas possible de laisser au personnel l'illusion qu'il peut y espérer un avenir quelconque.* » Cette condamnation avait été portée à la fin de 1973 par la direction de Région équipement hydraulique (REH) d'E.D.F. secteur des Alpes du Nord. Elle avait déclenché une vive réaction de la part des syndicats, notamment ceux de Chambéry directement concernés.

Les objections faites alors, notamment par la C.F.T.C. et la C.G.T., sur la nécessité de reprendre l'inventaire des ressources hydrauliques, effectué pour la dernière fois en 1962, et de maintenir les équipes d'hydrauliciens susceptibles de réaliser des ouvrages nouveaux, se trouvèrent renforcées fin 1974 par la crise du pétrole. Le rapport de la commission d'étude de la production d'électricité d'origine hydraulique et marémotrice — dite « commission Pintat », — rendu public en décembre 1975, contribua à redonner à l'énergie hydraulique un second souffle.

Certes, les structures ont été administrativement remaniées : REH a été rebaptisée Région équipement Alpes-Lyon (REAL), et des ingénieurs nucléaires travaillent dans les bureaux savoyards. Mais l'implantation à Chambéry des hydrauliciens, avec, à leur tête, un directeur adjoint chargé de l'hydraulique, a été maintenue. Des crédits ont même été dégagés en 1976 pour le lancement d'études sur des sites nouveaux et la réalisation de certains sondages préliminaires.

La vocation hydraulique de la région Rhône-Alpes s'inscrit dans son relief. Au cours d'une journée d'étude organisée récemment par le Conseil économique et social de Rhône-Alpes, M. Camille Berrard, délégué régional de la production et du transport E.D.F. a précisé quel était l'impact des équipements régionaux : avec une puissance hydraulique installée de 5 700 MW (mégawatts), Rhône-Alpes représente 33 % de l'équipement national et assure une production annuelle moyenne de 21 milliards de kWh (kilowatts-heures) soit 36 % de la production nationale d'électricité d'origine hydraulique. Cette production est assurée principalement par l'E.D.F. (13,6 milliards de kWh) et par la C.N.R. (Compagnie nationale du Rhône, 8,2 milliards de kWh), le privé n'intervenant que pour 400 millions de kWh.

La C.N.R., chargée d'équiper le Rhône dans le cadre de la réalisation à long terme de la liaison mer du Nord-Méditerranée, achève la construction de ces deux derniers ouvrages : à Péage-de-Roussillon (puissance 165 MW, production 880 millions de kWh, mise en service fin 1977) et à Vaugris (puissance 65 MW, production 335 millions de kWh, entrée en fonctionnement en 1980). A la suite des conclusions du rapport Pintat, la C.N.R. a été invitée à engager aussi rapidement que possible la construction de trois nouvelles centrales sur le haut Rhône ; Chaudagne (90 MW, 440 millions de kWh) et Belley (90 MW, 445 millions de kWh), pour lesquelles les enquêtes d'utilité publique sont ouvertes ou sur le point de l'être, et Bregnier-Cordon (75 MW, 360 millions de kWh). D'autre part, la C.N.R. a été vivement encouragée à poursuivre les études de deux autres projets : Loyettes et Sault-Brenaz (au total 110 MW de puissance et 550 millions de kWh qui pourraient être proposés à l'enquête d'utilité publique à la fin de cette année ou au début de 1978.

L'E.D.F., pour sa part, termine deux importantes installations de pompage gravitaire à La Coche (Savoie, 310 MW, 415 millions de kWh) et au Cheylas (Isère, 480 MW, 610 millions de kWh). Cette chute, dernier maillon de l'aménagement Arc-Isère, commencé au Mont-Cenis, a nécessité le percement de 28 kilomètres de galerie, dont l'une de 6 mètres de diamètre et de 18 kilomètres de long, sous la chaîne de Belledonne. L'E.D.F. reprend également les études de rentabilité de la chute de Lagnieu-Proulieu (30 MW, 110 millions de kWh) sur le Rhône, pour laquelle une décision de construction plus rapide aurait permis d'éviter deux tours de réfrigération atmosphérique à la centrale nucléaire de Bugey.

Même si des aléas modifiaient sensiblement les courbes exponentielles chères aux partisans de la croissance, qui prévoient un doublement des besoins énergétiques tous les dix ans — la consommation annuelle d'électricité passant ainsi de 200 milliards de kWh en 1975 à 400 en 1985, — situation qui permettrait, en revanche, de réduire le nombre des centrales nucléaires, l'hydraulique est appelée à se développer. D'une part, parce qu'elle participe aussi directement à la réduction du programme électro-nucléaire, d'autre part parce qu'elle est techniquement indispensable pour accompagner ce programme. Le nucléaire présente en effet une « rigidité » telle dans la production d'électricité qu'il s'adapte aux variations de la consommation, qui sont de l'ordre de 15 %. Or l'hydraulique, en étendant le développement d'autres sources de transfert d'énergie, est seule capable de répondre à cette exigence.

Il suffit, par exemple, de trois minutes et demie pour que la centrale de Roselende passe d'une puissance de 5 à 500 MW. Pour les responsables d'E.D.F., « *ce sont essentiellement les stations de transfert d'énergie par pompage qui sont susceptibles d'ouvrir à l'emploi de l'hydraulique les perspectives les plus substantielles* ». A partir de 1985, les centrales nucléaires produiront pendant la période estivale, juillet-août-septembre, entre 5 et 6 milliards de kWh « en trop ». Cette électricité disponible, impossible à stocker, sera utilisée alors pour « remonter » dans les barrages des mètres cubes d'eau qui seront ensuite turbinés pendant les moments de grande consommation (1).

Dans cette perspective du développement du pompage, les hydrauliciens ont repris depuis un peu plus d'un an des études sur des projets que leur direction leur avait fait un peu hâtivement abandonner en 1974. C'est le cas du suréquipement de Bissorte, en Maurienne, et de la construction du barrage de Grand-Maison dans la vallée de l'Eau-d'Olle (Isère). Ce dernier ouvrage destiné au pompage saisonnier aura une puissance de 1 200 à 1 500 MW — soit une tranche à une tranche et demie de nucléaire — et sera mis en eau dans les années 1984-1985. Mais les ingénieurs ont également entrepris un recensement des sites susceptibles d'être encore équipés. Parmi les douze possibilités retenues, certaines sont déjà connues comme l'aménagement de la moyenne Isère en amont et en aval de Grenoble, pour lequel des travaux préalables avaient même été entrepris. Le comité d'expansion de l'Isère, en liaison avec les services publics comme la préfecture et la régie municipale d'électricité de Grenoble, a d'ailleurs été chargé de coordonner les nouvelles études et proposera en juin au conseil général de l'Isère d'adopter un schéma de travail.

Les nouveaux sites

Mais d'autres sites sont nouveaux, comme le plan de la Laie, la Sarrière-Pierre-Giret (277 millions de kWh au total) au-dessus du barrage de Roselende ; le Clou-La-Raie (250 millions de kWh) au-dessus de Tignes ; l'Ecot-Les-Evettes au-dessus de Bonneval-sur-Arc ; Champagny-en-Vanoise en haute Tarentaise ; Le Motty ; Molinès-en-Champsaur ; les aménagements du haut Drac, de la vallée du Vénéon et de la Romanche dans l'Oisans. Le site du Plan de la Laie, dans le Beaufortain, pour lequel des sondages ont déjà été effectués, a atteint le stade de l'étude dite préliminaire. Cet ouvrage de 120 mètres de hauteur, 65 millions de mètres cubes et d'un coût de 230 millions de francs, permettrait de transférer 250 millions de kWh de l'été en hiver.

L'ensemble des sites inventoriés représenterait, s'il était réalisé, de 5.000 à 6.000 MW soit à peu près six tranches de nucléaire. Mais tous les projets ne verront sans doute pas le jour. Champagny, par exemple, qui exigerait de recouvrir un village et trois hameaux, ne sortira peut-être jamais des cartons, même si les hydrauliciens attribuent à ce site le titre de « plus belle cuvette des Alpes ». De même le projet de réservoir de 80 millions de mètres cubes au-dessus de Bonneval-sur-Arc, qui noierait les vallées supérieures de l'Arc et celle de l'Evette, risque de déclencher une vive hostilité. Pour s'opposer à la construction du barrage du plan de la Laie, un comité de défense et de sauvegarde du Beaufortain s'est d'ailleurs déjà constitué et a reçu le soutien de très nombreuses associations ou syndicats.

BERNARD ELIE.

(1) Le principe du pompage peut être appliqué à des cycles quotidiens — l'électricité produite la nuit et utilisée pour pomper l'eau, lâchée ensuite aux heures de pointe — ou hebdomadaires.

PROGRAMME DE LA C.N.R.
- Ouvrage en voie d'achèvement
- Construction d'ouvrage à engager
- En cours d'étude

PROGRAMME DE L'E.D.F.
- Ouvrage en voie d'achèvement
- Ouvrage en cours d'étude
- Site d'installation envisagé

Corse

M. EDMOND SIMEONI CONTRE LES PROVOCATEURS

L'assemblée extraordinaire des militants de l'Association des patriotes corses (A.P.C.) a réuni plus de deux mille personnes, le dimanche 22 mai, à Cateraggio.

M. Edmond Simeoni a *constaté* que toutes les tentatives pour combattre les autonomistes s'étaient soldées par des échecs. « La seule chance qui reste aux colonialistes c'est l'affrontement, a-t-il dit. S'il faut un jour franchir le pas, il ne faut pas que cela vienne de nous. Mais un jour, ils nous obligeront à le faire. »

M. Edmond Simeoni a également rappelé qu'il avait demandé une entrevue au préfet de région « pour lui donner le moyen de faire partir les provocateurs sans bruit ». Il a lancé à ce propos une mise en garde : « *Si demain le pouvoir donne la preuve qu'il est complice de ces assassins, qui peut penser que des hommes qui ont risqué leur vie et qui sont prêts à la risquer de nouveau vont démissionner ? Si un seul militant est touché dans sa chair, il n'y aura aucune pitié.* » — (Corresp.)

Nord-Pas-de-Calais

POLLUTION PAR LE PLOMB PRÈS DE CAMBRAI

A Escaudœuvres, commune de trois mille trois cents habitants proche de Cambrai, où est installée une usine Penarroya, des vaches qui avaient été mises dans des pâtures à proximité de cette usine sont mortes d'une intoxication par le plomb.

Cette usine récupère des matières contenant du plomb. Une inondation, en 1976, avait provoqué la rupture d'une digue d'un bassin de décantation.

M. Edouard Triquet, maire de la commune, vient de signer un arrêté municipal interdisant provisoirement la vente et la consommation des légumes produits dans un périmètre précis ; la société Penarroya a annoncé qu'elle indemniserait pour leur manque à gagner les maraîchers. — (Corresp.)

ÉQUIPEMENT

TRANSPORTS

NOUVELLES MANIFESTATIONS CONTRE « CONCORDE » A NEW-YORK

Les manifestations se multiplient à New-York avant l'audience publique que doit organiser le mardi 24 mai la deuxième cour d'appel de New-York. Ce tribunal doit statuer sur le maintien ou la levée immédiate de l'interdiction pour Concorde d'atterrir à l'aéroport Kennedy.

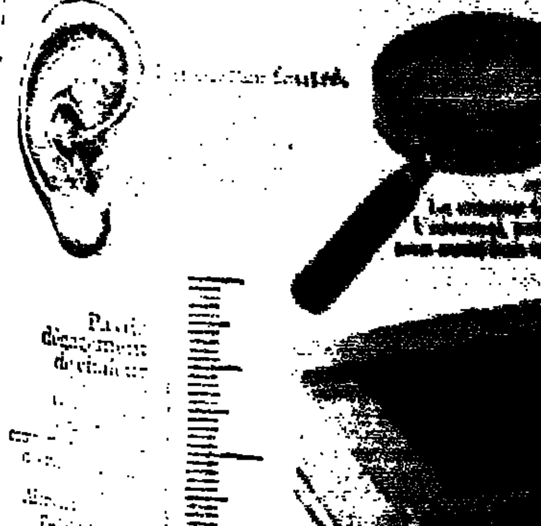
Reprenant une tactique qui avait fait ses preuves, le dimanche précédent, un millier d'automobilistes, répondant à l'appel de deux organisations hostiles à l'avion franco-britannique, ont roulé au pas sur les principales voies d'accès desservant l'aéroport, juste pendant les heures de pointe du trafic aérien.

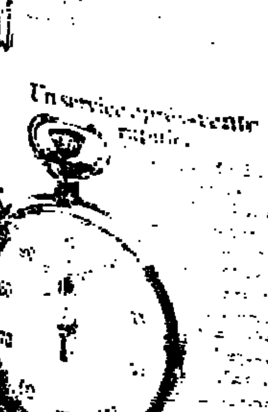
Au même moment, une cinquantaine de bateaux de plaisance se sont groupés dans la baie de Jamaica qui longe la piste d'envol et ont tenté d'aborder afin de protester contre les risques que le supersonique fait courir, selon eux, à l'environnement. Ils en ont été empêchés par les garde-côtes.

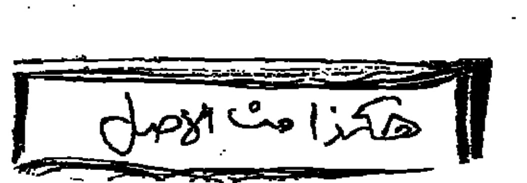
Si la cour d'appel confirme la décision du juge Milton Pollack (*le Monde* daté 22-23 mai), les vol d'essais de Concorde pourraient commencer le 31 mai et le premier atterrissage à Kennedy-Airport aurait lieu le 20 juin. *Mais les opposants au supersonique* prévoient des manifestations de protestation tous les dimanches précédant cette date. — (*A.F.P., Reuter.*)











DÉFENSE

M. Bourges : la position du P.C.F. sur le fait nucléaire [...]est pas dénuée d'arrière-pensées électorales

De notre correspondant

[C]lermont-Ferrand. — Commen[ta]t, dimanche 22 mai mai à [Ch]amalières (Puy-de-Dôme), les [réc]entes positions du parti [com]muniste sur la force de dis[sua]sion (*le Monde* du 13 mai), [M.] Yvon Bourges, ministre de la [déf]ense, a déclaré dans un entre[tien] accordé au journal *la Mon*[tag]*ne* : « *Je n'oublie pas qu'hier* [le p]*arti communiste était antimi*[lita]*riste. (...) Aussi, sa récente* [reco]*nnaissance du fait nucléaire* [en] *matière militaire n'est certai*[nem]*ent pas dénuée de manœuvres* [et] *d'arrière-pensées électorales.* [Le] *parti communiste se veut ras*[sura]*nt et il prend tous les visages* [qui] *soient susceptibles de faire* [oub]*lier qu'il est un parti révo*[luti]*onnaire.*

[»] *Je remarquerai d'ailleurs que* [le] *parti communiste considère* [l'eff]*ort budgétaire actuel comme* [suff]*isant. Or, dès lors que l'on* [cons]*idère qu'il ne faut pas aug*[men]*ter les crédits, cela veut dire* [que] *l'on ne veut pas faire un* [effo]*rt supplémentaire. Et cela* [sign]*ifie une menace de diminution* [des] *effectifs et des moyens clas*[siqu]*es. Alors, on peut craindre,* [dan]*s cette optique, une remise en cause de la situation des militaires* », a ajouté M. Bourges.

Evoquant les attitudes antimilitaristes et le rôle de l'armée dans la nation, le ministre a expliqué : « *Il y a des menées antimilitaristes qui reçoivent le désaveu de l'ensemble de l'opinion et l'indifférence de la grande majorité des appelés. De soi-disant organismes polluent de tracts, confectionnés dans des officines et même dans des locaux syndicaux. Je ne mets pas ici en cause les dirigeants syndicaux, mais des éléments irresponsables et répréhensibles.* »

Le ministre de la défense a présidé dimanche, à Chamalières, le Congrès national de la Confédération des retraités militaires. A ceux-ci il a affirmé : « *Au moment où l'on fait le procès de la deuxième carrière, je ne laisserai jamais entamer ce droit pour nos militaires. La spécificité de la condition militaire résidant dans une carrière courte et des limites d'âges particulières, c'est justice que les retraités avant l'heure que sont les militaires puissent entreprendre une seconde carrière.* »

ÉDUCATION

DOUTE ET INQUIÉTUDE AU CONGRÈS DES PARENTS LAGARDE

Une approbation mitigée de la réforme

Tours. — Réuni du 19 au 21 mai à Tours, le cinquante-huitième congrès de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (P.E.E.P.), présidée par le docteur Antoine Lagarde, s'est terminé samedi 21 mai. Au nom de quatre cent vingt mille adhérents, les huit cents congressistes se sont prononcés sur une motion de synthèse approuvée par 84,70 % des voix. La Fédération y « confirme son accord sur certains aspects de la réforme Haby », mais « exige l'ouverture immédiate d'une phase de concertation pour déterminer les priorités et établir un plan d'échelonnement des mesures d'application de la réforme ». La Fédération demande au ministre de répondre avant le 15 juin aux inquiétudes qu'elle exprime à propos de la mise en place de la réforme en classe de sixième.

De notre envoyé spécial

Haby, Cornec... Cornec, Haby... Décidément, cette fédération, dont le président Antoine Lagarde affirme en pas souhaiter la personnalisation, paraît vouée aux batailles de noms. Pendant trois jours, alors que le thème du congrès était « Vers le nouveau parent d'élève », il fut surtout question de la réforme qui porte le nom du ministre de l'éducation et de la Fédération de parents « *concurrente* », celle qui pèse d'un poids double d'adhérents. Définir un nouveau parent d'élève, était-ce alors possible sans avoir réglé certains préalables ?

Celui de l'attitude envers la réforme du système éducatif, d'abord. Apparu avec le remplacement de M. Pierre Armand par le docteur Lagarde en 1974 à la présidence de la PEEP, le ton d'indépendance de la Fédération à l'égard du ministère avait été très visible l'an dernier au congrès de Strasbourg, où M. Haby avait entendu nombre de critiques. Mais nous étions en 1976, c'est-à-dire plus d'un an avant la mise en place de la réforme. Aucun texte d'application n'était encore paru. Aujourd'hui, plusieurs décrets ont été publiés et il ne reste plus que quatre mois avant l'application des premières mesures au cycle préparatoire et en sixième. La Fédération a donc senti qu'il fallait trancher : pour ou contre cette réforme. C'est parce qu'il s'est vu acculé à ce choix que le congrès a donné l'impression, selon le mot d'un délégué, « *d'avoir peur* ».

Le choix est difficile. La PEEP, en effet, estime avoir obtenu gain de cause sur plusieurs points. La motion approuvée par le congrès énumère, entre autres, « *la participation des parents à la vie de l'école primaire par la création d'un comité de parents élus et par les conseils d'école* » ; et, pour la sixième, « *la définition d'un tronc commun, l'allégement et l'adaptation des programmes, l'introduction d'une initiation aux problèmes économiques, de notions de physique et de chimie et de cours d'éducation manuelle et technique, l'orientation progressive des élèves, la gratuité des livres* ». A ces motifs de satisfaction s'ajoutent l'assurance, donnée vendredi par M. Haby, à Tours (*le Monde* daté 22-23 mai), que les élections aux comités de parents seront organisées de manière à garantir « *la liberté et la démocratie* » et les décisions prises le 2 mars par le gouvernement pour améliorer les rythmes scolaires, celle, en particulier, d'allonger le troisième trimestre en reportant les examens au début de juillet. Dans l'autre plateau de la balance, la PEEP place le manque de précisions sur les moyens et sur les crédits nécessaires à la réforme, et l'absence de projet de loi sur la condition enseignante et la formation des maîtres.

Alors, dans le « oui mais » prononcé l'an dernier, où le « mais » paraissait plus lourd que le « oui », qu'est-ce qui l'emporte aujourd'hui ? Les représentants de l'Union régionale de Paris, soutenus par ceux de Lyon et par d'autres délégués, de Grenoble notamment, préconisaient « *le report de la mise en place du projet de réforme en classe de sixième* ». Ils ont retiré leur motion, quand ils ont su que le texte proposé par l'équipe dirigeante exigeait « *l'ouverture immédiate d'une phase de concertation, à l'issue de laquelle, le 15 juin 1977, pourra être décidée la position de la Fédération* ».

Cet « ultimatum » a donc servi à désarmer les maximalistes du congrès. Mais sans les convaincre. Ce ne sont pas les petites phrases du président Lagarde qui pouvaient les rassurer : « *Nous demanderons les moyens en fonction des possibilités économiques du pays (...). Si la gauche arrive au pouvoir, la Fédération de l'éducation nationale, la Fédération Cornec, le Comité national d'action laïque, demanderont l'abrogation de la loi du 11 juillet 1975. (...) En votant le report de l'application de la réforme pour la classe de sixième, on repousserait cette réforme pour un délai inconnu. Ce qui reviendrait à ajourner toutes les mesures que nous approuvons.* »

« Si la gauche... » L'échéance de mars 1978 ajoutait à l'inquiétude des parents de la fédération Lagarde, accroissait leur difficulté à se définir, à discerner ce qu'ils sont et ce qu'ils veulent devenir. L'apolitisme est plus facile quand aucun grand choix politique ne se présente au pays ! Aussi, aujourd'hui, les adhérents de la P.E.E.P. préfèrent-ils insister sur leur « indépendance », ce chemin de crête difficile qui fait à leurs yeux la différence avec les parents de la fédération Cornec.

L'ombre de la grande rivale était plus que jamais présente à Tours. Les militants de la P.E.E.P. redoutent que la « collusion » entre la Fédération des conseils de parents d'élèves présidée par Mᵉ Jean Cornec et le Syndicat national des instituteurs ne les empêche de siéger dans les comités de parents. Certes, les propos de M. Haby les ont rassurés. Mais, si tous les parents Lagarde ne rejettent pas les parents Cornec dans les « ténèbres extérieures », les moins éloignés d'eux idéologiquement avouent buter sur cet obstacle : quelle peut être la place des parents à l'école s'ils sont, dans leur organisation, subordonnés aux instituteurs ? Les empoignades entre le docteur Lagarde et Mᵉ Jean Cornec à TF 1 le mardi 17 mai (*le Monde* du 19 mai) ont révélé la profondeur du fossé qui sépare les deux fédérations, alors qu'on avait cru, il y a deux ans, à des amorces de rapprochement. La crise d'identité du « parent Lagarde », qui donne souvent l'impression d'être d'abord « *celui qui n'est pas un parent Cornec* », est peut-être aussi la cause de l'inquiétude des délégués de la P.E.E.P. à Tours. L'inquiétude, ce mot revenu dix-sept fois dans le discours que le docteur Lagarde a prononcé vendredi devant le minictre de l'éducation...

CHARLES VIAL.

Les contradictions d'un parent militant

Costume strict, quarante-six ans, attaché de direction dans l'informatique, M. Jean B. a des responsabilités régionales à la PEEP, où il milite depuis quatre ans. Père de neuf enfants — veuf et remarié, — M. Jean B. a été critique de jazz et l'ami de Boris Vian. En 1957, il a quitté volontairement Paris, une ville « incompatible avec la vie de famille » : *car la famille, selon lui, est* « la seule chose qui mérite la bagarre ». « C'est une structure biologique. »

M. Jean B. est un cadre. Il est organisé. « Mon épouse s'occupe des problèmes individuels des enfants, moi des problèmes collectifs. » *Il est à la Fédération Lagarde* « parce qu'on peut discuter. Sa seule doctrine est l'intérêt de l'enfant »...

« J'ai d'excellentes relations avec les parents de la Fédération Cornec. J'assiste à leurs réunions dans le primaire, où je n'ai pas voulu implanter la PEEP. Les instituteurs auraient pu prendre cela comme un affront, et je les estime. Mais les parents Cornec sont trop systématiquement liés par des consignes nationales et une inféodation à des partis politiques.

» Je n'ai pas d'étiquette politique : je suis incapable d'adhérer à un parti. Je suis terriblement individualiste, tout en admirant l'organisation. Les partis sont inadaptés, sauf le parti communiste qui est le seul organisé, discipliné. Mais je refuse le communisme pour des raisons philosophiques et religieuses. Oui je suis catholique pratiquant. Dans l'état actuel des choses, je ne donnerai pas ma voix à l'union de la gauche. Cependant, j'ai voté pour le candidat du programme commun aux cantonales, car j'estime nécessaire qu'il y ait des socialistes au conseil général...

» Je me désintéresse de l'engagement politique et j'attache la première importance à mon engagement de parent... Vous le voyez, au fond, je suis plein de contradictions. »

Plein de contradictions, M. Jean B. Un parent-type de la fédération ?

Ch. V.

● *Après la diffusion de la première émission de TF 1 sur la réforme de l'enseignement* (*le Monde* du 19 mai), des enseignants C.F.D.T. de l'école Jean-Philippe-Rameau, à Rouen, où avaient été filmées plusieurs séquences, protestent contre « *le montage subtil de M. Haby, qui fait de la réalité un miroir aux alouettes* ». Le film a montré, estiment-ils, leur école sous son meilleur aspect et alors que les conditions d'exercice qu'on y trouve « *ne sont pas réalisées dans 1 % des écoles françaises* ». « *Sans l'accord des enseignants,* déclarent-ils, *ces séquences ont servi de caution à la réforme* ». — *(Corresp.)*

ÉDUCATION

LA FIN DU CONGRÈS DE NANCY

Les étudiants du CERES refusent de participer à la direction de l'UNEF

De notre envoyé spécial

Nancy. — Le *soixante-quatrième* congrès de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF ex-Renouveau), réuni du 19 au 22 mai à Nancy, n'a connu qu'un seul incident, mais de taille : le refus des étudiants socialistes du CERES (minorité du parti socialiste) de participer au nouveau bureau national du *syndicat étudiant animé* par les communistes. A plusieurs reprises, au cours du congrès, ces derniers ont demandé aux sept cents délégués de reconnaître l'existence, dans l'UNEF, de « sensibilités » différentes et ont dénoncé la médiocrité de la vie démocratique syndicale.

Le congrès de Nancy a pris soudainement sur sa fin, tard dans la nuit du dimanche 22 mai, un ton dramatique. Refusant les quelques offres qui leur avaient *été faites de faire partie de* l'organe de direction de l'UNEF, les étudiants socialistes ont expliqué que des divergences de nature syndicale les opposaient aux responsables du bureau national (en majorité des membres de l'Union des étudiants communistes) : s'ils ont, comme leurs camarades communistes, refusé en bloc l'existence d'un « droit de tendances », les membres du CERES n'ont cessé, durant quatre jours, de revendiquer un droit à la différence, *« un pluralisme des opinions politiques au sein de l'organisation »*. Or, le congrès, qui précède probablement une phase de réunification du mouvement étudiant, s'est montré très indécis sur ce point.

Au cours de la discussion sur le projet de résolution, les délégués ont repoussé un amendement sur les « sensibilités diverses » alors que deux jours *plus tôt, M. Jean-Luc Mano*, président de l'UNEF — qui a été reconduit dans ses fonctions — avait affirmé au contraire que *« l'expression de sensibilités différentes est (...) normale comme est normale et nécessaire la plus libre des discussions. »*

Si ce congrès n'a pas permis à *l'UNEF d'adopter une position* tranchée sur cette question, faute sans doute d'une synthèse réalisée entre les étudiants communistes et socialistes, il a révélé *que le « pluralisme » syndical* préoccupait beaucoup la première des organisations étudiantes. En revenant sans cesse à la charge, les militants du CERES n'ont *fait que provoquer*, dans les organisations, une réflexion tardive dont l'enjeu pourrait se révéler très important dans les mois à venir : depuis la scission *survenue une semaine* auparavant dans le Mouvement d'action syndicale (MAS) (*le Monde* du 18 mai), il est possible en effet que les étudiants trotskystes *de la* Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R.) et socialistes du COSEF (Comité pour un syndicat des étudiants de France) rejoignent rapidement l'UNEF. Les militants de plusieurs organisations politiques se retrouveraient ainsi dans ce *syndicat*, sur des bases différentes, voire opposées.

Durant ces quatre jours, les membres du CERES et de l'Union *des étudiants communistes* (U.E.C.) ont clairement affirmé leur refus de toute création d'une tendance, mais ne sont pas parvenus à s'entendre sur la possibilité laissée aux adhérents de *« se retrouver sur des courants syndicaux »*.

L'UNEF a cependant tenu à préciser sa position sur les perspectives politiques de 1978. Bien qu'ayant approuvé le programme *commun de la gauche*, les responsables de ce syndicat ont expliqué qu'ils voulaient garder *« toute leur indépendance »*. *« La défense des intérêts des étudiants*, a déclaré, dans son rapport d'activité, M. Etienne Andreux, secrétaire général sortant — qui n'a pas demandé le renouvellement de de mandat, — *cela passe avant toute chose. De ce point de vue, il faut réaffirmer clairement ici que notre conception du syndicat, c'est qu'il est réellement indépendant de tout parti, de toute alliance de partis, de tout gouvernement. Cela est vrai aujourd'hui, cela sera vrai demain avec un autre gouvernement. Nous rejetons catégoriquement toute idée de courroie de transmission. Nous ne serons jamais les propagandistes d'un quelconque ministre de l'éducation nationale ou d'un secrétaire d'Etat aux universités ! »*

Quinze mille adhérents

Les étudiants de l'UNEF pensent qu'une victoire de la gauche aux élections peut entraîner un développement important d'adhésion au syndicalisme étudiant ; forte aujourd'hui d'environ quinze mille membres, auxquels s'ajoutent trente-cinq mille utilisateurs de « services » du syndicat, *l'UNEF entend bénéficier* seule de ce regain d'intérêt. Mais ses responsables expliquent déjà que le rôle d'un syndicat, après 1978, sera de continuer à défendre les intérêts étudiants.

Les sept cents délégués ont cherché surtout à compléter leur « plate-forme revendicative » et dressé un bilan modéré des luttes de l'année universitaire qui s'achève. Ce congrès a également permis aux militants de l'UNEF de préciser le portrait de l'étudiant de 1977 et de dresser la liste *de ses difficultés — notamment* matérielles — à poursuivre ses études. M. Jean-Luc Mano a appelé les étudiants à participer à la grève du 24 mai et à *reprendre, dès la rentrée prochaine*, leurs actions revendicatives contre les décisions de Mme Alice Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités.

PHILIPPE BOGGIO.

Mme SAUNIER-SEÏTÉ REPROCHE AUX PARTIS DE GAUCHE LEUR « PEU D'INTÉRÊT » POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

(De notre correspondant.)

Quimper. — Mme Alice Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux université, qui se trouvait, samedi 21 mai, à Quimper (Finistère), a annoncé, au cours d'une conférence de presse, la création à *l'I.U.T. de cette ville d'un* laboratoire spécialisé dans la recherche agro-alimentaire. Mme Saunier-Seïté a ensuite vivement critiqué la partie du programme commun consacrée aux enseignements supérieurs : *« Quarante-cinq lignes leur sont consacrées, dont dix propositions concrètes. C'est dire le peu d'intérêt que le parti communiste et le parti socialiste accordent aux enseignements supérieurs. »*

« Le plan socialiste, a-t-elle affirmé, *se contente de reprendre le programme commun en y ajoutant un peu de planification et d'autogestion. C'est une vaste improvisation, sans aucune évaluation. Quant à la proposition de loi communiste, elle subordonne la classe intellectuelle à la classe ouvrière. Ces projets se traduisent par l'uniformisation et la centralisation des structures au service d'un pouvoir syndical contrôlé par le parti communiste.*

» Ils se traduisent aussi par l'alignement des formations originales sur les formations de masse et par la primauté de l'engagement politique sur le talent, la compétence, la liberté de la pensée et de la recherche. »

● *Manifestation de parents dans le Gers.* — Pour protester contre la menace de fermeture de dix-neuf classes primaires dans le département du Gers, entraînant la suppression de quatorze postes d'intituteurs, quelque trois mille parents d'élève ont défilé samedi 21 mai dans les rues d'Auch et déposé une motion à la préfecture. La délégation était conduite par les responsables locaux de la Fédération de l'éducation nationale et du Syndicat des instituteurs, et accompagnée par le maire d'Auch, M. Jean Laborde, député socialiste. — *(Corresp.)*

AÉRONAUTIQUE

● *M. Joseph Millara*, en désaccord avec M. René Ravaud, président-directeur général de la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation, a quitté ses fonctions de directeur général adjoint de la SNECMA. Ancien polytechnicien et ingénieur général de l'armement, M. Millara a été nommé directeur général adjoint (affaires industrielles et techniques) à la Société nationale industrielle aérospatiale.

RELIGION

Mgr Lefebvre a confirmé cent quarante enfants à Saint-Nicolas-du-Chardonnet

Mgr Marcel Lefebvre, déclaré « suspens a divinis », est venu à Paris le 22 mai, malgré l'interdiction formelle du cardinal François Marty, archevêque de Paris, pour administrer le sacrement de confirmation à cent quarante enfants dans l'église de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, toujours occupée par des catholiques traditionalistes.

De son côté, le cardinal Marty, qui partira pour Rome cette semaine, participait, le même jour, à Rodez, aux cérémonies marquant le sept centième anniversaire de la cathédrale et fêtait, dans le chef-lieu de son Aveyron natal, ses vingt-cinq ans d'épiscopat. « L'Eglise n'est pas un musée, a-t-il notamment déclaré. Elle a toujours refusé de confondre l'essentiel, l'Evangile et le Credo, avec l'accessoire et le contingent, qui n'en est que l'expression à un moment donné de son histoire. »

Au terme de la cérémonie, interrogé par les journalistes sur la « situation schismatique du prélat d'Ecône, le cardinal a déclaré : « Il m'est difficile de répondre, mais il est bien évident qu'il s'agit d'un acte de séparatisme. »

Mgr Lefebvre a indiqué, pour sa par[t] qu'il ordonnerait quatorze prêtres [à] Ecône le 29 juin — un train spécial d[e] Paris est prévu pour l'occasion — ma[is] il a répété qu'il n'avait nullement l'inten[tion] d'ordonner un évêque.

Ainsi, le dialogue de sourds continu[e] il paraît peu probable que la réponse d[e] l'abbé Ducaud-Bourget, chef de file de[s] occupants de Saint-Nicolas, aux troi[s] questions posées par l'archevêque de Pari[s] qu'il doit remettre ce lundi 23 mai, per[mette] de sortir de l'impasse.

« Qui aurait pensé, le dimanche 27 février, que trois mois plus tard un évêque en conflit avec le pape, un évêque privé par Rome des droits de célébrer publiquement des actes sacramentels, viendrait chez nous, dans une église qui est toujours la nôtre, célébrer le sacrement de confirmation en dépit de la défense formelle que lui en a fait le cardinal Marty ? »

Le ton du curé de la paroisse Saint-Séverin - Saint-Nicolas est amer, désabusé et, sur le tract distribué par l'abbé Pierre Bellégo pour marquer la douzième semaine d'occupation de son église par les intégristes, il ne mâche pas ses mots. Après avoir parlé du *« scandale d'être obligé de constater que, dans un pays comme la France, même la sentence d'un juge puisse rester lettre morte pour les pouvoirs légaux qui, de ce fait, incitent les citoyens à se faire justice eux-mêmes »*, il termine ainsi :

« Voilà que nous voyons, sous nos yeux, chez nous, tout un pan de l'Eglise qui commence à se détacher d'elle — toute une part du troupeau qui se met à errer loin du Vrai Pasteur, — des prêtres, un évêque qui, abusant du prestige que leur confèrent leurs fonctions et leur réputation passées, entraînent sur les chemins de l'infidélité les chrétiens qui leur font confiance. »

En revanche, le ton de l'évêque en question est toujours plus suave, mielleux, serein. Dans son homélie, Mgr Lefebvre feint la surprise *devant tout le tapage* fait autour de lui. Ce n'est pas lui qui aurait pris l'initiative de venir à Saint-Nicolas, il a cédé à la demande instante des parents.

Lors de sa conférence de presse improvisée entre deux messes, il ira jusqu'à dire : *« Si le cardinal Marty était venu à l'église ce matin et avait accepté de donner la confirmation selon le rite de toujours, je me serais effacé »*.

« Tu l'as vu, tu l'as vu ? », criait en pleurs une dame à ses enfants, lorsque la mitre de l'ex-archevêque de Dakar est apparue sur le parvis. Et le véritable bataillon des membres du service d'ordre, renforcé pour l'occasion de cent cinquante jeunes gens qui formaient une haie d'honneur le long du passage de la voiture du prélat, en chantant à tue-tête *« Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat »*, évoquait d'autres messes plus sinistres.

Parmi les deux mille cinq cents ou trois mille personnes qui assistaient à la cérémonie, il y avait bon nombre de provinciaux et d'étrangers. Trois cars étaient venus d'Allemagne, de Cologne et de la région de la Ruhr, et, arrivant dans la nuit de samedi à dimanche, les voyageurs ont fait halte sous les fenêtres du cardinal Marty pour lui chanter une sérénade.

« Comme nous souhaiterions que toutes les églises de Paris soient pleines comme celle-ci », s'était écrié Mgr Lefebvre dans son homélie. *« Ignore-t-il que la messe ce soir à Notre-Dame réunira facilement quatre mille personnes*, fit remarquer un paroissien de Saint-Séverin, *sans rameuter tous les sympathisants de France et de Navarre ? »*

ALAIN WOODROW.

« Un faux œcuménisme qui agit comme un dissolvant »

Voici quelques passages de l'homélie prononcée par Mgr Lefebvre :

« Pourquoi me suis-je permis de venir à Saint-Nicolas ? Ce n'est pas moi qui en ai pris l'initiative, c'est sur la demande de vos parents, de vos prêtres, que je suis venu, comme je l'ai déjà fait à la salle Wagram. Vos parents veulent être assurés que vous avez reçu la grâce de la confirmation, alors que, dans la confusion actuelle de l'Eglise, on peut se demander si les sacrements sont vraiment porteurs de la grâce de Notre Seigneur Jésus-Christ. Pour ce qui est de la confirmation, par exemple, souvent de simples prêtres sont délégués pour l'administrer. (...)

» C'est pour cela que nous n'acceptons pas la nouvelle religion. C'est un faux œcuménisme qui agit comme un dissolvant sur notre sainte religion et détruit tout. On pense qu'on peut être sauvé en dehors de Jésus-Christ. On veut faire du saint sacrifice de la messe une « intercommunion » où tous sont admis, y compris les non-catholiques, les infidèles, les hérétiques, voire les pécheurs publics. On a tué le sacerdoce, car seul le prêtre peut célébrer la messe — messe dont on ne veut plus.

» Nous avons droit à cette église, construite pour y célébrer le saint sacrifice de la messe. Ce que nous disons avec beaucoup de respect à nos évêques et archevêques est de nous donner des églises. Même des hérétiques comme les moines de Taizé ont été reçus à Notre-Dame. Et que prêche-t-on dans ces églises ? On défend les droits de l'homme. Or nous ne connaissons pas la Déclaration des droits de l'homme, forgés à la Révolution pour continuer la révolution ; nous ne connaissons que le Décalogue. (...)

» Il faudrait que d'autres évêques se joignent à nous. A Rome, il y a quinze jours, j'ai dit cela à ceux qui m'avaient invité, comme j'ai dit non à la nouvelle religion œcuménique. Il faut continuer, dans le calme et sans violence, car nous sommes certains d'être dans la vraie voie. Ce n'est pas nous qui avons des problèmes ; nous posons problème aux autres. »

LES TRAVAUX DU SYNODE DE L'ÉGLISE RÉFORMÉE DE FRANCE

La sexualité : lieu d'apprentissage de la liberté et de la grâce

De notre envoyé spécial

La Pommeraye. — Rarement synode de l'Eglise réformée de France — il a eu lieu du 19 au 22 mai — fut aussi alerte, enjoué, joyeux. Est-ce parce que le modérateur, le pasteur Jean Valette, a fait preuve, de bout en bout d'humour, d'humeur *taquine ? Est-ce en raison* du thème de la sexualité qui — *c'est bien connu* — porte au rire et à la plaisanterie pour cacher l'embarras, voire la peur, plus ou moins inconsciente qu'elle suscite ? Est-ce enfin — n'est-ce pas surtout ? — la présence de Mme France Quéré, rapporteur principal, qui a don de hausser au niveau de la poésie et de la spiritualité les *réalités les plus ardues et les* plus opaques ?

Toujours est-il que l'assemblée ne s'est pas laissée décontenancer par un sujet inédit, parfois scabreux, toujours brûlant, qui aurait naguère provoqué la stupeur et la réprobation. On ne s'est pas voilé pudiquement la face devant les faits. Par exemple, *la* masturbation des détenus, l'amour à plusieurs, l'homosexualité, les relations pré-conjugales, le mariage à l'essai, etc. Non sans mérite, le synode a *délibérément* tourné le dos à la morale du permis et du défendu dont tant de chrétiens sont encore prisonniers. Avec saint Paul, il a affirmé : *« Tout est permis, mais tout n'est pas utile. »* Le pasteur Roger Mehl n'en disconvient nullement, mais souligne pour sa part qu'on ne saurait pour autant faire *l'économie du renoncement*.

Le synode régional de l'Ouest avait fait les premiers pas en proposant de remplacer *« les feux rouges par des feux clignotants »* qui invitent à la responsabilité et à la prière et d'envisager d'entreprendre *« l'apprentissage de la liberté »*. Des spécialistes ont uni leurs efforts pour débroussailler un terrain jusqu'ici peu fréquenté par les hommes et les *femmes de l'Eglise*.

Respect du désir

On a rappelé la formule de Gaston Bachelard : *« L'omme est une création du désir, non pas une création du besoin. » « Tout ce qui tendrait à mettre en parole le respect du désir, au sens plein de ce terme, est à continuer »*, a dit le docteur Philippe Gabbai.

Selon le synode de Nord-Normandie, *« le divorce est une issue possible et peut être le moindre mal quand un amour est déjà mort »*.

Encouragé par le pasteur Philippe Maury, le synode national n'est pas tombé dans le piège d'une morale biblique que les chrétiens n'auraient qu'à décalquer. *Sans doute* parce que les Eglises de la Réforme sont des « Eglises de la Bible » et qu'elles entretiennent des rapports étroits et non innocents avec celle-ci, elles comprennent mieux que d'autres qu'on n'a pas le droit d'extraire des recettes éthiques toutes faites de l'Ancien et du Nouveau Testament.

L'Ecriture sainte demande à être décryptée en fonction des *besoins de notre temps. Elle nous* livre sa vérité que si on la réinterprète.

Appel à la réalité

Les jeunes sont trop rares au synode, *mais ils commencent* à s'y exprimer plus volontiers. Une étudiante en théologie a tenu à faire remarquer le phénomène massif de couples non mariés et *leur volonté que ceci ne soit pas* passé sous silence comme quelque chose de honteux : *« Reconnaissez-nous pour ce que nous sommes et évitez de tenir des discours coupés de la réalité. »*

La réalité, précisément, c'est que les Eglises ont toutes, plus ou moins dévalué la sexualité, suspecté le désir, livré les femmes *à la volonté du mâle « seigneur et maître »*, et livré les adolescents à l'arbitraire de familles abusives.

Les chrétiens ont de bonnes raisons d'être modestes lorsqu'ils abordent ces sujets, et doivent commencer, en toute justice, par confesser leurs erreurs. Mais il ne faut pas pour autant passer d'une sexualité « maudite » à une sexualité « sacrée ». La tentation d'un monde moderne est d'« absolutiser » le sexe ; ce faisant, il le dénature, entraînant l'homme dans cette falsification. Si le synode ne s'est pas appesenti sur la pornographie, il est clair qu'il en mesure toute la misère

Les enfants, en revanche, ont retenu toute son attention. Ils sont les victimes immédiates des dissensions familiales ou, tout simplement, de l'ennui qui se dégage parfois des ménages désabusés. Plus graves encore sont les sévices subis par les *enfants*. Les statistiques sont ici accablantes, sans compter les enfants négligés et privés d'affection. La « décolonisation » des enfants est *loin d'être terminée*...

Le synode s'est ému, d'autre part, des risques, tant physiques que psychiques, que font courir à trop de jeunes les relations sexuelles : *« Il faut donner au désir le temps de s'épanouir plutôt que le satisfaire immédiatement et partiellement. »* Telle est la tâche d'une éducation réussie.

En passant d'une morale du devoir à une morale du droit, a fait remarquer le rapporteur, on reste *enfermé dans le légalisme* : *« Le droit n'est pas plus gai que le devoir, la sexualité peut être vécue comme une grâce. »* Or la grâce est, par définition aussi éloignée du devoir que du droit.

A propos des relations *« non maritales »* (sic) et de ce qu'on appelle le mariage à l'essai, le synode s'est montré compréhensif : *« Dans le désir de certains jeunes, ces relations sont positivement une manifestation de leur foi en l'amour »*, et, *derrière les contestations actuelles du mariage institutionnel, c'est ce que l'Eglise doit entendre avant tout. Elles sont aussi le signe de leur désir de vivre l'intensité plutôt que l'usure, plutôt un temps fort et plein, qu'une durée où peut mourir la relation.*

» Que les parents entendent cette exigence, que les jeunes gens conservent la délicatesse à l'égard de leurs parents, que l'Eglise annonce par l'Evangile que l'avenir n'est pas voué à la fatalité de l'usure, mais ouvert sur des chances continuelles de renouvellement ! »

Le phénomène communautaire paraît longuement positif à l'Eglise réformée de France *(« beaucoup de leurs aspects fleurent l'Evangile »)*. Quant au partage sexuel (échange de partenaires), *le synode se refuse à* lui reconnaître des *« avantages spécifiques »*. Les enfants de tels couples en pâtissent : *« La fréquence des échecs de ce type est dramatique. »*

Outre un passage sur le célibat — pour le revaloriser — le texte synodal affirme que *« le mariage, l'engagement à vie et la fidélité sont liés »*.

» Au regard des idéologies actuelles, au regard de la raison et de la logique, cet engagement est un défi, une provocation, une folie : c'est précisément sa chance : en se fixant comme objectif un impossible, le couple se donne un moteur à sa propre histoire.

» Contre l'idée d'un temps qui détruit, l'Evangile annonce un temps de renouveau à cause du Christ qui vient. »

Le paragraphe consacré aux « marginalisés » — l'expression est significative — est aussi dense que fraternelle. Il s'agit, ici, de ce que d'autres appelleraient les « déviances » de toute sorte.

« L'Eglise, lit-on, *est consciente de la somme de souffrances que la marginalité cause à certains d'entre eux. Quelle que soit la nature de cette marginalité, l'Eglise doit les accueillir. Elle voudrait respecter leur personne quelle que soit leur différence. Elle attend d'eux qu'ils aillent vers un semblable respect de la « normalité ». Pourtant, ces m[ar]ginalisés nous confrontent à [nos] limites, ils nous questionnent [sur] nos propres incomplétudes. »*

Les exigences de l'amour

La conclusion suivante de [ce] document, voté par 64 vo[ix] contre 70, donne une idée de [ce] lyrisme *tout* à fait inhabituel [à] de telles assemblées, mais q[ui] finalement, semble avoir séd[uit] le synode. Il révèle, d'autre pa[rt], la « pointe » d'une pensée qui [a] su dépasser les écueils du rig[o]risme et du laxisme, pour [se] situer à la hauteur des exigen[ces] de l'amour. Voilà qui donne u[ne] unité interne au texte syn[o]dal, qui entend dégager des a[xes] sans dicter des comporteme[nts] dont la diversité doit être r[es]pectée :

« Dans cette proximité q[ui] caractérise sexualité et fam[ille] nos passions souvent sont à [...] Nous sommes tentés de les laiss[er] courir à bride abattue. Peut-ê[tre] est-ce bien. Mais la lucidité [ne] doit jamais nous faire défaut, c[ar] nos libertés se heurtent à [une] limite infranchissable : la sou[f]france d'autrui. Aucun inté[rêt] personnel, aucun désir, ne jus[ti]fie que nous abîmions que[l]qu'un. L'Evangile réaffirme [le] paradoxe de la foi ; nous ex[is]tons pour et par autrui. Se li[vrer] à lui pour le délivrer. Et [la] liberté à son tour nous affra[n]chit. En nous faisant serviteu[rs] nous appelons deux êtres à [la] liberté : lui et nous-même. »

HENRI FESQUET.

★ Eglise réformée de Fran[ce], 47, rue de Clichy, 75009 Paris.

L'ANGOISSANT PROBLÈME DU CHOMAGE DES JEUNES

A la veille de la grève générale, le synode de l'Eglise réformée de France a adopté un vœu attirant l'attention sur les points suivants :

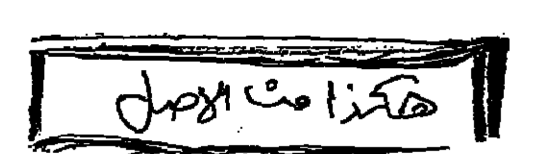
« L'aggravation de la situation de l'emploi qui touche toutes les classes des travailleurs français ou étrangers, y compris les travailleurs indépendants, les agriculteurs, les artisans, les commerçants ;

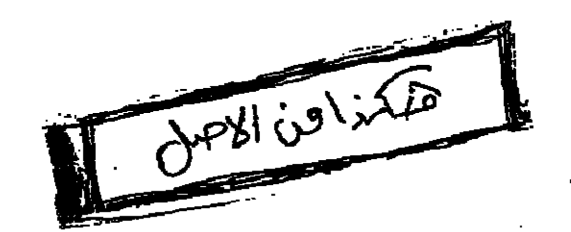
» L'angoissant problème du chômage des jeunes ;

» L'inquiétude des cadres pour eux-mêmes et pour ceux dont ils sont responsables. »

Le synode exorte les communautés locales, qu'il [...] être également touchées [par] ces difficultés, « à vivre [la] solidarité, en paroles e[t en] actes, là où elles ont à [être] témoins de la justice [de] Dieu ».







Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

UNE MENACE SUR LA VIE

Le gaz carbonique s'accumule dans l'atmosphère

LA pire des pollutions est celle qu'on ignore ou que l'on sous-estime. La radioactivité, le bruit, les émissions d'oxyde de soufre, d'azote, d'oxyde de carbone, l'eutrophisation, les rejets d'hydrocarbures dans la mer, ont été souvent dénoncés. Des mesures, souvent insuffisantes d'ailleurs, sont prises pour les combattre. Mais qui craint la pollution par le gaz carbonique ?

Le Dr Alvin Weinberg, qui dirige un groupe de scientifiques américains de l'ERDA (Administration américaine de la recherche sur l'énergie) pour l'étudier, estime pourtant que « les conséquences catastrophiques des émissions de gaz carbonique sont peut-être l'aspect le plus monstrueux de notre politique énergétique globale à long terme. C'est, d'une certaine manière, l'analogue pour l'énergie fossile de la prolifération nucléaire : tous deux sont globaux, tous deux sont difficiles à apprécier, tous deux sont susceptibles de conduire au désastre. »

Une chose est certaine. La proportion de gaz carbonique dans l'atmosphère, résultant de la combustion du bois, du pétrole, du charbon, du gaz, etc., ne cesse d'augmenter. En moins de vingt ans (de 1957 à 1975), elle a augmenté de 5 %. Au milieu du vingt et unième siècle, en supposant un accroissement raisonnable (compris entre 3,5 % et 4 %) de la consommation d'énergie fossile, la proportion de gaz carbonique aura doublé. Avec des conséquences catastrophiques : une augmentation de la température globale de deux à trois degrés. Ce qui signifie qu'une partie de la glace des pôles aura fondu et que le niveau de la mer aura monté de quarante à quatre-vingts mètres. Combien de villes et même de pays seraient rayés de la carte ? Une eau de mer devenue acide : où la coquille des mollusques risquerait de se dissoudre...

Ces prévisions ne sont pas le fait d'écologistes en mal de drame. Les experts qui les avancent sont mondialement réputés. Ils travaillent pour des organismes aussi sérieux que le ministère du commerce américain ou l'administration américaine pour la recherche et le développement de l'énergie.

Le président Carter vient de décider de réorienter la politique énergétique des États-Unis vers une utilisation accrue des énergies fossiles, en particulier du charbon. Le dégagement de gaz carbonique va donc être encore plus rapide que ce que prévoyaient les experts. Or, s'il est possible de contenir la radioactivité, de limiter les émissions d'oxyde de carbone, de soufre, d'azote, il n'est pas possible d'empêcher la libération du gaz carbonique lors des combustions. Le retour au charbon pour éviter l'énergie nucléaire peut donc être un remède pire que le mal.

LES corps organiques, comme le bois, ou d'origine organique, comme le pétrole, le gaz naturel et le charbon, sont composés pour l'essentiel de carbone, d'hydrogène et d'oxygène. S'ajoutent à ces éléments du soufre, de l'azote, du phosphore, etc., mais en quantité bien moindre. Lors de la combustion, tous les éléments du corps se retrouvent à l'état oxydé. Certains oxydes — en particulier ceux des éléments qui existent en faible quantité — sont polluants. Heureusement, il est possible de les éliminer car ils ne forment qu'une faible proportion des gaz de combustion.

L'hydrogène se combine à l'oxygène pour donner de l'eau (qui est sans danger). Le carbone se retrouve soit à l'état d'oxyde de carbone — CO, — qui est toxique, soit en celui de gaz carbonique — CO'2, — qui ne l'est pas. En menant bien la combustion, il est possible de transformer tout le carbone en gaz carbonique (donc d'éliminer l'oxyde de carbone nocif). Les techniques modernes permettent de supprimer la plus grande partie des composés polluants (du moins théoriquement) et de ne rejeter dans l'atmosphère que de la vapeur d'eau et du gaz carbonique. Jusqu'ici, ces émissions étaient tenues pour être totalement sans danger. Vapeur d'eau et gaz carbonique sont en effet des composants normaux de l'atmosphère terrestre.

Les experts viennent de prendre conscience que ces émissions ne sont pas inoffensives. Certes, l'eau s'élimine d'elle-même et retombe sur le sol en pluie pour alimenter les mers, les rivières et les nappes phréatiques. Mais le gaz carbonique demeure pour partie dans l'atmosphère, où il s'accumule, et son volume augmente sans cesse.

Chaque année, cinq milliards de tonnes de gaz carbonique sont envoyées dans l'atmosphère. Heureusement, tout n'y reste pas. La nature a prévu divers mécanismes pour que ce gaz carbonique soit éliminé. La moitié environ du gaz carbonique résultant des combustions disparaît. Mais l'autre moitié demeure : entre 1957 et 1975, la proportion de gaz carbonique atmosphérique est ainsi passée de 311 parties par million à 327 parties par million, soit un accroissement de 5 %.

Cette augmentation est un phénomène à l'échelle du globe. Elle n'est pas plus marquée au voisinage des pays gros consommateurs d'énergie, car l'air terrestre est largement brassée. Elle se retrouve identique au pôle Sud, à Hawaï, dans la troposphère de l'hémisphère Nord.

Supposons que la même proportion (la moitié) du gaz carbonique de combustion reste dans l'atmospère au cours des années à venir. Supposons aussi que la croissance des besoins énergétiques satisfaits par les combustibles fossiles soit limitée à 4 % par an. En l'an 2000, la proportion de gaz carbonique atmosphérique est de 20 % supérieure à celle d'aujourd'hui. Elle aura doublé au milieu du XXI° siècle.

Paris rayé de la carte

Quelles sont les conséquences d'un tel doublement ? Personne ne le sait. La météorologie est une science qui n'est pas assez sûre pour permettre des prédictions absolues. Mais Syukuro Manabe et Richard Wetherald, du laboratoire de dynamique des fluides en géophysique à Princeton (laboratoire dépendant du département du commerce américain), ont calculé, sur un modèle simple, qu'un doublement de la concentration de gaz carbonique dans l'atmosphère aurait les conséquences suivantes :

— un réchauffement général de l'atmosphère (troposhère), c'est-à-dire jusqu'à une altitude de 5 kilomètres au pôle et 18 kilomètres à l'équateur. Il atteindrait 10 degrés Celsius aux pôles. La circulation verticale étant faible dans ces régions, l'augmentation de la température entraînerait une importante fonte des neiges et des glaces :

— un refroidissement de l'atmosphère au-dessus de la troposphère (stratosphère) atteignant 6 degrés Celsius ;

— d'une manière générale, la température de la Terre augmenterait de 2,9 degrés Celsius. Ce qui est très réellement énorme. Les experts estiment en effet qu'au plus profond des périodes glaciaires, la température n'a jamais baissé de plus de 2,5 degrés en moyenne annuelle.

Les conséquences sur la vie terrestre seraient considérables. L'une des plus importantes serait une élévation du niveau des mers (liée à la fonte des glaces des pôles). Elle atteindrait 40 à 80 mètres. Les Pays-Bas disparaîtraient, et la mer recouvrirait Paris.

La mer et les végétaux

Deux mécanismes principaux de fixation du gaz carbonique atmosphérique sont actuellement connus : la photosynthèse des plantes et l'absorption par l'eau de mer.

Les plantes utilisent, en effet, l'énergie solaire pour « désoxyder » le gaz carbonique et en tirer le carbone qui est leur substance. D'une manière très schématique, les plantes absorbent le gaz carbonique, gardent le carbone et relâchent l'oxygène.

La quantité de gaz carbonique qui peut ainsi être fixée dépend de la quantité de végétaux existant sur la Terre. Or, d'une manière générale, comme le Suédois Bert Bolin vient de le montrer, cette quantité a tendance à diminuer. La quantité de gaz carbonique que peuvent fixer les plantes devrait donc se réduire de ce fait. La surface terrestre couverte par les forêts diminue, en raison de l'extension des cultures. Or, sur une surface donnée, la forêt contient beaucoup plus de matériaux photosynthétiques qu'une culture vivrière. Les forêts, par exemple, comptent pour 743 milliards de tonnes de masse biologique sur un total de 827. La forêt tropicale compte à elle seule pour 460 milliards de tonnes. C'est en quelque sorte le poumon de la Terre.

Un autre facteur joue en sens inverse. D'une manière générale, l'absorption de gaz carbonique par les plantes est d'autant plus grande que sa proportion dans l'air est élevée. On peut donc espérer que l'activité photosynthétique va croître et qu'une plus grande quantité de gaz carbonique sera fixée. Mais ce phénomène trouve vite ses limites. D'autres facteurs, en particulier la disponibilité de l'eau et de certains éléments (engrais) réduisent l'activité photosynthétique des plantes. Il ne faut donc pas trop compter sur une extension de la végétation pour fixer le gaz carbonique, surtout si la forêt tropicale continue à être défrichée.

L'autre grand mécanisme de capture du gaz carbonique fait intervenir la mer. Le gaz carbonique est, en effet, légèrement soluble dans l'eau, où il devient de l'acide carbonique. Mais ce phénomène est limité par la présence de carbonate et, dans une moindre mesure, de borates dans l'eau de mer.

JEAN-LOUIS LAVALLARD.

(Lire la suite page 16.)

L'augmentation du CO_2

Concentration en CO_2 (p.p.m.)

330 — 320 — 310

1957 1959 1961 1963 1965 1967 1969 1971

Quels que soient les emplacements de mesure sur la surface terrestre, la proportion de gaz carbonique dans l'atmosphère a augmenté de manière identique ces dernières années. L'accroissement est régulier et ininterrompu. Il atteint 5 % en vingt ans, mais il devrait s'accélérer avec le développement attendu des énergies d'origine fossile (charbon, pétrole, gaz).

5 MILLIARDS DE TONNES PAR AN !

M. Bolin estime que chaque année l'homme envoie dans l'atmosphère 5 milliards de tonnes de gaz carbonique. Quatre proviennent de la combustion de corps organiques fossiles (charbon, pétrole, gaz naturel). Un trouve son origine dans la combustion de corps organiques récents (bois).

Un peu moins de la moitié de ce gaz carbonique reste dans l'atmosphère. Depuis le début du dix-neuvième siècle, les émissions de gaz carbonique cumulées se montent à deux cents milliards de tonnes. Quatre-vingt-dix milliards seraient restées dans l'atmosphère.

LA PAZ : une ville au sous-sol instable

Des géologues français sont invités à ausculter le site

LE maire de La Paz (Bolivie), M. Mario Mercado, et son adjoint, directeur des services techniques de la ville, M. Adolfo Navarro Flores, viennent de passer quelques jours en France. Le but de ce voyage : des réunions de travail au Bureau de recherches géologiques et minières (B.R.G.M.) et au Bureau central d'études outre-mer (B.C.E.O.M.) — deux organismes publics à caractère industriel et commercial — qui, depuis le mois de mai 1976, ont passé avec la ville de La Paz un contrat d'études. Le site de la capitale bolivienne est exposé, en effet, à de graves risques naturels (éboulements, glissements de terrain, coulées de boue, inondations) qu'il faut connaître pour que la ville puisse se développer en assurant la sécurité à ses habitants.

Une énorme cuvette évidée dans l'Altiplano et dominée par trois pics neigeux de l'Illimani : le site de La Paz est d'une très grande beauté mais cette beauté même lui confère une grande fragilité. Vue du rebord du haut-plateau, la ville dégringole littéralement sur 800 mètres de dénivelée (de 4 100 mètres à 3 300 mètres d'altitude). On a bien planté, ici ou là, des bosquets d'eucalyptus pour essayer de tenir la terre. Mais la vue des rues escaladant les rebords de la cuvette et les aperçus sur les parois vertigineuses des ravins sciés dans des conglomérats grossiers permettent de percevoir l'instabilité potentielle du site.

L'Altiplano est né du comblement d'une gigantesque dépression séparant les deux chaînes principales des Andes. Le remplissage a commencé au pliocène (le dernier étage du tertiaire, de — 5 à — 3,5 millions d'années), par des dépôts fluvio-lacustres (souvent des argiles assez fines). Il s'est poursuivi pendant tout le quaternaire avec des alternances de ce même genre de dépôts fins, de conglomérats glaciaires et fluvio-glaciaires beaucoup plus grossiers, et même de fines couches de cinérites (des cendres volcaniques). On n'a d'ailleurs pas identifié les bouches d'émission de ces cinérites, les volcans actifs connus les plus proches étant situés à 150 kilomètres de là, près de la frontière chilienne. Sur les matériaux meubles et peu cohérents de l'Altiplano, c'est-à-dire à une altitude voisine de 4 000 mètres, s'est installé un réseau hydrographique.

A une époque relativement récente — il y a peut-être quelques centaines de milliers d'années — le cours supérieur de ce qui est actuellement le rio Beni, un affluent de l'Amazone, coulant donc vers le nord, au pied du versant oriental de la cordillère Royale, a capturé des rios de l'Altiplano coulant à l'ouest de cette cordillère. Le niveau de base de ces rios s'en est trouvé brusquement abaissé de plus de 3 000 mètres, ce qui a déclenché, comme toujours en pareil cas, une très forte érosion. Ainsi, dans les dépôts de l'Altiplano empilés sur 800 à 1 200 mètres d'épaisseur, s'est creusée et se creuse encore la cuvette de La Paz.

La violence des précipitations

Autres facteurs défavorables : la relative brièveté de la saison des pluies et la violence des précipitations qui arrosent la région. Il tombe sur La Paz environ 800 millimètres de pluies (par comparaison, rappelons que la hauteur annuelle des précipitations à Paris est en moyenne de 620 millimètres), mais toute cette eau tombe pendant les mois de janvier, février et mars, et le plus souvent sous forme d'énormes averses. L'eau qui tombe sur l'Altiplano s'infiltre dans les dépôts perméables, se rassemble dans une nappe très superficielle et ressort sur les parois de la cuvette dans toute une série de sources donnant naissance à des torrents. Ceux-ci entaillent le rebord de l'Altiplano par de véritables gorges, les *quebradas*, qui sont profondes parfois de 100 à 120 mètres, dont les parois peuvent avoir une pente de 60° à 70° (pour être stables, ces parois faites de matériaux meubles devraient avoir une pente ne dépassant pas 40°) et qui ne cessent de reculer en entamant toujours plus profondément l'Altiplano.

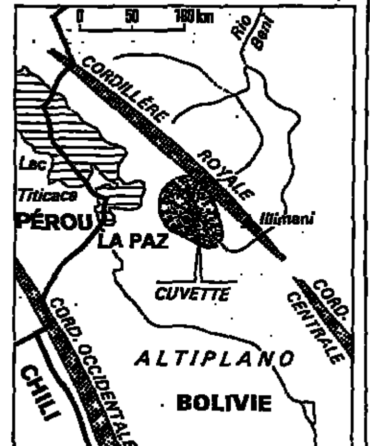
Les *quebradas* sont, bien évidemment, des lieux prédisposés aux éboulements. Les débris tombés des parois viennent s'accumuler dans le fond des gorges. Là, ils s'imbibent d'eau ou bien ils forment de petits barrages naturels qui cèdent, tôt ou tard, sous la pression de l'eau s'accumulant derrière eux. Ainsi se déclenchent des inondations ou des coulées de boues qui balayent tout sur leur passage. Ce genre de phénomène se produit depuis des millénaires : au sud de la cuvette de La Paz, la vallée de la Lune, paysage... lunaire de cheminées de fée, a été sculptée dans 3 milliards de mètres cubes de boue ayant dévallé là il y a environ neuf mille ans.

Jusqu'en 1950-1955, la ville a grandi dans le fond de la cuvette, là où les risques naturels sont faibles ou quasiment nuls. Mais à partir de 1955, la population de La Paz s'est gonflée à un rythme frénétique (200 000 habitants en 1955, 655 000 en 1976) et la ville s'est développée d'une façon anarchique. On a construit sur des pentes instables — les maisons les plus pauvres étant bâties pour la plupart tout en haut de la cuvette, sur les zones les plus vulnérables, — et chaque saison des pluies est jalonnée par un grand nombre d'accidents dus à des éboulements, à des coulées de boues, à des inondations. La municipalité a dû réorganiser, depuis deux ans, un service de brigades de secours prêtes vingt-quatre heures sur vingt-quatre à aller combattre les catastrophes.

Mais, si efficaces soient-elles, les brigades ne résolvent pas le problème fondamental de La Paz et elles le résoudront d'autant moins dans l'avenir que, selon les prévisions, la capitale bolivienne comptera un million d'habitants en 1990 et un million six cent mille ou un million sept cent mille vers 2010. Or, les zones sûres de la cuvette ne peuvent recevoir que huit cent mille habitants...

La ville de La Paz a donc fait entreprendre une étude complète du site et des possibilités naturelles de celui-ci. Depuis le mois de mai 1976 et jusqu'en novembre prochain, l'équipe française dirigée par M. Philippe Masure travaille avec un bureau d'études de La Paz Prudencio-Claros y Asociados et le personnel technique de la ville de La Paz. Boliviens et Français auscultent le site : climatologie, hydrologie, hydrogéologie, géologie, géomorphologie, géotechnique, chacun de ces éléments a été traduit par une « carte de facteur » au 1/10 000°.

Ces six cartes de facteur ont servi à élaborer deux cartes de synthèse au 1/10 000 qui seront la



base de la planification urbaine : la carte des risques naturels, déjà faite, montre la nature du risque (éboulement, inondation, érosion agressive, coulée de boues et même failles actives dans cette région pourtant considérée comme sismiquement calme) et le degré du risque. La carte géotechnique, en cours de réalisation, met en évidence les caractéristiques physiques et mécaniques des quarante types de sols que l'on trouve sur le site et aussi les ressources naturelles (matériaux de construction et eaux souterraines essentiellement).

Bientôt sera dressée, aussi au 1/10 000, la carte définitive de « constructibilité » où la ville et ses environs, au total 250 kilomètres carrés, seront répartis en quatre zones : 1) pas de risques naturels mais bonnes fondations possibles ; 2) pas de risques naturels mais fondations médiocres ; 3) risques naturels mais possibilités d'aménagement (avec évaluation du coût des travaux) ; 4) zones *non aedificandi*.

A ces documents indispensables aux planificateurs de La Paz s'ajoutent des études de divers problèmes particuliers ; ainsi a-t-on pu, entre autres, se rendre compte, pendant la dernière saison de pluies, que des galeries horizontales de drainage s'enfonçant de 30 mètres dans les parois d'une *quebrada* suffisaient, en général, à assécher celles-ci, et donc à les rendre plus stables. En plus, les galeries fournissaient une eau de très bonne qualité. Des stations hydrométriques ont été installées dans la ville ; un laboratoire de géotechnique a été créé par la ville de La Paz et fait déjà les études géotechniques des sols. Enfin la coopération entre équipes françaises et boliviennes permet d'espérer que le transfert des techniques sera efficace pour l'avenir de La Paz.

YVONNE REBEYROL.

En toute logique

JOUER AVEC DES ALLUMETTES

PROBLEME N° 93

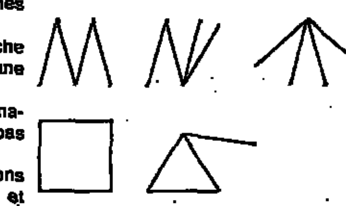
L'art de connecter les allumettes se prête à d'intéressants problèmes de décompte qui demandent *du soin et de la méthode.*

Pour un nombre d'allumettes donné, on réalise des graphes plans, où :

— chaque allumette en touche au moins une autre par une extrémité ;

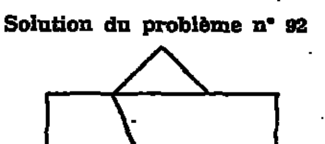
— peu importe les déformations si les contacts ne sont pas modifiés.

Ainsi, il n'y a que trois façons de connecter trois allumettes et cinq façons d'en connecter quatre. De combien de manières peut-on connecter cinq allumettes, six, sept, huit... ?

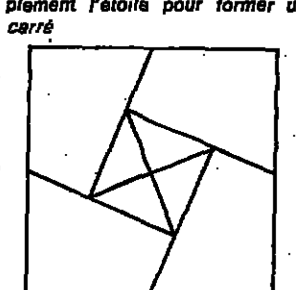


(Solution dans le prochain « Monde des sciences et des techniques ».)

Solution du problème n° 92



Voici comment découper simplement l'étoile pour former un carré



PIERRE BERLOQUIN.

Une menace sur la vie

(Suite de la page 15.)

Deux réactions principales sont à mettre en cause : la première fait intervenir le gaz carbonique CO_2, l'eau H_2O, l'ion carbonate $CO_3^{=}$ et l'ion carbonate acide CO_3H—

$CO_2 + H_2O + CO_3 = \longrightarrow 2HCO_3$—

La dissolution du gaz carbonique dans l'eau se traduit donc par une diminution de la quantité de carbonates dissous ($CO_3^{=}$) et une acidification (ions HCO_3—).

Dans une moindre mesure, des réactions analogues interviennent avec les ions $H_2BO_3^-$ et l'acide borique BO_3H_4.

L'absorption de gaz carbonique se fait selon Fairhall, de l'Institut de sciences nucléaires de Lower Hutt (Nouvelle-Zélande), en suivant un processus complexe de nature dynamique. Ce qui est finalement favorable car la théorie la plus simple — *celle de l'équilibre — ne permettrait* à la mer que d'absorber le dixième de l'augmentation de la proportion de gaz carbonique atmosphérique.

Mais cette relativement forte dissolution du gaz carbonique dans les océans — bien qu'insuffisante pour empêcher l'augmentation de la proportion de gaz carbonique — est assez grande pour perturber potentiellement la vie dans les océans.

Une grande incertitude

La réaction chimique citée ci-dessus se traduit par la disparition de ion carbonate CO 3 =. Actuellement la surface supérieure des océans (celle où se font les échanges avec l'atmosphère) contient beaucoup de carbonate. L'absorption de gaz carbonique en fera disparaître une quantité importante. Au-delà d'une certaine limite, certaines *variétés solides* de carbonate de calcium, comme l'aragonite, vont devenir solubles dans l'eau de mer. *Le calcul montre que la proportion* critique de gaz carbonique dans l'air conduisant à ces conditions *devrait être atteinte au début du* vingt et unième siècle. Comment se comporteraient alors les coquilles des mollusques marins formées principalement de carbonate de calcium ? Elles devraient se dissoudre...

Le dégagement incontrôlé du gaz carbonique par la combustion est donc un danger potentiellement énorme. Mais il est pour l'instant très mal connu.

Une seule chose est certaine : la proportion de gaz carbonique dans l'atmosphère a augmenté d'environ 5 % en vingt ans. Le reste est hypothétique : les mécanismes précis qui permettent de fixer la moitié du gaz carbonique dégagé par la combustion ne sont pas quantitativement *connus. Les conséquences sur le* climat et le comportement des mers d'un apport massif de gaz carbonique ne sont pas mieux maîtrisées. L'augmentation actuelle de 5 % est trop faible pour qu'on puisse lui attribuer des effets indiscutables et mesurables, car bien d'autres causes interviennent pour modifier le climat à long terme.

Il n'en reste pas moins que les *dangers potentiels d'une accumulation* de gaz carbonique sont tels qu'ils doivent être dès maintenant *pris en compte. Le président Carter* a été alerté. Mais, à court terme, il continue de miser sur le charbon pour assurer *l'indépendance énergétique des Etats-Unis.*

Il n'est toutefois pas possible d'attendre que les effets nocifs d'une trop grande proportion de gaz carbonique se fassent nettement sentir. Il serait trop tard : comment arrêter brutalement toutes les combustions *de charbon, de pétrole, de gaz* ou de bois ? Le gaz carbonique continuerait inéluctablement à s'accumuler *pendant des dizaines d'années.*

Il convient donc de concevoir une politique énergétique à long terme qui tienne compte de ces facteurs. Il ne faut donc pas trop miser sur les combustibles fossiles, même s'ils sont abondants. Il faut aussi, de toute urgence, multiplier les études, afin de parvenir à une compréhension précise de la catastrophe qui nous menace peut-être.

JEAN-LOUIS LAVALLARD.

LE GROUPE D'ÉTUDE DE L'ERDA

Le groupe de recherche américain de l'ERDA (Energy Research and Development Administration), sur l'influence du gaz carbonique dans l'atmosphère comprend, outre le Dr Alvin Weinberg : le professeur Melvin Calvin, du Laboratoire de biodynamique chimique de l'université Berkeley (Californie), prix Nobel de chimie (1961) ; le Dr Norman Hackerman, président de la Rice University ; le Dr Wilmot Hess, de l'administration américaine des océans et de l'atmosphère ; *le* Dr Thomas Malone, du Holcomb Research Institute (Indianapolis) ; *le* Dr Ruth Patrick, de l'Académie des sciences naturelles (Philadelphie).

LES CHROMOSOMES : de l'A.D.N. autour d'un cœur de protéines

LES chromosomes contiennent l'information génétique nécessaire pour la vie des organismes supérieurs. La connaissance de leur structure devrait fournir des réponses aux questions essentielles que pose leur fonctionnement. Ces dernières années, l'intérêt pour ce sujet s'est donc fortement développé, et les découvertes touchant à la structure des chromosomes se sont en conséquence multipliées. Il est difficile de résumer en peu de mots une énorme quantité d'informations, rapidement changeantes et souvent en apparence contradictoires. Mais placer côte à côte les morceaux d'un puzzle est peut-être aussi intéressant que le résultat final. Si nous ne disposons pas aujourd'hui d'assez d'éléments pour qu'un modèle définitif de chromosome puisse être avancé, les connaissances sont suffisantes pour en présenter plusieurs, qui ne diffèrent que par des points de détails.

LES chromosomes sont normalement invisibles. Ils ne peuvent être distingués que pendant une courte période, la métaphase, juste avant la division *cellulaire. A ce moment, ils se* condensent en objets denses qui peuvent être colorés. Ils sont alors visibles au microscope optique. Le nom de chromosome, qui signifie corps coloré, vient de là. Les chromosomes compacts, caractéristiques de la métaphase, varient en nombre et en structure avec chaque espèce.

Les chromosomes sont faits de fibres de 250 à 300 angströms de diamètre (un *angström* vaut un dix-milliardième de mètre). Ces fibres de 300 angströms sont d'une seule *pièce. En se pliant sur elles-mêmes* ou en s'enroulant en hélice, elles forment les chromosomes de la métaphase, qui ont de 1 000 à 5 000 angströms d'épaisseur. La fibre de 300 angströms est formée elle-même d'une fibre plus mince, de 100 à 150 angströms de diamètre. L'élément constitutif de toutes ces fibres est la chromatine.

La chromatine est donc la ma*tière des chromosomes. Elle est for*mée par l'association de l'A.D.N. (acide désoxyribonucléique) et de *protéines. L'information génétique,* ou génotype, est codée dans l'A.D.N., alors que les protéines sont responsables du contrôle et de l'agencement de l'A.D.N.

En 1973 et 1974, Hewish et Burgoyne en Australie, Van Holde aux Etats-Unis, Kornberg et Noll en Angleterre, ont découvert que toutes les fibres de chromatine sont faites de sous-unités stables. Chacune de *ces sous-unités, qui ont été appelées* nucléosomes par P. Chambon à Strasbourg, ont un diamètre de 100 à *150 angströms. Elles sont reliées en*tre elles comme des perles enfilées sur un fil pour former une fibre longue. En 1975 et 1976, il a été suggéré que ces nucléosomes sont disposés selon une spirale ou une super-hélice. Les arguments en faveur de cette idée ont été présentés dans *le Monde* du 29 janvier 1975.

Quatre paramètres permettent de définir une super-hélice : son diamètre, son pas, le nombre de sous-unités par tour et le sens (comme un pas de vis). Deux structures de super-hélice ont été proposées pour la chromatine dans des conditions différentes. Elles ont toutes deux un diamètre extérieur d'environ 300 angströms et 4 à 8 nucléosomes par tour. Elles diffèrent surtout par la valeur du pas. La figure 1 décrit la super-hélice avec un grand pas de 420 angströms. En diminuant ce pas jusqu'à la valeur de 100 angströms, on peut trouver l'autre modèle.

Il est important de remarquer que les nucléosomes comptent pour au *moins 90 % de la masse de la chro*matine dans le noyau. Un important point non résolu est de savoir si l'A.D.N. est toujours disposé en nucléosomes. Pour certains, les nucléosomes ne sont présents que dans les parties inactives de la chromatine, et sont absents des rares régions où l'A.D.N. est actif à un moment donné. Tandis que pour les autres, les nucléosomes sont présents dans les parties actives, néanmoins sous une forme modifiée. Par exemple, Weintraub, Worcel et Alberts, aux Etats-Unis, ont récemment suggéré que les nucléosomes sont faits de deux parties identiques *qui se séparent au moment où* l'A.D.N. du nucléosome transfère son information. Chambon et ses colla*borateurs ont observé au microscope* électronique que les nucléosomes peuvent se défaire en deux parties égales. Néanmoins, Yaniv et ses collaborateurs de l'Institut Pasteur, en étudiant la chromatine dans des conditions physiologiques, ont trouvé que les nucléosomes sont stables, et ne se déplacent pas sur l'A.D.N.

La plupart des études récentes sur la structure de la chromatine concer*nent l'organisation de l'A.D.N. et des* protéines dans le nucléosome. Chaque nucléosome, de 100 à 150 ang*ströms de diamètre, contient une* longueur d'A.D.N. d'environ 680 angströms et un ensemble de petites protéines, dénommées histones, chargées positivement. D'autres protéines, appelées simplement protéines non histoniques, sont également présentes. La quantité d'histones et *d'A.D.N. dans les nucléosomes est* sensiblement la même en poids, et elle ne varie pas. La quantité et la *nature des protéines non histoniques* changent, au contraire, d'un tissu à l'autre.

Cinq histones

Il y a cinq type d'histones, numé*rotées H1, H2A, H2B, H3 et H4. Dans* chaque nucléosome, il y a un exemplaire de l'histone *H1* et deux exemplaires de chacune des quatre autres histones. L'histone *H1* est assez différente des autres : sa composition chimique varie assez fortement selon l'organisme. Les autres histones, par contre, sont presque identiques d'une espèce à l'autre. Par exemple, il n'y a que deux acides aminés de diffé*rence, sur 102, dans les histones H4* du pois et de la vache. Cette constance est tout à fait remarquable. On *ne la retrouve pas pour l'autre type* de protéines. Ceci prouve que les histones jouent un rôle fondamental. A titre de comparaison, *il y a moins* de différence entre deux histones d'espèces très différentes, comme l'amibe et l'homme, qu'entre deux protéines analogues dans une même espèce. Même chez l'homme, par exemple, il existe des types d'hémoglobine qui diffèrent par plus de deux acides aminés.

Les idées sur le rôle des histones ont évolué rapidement, et elles changent encore. Il y a vingt ans, les histones paraissaient responsables du contrôle des fonctions de l'A.D.N. Mais les chercheurs se sont aperçus

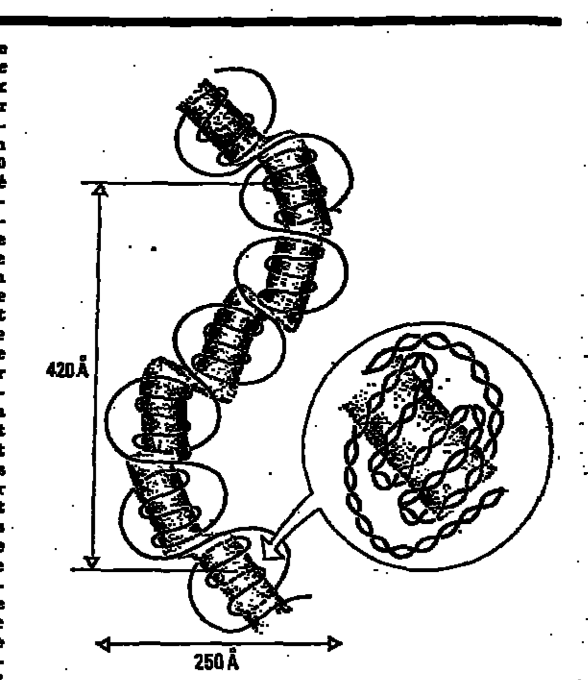


FIGURE 1 : Une super-hélice ouverte de six nucléosomes par pas de 420 angströms, ayant un diamètre de 250 angströms, a été suggérée par l'auteur pour expliquer la structure de la chromatine en solution. Un chemin possible pour l'A.D.N. est désigné. Sa forme en double spirale est montrée sur le premier nucléosome. Il y a un enroulement extérieur joignant des nucléosomes voisins autour d'un enroulement central en sens opposé. Un autre modèle supprime l'enroulement extérieur et double le diamètre de l'A.D.N. Bien que l'A.D.N. soit présenté courbé, il est tout à fait possible qu'il soit coudé en partie. Les cœurs, constitués d'histones, représentés en gris, sont en contact, selon les suggestions de Kornberg et d'autres équipes.

depuis que les cinq histones n'étaient pas assez nombreuses et suffisamment distinctes pour pouvoir reconnaître les dizaines de milliers de *gènes de la cellule. Par conséquent,* il y a une dizaine d'années, le rôle de régulateur de l'A.D.N. a été *confié aux protéines non-histoniques.* Mais, ces dernières années les biologistes moléculaires ont découvert que les histones pouvaient être chimiquement modifiées de manières caractéristiques, et le pendule revient pour reconnaître à nouveau un rôle important aux histones dans le *contrôle de l'A.D.N.*

Peu de choses sont connues sur la position de l'histone H1 et des *protéines non-histoniques dans la* chromatine. Elles sont probablement placées à l'extérieur du nucléosome, et elles doivent jouer un rôle dans l'arrangement des nucléosomes. Le rayon moyen de l'ensemble de ces histones est 30 angströms ; celui de l'A.D.N., 50 à 55 angströms. Le rap*prochement de ces deux chiffres a* permis de déterminer que les histones citées ci-dessous forment un *cœur central entouré par l'A.D.N.* (dont le rayon est plus grand que celui des histones).

Trois critères

Une des principales fonctions des histones est de courber l'A.D.N. et de le rendre compact. Nous savons maintenant que l'A.D.N. doit être courbé pour se conformer à la structure compacte des histones. La disposition des acides aminés, qui sont les composants des histones *dans les nucléosomes, permet de* comprendre comment elles peuvent interagir avec elles-mêmes et avec l'A.D.N. *La séquence des acides* aminés des quatre histones du cœur a été déterminée par plusieurs labo*ratoires. Les acides aminés positi*vement chargés sont groupés à une extrémité de la chaîne, et les acides *aminés non chargés à l'autre. Di*verses techniques suggèrent que les acides aminés des histones sans charge s'associent ensemble pour former le centre du nucléosome. Les groupes chargés se trouvent alors vers l'extérieur et interagissent avec l'A.D.N. (voir figure 2).

Les huit histones du cœur du nucléosome peuvent théoriquement être organisées de diverses manières, mais des études de liaison chimique dans la chromatine par Weintraub, et des expériences de Pardon, en Grande-Bretagne, de détermination du poids moléculaire par diffusion de neutrons suggèrent qu'il y a deux tétramères formés de quatre histones dans chaque nucléosome.

Les expériences de diffusion de neutrons menées par Bradbury et Baldwin à Porthmouth (G.-B.) et deux *autres groupes à Grenoble et celles* de diffraction de rayons X de Klug à Cambridge (G.-B.) devraient permettre de répondre à diverses questions relatives à la distribution des quatre histones dans le cœur du nucléosome. La structure de l'A.D.N. dans le nucléosome n'a pas encore *été aussi bien déterminée que* la disposition des histones. Néanmoins, la plupart des chercheurs considèrent que cette structure doit satisfaire à trois critères :

— La structure de l'A.D.N., découverte par Watson et Crick (prix Nobel en 1962), ressemble à une double spirale. Le cœur central de l'histone doit donc permettre de fixer une double spirale repliée sur elle-même. *Une longueur d'A.D.N. de 680 ang*ströms, ayant une épaisseur de 20 angströms, doit être emballée pour former un nucléosome de 100 angströms de hauteur et 100 à 150 angströms de diamètre ;

— 50 à 60 % de l'A.D.N. du nucléosome doit pouvoir interagir d'une manière intime avec le cœur formé d'histones. Le reste *forme une structure plus exposée.* La double spirale n'est donc pas uniformément distribuée sur le cœur formé d'histones ;

— Le troisième critère est topologique. Chambon et ses collaborateurs ont montré que *la résultante* de l'ensemble des rotations de l'A.D.N. dans le nucléosome correspond à peu près à un tour de super-hélice.

Une des manières les plus simples de condenser fortement une longueur de 680 angströms d'A.D.N. est de la tourner sur elle-même pour former une super-hélice de pas 45 angströms et de diamètre 100 à 150 angströms. J'ai suggéré un tel modèle il y a dix ans. Mais des super-hélices ne *satisfont ni au deuxième* critère ni non plus au critère topologique, car deux à trois tours seraient néces*saires pour condenser une longueur* de 680 angströms d'A.D.N. J'ai donc modifié ce modèle simple en 1975 afin de tenir compte des résultats expérimentaux les plus récents. Comme on peut le voir dans la figure 1, autour d'un enroulement central ayant un pas d'environ 45 angströms, il y en a un second qui fait tourner l'A.D.N. dans l'autre sens. Un tel modèle peut satisfaire aux *trois critères structurels. Un double* enroulement de ce type peut être observé quand on tourne sur lui-*même un morceau d'élastique tendu* entre les doigts. Au début, un enroulement apparaît dans la direction opposée au sens de la rotation. Si

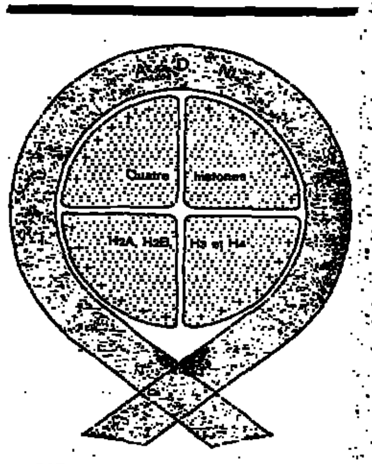


FIGURE 2 : Les acides aminés chargés positivement sont groupés à l'extérieur du cœur, où ils peuvent neutraliser l'A.D.N. qui possède une charge négative.

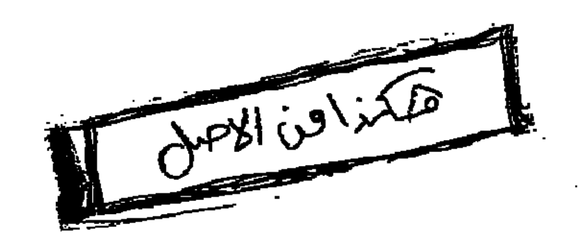
on continue à tourner, la torsion est augmentée et un second enroule*ment se forme dans l'autre sens.* Le premier enroulement a deux tours, et le second un tour ; la résultante *peut donc être un tour.*

Parello à Montpellier en 1974, et Crick et Klug à Cambridge en 1975, ont proposé une autre manière pour expliquer l'empaquettement de l'A.D.N. *dans les nucléosomes.* Ils font intervenir une structure coudée.

Nous ne savons donc pas à présent la conformation exacte de l'A.D.N. dans le nucléosome. Un modèle *combinant les deux formules, enrou*lement à l'extérieur et coudes dans la partie centrale, pourrait expliquer *la plupart des faits expérimentaux.* C'est ce que l'avenir permettra de décider.

STANLEY BRAM.

Chargé de recherches au C.N.R.S., Institut F - - (Paris) et Institut du radium .



AU CONGRÈS DE DIÉTÉTIQUE DE MARSEILLE

Mangeons-nous de mieux en mieux ?

Marseille. — *Jadis* « on gagnait son pain ». *Aujourd'hui* « on défend son bifteck ». *La viande s'est démocratisée. En un siècle, sa consommation en France a quadruplé. Elle s'accroît en même temps que le niveau de vie. Pour faire face à cette augmentation de besoins réels et provoqués, il a fallu qu'une science récente se penche sur les problèmes à résoudre : produire plus, mieux, plus vite, meilleur marché sur des surfaces agraires en régression. C'est le rôle de la zootechnie, branche de la biologie qui se préoccupe de l'exploitation rationnelle et économique des animaux domestiques dans leur finalité de nourriture pour l'homme.*

« Diététique et zootechnie modernes », *tel est le thème choisi par les XVIIIe Journées nationales de diététique, qui ont rassemblé à Marseille, deux jours durant, une trentaine de spécialistes internationaux, médecins, diététiciens, agronomes, vétérinaires, avec pour sous-titre :* « Aspects technologiques et nutritionnels, incidences sur la consommation. »

De notre correspondant

Pour répondre aux besoins dans les pays industrialisés, l'élevage traditionnel a dû céder le pas à des méthodes où technologie et rendement ont remplacé tradition et simple subsistance. En 1866, un agriculteur nourrissait quatre personnes ; en 1977, il doit pourvoir aux besoins en protéines animales de vingt-six personnes, alors que la surface consacrée à l'élevage a, dans le même temps, diminué de moitié. D'où un besoin d'améliorer la rentabilité des sols, la qualité des fourrages et, enfin, les caractéristiques génétiques de chaque race. Tandis que les engrais augmentaient la production végétale nourricière, les généticiens créaient de nouvelles races d'animaux « à grand rendement ». A l'extrême, cela conduit aux poulets aux hormones et autres veaux de même appellation qui ont fait couler beaucoup d'encre.

La législation actuelle les a fait disparaître. Mais, au cours des Journées de Marseille, des exemples de recherches ont été apportés par les spécialistes de l'Institut national de recherches agronomiques et du Centre national de recherches zootechniques (C.N.R.Z.), qui ne sont pas loin d'évoquer *le Meilleur des mondes* cher à Aldous Huxley. Pour répondre à la demande d'une viande contenant peu de lipides, beaucoup de muscles et tendre, selon le vœu idéal du consommateur moyen, on arrive, par la méthode génétique, à « fabriquer » des géniteurs qui donneront une descendance pourvue de ces caractéristiques. Malheureusement, il ne manque qu'une qualité à cette merveille : le goût. Sur le plan diététique, c'est parfait. Sur le plan gastronomique, mollesse ne remplace pas tendreté.

Un cœur défaillant

Il semble d'ailleurs, si l'on en croit les exemples rapportés, que la nature, qui supporte difficilement les monstres, fixe d'elle-même les limites à ne pas dépasser. Le porc, dont la consommation augmente pour des raisons économiques (sa viande est la moins chère), a fait l'objet de recherches particulières. Puisque les bas morceaux ont moins de succès que les côtes et les jambons, on a cherché à allonger le thorax de ces animaux au détriment du volume occupé par le cœur et les poumons. Mais ce cœur, devenu trop petit, n'a plus supporté l'expérience et c'est sa défaillance qui l'a fait abandonner.

On est également beaucoup revenu sur cette mode qui fit le succès du veau blanc, pour lequel on anémiait la jeune bête et on lui infligeait une vie sans lumière, qui n'avait plus que de très lointains rapports avec la vie sur son herbage natal. Aujourd'hui, les nutritionnistes sont formels : non seulement le veau « rose » est plus appétissant, mais il est bien meilleur.

Selon le professeur Ladrat (Grignon), les qualités nutritionnelles du veau sont liées beaucoup plus aux conditions de conservation et de maturation des carcasses qu'aux techniques d'élevage qu'une réglementation draconienne rend très satisfaisante. Il en va de même, selon M. J.C. ...um (du C.N.R.Z.), du poulet issu d'élevages intensifs. Sa valeur nutritionnelle est comparable à celle du poulet dit fermier, même si la viande paraît avoir moins de saveur.

Performance et bon sens

La phobie des graisses et du cholestérol, le dédain pour les bas morceaux, l'engouement pour les morceaux dits nobles, obligent la zootechnie à des prouesses qui ne sont pas toujours sans danger. Ces dangers soulignés par le professeur Albert de Vuyst, de Louvain. « *La génétique,* a-t-il fait remarquer, *croise aussi bien les qualités que les défauts. C'est pour cette raison qu'elle connaît ses limites. Nous devons respecter les lois biologiques sans les transgresser, sous peine de voir apparaître de nouvelles pathologies animales. Chacun doit être son propre écologiste. La raison, la conscience, valent mieux que les réglementations.* »

Même raisonnement chez M. J. Pantaléon (Paris), qui a parlé « *des élevages animaux et des additifs* ». L'utilisation des hormones destinées à régulariser les périodes de fécondité, l'emploi des pesticides, des herbicides, des parasiticides, ne sont pas sans danger. On retrouve des résidus dans la viande de consommation, qui peuvent provenir de traitements médicamenteux vétérinaires, d'additifs placés dans l'alimentation animale et même des additifs « non intentionnels » que représentent les matériaux entrant dans les emballages, ou bien encore les produits servant à nettoyer les instruments de découpe. La législation française dont est dépositaire le Conseil supérieur d'hygiène de France donne toutes garanties. « *Tout additif fait l'objet d'une autorisation temporaire après une étude toxicologique complète. Mais sommes-nous assurés des conséquences de tous les effets d'accumulation ? Notre système de prévention,* a fait remarquer M. Pantaléon, *n'a acquis sa valeur qu'a* posteriori. *Il y a toujours un retard important entre l'éclosion d'un cas pathologique et la prise d'une réglementation.* » Il aura fallu Minamata (1) pour que l'on parle des dangers du mercure, l'apparition fréquente de cancer du poumon pour que l'on dénonce l'amiante, Seveso pour que l'on mette en avant le danger que représente la dioxyde.

Cela dit, la médaille du progrès n'a pas que des revers. La zootechnie, par ses prouesses quotidiennes, a fait réaliser un grand pas, notamment à l'hygiène. Les biologistes d'un certain âge qui se sont colletés avec les épidémies, les empoisonnements en masse, la brucellose, la tuberculose bovine, les intoxications alimentaires aujourd'hui pratiquement disparues, mesurent le chemin parcouru. « *La zootechnie combat les carences protéiniques du tiers-monde et l'athérome des nantis.* » C'est par cette formule que le professeur Jean Vague a défini son action. Mais l'apport indispensable de protéines ne rend pas pour autant l'excès de consommation auquel on assiste dans les pays évolués souhaitable. Notamment chez certaines catégories de consommateurs, « *malades atteints de troubles digestifs ou métaboliques chez qui l'excès de consommation de viande est responsable d'états pathologiques* ».

Il n'en reste pas moins vrai, comme l'a souligné le professeur Vague dans ses conclusions que « *ce n'est pas faire montre d'optimisme béat que d'affirmer que nous absorbons une nourriture dans l'ensemble très saine, que nous mangeons bien et de mieux en mieux* ».

JEAN CONTRUCCI.

(1) Le déversement de déchets industriels de mercure, par une firme chimique japonaise, dans la baie de Minamata, en 1953, a provoqué depuis la mort de centaines de personnes ayant consommé du poisson contaminé, et la naissance d'enfants anormaux.

Les Journées de la Société française de médecine préventive et sociale

Des progrès de la génétique aux risques de l'eugénisme

Vichy. — Les malformations génétiques sont la seconde cause de mortalité des enfants âgés de moins d'un an. Elles se situent juste après la prématurité et avant les lésions obstétricales. Ces données, fournies par le professeur Jalbert lors des vingt-quatrièmes Journées de la Société française de médecine préventive et sociale, qui viennent de se dérouler à Vichy, éclairent une interrogation qui ne peut plus être éludée : quelle doit être la place du conseil génétique dans la politique de prévention ? Parviendra-t-on, grâce à lui, à réduire de façon significative, non seulement la mortalité dans les premiers mois de la vie, mais aussi le nombre des handicaps à la naissance ?

De notre envoyée spéciale

Entre douze mille et dix-huit mille enfants naissent *chaque* année en France porteurs *d'une ou plusieurs* malformations, a déclaré le professeur Jalbert ; ce qui représente au total quelque 2 % des enfants nés à terme, ou encore un enfant sur cinquante. Outre les drames individuels qu'ils *recouvrent*, ces chiffres ont aussi une signification statistique : les anomalies génétiques prennent *une importance relativement* croissante à mesure que les autres facteurs de pathologie infantile déclinent. Aussi, accoucheurs et pédiatres marquent-ils un intérêt grandissant pour les travaux des généticiens, et cela d'autant plus que le conseil génétique, depuis quelques années, a considérablement progressé.

Pratiqué aujourd'hui en France dans la quasi-totalité des centres hospitalo-universitaires, *il* consiste en une investigation aussi complète que possible des sources éventuelles *de malformations* génétiques *présentées par la femme enceinte* ou par son conjoint. Pour des raisons financières autant que médicales, il est évidemment exclu d'en faire bénéficier l'ensemble des couples : seuls ceux qui présentent des risques particuliers feront l'objet d'un tel examen, dont le coût reste élevé (plus de 1 000 francs) et le financement par les institutions sociales mal assuré.

Quatre groupes d'affections

Ces « *risques* particuliers », quels sont-ils ? Pour les déterminer, les généticiens étudient soigneusement les antécédents familiaux des deux parents et leur histoire propre, qui peut comporter, par exemple, la naissance d'un premier enfant handicapé. *Au total*, ce *sont quatre* grands groupes d'affections que vise à déceler avant la naissance de l'enfant *le conseil génétique* : les anomalies chromosomiques tout d'abord, au premier rang desquelles vient *la mongolisme* ; *les maladies* héréditaires du métabolisme (une soixantaine d'entre elles sont *aujourd'hui* décelables *in utero*) ; certaines anomalies *du* système nerveux central, telles que l'anencéphalie (absence de cerveau) ; enfin, certaines maladies récessives liées au sexe.

Mais le docteur André Boué (Paris) *devait démontrer* que les enfants *qui naissent porteurs* de telles maladies sont en fait des « rescapés » d'une élimination naturelle extraordinairement active pendant le premier trimestre de la grossesse. Au cours de cette période, a-t-il estimé, 60 % des embryons éliminés spontanément sont porteurs d'une anomalie (le professeur Jalbert estime que cette proportion atteint 90 % *pour* ceux que la mère expulse avant la fin de la cinquième semaine de grossesse). Beaucoup de ces anomalies sont si graves, a ajouté le docteur Boué, que le développement embryonnaire est rendu impossible : la fécondation elle-même *restera* souvent inconnue du couple.

Ces constatations qui résultent de travaux aujourd'hui confirmés dans le monde entier soulèvent un certain nombre de questions, que les médecins réunis à Vichy n'ont pas manqué de poser. En particulier celle-ci : faut-il dès lors « respecter » les menaces d'avortement spontané qui surviennent en début de grossesse sachant que le maintien d'un embryon que l'organisme maternel cherche à *rejeter* spontanément peut donner des chances artificielles de survie à un grand handicapé ? Le *professeur* Henrion (Paris) a stigmatisé à cet égard les excès d'un interventionnisme médical parfois intempestif, mais souligné les difficultés que rencontrent dans ce domaine les médecins praticiens : les grossesses, a-t-il dit, sont aujourd'hui à ce point « programmées » que le couple supporte mal la notion d'échec et exerce sur le médecin une pression à laquelle il lui est parfois difficile de résister. Il faut absolument rappeler, a conclu sur ce point le docteur André Boué, qu'un avortement spontané *précoce* est le plus souvent « *un événement heureux de la sélection* ».

Platon et Hitler

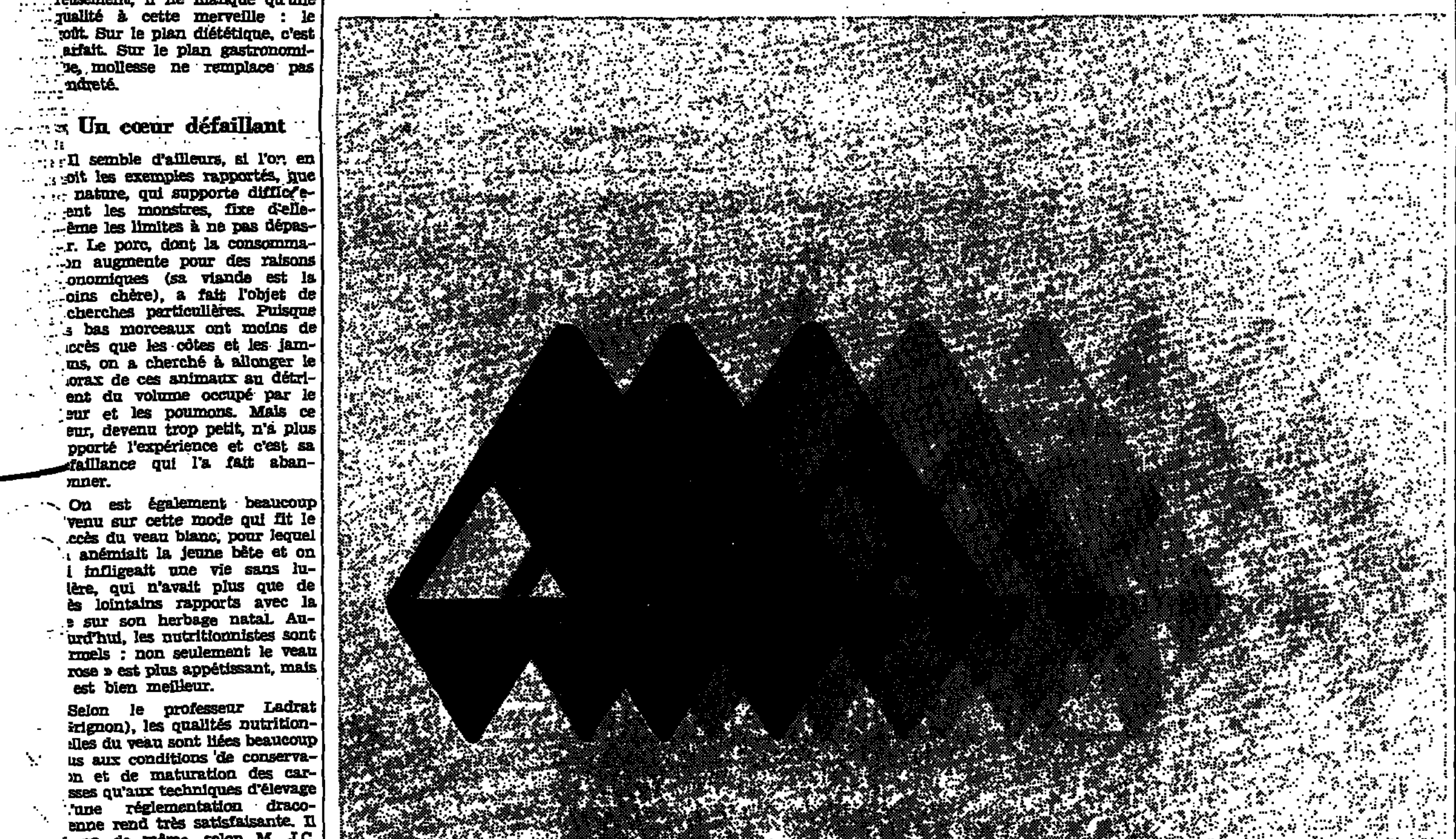
Les problèmes juridiques *et* moraux que soulèvent les progrès du conseil génétique ne sont pas de moindre importance. Il ne faut pas dissimuler, a dit le *professeur* Henrion, que les avortements auxquels nous conduit la détection — *in utero* — d'une malformation, sont plus eugéniques que thérapeutiques. Et le docteur R. Walbaum devait, pour sa part, ajouter : « *La tentation est grande de passer du conseil génétique à la planification génétique* ». « *Cette tentation*, a-t-il noté, *n'est pas nouvelle, il s'en faut, puisqu'on retrouve chez Platon des « conseils » hautement significatifs* à cet égard : « *Il faut*, écrivait l'auteur du *Banquet*, *» rendre les rapports sexuels très » fréquents entre les hommes et les » femmes d'élite et très rares au » contraire chez les sujets inférieurs » de l'un ou l'autre sexe. De plus, » il faut élever les enfants des pre» miers et non les enfants des se» conds si l'on veut que la race » atteigne à la plus haute perfec» tion.* »

Le docteur Walbaum a souligné que *ces* notions, *plus* près de nous, avaient trouvé une sinistre résonance dans *Mein Kampf*, où l'on peut lire : « *L'Etat devra veiller à ce que seuls les parents sains aient une descendance... Les malades et invalides à hérédité chargée seront déclarés inaptes à la reproduction et cette inaptitude sera rendue effective... Supprimez la descendance des dégénérés pendant six cents ans et la nation sera délivrée d'un immense malheur...* »

Les généticiens sont donc avertis des risques d'eugénisme que comporte toute notion de sélection. Ils ne *dissimulent* pas que les progrès attendus de leur discipline poseront à l'avenir des problèmes chaque jour renouvelés. Ces problèmes sont, à l'heure actuelle, « simplifiés » par la gravité des maladies que l'on détecte *in utero*. Qu'adviendra-t-il le jour où l'on saura déceler avant la naissance de l'enfant des troubles mineurs qui *risqueront* pourtant d'entraîner des « demandes » d'avortement ?

Le professeur Henrion soulignait, à ce propos, que la crainte de mettre au monde des enfants malformés pousse d'ores et déjà à des stérilisations abusives et à des avortements inutiles. Le progrès médical, ici *comme* ailleurs, rendra plus difficile que jamais l'exercice de certaines responsabilités... extra-médicales.

CLAIRE BRISSET.



Une rénovation encore balbutiante

Six ans après la loi du 11 juillet 1971, les cours de promotion sociale réunissent encore près de la moitié (90 000 sur 205 000) des stagiaires de formation continue accueillis dans les établissements d'enseignement public et leur procurent les deux tiers de leurs ressources pour ce secteur. Ces établissements eux-mêmes reçoivent au moins 60 % des auditeurs des cours de promotion.

Le mot et la formule, développés à partir de 1959 pour augmenter le nombre d'ouvriers qualifiés et de techniciens et offrir une chance de promotion à des adultes méritants, ont retrouvé une nouvelle jeunesse, avec le souci d'accroître les formations destinées aux ouvriers et de « revaloriser » le travail manuel. La promotion sociale doit être « une priorité nationale », affirmait M. Giscard d'Estaing le 4 décembre 1975 au Conservatoire des arts et métiers.

Ces cours, assurés en dehors des heures de travail (généralement le soir) et s'étendant sur deux à quatre années, ont été, jusqu'à l'« avenant » de 1976, les seules formations longues offertes gratuitement aux travailleurs et devant déboucher, grâce au diplôme, sur une promotion professionnelle. Quel sera son avenir après l'opération de « rénovation » lancée depuis 1975 par le ministère de l'éducation et le secrétariat d'Etat à la formation professionnelle, et qui vise à une « rationalisation » et à une meilleure intégration dans la politique actuelle de formation, caractérisée par la priorité à l'emploi ?

Longtemps, la « promotion sociale » subventionnée par le ministère ne posait de problème, ni aux chefs d'établissement ni aux enseignants auxquels elle assurait un supplément de ressources. Elle avait une clientèle régulière et assurée. On acceptait comme une calamité nécessaire l'importance des abandons. Aucune mesure d'accueil véritable ou d'examen des demandes. On se contentait généralement d'inscrire les candidats en fonction d'un « niveau » attesté par la scolarité antérieure. Ils n'avaient pas le choix et devaient s'adapter à un système exigeant, imposant une longue scolarité interrompue seulement par les vacances, et s'achevant par des examens en forme de tout ou rien auxquels échouent *de 20 % à 50 %* des candidats présentés.

Si les cours du soir n'ont pas complètement laissé la place aux stages de formation continue, ils en ont subi la concurrence, les établissements pouvant difficilement porter la même attention aux uns et à l'autre. La clientèle d'une formule aussi rigide et aussi sévère pour la « qualité de la vie » des auditeurs n'en a pas moins diminué, sauf dans les centres les plus solides des zones industrielles. Une partie des établissements qui n'étaient pas directement subventionnés par le ministère, mais financés par des conventions régionales ont vu leurs ressources diminuer, les conseils régionaux de la formation professionnelle donnant la priorité aux actions directement liées à l'emploi.

Le ministère de l'éducation a obtenu l'arrêt de la régionalisation, mais il a lancé une enquête sur le fonctionnement de la promotion sociale, avec l'ADEP (Agence pour le développement de l'éducation permanente) et entrepris une rénovation. Celle-ci vise d'abord à évaluer de façon plus précise le coût de la promotion sociale (en effet, le financement fondé sur le nombre d'inscrits reposait sur des bases irréelles), à « *rentabiliser* » les cours à la fois en développant l'information et en regroupant les cycles, ensuite à mieux connaître les vœux et les capacités des candidats, à organiser des formations plus diversifiées — en développant par exemple les « *groupes de niveaux* » — et à mieux « *suivre* » les études des auditeurs et leurs difficultés. L'objectif était aussi de mieux répartir les formations entre les établissements, afin de constituer une « *carte de la promotion sociale* ».

« Faire le ménage »

En fait, le premier effort, avant même la rentrée 1976, a porté sur la rationalisation : « *Nous avons fait le ménage,* dit M. Zignol, délégué à la formation continue (DAFCO) de l'académie de Reims : « *Nous avons essayé de grouper les efforts sur les établissements les mieux placés. On a fermé des cours, notamment des cours de langues, dont le public était parfois composé de femmes de milieu aisé collaborant à des actions de jumelage, ou des cycles pratiquement réservés au personnel de l'éducation nationale, qu'il fallait réorganiser sur d'autres bases, des préparations au diplôme d'études comptables supérieures, fréquentées en fait par des étudiants.* » Dans l'académie de Créteil, « *dans certains établissements, on a découvert des cycles fantômes, dont l'effectif disparaissait en cours d'année* », dit un collaborateur du DAFCO. Trois centres aux effectifs réduits ont été fermés pour en ouvrir trois autres ailleurs.

Un début de formation a aussi *été donné* à un certain nombre d'enseignants : plus de deux mille ont participé à des journées de stage, notamment ceux des cent cinquante établissements qui ont souscrit des « *contrats de rénovation* » portant sur un ou plusieurs points du programme (accueil des candidats, transformations pédagogiques, étude des causes d'abandon, ou des modalités de financement...). L'effort a porté en particulier sur l'information.

Dans l'académie de Reims, les responsables de l'opération ont mené une véritable campagne. Ils ont réuni des conférences de presse, alerté la télévision régionale. Avec l'aide d'un maquettiste, ils ont cherché à réaliser une affiche et des dépliants « *différents du faire-part de deuil traditionnel, et présentant une image et un sigle* ». Ces affiches ont été installées dans les magasins et services publics (mairies, bureaux de poste, commissariats, casernes, agences pour l'emploi) et dans les emplacements stratégiques (en recourant aux services municipaux ou aux agences de publicité) : « *Cela se voyait moins que les publicités de chaussettes, mais on ne pouvait pas les manquer* », dira une stagiaire de Troyes. Des centaines de tracts ont été distribués dans les H.L.M., les supermarchés. Des conseillers en formation continue, transformés en démarcheurs, parvinrent même à convaincre des pharmaciens de donner les dépliants *en rendant les ordonnances...*

Dans les établissements concernés, on s'est aussi attaché à mieux accueillir les stagiaires. D'abord en organisant des réunions générales, avec l'équipe des formateurs, et des permanences d'information à la rentrée, parfois hors des établissements scolaires, puis des entretiens individuels avec des enseignants : ceux-ci ont d'ailleurs, à cette occasion, découvert les lacunes de leur propre information sur les spécialités ou les disciplines qui n'étaient pas les leurs, et souhaité *parfois être entraînés* à « écouter » les demandes... En cours d'année, plusieurs réunions ont été organisées avec les enseignants dans chaque formation, généralement un mois après la rentrée, à la fin du premier trimestre et à la fin de l'année, rarement davantage.

Réduire l' « évaporation »

Dans quelques établissements, on a essayé, comme à Troyes, de constituer des groupes davantage en fonction des niveaux que des spécialités et des diplômes, permettant ainsi à certains candidats de se présenter à l'examen au bout de la première année sans avoir à suivre la formation complète. Cela a réduit l'« *évaporation* » dans des proportions considérables (au milieu de l'année les groupes n'avaient perdu que quelques unités, au lieu de ne conserver que la moitié de leurs effectifs) et l'absentéisme.

Des délégations académiques et des chefs d'établissement se sont aussi *efforcés* de trouver de nouvelles ressources, notamment en engageant des entreprises à utiliser une partie des crédits du 1 %. Dans l'académie de Créteil, la moitié des centres publics ont ainsi sollicité les entreprises (parfois en demandant aux candidats s'ils acceptaient que leur *entreprise soit tenue* au courant et finance leur formation). Des mini-conventions pour deux, trois ou quatre stagiaires ont été signées, couvrant généralement 5 % à 10 % du budget de promotion sociale. Mais, dans quelques petits centres (par exemple au lycée de Sézanne), la proportion peut atteindre la moitié. On a aussi *cherché* à *obtenir l'aide des* municipalités pour les centres nouveaux.

Ce début de « rénovation » a *donc eu des effets positifs*. L'information a aussi permis d'accroître le recrutement des établissements engagés dans l'expérience. Alors que la proportion de travailleurs déjà qualifiés tendait à s'accroître dans la clientèle de la promotion sociale, elle a *touché* des salariés ayant un faible niveau de qualification (même si, bien souvent, il s'agit de gens n'ayant pas réussi à achever une formation technique, ou ayant échoué à l'examen).

Mais l'opération comporte certaines limites. La rénovation pédagogique de la promotion sociale demande un certain temps, pour sensibiliser les enseignants aux problèmes des adultes, les habituer à bâtir avec eux des « itinéraires » de formation et à aménager le contenu des enseignements. Pour parvenir à offrir des formules d'horaires plus souples (en partie sur le temps de travail, par exemple), des niveaux d'enseignement plus *différenciés*, il faut accroître encore largement le recrutement de la promotion sociale.

« A saturation »

Une rénovation réelle de la promotion sociale sera nécessairement coûteuse. Les groupes de niveaux, par exemple, doivent rester relativement peu nombreux, sinon l'on risque de reconstituer la classe et de décourager les auditeurs, perdant le bénéfice obtenu sur le plan pédagogique par l'homogénéité des groupes. Les chiffres de 20 à 25 atteints cette année dans les lycées de Troyes paraissent un maximum. Or le taux actuel des subventions (et même des conventions) permet à peine de rémunérer les enseignants. Aujourd'hui la fréquence des abandons, qui permet ensuite d'individualiser l'enseignement, permet aussi aux établissements de « s'en tirer » financièrement (et même, rarement, de faire des bénéfices).

Pour constituer la « carte » de la promotion sociale, il faudra accroître le nombre des centres. « *Avec quarante-cinq professeurs, sur cent cinquante, faisant des cours de promotion sociale et une vingtaine de stages de formation continue, nous sommes déjà à saturation dans certaines disciplines, tantôt faute d'enseignants, tantôt faute de place dans les ateliers* », dit le proviseur du lycée technique de Lens.

Or l'« enveloppe » actuelle (bien que, globalement, elle ait augmenté de 10 % en 1977) reste limitée. Dans ce cadre, les responsables régionaux ont tendance à donner la priorité aux formations « pointues », dont l'objectif professionnel est clair et à court terme, et aux plus bas niveaux de qualification. Les universités *en particulier ont été victimes de* ces choix : malgré des interventions *in extremis*, on a supprimé à la rentrée 1976 toute une série de cycles dans les établissements d'enseignement supérieur grenoblois. Aujourd'hui, les universités parisiennes risquent de subir les mêmes restrictions pour 1977-1978. Mais cette année on a supprimé aussi plusieurs préparations à des brevets professionnels au lycée La Martinière à Lyon.

S'il est souhaitable d'établir des priorités, celles-ci ne doivent pas cependant être trop strictes sous peine d'aller à l'encontre de l'objectif de diversification poursuivi *et d'être en contradiction* avec le souhait actuel des entreprises elles-mêmes de donner un aspect culturel aux formations professionnelles. La distinction n'est d'ailleurs pas si aisée : des cours de langues — ceux qui sont les plus touchés par la réorganisation — sont-ils pour une secrétaire une *formation culturelle* ou professionnelle ? Dans certains cas, la demande de promotion ne passe pas par la recherche d'une qualification mais par un élargissement des connaissances.

Enfin, le recours au financement par le 1 % ne peut être trop étendu sans risquer de lier trop étroitement à la demande conjoncturelle des entreprises les formations offertes par les établissements d'enseignement public. L'éviter n'est possible que si l'on développe le congé de formation, dont le contenu est choisi librement par le salarié. Or actuellement on évalue à cin[q] mille personnes au maximum [le] nombre de bénéficiaires de [ce] congé suivant une formation da[ns] les établissements scolaires.

GUY HERZLICH.

La grande famille des cours du soir

Tous les soirs les lumières restent allumées fort tard dans beaucoup de lycées et de collèges techniques *désertés par leurs élèves.* Des salles de classe retrouvent une nouvelle vie pour accueillir un autre public : les adultes des cours de « promotion sociale ».

Au rez-de-chaussée du C.E.T. du Raincy, une salle aux murs glauques. Dans la lumière dure et triste propre aux établissements scolaires, dix-huit adultes suivent un cours de mathématiques. *Sérieux et tranquilles ; c'est presque la classe : il y a ceux qui répondent toujours et ceux qui se taisent; ceux qui ont les compas et les réglettes, et ceux qui empruntent celui ou celle du voisin.* Mais l'attention ne se relâche pas ; les questions ne sont jamais accueillies par des silences.

Quelques-uns ont quarante, ou même cinquante ans. Mais la plupart ont une vingtaine d'années ; ouvriers, ils ont quitté l'école il y a trois, *quatre ou cinq ans au maximum,* généralement après leur C.A.P., et y sont revenus à la rentrée pour commencer une formation de « technicien », *qui doit, en trois ans,* les mener à un « brevet professionnel » (le B.P., diplôme-type de la promotion sociale) de mécanique, en passant par un C.A.P. de dessin industriel.

Pour la plupart, l'objectif c'est le diplôme final. Seuls les plus âgés viennent chercher un bagage technique ou intellectuel ; ils sont au maximum de leur avancement et trop vieux pour recommencer une carrière : comme ce « tuyauteur » de cinquante ans, qui affirme venir « *se rafraîchir* » après une journée de travail « *abrutissant* ». Les autres espèrent un travail plus intéressant, un meilleur salaire. Mais sans aucune certitude du résultat.

Quelques-uns ont déjà l'expérience de la désillusion, comme ce jeune ouvrier de la S.N.C.F. au verbe tranchant, qui a déjà fait deux C.A.P. *en cours du soir. « On m'avait dit : Il y a du travail dans la chaudronnerie. Mais quand j'ai eu mon C.A.P., je n'avais qu'à chercher ailleurs. Alors je fais un B.P. Mais je ne sais ce que ça me donnera dans trois ans. »* Aujourd'hui, le diplôme apparaît comme une protection supplémentaire en cas de licenciements.

40 % d'abandons

Au lycée technique de Lens, le décor est un peu différent. Mais les *incertitudes ne sont pas moindres* pour cette douzaine de stagiaires — de vingt à trente-cinq ans — qui *préparent* un B.P. d'électromécanique. *Le pari sur l'avenir paraît* « jouable » pour ceux qui travaillent dans une grande entreprise, mais plus aléatoire pour les autres : l'un d'eux a déjà fait un C.A.P. de mécanique automobile pour travailler dans un *garage qui, finalement, ne s'est pas créé.* Pour beaucoup, les cours du soir permettent de « rattraper » une *formation inachevée : « On n'a pas tellement cherché à continuer. Mais on n'a pas choisi la branche dans laquelle on a été orientés. »*

Mais cet avenir incertain exige des sacrifices immédiats. Un C.A.P. ou un B.P. (les deux tiers des cours de promotion sociale) représente dix à quatorze heures de cours ou de travaux pratiques par semaine : quatre soirées, parfois cinq, et la matinée du samedi, en plus du travail. (« *On fait des journées de onze heures* », *dit un mécanicien parisien.*) S'y ajoute parfois la durée du trajet, car la carte de la promotion sociale *comporte de vastes* « blancs », surtout hors des grandes zones industrielles. Parfois, il faut faire 20 ou 30 kilomètres pour suivre les cours comme c'est le cas pour cette stagiaire de Troyes, qui doit faire garder ses deux enfants tous les soirs.

Ce régime, c'est, en principe, la rançon de la liberté à l'égard de l'entreprise : « *Je n'ai pas dit à mon employeur que je préparais un C.A.P. d'aide-comptable,* explique une employée troyenne. *Il aurait craint que je ne veuille le quitter.* » Mais cette « clandestinité » toujours soulignée est toute relative : « *Pour pouvoir reporter nos congés, il a bien fallu que nous le signalions* », disent des stagiaires.

L'obsession, au début, c'est le temps, racontent les stagiaires. Il faut s'organiser, s'installer dans cette vie. Il faut renoncer à l'avantage des heures supplémentaires. Mais il *faut ensuite ne pas « perdre le rythme ».* Comme dit un stagiaire : « *Après les vacances, on a parfois du mal à redémarrer.* » Cela n'est possible que si l'on est soutenu par l'entourage : « *La promotion sociale,* dit un dessinateur, *ce n'est possible que pour les célibataires qui vivent dans leur famille.* » Et un professeur ajoute : « *C'est toute la famille qui entre en promotion sociale.* »

Ainsi s'explique que beaucoup ne « tiennent » pas. On compte 40 % *d'abandons, souvent dès le premier mois.* « *Nous avons 320 inscrits* », raconte M. Antoine Nicolaï, directeur du C.E.T. du Raincy (qui prépare à des C.A.P. et des B.P. de mécanique et de dessin) : « *Trois cents sont présents le 1er octobre, au début des cours ; deux cent cinquante seulement au bout de trois semaines. A Noël, il n'en reste que deux cents.* »

Le système, il est vrai, ne les aide guère. L'organisation est sensiblement la même que pour la formation initiale, car il faut suivre toutes les matières de l'examen, conçu sur un modèle scolaire, même quand, comme c'est le cas pour le B.P., le diplôme n'existe que pour les adultes. « *On est ligotés par l'examen* », disent les enseignants. Les abandons sont particulièrement fréquents en français et en mathématiques, matières théoriques et sans rapport avec l'activité professionnelle. Dans quelques établissements, *on essaie de faire des groupes de* niveau. Certains enseignants, d'autre part, tentent de s'adapter aux questions soulevées par un public d'adultes, d'utiliser davantage de maquettes ou de documents. Mais beaucoup se contentent de reprendre les cours faits aux élèves, avec les mêmes procédés (mêmes lectures expliquées et parfois mêmes auteurs en français par exemple).

Au bout d'un an, les auditeurs font souvent leur tri parmi les enseignements (« *On sait ceux dont on peut se dispenser,* raconte l'un d'eux, *ça permet de se reposer un peu* »), en fonction de l'importance des matières, de leurs besoins, de leur propre bagage et des qualités des professeurs. « *Un taux de 50 % d'assiduité est une bonne proportion,* dit un proviseur. *Mais le pourcentage de présents va du simple au triple : certains professeurs sont désertés alors que d'autres font recette.* » Mais, en définitive, parmi les auditeurs inscrits, seuls surnagent ceux qui se conforment le mieux au modèle scolaire.

Des héritiers

C'est sans doute une des raisons du rajeunissement de la clientèle de la promotion sociale : aujourd'hui, 35 à 40 % des auditeurs ont moins de vingt-cinq ans. Mais la proportion *peut atteindre la moitié, comme à* Lens, où elle a doublé d'une année sur l'autre. Et dans les deux lycées de Troyes, 30 % ont moins de vingt ans, 10 % moins de dix-huit ans. Comme la F.P.A. (Formation professionnelle des adultes) quelques années plus tôt, la promotion sociale devient pour les jeunes un rattrapage ou le moyen de prolonger une scolarité *technique. Comme pour ces* deux jeunes « mécaniciens » du lycée de Lens : l'un, sorti l'an dernier, n'a trouvé de travail qu'au bout de six mois ; l'autre, qui a passé son C.A.P. un an plus tôt, n'a obtenu qu'un travail d'O.S. : les professeurs les ont poussés à continuer des études, avant d'en avoir perdu l'habitude.

Ceux qui surmontent les obstacles bénéficient ensuite d'encouragements à la mesure des difficultés : les professeurs ne manquent pas une occasion de mettre en valeur leur « motivation », de vanter leur courage. Chaque établissement est fier de compter des « auditeurs » qui ont fait sept ou huit ans de promotion sociale, à la force du poignet, *un C.A.P. de tourneur en 1973,* d'ajusteur, puis de dessin, et achèvent un B.P... C'est que la « promo » est aussi une famille. Bon nombre de professeurs sont passés par là, surtout ceux chargés de l'enseignement pratique. Ainsi en dix ans, quatre-vingt-six élèves du centre de Lens ont réussi le concours d'entrée à l'Ecole normale. Beaucoup de maîtres auxiliaires, notamment, complètent leur formation pour se présenter au concours en préparant un B.P., *parfois dans l'établissement où ils* avaient fait leurs études.

L'exemple est contagieux. Les professeurs font des cours du soir pour gagner de l'argent (ces enseignements sont mieux payés que les heures supplémentaires « normales »), mais aussi pour maintenir une tradition, une morale technique, celle de l'effort récompensé. Les stagiaires sont leurs héritiers : « *La promotion sociale, j'en suis issu et j'y tiens,* dit un professeur de mécanique automobile. *Les candidats, du moment qu'on les aide, on n'a que des satisfactions avec eux.* »

Cet attachement a permis aux établissements techniques de développer des activités de formation continue avant la lettre. Mais, dans la mesure où les professeurs n'ont pas été préparés à enseigner à des *adultes, il incite au conservatisme* pédagogique : tout ce qui s'écarte de la tradition est suspect.

G. H.

PAR ORGUEIL

La course de fond à laquelle la promotion sociale contraint ses adeptes est-elle par elle-même un stimulant, voire une drogue. Pour Pierre S., qui passe ces jours-ci son brevet professionnel de dessinateur dans un collège technique de la banlieue de Paris, la « promo » représente plus que la promotion professionnelle.

Il a commencé très tôt à accumuler les diplômes. Entré au collège technique à quatorze ans, il y a passé un CAP de mécanique, puis une « mention » (spécialisation) en hydraulique. Et comme il « se débrouillait assez bien en dessin », *il a ajouté ce CAP à l'autre. Entré en 1975 comme dessinateur, peu après son retour du service militaire, dans le bureau d'études d'une grande entreprise de mécanique et d'automatismes, il n'a guère attendu pour s'inscrire aux cours du soir.*

Tous les matins depuis bientôt deux ans, il quitte son pavillon à 7 heures. Sortant à 17 heures de son travail, à l'autre bout de la banlieue, il a juste le temps de repasser un quart d'heure chez lui apercevoir sa femme et sa fille avant de repartir pour le CET. De retour à 20 h. 30, il dîne et se couche, pour recommencer le lendemain.

Pourtant Pierre S. n'a plus aujourd'hui besoin de ce diplôme qu'il continue à préparer et pourrait se débarrasser de cette servitude : en juillet dernier, il est entré comme responsable des essais dans une petite entreprise.

En fait, la formation lui apporte bien autre chose qu'un diplôme, ou même qu'un savoir. Ce qui est en jeu, c'est une certaine idée que Pierre S. se fait de lui-même. Peut-être, reconnaît-il, est-ce « par orgueil » qu'il a commencé et qu'il continue. Pour montrer à sa femme, institutrice, qui « a fait plus d'études que lui », *et est elle-même entourée de gens* « plus âgés et plus cultivés », *qu'il n'était pas en reste.*

FORMATION PERMANENTE

Des miettes pour les femmes

En 1975, pour cent Français qui avaient bénéficié de la formation permanente, on comptait vingt-neuf femmes contre soixante et onze hommes. Des études réalisées en 1974 avaient montré que seulement une femme active sur treize avait suivi un stage, contre un homme actif sur sept.

Depuis les proclamations de l'Année de la femme (1975) et à cause de la crise de l'emploi, les « actions femmes » vivent des heures difficiles.

« Je vais pouvoir jeter mon mari par la fenêtre. Je suis enfin indépendante. » C'est ainsi que s'exprime Mme B..., qui termine un stage de secrétariat. Quel chemin parcouru depuis son inscription à un stage de préformation organisé par l'Union féminine civique et sociale (U.F.C.S.) : *« C'est épouvantable,* avait-elle dit à l'époque, *j'ai arrêté de travailler il y a dix ans, je ne sais rien faire. »* Mais, au fil des jours, elle s'est aperçue que d'autres stagiaires n'en savaient pas plus qu'elle. Elle a repris confiance. A quarante-deux ans, ce n'est pas toujours facile !

Mme B... fait partie de ces femmes qui, bon gré mal gré, doivent travailler : chômage, décès, maladie ou abandon du mari, autant de raisons qui font que, pour des centaines d'entre elles, la recherche d'un emploi devient une impérieuse nécessité. Recherche épineuse *en période de chômage* pour celles qu'on a parfois qualifiées de *« voleuses d'emploi »*...

Dès 1971, Mme Evelyne Sullerot, sociologue, avait émis l'idée de créer des stages de *« formation préliminaire et d'orientation professionnelle »* pour les mères de famille éloignées du monde du travail pour élever leur enfant et qui désiraient reprendre un emploi. L'idée a fait son chemin. En quelques années ce type de formation a été mis en place par plusieurs organismes, publics ou privés, pour la plupart subventionnés par l'Etat à partir de 1974. Deux mille à trois mille personnes *en ont bénéficié cette* année-là.

Former à fonds perdus ?

Outre cette préformation, des *stages de formation réservés* aux femmes étaient mis en place par l'Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) : métiers d'emploi de bureau, usinage, électricité, et une préformation féminine pour faciliter l'intégration à la vie industrielle.

Aujourd'hui, le Comité du travail féminin (organisme consultatif placé auprès du ministre du travail) constate que la formation professionnelle continue n'a pas eu l'impact souhaité sur les femmes. Mme Claude du Granrut, secrétaire générale, déclare : *« Les femmes sont moins polarisées sur la vie professionnelle que les hommes. La suppression de la distinction des emplois hommes-femmes ne s'est pas opérée. Les stages de tourneur, câbleur, fraiseur, soudeur de l'AFPA ne les ont pas attirées. Elles sont victimes de l'idée qu'elles se font de la femme dans la société. »* Mme du Granrut ajoute : *« L'aide de l'Etat ne peut jouer que sur une formation débouchant sur un emploi. Sans être supprimée, la priorité donnée aux femmes a été en recul, notamment les actions de préformation, car la majorité des femmes qui en ont bénéficié n'étaient pas toutes motivées pour reprendre une activité. On ne peut pas former à fonds perdus. »*

Du côté du secrétariat général de la formation professionnelle, on affirme que les « actions-femmes » sont toujours inscrites dans les priorités. On reconnaît cependant *« que la conjoncture étant de plus en plus difficile, la préformation doit déboucher sur un emploi et que seules les chômeuses devraient être acceptées »*. Depuis janvier 1977, la région parisienne a été « départementalisée » pour la répartition des crédits de formation permanente. Ce sont les préfets qui proposent un programme et discutent de l'opportunité des crédits : *« L'essentiel,* dit-on au secrétariat général, *est de parer au chômage. »*

Ainsi se confirme-t-il que les orientations prioritaires pour *1977*, définies par le gouvernement en matière de formation professionnelle continue, ont été *respectées : « Toutes les garanties devront être prises pour que les actions bénéficiant d'une aide publique débouchent sur un emploi ou sur une formation conduisant à un emploi. »*

Face à cette politique, les associations de préformation et de formation font grise mine, et le retard des femmes dans le domaine de la formation professionnelle n'est pas près d'être rattrapé.

● *AU CENTRE « RETRAVAILLER »*, à Paris, dirigé par Mme Evelyne Sullerot, on n'est guère optimiste. Le centre vit d'une subvention du ministère de l'éducation et d'une participation financière des stagiaires. Or, pour 1977, le financement de l'heure stagiaire, qui était subventionné à 100 %, ne l'est plus qu'à 70 %. En outre, il a fallu refuser cent stagiaires. *« Alors que nous étions dans une période de développement,* dit Mme Rosa-Haguenauer, directrice adjointe, *il y a cette année un tel resserrement des crédits que nous nous demandons si nous aurons un renouvellement l'an prochain. On oublie que de plus en plus de femmes nous sont envoyées par l'Agence pour l'emploi : ces stagiaires, la plupart du temps, trouvent un emploi à l'issue d'une formation que nous leur conseillons. »*

● L'UNION FEMININE CIVIQUE ET SOCIALE connaît les mêmes déboires. Sur six stages programmés à Paris, cinq ont été subventionnés à 70 %, alors qu'en 1976 les six stages l'avaient été à 80 %.

Les stages de préformation *étant dans le creux* de la vague, au moins aurait-on pu espérer que les économies réalisées bénéficieraient aux actions de formation proprement dites. Il n'en a rien été.

● A L'IFOCOP (Institut de formation commerciale permanente), où l'on ne fait que de la formation, on déplore que les moyens soient restés les mêmes depuis quatre ans. Après le succès d'une *« opération 500 femmes » fondée sur les besoins des mères* de famille de vingt à cinquante-cinq ans, son président avait songé à une *« opération 1 000 femmes »*. Il faudra y renoncer. Pourtant 80 % des femmes qui avaient suivi le stage de l'IFOCOP ont trouvé un emploi. L'association va devoir doubler le nombre de participantes et augmenter la capacité de certains centres de formation.

● Le COPFEM (Centre pour l'organisation et la promotion des femmes dans l'économie moderne), subventionné par le ministère *du travail, propose* une formation courte à des personnes ayant un besoin urgent de travailler. Pour 1977, cet organisme a pu accueillir trois cent six stagiaires contre deux cent seize en 1976, mais l'enveloppe de crédits n'a pas été augmentée. Dans ces conditions, le COPFEM risque d'être obligé, à brève échéance, d'augmenter la participation financière demandée aux stagiaires.

● *A la délégation académique à la formation continue* (DAFCO), placée auprès du recteur de Paris, certaines formations, notamment celle d'hôtesse dans le secteur hospitalier, n'ont pas été reconduites. Les responsables reconnaissent que *« les crédits vont aux jeunes »* et que les femmes *« restent de côté »*. Parmi d'autres, les formations coiffure et esthétique pure n'ont pas été reconduites cette année.

● *L'université de Paris-Val-de-Marne (Créteil)* n'est pas mieux lotie pour 1977. Les responsables se plaignent que les stages de préformation et d'orientation soient de moins en moins bien financés : *« S'il est vrai que ces actions sont moins dirigées vers l'emploi que vers une prise de conscience des réalités professionnelles, il est aussi vrai que 70 % de nos stagiaires entrent en formation après le stage. Encore une fois, les femmes doivent céder la place ! »*

Incontestablement, l'enveloppe parisienne a été diminuée. Pour l'heure, la situation n'est pas encore désespérée ; la plupart des actions ont été maintenues, bien que le taux de leur prise en charge par l'Etat ait beaucoup diminué. Mais, si, dans un proche avenir, aucun effort n'est fait, la reconversion des femmes après le temps de « maternage » sera très difficile. Le gouvernement vient de lâcher un peu de lest en prévoyant que les contrats emploi-formation *seront étendus* aux veuves et aux femmes seules ayant au moins un enfant à charge. C'est un moindre mal. Mais pour les autres...

CHRISTIANE CHAMBENOIS.

DES ADRESSES

● Centre d'information féminin *(CIF) : 69, rue de Varenne,* 75007 Paris. Tél. : 705-33-69 (1).

● Institut de formation commerciale permanente (IFOCOP) : 3, rue du Caducée, 94150 Rungis. Tél. : 687-24-05.

● Centre pour l'organisation et la promotion des femmes dans l'économie moderne (COPFEM) : 15, rue de l'Aqueduc, 75010 Paris. Tél. : 607-42-94.

● Union féminine civique et sociale (U.F.C.S.) : 6, rue Béranger, 75003 Paris. Tél. : 272-17-26.

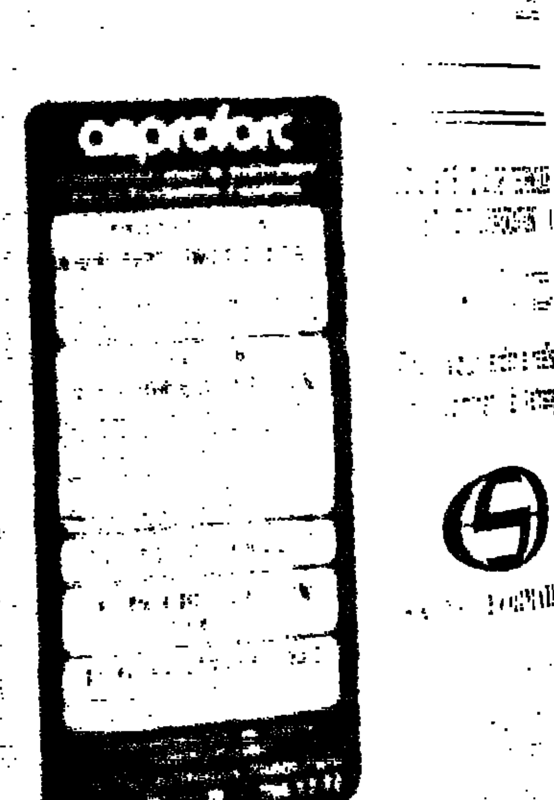
● Centre « Retravailler » : 143, avenue de Versailles, 75016 Paris. Tél. : 224-61-04.

● Université Paris-Val-de-Marne : avenue du Général-de-Gaulle, 94010 Créteil Cedex. Tél. : 898-92-24.

(1) *Le Monde* du 19 mars 1976 a publié la liste des « antennes » du CIF en province.



Le Monde DE L'ECONOMIE





Grève nationale et vide de la politique contractuelle

Vivre ensemble

par JACQUES DELORS (*)

Au moment où la politique des contrats paraît « gelée », l'un de ses inventeurs suggère de la relancer dans plusieurs domaines.

LA grève générale de mardi présente, pour la France, un caractère *exceptionnel qui a été abondamment commenté*. Et chacun de s'interroger sur ses conséquences possibles, sur les retombées immédiates ou plus lointaines d'une situation qui nous ramène à ce désert des relations sociales dans lequel se déroule le plus souvent notre vie collective. Comme si les événements de mai 1968 et les tentatives qui les ont suivis pour construire un réseau vivant de concertations et de négociations, n'avaient servi à rien !

Notre pays donne à nouveau l'image d'une société éclatée où chaque groupe social campe sur sa ligne Maginot, bardé de préjugés et d'alibis fallacieux, pour ne rien changer à son comportement. Les organisations professionnelles et syndicales ressentent, au-delà de leurs déclarations pleines d'assurance, la difficulté de prendre le pouls de leurs mandants. Bref, elles naviguent à l'estime. Un des exemples les plus douloureux nous est fourni par ces centaines de milliers de jeunes chômeurs, tous ceux pour qui l'apprentissage de la vie d'adulte se réduit au sous-emploi, aux petits travaux provisoires, au vide effrayant des journées sans but. Ils *échappent même aux syndicats qui*, en dépit de louables efforts, n'arrivent pas à les intéresser à une action collective : témoignage de la désespérance chez les jeunes, crainte d'une fracture profonde dans notre communauté.

Une inquiétante dégradation

Dans une collectivité bruyante, mais en réalité muette sur ses véritables difficultés et aspirations, l'abus des sondages n'arrive pas à masquer le non-fonctionnement de notre système social. Chacun en est réduit, faute de mieux, à deviner la situation plus qu'à l'analyser. Rien ne peut remplacer des institutions sociales qui, de *l'atelier ou du* bureau au niveau national, permettent de déceler les signes indispensables à la conception et à la mise en œuvre d'une politique, tant du côté du gouvernement que du côté des partenaires sociaux.

Aujourd'hui, personne ne le conteste, c'est le vide contractuel. L'arbre d'une négociation, comme celle sur la préretraite, ne peut masquer la forêt des occasions non saisies : les problèmes liés à la lutte contre l'inflation, les programmes de réorientation industrielle, la mise en place d'une politique concertée de l'emploi et de la formation professionnelle, les étapes d'une diminution de la durée du travail... ou bien encore, pour puiser dans le catalogue des promesses non tenues, les modalités d'une réduction progressive des inégalités de revenus, dans le cadre souple et diversifié d'une politique contractuelle ; quelques jalons solides pour la réforme de l'entreprise, comme l'amélioration des institutions représentatives du personnel, une meilleure répartition des rôles entre elles, des possibilités concrètes pour les travailleurs ou leurs représentants de peser sur les décisions qui les concernent au premier chef, seule voie possible pour accroître le sens des responsabilités et faciliter leur exercice.

On aurait donc tort de s'axer exclusivement sur les difficultés de la politique contractuelle dans la fonction publique et dans les entreprises nationales ; ou bien de croire que les accidents datent de l'automne 1976. En réalité, les pratiques contractuelles se sont réduites progressivement comme une peau de chagrin (1). La dynamique de départ s'appuyait sur des négociations tous azimuts, de l'exercice des droits syndicaux à la détermination des salaires, en passant par les conditions de travail, les modalités des conversions nécessaires, les plans de formation. L'esprit a changé depuis que nos gouvernants ont eu comme unique souci, même au prix d'une certaine démagogie financière, de casser le monde syndical en deux et d'« isoler » la C.G.T. et la C.F.D.T. Jeu vain et dérisoire, s'il en fut.

De même, dans le secteur privé, le regard ne doit pas se porter uniquement sur les grands accords nationaux. Ils sont souvent utiles en eux-mêmes, mais ils auraient dû surtout provoquer un mouvement vers le bas, une propagation de l'esprit de dialogue et de négociation. Là aussi, le souffle et l'incitation ont manqué. Les vieilles habitudes ont gardé le dessus. *Dans beaucoup* trop de cas, les chefs d'entreprise préfèrent garder les mains libres et contenir, au coup par coup, les mouvements revendicatifs. D'où l'anarchie dans la détermination des salaires, cause d'inflation et d'injustices sociales. De ce point de vue, le blocage des rémunérations institué par le plan Barre ne peut être qu'une mesure de circonstance, limitée dans ses effets et dans le temps. Et contestable sur le strict plan économique, c'est-à-dire pour concilier ce que l'orthodoxie libérale s'acharne à considérer comme inconciliables : la lutte contre l'inflation et le maintien d'une expansion raisonnable pour précisément alléger les coûts fixés et accroître la productivité. Telle est d'ailleurs la raison profonde de l'opposition syndicale au blocage du pouvoir d'achat.

La reconstruction nécessaire

Sur la voie qui pourrait mener à un système social vivant et efficace, se dressent toujours les mêmes réticences et les mêmes objections. Deux d'entre elles méritent un sort particulier, même si elles n'ont guère l'attrait de la nouveauté.

Les syndicats, dit-on, seraient trop politisés : argument classique pour justifier cette sorte de guerre civile froide qui *marque nos relations sociales*. Considère-t-on que les syndicats belges sont politisés, alors que l'un d'entre eux est proche du parti socialiste dans l'opposition et que l'autre entretient des relations étroites avec la démocratie chrétienne qui était au pouvoir ? Pourtant, ces deux organisations ont déclenché ensemble une série de grèves très réussies pour protester contre la politique économique de M. Tindemans et souligner la gravité du sous-emploi. Ou bien, pour ne citer qu'un autre exemple, les syndicats hollandais ont-ils été voués aux gémonies pour avoir obtenu, au terme d'une succession de grèves judicieusement sélectionnées, un accroissement des salaires en pouvoir d'achat, au lieu du simple blocage ?

Les hommes politiques et les patrons français auraient donc tort de se satisfaire d'un aussi piètre alibi. Une mystérieuse marée noire ne pollue pas particulièrement notre vie sociale ! C'est difficile partout.

Autre argument maintes fois entendu : la politique contractuelle n'était envisageable que dans des phases de croissance forte et régulière. Cette objection serait valable si le seul objectif de celle-ci était de négocier les salaires. Mais la vie économique et sociale ne se limite pas à cela. Comment ignorer que dans l'Europe occidentale les conditions sont similaires et que pourtant une profonde évolution est en cours pour faire reculer les limites de la négociation ?

Sous des vocables différents, le thème central est le même : après la démocratie politique et la société de bien-être (encore tout relatif), la démocratie doit pénétrer dans l'économie. D'où les équipes autonomes de production, le droit d'intervention des travailleurs en matière de conditions de travail, la négociation ouverte à tous les aspects de l'activité de l'entreprise, la participation des travailleurs aux organes de direction. Certes, les modalités et les étapes divergent selon les pays, mais l'orientation est commune. Nos dirigeants songeraient-ils à laisser la France en dehors ? Le pourraient-ils d'ailleurs ? Pour l'instant, ils font piètre figure. C'est ainsi que les travailleurs de la sidérurgie n'ont été appelés à la table de la négociation qu'une fois les décisions économiques prises. Ils ne sont donc justiciables que du social, considéré comme l'armée du salut de l'économique !

Sans compter qu'il reste beaucoup à faire pour *revoir, rajeunir,* stimuler toutes les procédures où l'on pourrait valablement débattre du destin collectif et donc de l'avenir de chacun : le Conseil économique et social, les commissions du Plan, les diverses instances nationales qui traitent de l'emploi, de la formation, des prix, des ententes... Croit-on que la France pourra sortir de la crise sans une prise de *conscience collective*, une *appréciation* des chances et des risques du futur, un accès des travailleurs aux responsabilités ?

S'il incombe au pouvoir politique de donner l'exemple du changement et d'impulser le mouvement, il serait illusoire de se reposer uniquement sur la vertu réformatrice de la loi. Dans le domaine social plus qu'ailleurs, la législation demeure sans portée si elle n'est pas animée et concrétisée par les acteurs sociaux. Au surplus, la loi peut présenter le défaut, par sa généralité même, d'être inadaptée ou inadaptable aux conditions diverses de l'activité économique et de la situation sociale. La loi est parfois indispensable pour provoquer la mutation souhaitée ou bien pour assurer à tous les Français un minimum de droits.

(1) A une exception près : l'accord sur la revalorisation du statut des mineurs.

(*) Conseiller du parti socialiste.

(Lire la suite page 22.)

L'Afrique au secours de la France

DANS les réunions internationales, les dirigeants des pays industrialisés se montrent très généreux en paroles. Il y est question de la nécessité d'une « nouvelle division internationale du travail » et de transferts de technologie en faveur des Etats en développement. Mais à l'échelon national, les responsables politiques et économiques se plaignent de la concurrence du tiers-monde. Ainsi l'Assemblée nationale française vient-elle de créer une commission d'enquête sur les importations « sauvages » de diverses catégories de marchandises.

Le *double langage*, qui prône d'un *côté les vertus de libre-échange* et n'exclut pas de l'autre un retour voilé à un certain *protectionnisme*, est classique en temps de crise. Il traduit l'incohérence d'un monde où les firmes internationales et nationales, par leur politique d'investissements à l'étranger, sont souvent à l'origine des plaintes reçues ici ou là. Chaque pays cherche en outre à *tirer son* épingle du jeu, en exportant notamment son chômage.

Le « Club de Dakar », par la voix de son président, M. Diawara, ministre ivoirien du Plan, propose une nouvelle approche de la coopération internationale. Un colloque mettra en présence, les 2 et 3 juin à l'abbaye de Royaumont, des *industriels français* et les représentants de huit pays africains afin d'étudier la meilleure façon de transférer un certain nombre d'activités, comme la chaussure, la confection et la bonneterie, le meuble, la sidérurgie...

La concertation avec l'Afrique, nécessaire pour encadrer ce processus de migration, constituerait une « chance » face aux difficultés provoquées par la concurrence des pays d'Asie du Sud-Est. Le continent africain viendrait en quelque sorte au secours de la France. L'idée paraît séduisante, d'autant qu'il vaut sans doute mieux construire des usines automobiles en Afrique que de faire travailler des immigrés chez *Renault, comme le fait remarquer* M. Guernier, membre du « Club de Dakar » et du « Club de Rome ». La mise en place d'un tel transfert implique, en tout cas, ce qu'admettent ses promoteurs, l'association des syndicalistes.

L'invitation au voyage africain — en *dehors des modalités pratiques d'application* — est-elle réaliste et réalisable ? Il n'est pas obligatoirement de l'intérêt — par exemple stratégique — des pays industriels de *transférer à l'étranger* des pans entiers de leur économie De toute façon, il faut accompagner un tel mouvement de la mise en place d'activités de remplacement, notamment dans les techniques de pointe. Enfin, n'est-il pas gênant pour les nations en développement de recueillir une partie, quelque peu dépassée, de l'héritage européen ?

ÉTRANGER

La croissance grecque : un cas en Europe

Dans l'Europe en léthargie, la Grèce fait exception. Comment s'explique son expansion rapide, et celle-ci peut-elle durer ?

De notre envoyé spécial

ATHENES. — L'observateur pressé se contentera d'indices sommaires : la multiplication des embouteillages au cœur et aux portes de la capitale, reflet d'un gonflement rapide du parc automobile; les queues de navires attendant pour débarquer à *quai* ; la tenue sensiblement plus élégante des foules qui se pressent à l'heure d'entrée des *ateliers* ou des *bureaux* ; le nombre relativement faible de grèves dans les secteurs de production industrielle... A l'évidence, la Grèce se porte non seulement mieux que du temps des colonels, mais paraît plus *à l'aise* que dans les premiers mois du second « règne » de M. Caramanlis.

Impression superficielle ? Pas du tout. L'arsenal statistique confirme le redressement. Au point d'étonner l'observateur, tant la croissance grecque actuelle paraît incongrue dans une Europe frappée de léthargie économique.

En *deux ans*, le *produit national grec* a augmenté de 11,8 %, quatre fois plus que dans l'ensemble des pays européens de l'O.C.D.E. (2,8 %). L'activité industrielle s'est accrue plus vite encore (15 % environ), alors qu'elle stagnait en moyenne dans le reste de l'Europe. Ce qui a permis une progression du nombre des emplois industriels de 7 % en deux ans (et une baisse de 8 % des *licenciements*), *tandis qu*'ailleurs *s'étendait* le chômage.

La hausse des salaires aidant (20 à 30 % en 1976, selon les branches), un pouvoir d'achat supplémentaire considérable a été distribué, qui a stimulé à la fois la consommation (+ 10 % en deux ans, en valeur réelle) et l'épargne. Seule la production agricole a végété, victime d'aléas climatiques (pour le coton), de difficultés à l'exportation (pour les tomates) ou d'erreurs d'exploitation (pour la viande).

Cette description avantageuse risque de faire hausser les épaules à l'économiste chevronné : *les croissances* rapides de ce genre se paient toujours d'une inflation accélérée et d'un déficit commercial accru, fruit d'importations alimentaires ou industrielles massives, engendrées par l'expansion ! Ce n'est pourtant pas cela *qui* s'est passé : la hausse des prix — indicateur rapide du taux d'inflation — a *diminué*, revenant de 15,7 % en 1975 à moins de 12 % l'an dernier et à quelque 10 % actuellement. Le progrès a été si net que les syndicats — peu contestataires, il est vrai — ont accepté de recommander en 1977 des négociations sur la base d'une hausse des salaires de 12 %, taux qui sera sans doute dépassé, mais indique le sens de la décélération admise parce qu'elle garantit un nouveau progrès du pouvoir d'achat (succédant à celui de 12 % en moyenne l'an dernier).

Les clés du succès

Quant à la balance commerciale, elle ne s'est pas dégradée, les ventes augmentant même un peu plus vite que les achats (9,8 % contre 9,3 % en dollars). Le déficit, traditionnel dans ce pays, a atteint 3,3 milliards de dollars l'an passé, *comblé* aux trois quarts par les rapatriements de salaires des Grecs immigrés (0,8 milliard), les recettes de la marine marchande (0,9) et les revenus du tourisme (0,8). Le solde ainsi que les paiements « invisibles » de la Grèce à l'étranger ont été réglés sans difficulté majeure grâce aux emprunts des banques, aux investissements étrangers sur le territoire hellénique (220 millions de dollars en 1976) et à l'endettement public (en sensible baisse d'ailleurs).

Quel « truc » les fils d'Hermès ont-ils inventé pour réussir l'expansion dans la stabilité que tente, sans succès, le reste de l'Europe ? Il semble que leur réussite présente tienne, pour l'essentiel, à la combinaison de quatre séries d'actions, *dont la conjugaison* s'avérerait ailleurs particulièrement délicate.

GILBERT MATHIEU.

(Lire la suite page 22.)

POINT DE VUE

L'oubli du client

par MICHEL CICUREL (*)

L'ECONOMIE est le domaine de la nécessité et de la contrainte. Le cœur ou la générosité relèvent d'autres disciplines. Certes, la psychologie a sa part dans le fonctionnement de l'économie : la confiance, les croyances, l'impatience, le charisme des dirigeants, la violence et la passion influencent la situation économique. Mais l'arithmétique et la mécanique finissent toujours par demander des comptes.

Les Français, aujourd'hui, n'en rendent pas suffisamment. On proclame qu'il faut réduire les inégalités pour vaincre l'inflation. Augmenter les salaires pour améliorer la situation des entreprises. « Enrichir les tâches » *pour accroître la productivité*. Faire des bons sentiments, ou de la bonne politique, pour faire de la bonne économie. Etre heureux pour être riche. Cette sorte d'économisme libertaire est un rêve qu'il est dangereux de caresser.

Il est un domaine où l'illusion est particulièrement tenace. L'illusion qu'on peut préserver à la fois, et complètement, *la liberté du producteur* et celle du consommateur. Il faudrait un miracle pour que les fabricants souhaitent produire précisément ce que leurs clients désirent consommer, et que la rémunération de l'un et la facture de l'autre satisfassent parfaitement l'un et l'autre. Le miracle ne se produit pas.

La main de fer

La « main invisible » des économistes classiques, réconciliant comme par enchantement producteurs et consommateurs, est en réalité une main de fer qui exerce une multitude de contraintes sur les agents économiques jusqu'à ce qu'ils parviennent à une entente. Le marché n'est pas l'économie de la liberté, mais un système décentralisé de répartition des contraintes.

En schématisant, on pourrait dire que le marché, la concurrence, la petite entreprise c'est pour le patron et ses salariés la faiblesse de la rémunération, l'allongement des horaires, le risque de la faillite et du licenciement, afin de satisfaire les consommateurs ; le Plan, c'est-à-dire l'Etat et les grandes entreprises, c'est au contraire les rémunérations élevées, la fonctionnarisation du personnel, l'avancement et le pouvoir assurés pour les cadres, l'emploi garanti pour tous, les « frais généraux », au détriment du consommateur qu'on « viole » par les excès de la publicité et du crédit.

Bien sûr, la réalité est moins simple. En France, en particulier, l'Etat protège souvent les « petits » de la concurrence, et favorise l'organisation d'un marché des « gros », forcés ainsi de restituer au consommateur les gains de qualité et de prix de revient que procure la taille.

Il reste qu'on ne peut assurer simultanément le confort maximum à l'entreprise et son personnel, et au consommateur.

Ce qui caractérise le débat économique dans la France actuelle, c'est qu'il accorde une priorité absolue à la liberté du producteur, sans dire que la contrepartie nécessaire est une contrainte sur le client.

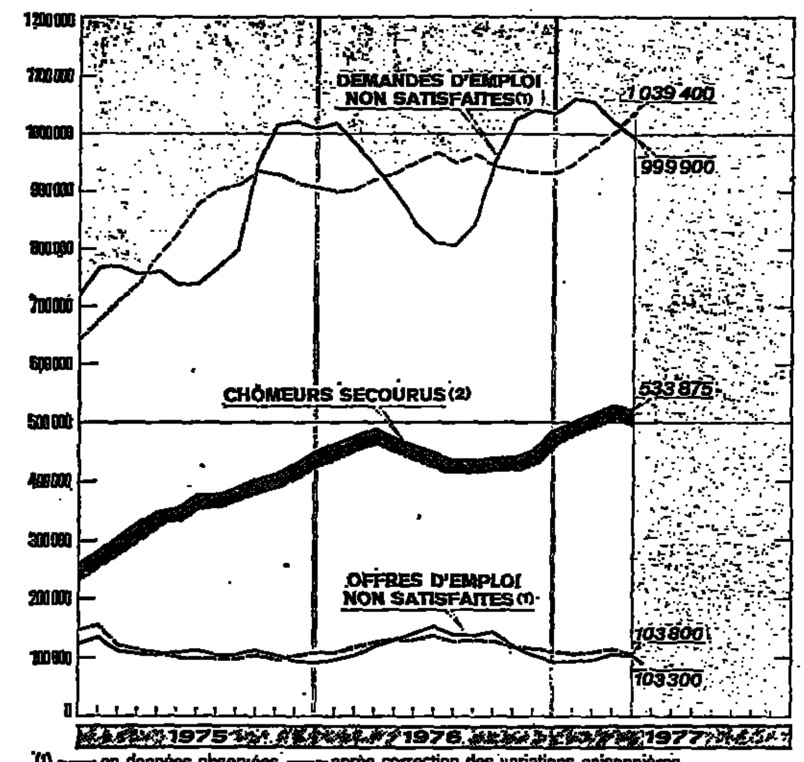
Tous les propos de la classe politique vont dans le même sens. La gauche ne parle que des « travailleurs », et lorsqu'elle veut relancer la consommation, c'est pour créer des emplois. Le maire communiste de Saint-Etienne proclame sans ambages qu'il est scandaleux de liquider la branche armement de Manufrance, entraînant le licenciement de mille salariés, pour importer des armes à feu étrangères... moins chères. M. Michel Debré réclame le protectionnisme.

(*) Maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris et à l'Ecole polytechnique.

(Lire la suite page 27.)

EMPLOI

Nouvelle détérioration en avril



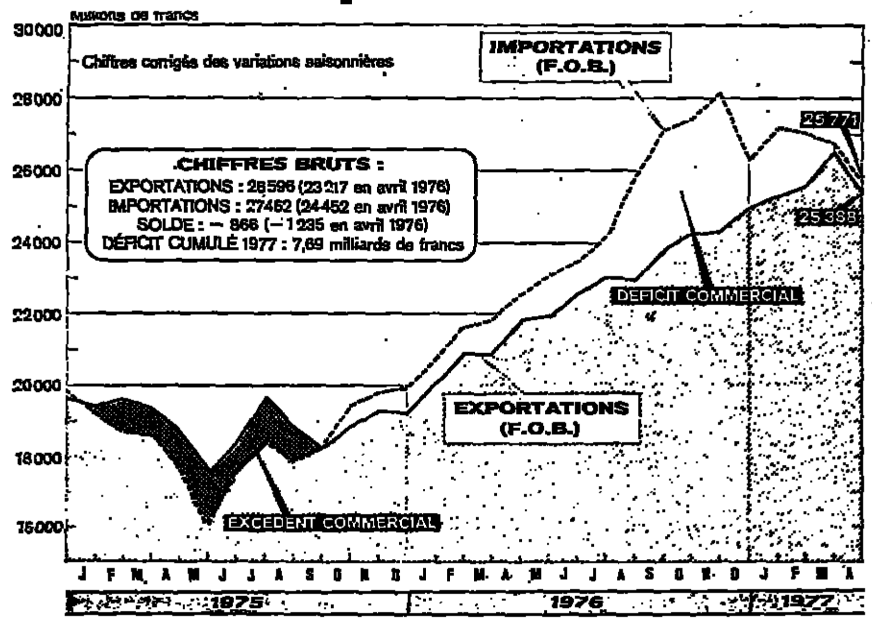
(1) —— en données observées —— après correction des variations saisonnières
(2) d'après les statistiques publiées par l'UNEDIC (caisses d'assurance chômage complémentaire)

LA situation de l'emploi est restée fort médiocre au mois d'avril. La très légère baisse de demandes d'emploi non satisfaites en données observées (— 2 % par rapport à mars), comme celle du nombre de chômeurs secourus (— 0,8 %) ne doivent pas faire illusion ; si l'on corrige ces données des variations saisonnières, comme le fait le ministère du travail, on constate que la situation s'est détériorée, le nombre des demandes corrigées ayant augmenté de 3,7 % en un mois. Par rapport à avril 1976, le nombre des sans-emploi a augmenté de plus de cent mille. Les femmes et les jeunes de moins de vingt-cinq ans représentent respectivement 41,8 % et 48,1 % des nouvelles demandes d'emploi (179 700) enregistrées au cours du mois dernier.

Plus inquiétante encore est la baisse des offres d'emploi en cette période de l'année : — 1,5 % en un mois en données brutes, — 4,5 % en données corrigées. Au cours du mois dernier, les services de l'Agence de l'emploi ont enregistré 17,3 % d'offres de moins qu'en avril 1976.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Retour à l'équilibre



LE retour à l'équilibre de la balance commerciale française s'est confirmé en avril. Le déficit a été réduit à 383 millions de francs (chiffre corrigé des variations saisonnières) contre 1,7 milliard en moyenne mensuelle pour le premier trimestre de 1977 et un « record » de 3,8 milliards en novembre 1976. La quasi-stagnation de l'activité industrielle a entraîné une diminution du rythme des achats à l'étranger, alors que la croissance des exportations se poursuit (le résultat d'avril apparaissant aberrant).

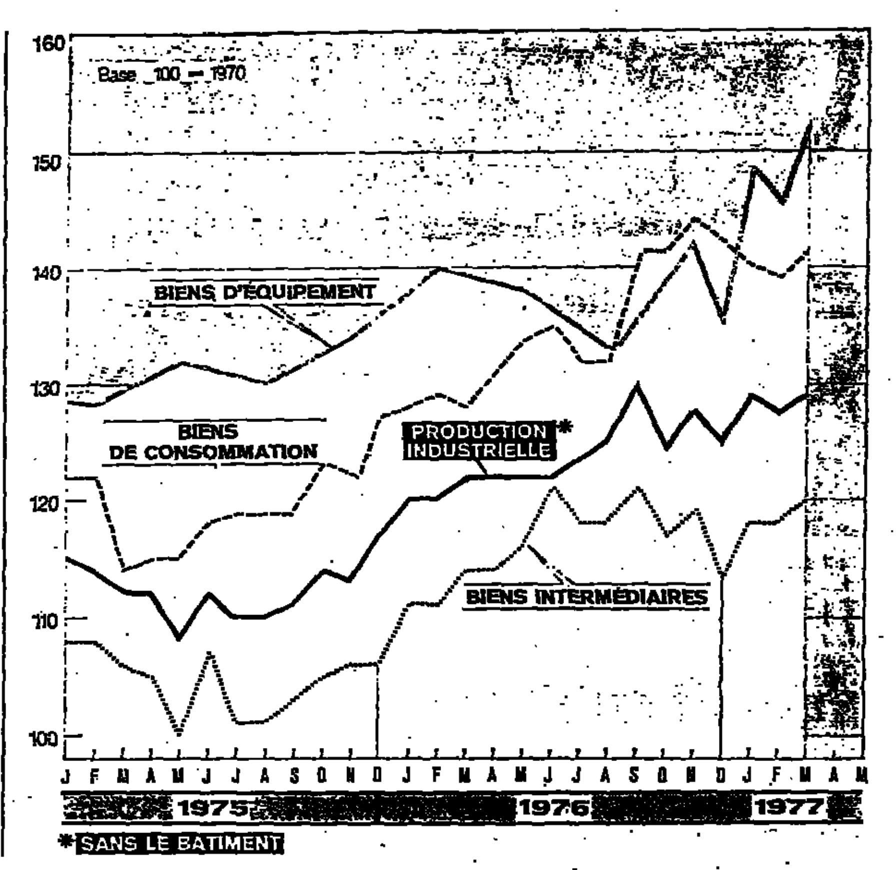
L'équilibre commercial devrait, sauf accident, être atteint cet été. Pour l'année, les experts officiels estiment que le déficit commercial serait d'environ 10 milliards de francs, inférieur de moitié au niveau enregistré en 1976. De son côté, la chambre du commerce et de l'industrie de Paris estime que le déséquilibre de la balance extérieure des biens et des services pourrait se limiter en 1977 à 5 ou 6 milliards, ce qui correspondrait à un taux de couverture de 98,5 %.

PRODUCTION INDUSTRIELLE

Presque la stagnation

L'INDICE de la production industrielle continue de fluctuer allègrement, au fil des mois, tantôt en hausse, tantôt en baisse. Ces variations — dues en partie à l'irrégularité, parfois même à la mauvaise qualité des informations servant à construire l'indice — sont telles qu'il est très difficile de dégager une tendance sur la période de six mois qui s'est écoulée depuis la fin des vacances d'été 1976. Il semble que la production n'ait que très légèrement augmenté, passant de 126 en août-septembre-octobre, à 125 en octobre-novembre-décembre, à 127 en décembre-janvier-février et à 128 en janvier-février-mars, soit un progrès d'environ 1,6 % en cinq mois.

Ce qui apparaît le plus clairement à l'examen des indices publiés, est l'extrême disparité des comportements selon les secteurs : la construction électrique ou l'automobile ont des taux de croissance importants, qui leur permettent de dépasser de 15 à 20 % leurs meilleurs niveaux d'avant la crise ; d'autres professions n'ont, en revanche, même pas retrouvé leur activité d'il y a trois ans. Tout au plus peut-on déceler des signes encourageants montrant que ces secteurs à la traîne voient leur production recommencer à augmenter (chimie, papier et sidérurgie).



ÉTRANGER

La croissance grecque

(Suite de la page 21.)

1) Une politique délibérée d'expansion, menée aussi bien par élévation rapide des bas salaires que par recours massif à l'investissement public. Les petits salariés ont vu leur niveau de vie progresser parfois de plus de 15 % en deux ans, ce qui a fortement stimulé la demande. Simultanément, l'État a développé les investissements publics (+ 24 % en 1976), en particulier ceux qui, directement ou non, encouragent la construction. De leur côté, les autorités monétaires ont accompagné la relance par une politique de crédit expansionniste ;

2) Les risques d'inflation que comportait cette politique — encore accrus par la priorité donnée aux dépenses militaires (1), en raison de la tension avec la Turquie : ces dépenses représentent 6,5 % du revenu national, proportion double de celle retenue en France — ont été modérés par une politique fiscale rigoureuse. Acceptant le risque — aujourd'hui vérifié — d'une baisse de popularité auprès de son électorat conservateur, le gouvernement de M. Caramanlis a majoré l'impôt sur les hauts revenus et créé deux taxes pour réduire l'important déficit budgétaire (16 % des dépenses) : un impôt sur le capital immobilier (de 0,5 % entre 1,5 et 3 millions de francs de capital ; de 1 % au-delà), une taxe sur les dettes des entreprises envers les banques (ce qui décourage les sociétés de s'endetter pour spéculer contre la monnaie) ;

3) Dans le même esprit, la politique du crédit a été resserrée ces derniers mois : triplement des réserves obligatoires que les banques commerciales doivent déposer auprès de l'institut d'émission, relèvement du loyer de l'argent, effort pour réduire le rythme de progression de la masse monétaire ;

4) Enfin, pour encourager les entrées de devises, dont dépend la tenue de la drachme, le gouvernement a « bonifié » les dépôts faits en monnaie étrangère par les Grecs immigrés (dépôts qui ont progressé de 52 % en 1975 et de 57 % en 1976), développé la construction d'hôtels (4,2 millions de touristes l'an dernier) et soutenu la multiplication des pavillons de complaisance (ce qui a permis à la marine marchande grecque de rapporter 8 % de dollars en plus l'an dernier, en dépit de la faiblesse du commerce international et de la chute des taux de fret).

Ces techniques n'ont pas cessé de produire leurs effets puisqu'on s'attend, cette année à une nouvelle progression équilibrée : majoration du revenu national de 5 à 6 % (3 à 3,5 % en France), amélioration du pouvoir d'achat moyen, progrès des investissements de 7 à 8 % (10 % pour les investissements publics), couverture sans problème majeur du déficit budgétaire grâce à une épargne abondante collectée par le Trésor, maintien du déficit des paiements à un niveau tolérable...

Fragilité

Ces perspectives, qui ont de bonnes chances de se vérifier, ne sauraient pour autant faire oublier la fragilité de la politique qu'elles traduisent. Sur trois points essentiellement :

● *Les rentrées de devises*, capitales pour un pays qui achète à l'étranger deux fois et demie ce qu'il y vend, dépendent d'éléments sur lesquels le gouvernement est sans grands moyens d'action. Le nombre des touristes a tendance à baisser, maintenant que la situation politique paraît plus calme en Espagne et au Portugal, rivaux de la Grèce en ce domaine. Les étrangers qui viennent en Grèce y dépensent davantage, certes, mais il suffit d'une hausse un peu forte des tarifs pour les dissuader (ce qui vient de se produire à Rhodes comme à Corfou).

Un nouveau recul du commerce international pourrait de même faire chuter les revenus de la marine marchande. Quant aux salaires que les Grecs immigrés transfèrent au pays natal, ils pourraient être affectés par l'aggravation du chômage ou le ralentissement des hausses de salaires en Europe. Jusqu'ici ces périls sont demeurés imaginaires ; les rentrées de devises ont même progressé au premier trimestre. Mais ils sont suffisamment connus pour que les autorités s'en inquiètent, au point, semble-t-il, d'envisager une bonification supplémentaire des salaires rapatriés — épargne stable, par excellence — si cela se révélait nécessaire.

● *Les investissements privés*, qui ont diminué l'an dernier (— 2 %), ne sauraient rester longtemps aussi faibles sans compromettre l'expansion ni relancer l'inflation (en multipliant les goulets d'étranglement de l'offre, face à une demande toujours plus forte). La méfiance d'une partie du patronat à l'égard de la politique fiscale de M. Caramanlis s'exprime sous cette forme ; certaines entreprises qui souhaiteraient pouvoir s'équiper déclarent, de leur côté, manquer de trésorerie.

Aussi diverses propositions sont-elles avancées pour dégeler la situation. Le gouverneur de la Banque de Grèce, M. Xenophon Zolotas, a suggéré récemment des allégements fiscaux capables de stimuler les industriels, une législation antitrust empêchant les cartels stérilisateurs et des garanties ou assouplissements de procédure de nature à attirer les investisseurs étrangers. Le ministre de l'industrie pense, plus simplement, à des subventions ou à des crédits d'impôts, du genre de ceux qui ont été appliqués en France. Le gouverneur de la Banque nationale de Grèce (2), M. Angelos Angelopoulos multiplie, lui, les opérations mixtes dans des secteurs variés, où les capitaux privés engagés sont complétés et encadrés par des fonds de son établissement semi-public : « *Aide-toi, la Banque t'aidera...* » On saura dans quelque temps si la technique se révèle suffisamment efficace.

● Enfin, *l'expansion du crédit* demande à être mieux maîtrisée pour éviter le retour des périls inflationnistes. La distribution massive de revenus, en gonflant les dépôts bancaires, a « fragilisé » le système financier. On entend à Athènes les mêmes discours sur la nécessaire « transformation » de l'épargne à vue en crédits à moyen terme que dans la France des années 60. Comment y parvenir ?

M. Zolotas a proposé plusieurs formules entre lesquelles le gouvernement paraît ne pas avoir encore choisi : renforcement du contrôle de la liquidité des banques commerciales ; émission de bons (du Trésor, des banques ou même d'entreprises privées) à durée plus longue que par le passé : encouragement au placement d'actions, pour que les firmes commencent par financer elles-mêmes leur développement ; enfin, bien entendu, réduction du déficit budgétaire de l'État. M. Caramanlis s'en est tenu jusqu'ici à des mesures beaucoup plus limitées, frappant la consommation somptuaire (voir *le Monde* du 21 mai) plutôt que ses causes, ce qui supposerait une réglementation drastique du crédit et une lutte sévère contre les inégalités.

On constatera probablement d'ici peu que cela ne peut suffire. Et qu'il n'y a pas d'expansion dans la stabilité monétaire sans une gestion rigoureuse de l'épargne, évitant que les excès de liquidités ne « déstabilisent » à terme la monnaie.

GILBERT MATHIEU.

(1) Ces dépenses augmentent de moitié cette année, leur part dans le budget de l'État passant de 19 % à près de 25 %.

(2) Établissement public dont l'État possède 60 % du capital, la Banque nationale de Grèce recueille environ 60 % des dépôts du système bancaire grec et joue un rôle décisif dans le développement industriel (60 % de ses prêts), commercial (25 %), maritime ou touristique (15 %) du pays.

Vivre ensemble

(Suite de la page 21.)

Mais elle doit être complétée par des conventions collectives conclues au bon niveau, dans un univers suffisamment décentralisé pour répondre vite et bien aux nécessités économiques ou sociales, mieux, pour permettre l'accès du plus grand nombre à une participation effective. Ainsi devrait-il en être pour améliorer la protection de l'emploi, sans nuire à la nécessaire flexibilité du marché du travail ; pour transformer les conditions de travail, sans le concours d'une loi-gadget ou d'un accord interprofessionnel — celui de 1975 — dont le caractère opérationnel s'avère plus que limité ; pour réduire la durée du travail et embaucher les jeunes, selon des modalités adaptées à chaque branche et raisonnablement programmées.

Décentraliser la confrontation sociale n'est pas, au surplus, incompatible avec la cohérence. C'est ainsi qu'en matière de répartition des fruits de l'activité, un réseau articulé de négociations pourrait être mis en place, affectant des objectifs propres à chaque niveau de négociation : le national, la branche, l'entreprise. Sur cette base, on pourrait alors aboutir à une maîtrise économique de la politique salariale, sans être conduit à supprimer la liberté de négociation à laquelle tous les syndicats sont légitimement attachés.

Sans un réseau cohérent et décentralisé de discussions et d'accords collectifs, sans une redéfinition claire et efficace des missions respectives des diverses instances économiques et sociales, il ne sera pas possible de surmonter ce climat de méfiance, cette montée des frustations, cette atonie du dialogue social, qui demeurent le talon d'Achille de la société française. Apprendrons-nous un jour à vivre ensemble, dans le respect de nos différences, un pluralisme stimulant ?

JACQUES DELORS.

Édité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1975

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

LE SALON INTERNATIONAL DE LA PUBLICITÉ

Une technique nommée désir

Le premier Salon international de la publicité — pour les initiés, le IAM (International Advertising Market), — s'est ouvert ce lundi 23 mai à Paris, au palais du CNIT, à la Défense, pour cinq jours. Plus de deux cents exposants (organes de presse, stations de radio et de télévision, mais aussi fournisseurs et prestataires de service : sociétés d'études de marché, producteurs de films publicitaires, photographes, imprimeurs, etc.) participent à cette manifestation destinée, comme les autres salons spécialisés, à améliorer les contacts entre les différents partenaires du jeu publicitaire, mais aussi et surtout à « développer le volume des affaires ».

Cependant, ce Salon se double d'une « convention internationale », où seront abordés, au cours de débats, quatre grands thèmes : « La publicité et les consommateurs : le rôle économique et social de la publicité », « La publicité en face du nouveau consommateur et les nouvelles tendances de la publicité », « La vie sans publicité » et « La communication sociale : la publicité au service de l'intérêt général ».

Une trentaine de « personnalités politiques, de sociologues, de spécialistes de la communication publicitaire, de représentants des annonceurs, des agences et des médias » auront ainsi l'occasion d'échanger leurs expériences et leurs idées. Une remarque s'impose néanmoins : aucun représentant des organisations de consommateurs françaises ou étrangères ne fera entendre directement la voix de ces « nouveaux consommateurs » vers qui la publicité se tourne aujourd'hui. C'est dommage.

Le moment nous a paru bien choisi pour présenter à nos lecteurs un panorama aussi complet que possible — mais qui ne saurait être exhaustif — d'une activité économique à la fois ostensible, décriée et peu connue.

Vance Packard a pu écrire que « l'air que nous respirons est un composé d'azote, d'oxygène et de publicité ». Nul ne conteste l'omniprésence de celle-ci dans nos pays développés, mais son importance économique est difficile à évaluer dans la mesure où cette prestation de service est essentiellement à base de matière grise. Elle est le fait aussi bien de grandes agences, dites « à service complet », que d'une foule de petites équipes, dont l'existence est parfois éphémère.

Deux pièces dans un immeuble, un téléphone, deux ou trois jeunes professionnels entreprenants, un papier à en-tête au graphisme recherché, c'est aussi une agence de publicité dont la survie et le développement seront fonction de la qualité des services fournis, mais aussi de l'entregent et de la chance de ses fondateurs.

En outre, les grandes entreprises industrielles ou commerciales possèdent leurs propres services de publicité, capables de concevoir et de réaliser n'importe quelle campagne, ce qui n'interdit pas à ces sociétés de faire appel à un « conseil » extérieur (mise au point de la stratégie publicitaire globale, étude d'une campagne précise) ou de confier le budget de tel produit à une agence. Les chiffres dont on dispose, grâce à l'Association des agences-conseils en publicité (A.A.C.P.) qui regroupe les cent plus importantes entreprises de la branche, permettent de mieux appréhender le poids économique de l'ensemble.

Les hommes de publicité ont une tâche difficile, obligés qu'ils sont de vendre trois fois le produit impalpable de leur imagination : au responsable de l'agence qu'il faut convaincre avant tout ; au client annonceur toujours prêt à porter le budget à un concurrent supposé plus efficace ; et enfin au consommateur-cible, client potentiel du produit qu'on cherche à lui faire acheter.

Cette agressivité de vendeur multiple doit de plus être tempérée par la volonté de respecter les règles déontologiques de la profession, renforcées par une législation devenue plus contraignante sur la publicité mensongère. Enfin le publicitaire se sent injustement décrié. Non seulement les organisations de consommateurs mettent en cause son honnêteté (publicité mensongère), mais elles doutent de l'utilité économique de son activité. De plus, de nombreux patrons ne sont qu'à moitié convaincus de l'efficacité et de la nécessité de la publicité. Si les grands groupes et les grosses sociétés y ont systématiquement recours, on ne saurait en dire autant des petites et moyennes entreprises, trop vite persuadées que les investissements publicitaires sont du gaspillage ou, à tout le moins, que le recours à des professionnels ne se justifie pas. Il faut sans doute chercher dans cette attitude l'explication de la faiblesse des investissements publicitaires français comparés à ceux des autres pays industriels.

JOSÉE DOYÈRE.

Art et industrie de la tentation

Si l'on y réfléchit bien, la publicité est vieille comme le péché originel. Le premier slogan de l'histoire de l'humanité ne fut-il pas le fait du serpent qui, s'étant faufilé dans le jardin d'Eden, présenta la pomme — un nouveau produit — à Eve, en lui disant à peu près : *« Croquez, ma bonne dame, et vous aurez la Connaissance. »*

On sait ce qu'il advint non seulement d'Eve, mais d'Adam, lequel dut recevoir le conseil de la bouche de sa compagne. Tous les spécialistes vous le diront, c'est le bouche à oreille qui assure la meilleure propagation du message publicitaire. En ce qui concerne le lancement de la pomme, la campagne fut efficace, la cible atteinte au-delà des espérances de tous les forts en marketing de l'époque, puisqu'il paraît que nous supportons encore les conséquences de la séduction que ce premier « spot » exerça sur nos naïfs parents.

De là à en déduire que tous les publicitaires sont des serpents tentateurs, il n'y a qu'un pas, même si aucun d'entre eux ne peut se targuer d'avoir réussi depuis une aussi belle opération. Et, cependant, la formule n'a guère changé : *« Utilisez, madame, la crème Bellissima et vous aurez la peau douce. » « Rasez-vous, monsieur, avec le rasoir Cimeterre et toutes les femmes voudront vous embrasser. »* Bref, toutes les publicités lancées depuis ne sont que des variantes plus ou moins alambiquées et subtiles, établies après sondage, études de marché, et autres déterminations de *cible* et de *créneau*, même si l'incitation se fait plus discrète ou plus sournoise, comme l'on voudra.

Un moyen de communication

La publicité fait donc partie de notre vie quotidienne et donne l'occasion aux hommes chargés de la concevoir de faire preuve d'imagination et de goût. Certes, toutes les publicités ne sont pas bonnes à suivre. Il en est de mensongères, de dénaturées qui vous présenteraient facilement une vessie sous la forme d'une lanterne, mais l'abondance des messages est telle que le consommateur doué d'esprit critique et de bon sens doit pouvoir éviter les pièges. *« Il n'existe pas de bonne publicité pour un mauvais produit »*, dit souvent M. Marcel Bleustein-Blanchet, un des maîtres du genre, et il est démontré qu'il n'a pas tout à fait tort de penser ainsi.

On constate aussi que les publiphobes se plaignent souvent du manque de publicité fait à leur propos. Situation cornélienne que celle de gens contraints, pour faire connaître leur sentiment, de solliciter le concours de l'instrument qu'ils dénigrent...

C'est dire encore que la publicité, qu'on s'en *réjouisse* ou qu'on *le* déplore, est devenue de nos jours un moyen de communication. Vanter les qualités d'une casserole, d'une automobile ou d'un imperméable est dans la société de consommation un acte d'information commerciale comme un autre. Le tout n'est pas de fabriquer un produit, encore faut-il le faire savoir.

On doit reconnaître que l'avènement de la photographie, puis plus tard celui de la radio et, plus près de nous, de la télévision ont singulièrement renforcé l'arsenal des publicitaires. Il est bien difficile aujourd'hui de se tenir à l'écart des sollicitations qu'ils pratiquent, des envies qu'ils suscitent, des engouements qu'ils provoquent. Il faudrait se boucher les yeux et les oreilles, ne pas lire un journal ou un magazine, ne pas ouvrir un récepteur de radio ou de télévision, ne pas circuler dans les rues des villes et sur les routes, pour ne pas rencontrer la publicité omniprésente. Si demain par aventure, par politique ou par contrainte toute la publicité disparaissait, ne nous manquerait-il pas quelque chose ?

Reflet des goûts et des mœurs

Rien n'est aussi triste qu'une rue sans affiches, qu'une nuit urbaine sans néons, qu'un magazine féminin sans placards publicitaires. Conditionnés, nous le sommes. C'est bien évident. Mais il existe d'autres conditionnements, moins spectaculaires, moins attrayants, moins inoffensifs, plus insidieux et plus pervers qui atteignent l'esprit de l'homme plutôt que son portefeuille et dont peut-être on ne se préoccupe pas assez. Et puis, avec le recul, la fuite du temps, les annonces publicitaires qui révèlent assez bien les goûts et les mœurs d'une époque prennent parfois figure de documents et quelquefois même d'œuvres d'art.

Dans un bel album paru chez Denoël en 1971, Jacques Sternberg et Pierre Chapelot ont rassemblé sous le titre *les Charmes de la publicité* des annonces parues dans les journaux et les magazines ou sur des affiches pendant les trente premières années de notre siècle.

Les dessinateurs les plus cotés, les meilleurs peintres, ne s'estimaient pas déshonorés alors de mettre leur talent au service de la publicité. René Péan signait une affiche du Bon Marché sur laquelle un explorateur polaire à la barbe givrée annonçait face à des ours blancs débonnaires l'arrivée des étrennes et des jouets.

Livemont composait un ravissant tableau dans les tons pastel : une jolie femme aux épaules rondes et au chignon compliqué respirant des fleurs irréelles, arrangées dans un vase de Lalique ou de Gallé au bénéfice d'un bijoutier du boulevard des Italiens. Cherret avait dessiné un couple élégant en tenue de soirée pour vanter le théâtrophone. Sur une affiche italienne, on voyait Dante, le visage grave, désigner d'un doigt autoritaire une nouvelle machine à écrire, comme si Béatrice était devenue sténo-dactylo. Cassandre avait silhouetté dans un style très moderne et dépouillé le bûcheron qui annonçait un célèbre fabricant de meubles. Cappiello, Mucha, Paul Colin, Toulouse-Lautrec, Bonnard, Forain, dessinaient et peignaient des « réclames ». Ces affiches valent aussi cher qu'un tableau chez les antiquaires.

De nos jours, on se soucie moins de la qualité esthétique et artistique d'un placard publicitaire que de son impact sur le lecteur, et c'est dommage. Est-ce la honte du profit, le souci de ne pas se compromettre en mettant talent et imagination au service du phénomène le plus décrié de notre société de consommation qui retient les artistes de se mêler de publicité ? Nos modernes concepteurs, sans doute pour être à la mode, se font trop souvent racoleurs et pas toujours de la meilleure façon : la femme, ou plutôt le corps féminin, sert de support à toutes les marchandises. Quand, pour présenter un soutien-gorge arachnéen, on photographie une poitrine — qui, d'ailleurs, se supporte très bien toute seule, — c'est une démarche normale ; mais qu'on oblige un mannequin à se mettre dans la tenue d'Eve pour nous montrer une chaussure, *une cigarette ou un presse-légumes*, c'est ravaler la femme au rang de présentoir, jouer de sa grâce, de sa beauté et de sa séduction pour assurer la meilleure diffusion de produits quelconques... C'est mettre de l'érotisme dans la cuisine et la quincaillerie, *là où il n'a que faire.*

Seul compte le choc, la vision qu'on reçoit. Celle d'une Sœur de Saint-Vincent-de-Paul, par exemple, belle comme Sophia Loren, qui déguste d'une langue gourmande une glace ou un flan. Parfois le concepteur a l'habileté de titiller la personnalité ou la vanité du lecteur. Ce cow-boy bronzé et combien viril qui fume la cigarette X... sur son cheval — comme si l'on fumait à cheval ! — vous donne à penser que, si vous choisissez cette cigarette, *vous serez vous aussi plus mâle* et sûr de vous. Tout juste si l'on n'en vient pas à supposer qu'en buvant le whisky Y... des moustaches rousses, identiques à celles de l'Ecossais qui le présente, ne vous pousseront pas pendant la nuit... *après une cuite.*

Une imperceptible agression

Car la publicité peut, dans certains cas, constituer une imperceptible agression contre l'esprit. C'est là sa malignité. Elle peut à l'improviste déclencher des réflexes qui dépassent le simple désir de posséder le produit proposé, créer des illusions, conduire à des identifications décevantes. Le blue-jean, étroit, serré, qui moule les formes si harmonieuses du mannequin rendra ridicule la silhouette d'une petite boulotte, et ce n'est pas en ingurgitant cinq litres d'eau minérale Machinville que le quinquagénaire sautera, comme à la télévision, la barrière de son jardin sans se casser la figure.

Chaque époque a finalement la publicité qu'elle inspire, donc qu'elle mérite. La nôtre est souvent prétentieuse, pédante, pédagogique, tourmentée par le sexe, avide de différenciation en même temps que prosternée devant la masse consommatrice. Fort heureusement, grâce le plus souvent à leur sens de l'humour, bon nombre de concepteurs, photographes, réalisateurs, dessinateurs, metteurs en scène de publicité, échappent à l'ambiance du moment et réussissent, par exemple, *à nous présenter à la télévision un* rouleau de papier hygiénique sans être vulgaires et en nous faisant sourire. C'est peut-être ce genre de message que retiendront plus tard les sociologues qui auront à donner un échantillon de nos mœurs publicitaires du dernier quart de siècle.

MAURICE DENUZIÈRE.

DANS LES PAYS INDUSTRIALISÉS

Le poids relatif des dépenses publicitaires tend à diminuer

CONTRAIREMENT à une idée reçue, ce n'est pas une agence américaine, mais une agence japonaise, Dentsu, qui figure au premier rang mondial, avec un chiffre d'affaires de 1 189 millions de dollars. Cette primauté est d'ailleurs contestée, puisque ce chiffre englobe outre les activités d'agence-conseil, la régie et la publicité financière. Tout de suite après viennent les américaines, J. Walter Thompson, avec 1 039 millions de dollars de chiffre d'affaires mondial, puis Young and Rubicam avec 933 millions.

De 1,32 % à 1,24 %

Pour la première fois depuis trente-trois ans, la revue américaine spécialisée *Advertising Age* prend en compte dans son bilan annuel de l'activité des agences non plus le chiffre d'affaires, mais le revenu brut (environ 15 % du montant des budgets) que les professionnels s'accordent à estimer plus représentatif de l'activité réelle des agences. Un tel classement est encore impossible en France. Les 626 agences recensées par *Advertising Age* ont enregistré ensemble, en 1976, un revenu global de 2,47 milliards de dollars, contre 2,02 en 1975, soit une progression de plus de 22 %. Cinquante-six agences ont un revenu supérieur à 5 millions de dollars et, avec un total de 1 925 millions couvrent à elles seules 78 % du marché. Tout va donc bien pour les agences de publicité aux Etats-Unis.

Cependant, on observe un tassement relatif du poids des investissements publicitaires par rapport au produit national brut des pays industrialisés. Selon une enquête de l'agence J. Warter Thompson, aux Etats-Unis mêmes, ce pourcentage, entre 1970 et 1975, est tombé de 1,32 % à 1,24 % ; au Canada de 1,33 % à 1,25 % ; en Australie de 1,37 % à 1,21 %. En France, ce pourcentage, selon la même source, est passé de 0,66 % à 0,58 %.

Il est difficile de savoir à quel rang relatif la France se place pour les investissements publicitaires, tant les chiffres varient d'une source à l'autre, mais il est indéniable qu'elle vient très loin après les Etats-Unis, le Canada l'Australie et la Grande-Bretagne. Selon l'IREP (Institut de recherches et d'études publicitaires), en neuf ans, de 1967 à 1976, la dépense publicitaire par tête a plus que doublé, passant en francs courants de 98 à 224 F, tandis que le revenu national triplait presque, et que la consommation des ménages triplait largement. Les investissements publicitaires sont donc en neuf ans tombés de 1,11 % à 0,92 % du revenu national, et dans le même temps, de 1,43 % à 1,17 % de la consommation des ménages.

Y a-t-il un seuil ?

Ce recul relatif qu'on constate dans tous les pays développés révèle-t-il l'existence d'un seuil au-delà duquel, quelle que soit l'amélioration du pouvoir d'achat des acheteurs potentiels, la publicité ne peut plus croître dans les mêmes proportions que l'expansion nationale ? L'état encore embryonnaire de la recherche publicitaire, la difficulté, plus grande ici encore que dans d'autres secteurs, de fixer des règles identiques de calcul, le manque de séries homogènes sur de longues années ne permettent pas encore de répondre avec certitude.

J. D.

EN FRANCE

Cent agences contrôlent la moitié des dépenses publicitaires

ON évalue à 11,9 milliards de francs le montant global des investissements publicitaires français en 1976. A côté des dépenses publicitaires directes des entreprises (campagnes réalisées par les services intégrés des grands groupes, promotions commerciales, publicité sur le lieu de vente, publicité financière, etc.), de certains affichages, des petites annonces, on trouve l'activité des agences-conseils en publicité. On en compte en France environ deux cents. Les cent premières, à elles seules, ont réalisé en 1976 un chiffre d'affaires de 5,8 milliards de francs, en hausse de près de 26 % par rapport à 1975.

Plus que de chiffres d'affaires proprement dits, il s'agit là du montant des budgets confiés aux agences par les annonceurs. On trouvera ci-dessous la liste des dix premières agences.

Dès l'abord, l'originalité de la France en matière de publicité apparaît : les filiales d'agences américaines n'ont pas réussi, comme elles l'ont fait dans les autres pays européens, à conquérir le premier rang. La première d'entre elles, Young and Rubicam, n'arrive qu'en troisième position, avec un chiffre d'affaires deux fois moindre que celui de Publicis. Il faut cependant nuancer cette constatation. Certes, J. Walter Thomson, première agence américaine pour son chiffre d'affaires mondial, n'occupe en France que le vingt-quatrième rang. Mais, selon la revue spécialisée *Stratégies*, on trouve des capitaux américains dans dix-neuf agences (1) qui couvrent ensemble 32 % du marché français. Certaines de ces sociétés sont des filiales intégrées de la maison mère américaine (comme Young and Rubicam ou Ted Bates) ; dans d'autres, le partenaire américain est majoritaire (comme chez Dorland and Grey) ; mais il peut aussi être minoritaire (Dupuy-Compton : 18 %).

La relative faiblesse des agences américaines sur le marché français est-elle simplement due à la spécificité de ce marché qui le rendrait imperméable à des méthodes éprouvées ailleurs ? Au civisme des annonceurs, plus enclins que leurs homologues des autres pays à recourir à des agences nationales ? Ou à la particulière combativité des équipes publicitaires françaises, dans un secteur où la concurrence est plus qu'ailleurs exacerbée ? Peut-être est-elle tout simplement la conséquence du poids des deux groupes français Publicis et Havas. Sous la houlette de son fondateur, M. Marcel Bleustein-Blanchet, le premier est devenu un groupe puissant, où des petites équipes fort complètes peuvent s'appuyer sur des services centraux solides pour rester compétitifs.

La véritable nébuleuse que constituent l'agence Havas proprement dite et sa filiale Eurocom (lire page 25) pèse aussi d'un poids considérable, même si cela n'apparaît pas au grand jour sur l'échiquier publicitaire français. Même si les différentes filiales s'ignorent au niveau du travail quotidien et s'affrontent sur le terrain de la concurrence, il reste qu'elles ont recours aux mêmes services centraux et doivent respecter, au plus haut niveau, une stratégie commune.

Une dernière remarque enfin : l'activité publicitaire est une de celles où les entreprises peuvent connaître une croissance rapide : Roux-Seguala-Cayzac a plus que doublé son chiffre d'affaires en un an (235 millions de francs contre 114 millions en 1975), passant du treizième au deuxième rang. En revanche, une petite agence sera d'autant plus fragile qu'elle aura moins de clients : la perte d'un seul budget pourra dans ce cas se traduire par la disparition pure et simple de l'agence.

(1) Young and Rubicam (3e rang), Lintas (4e), Ted Bates (5e), Dorland and Grey (9e), Dupuy-Compton (10e), Impact (11e), Synergie (14e), McCann Erickson (15e), D.D.B., (17e), N.C.K. (18e), J. Walter-Thomson (24e), Ogilvy and Mather (28e), C.L.M./B.B.D.O. (29e), Benton & Bowles (44e), Ketchum (57e), Léo Burnett (58e), Quadrant (63e), et enfin Joannis Schneider, dont le chiffre d'affaires n'est pas connu.

Les dix premières agences françaises

Chiffre d'affaires hors taxes en milliers de francs.

AGENCES	1976
Publicis	397 994
Roux, Séguela, Cayzac	235 170
Young and Rubicam	205 659
Lintas	203 762
Ted Bates	188 793
Intermarco-Elvinger	184 056
Havas-Conseil	182 000
Euro-Advertising	171 789
Dorland and Grey	149 225
Dupuy-Compton	148 080

Les dix premiers annonceurs de France

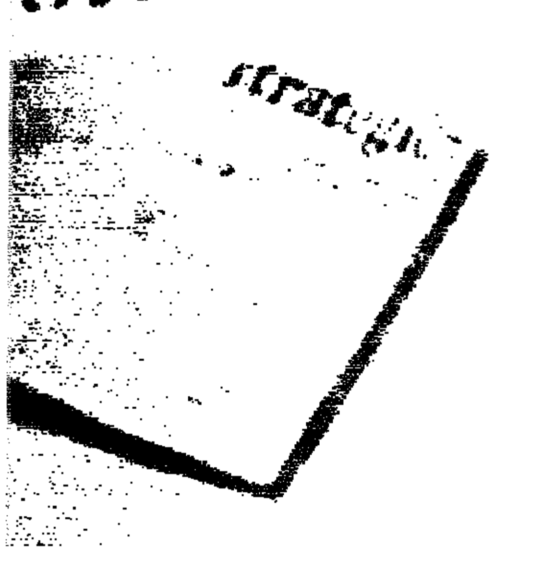
(en millions de francs)

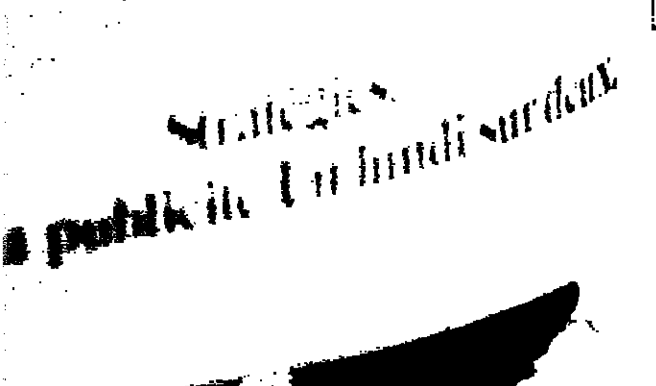
ENTREPRISES	1974	1975	Evaluation 1975-1974 (en %)	1976	Evaluation 1976-1975 (en %)
COLGATE-PALMOLIVE	100,2	80,6	— 19,6	90,6	+ 12
UNILEVER	71,2	74,4	+ 4,5	85,2	+ 14,5
LESIEUR-COTELLE	40,4	37,7	— 6,7	50,9	+ 35
THOMSON-BRANDT	27,8	33,2	+ 19,4	47,9	+ 44
CARREFOUR	51	34,4	— 32,5	43,9	+ 28
RENAULT-AUTOMOBILE	42	39,9	— 5	42	+ 24
PROCTER AND GAMBLE	30,9	25	— 19,1	49,9	+ 60
PHILIPS	35,6	38,5	+ 8,1	36,5	— 5
HENKEL	33,4	29,3	— 12,3	35,8	+ 22
CONFORAMA	18,8	30	+ 59,6	35,6	+ 18
TOTAL	451,3	423	— 6,3	508,3	+ 29,2.

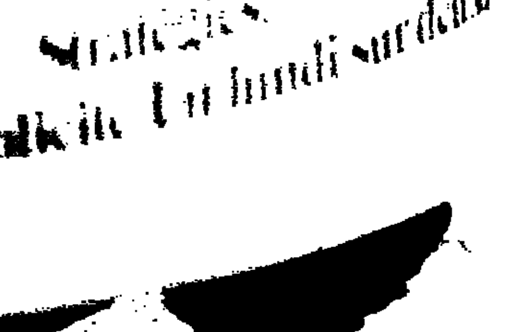
Ce tableau présente les investissements publicitaires de ces entreprises dans la presse, la radio, la *télévision*, tels qu'ils ont été recensés par SECODIP. Nous avons regroupé dans la ligne Unilever les chiffres de ses deux filiales Lever Savonneries (détergents) et Elida Gibbs (cosmétiques). Une remarque s'impose : les quatre fabricants de produits lessiviels (Colgate-Palmolive, Unilever, Procter and Gamble et Henkel) sont tous présents dans ce groupe de tête. On y trouve également deux producteurs d'appareils électro-ménagers et d'appareils audio-visuels (Thomson-Brandt et Philips), deux représentants du commerce de grande surface (Carrefour et Conforama), un seul producteur d'articles alimentaires (Lesieur-Cotelle) et un industriel de l'automobile (Renault).

Enfin, l'année sombre que fut 1975 apparaît clairement avec la baisse presque générale des budgets publicitaires, la *remontée de 1976* ayant permis de regagner, et au-delà, le terrain perdu depuis 1974.

...trôlent la moitié
...publicitaires







L'AGENCE HAVAS

Une nébuleuse

En 1973, l'agence Havas (1), qui exploite un des tout premiers réseaux français d'agences de voyages et exerce une importante activité de régie et d'exploitation de supports publicitaires, décide de décentraliser peu à peu ses activités d'agence de publicité en créant des filiales distinctes. A cela, beaucoup d'avantages, et en tout premier lieu celui, pour chacune des agences filiales, de pouvoir traiter des budgets de produits concurrents. La mise en place de cette stratégie nouvelle a commencé au début de 1974. Bien qu'aujourd'hui rien ne permette d'affirmer que le processus ait atteint son terme, un premier bilan peut être dressé.

L'agence Havas détient 45,5 % du capital d'Eurocom, qu'on peut considérer à la fois comme la holding financière et la centrale de services des activités publicitaires du groupe. Eurocom détient 82 % d'Havas-Conseil (182 millions de francs de chiffre d'affaires), 87 % d'Ecom-International (140 millions), 99 % de Faits et Communications (65 millions), 45 % de Bélier (125 millions) et 45 % de Performance-Conseil (54 millions). Le groupe Havas-Eurocom.

● Un réseau d'agences de province, le Réseau Polaris (82 millions de francs), département d'Eurocom, installé dans cinq métropoles régionales à Rennes (Unicom), à Lyon (Uni-Conseil), à Metz (Publi-Est), à Marseille (G.B. Conseil), et à Lille.

● Univas, filiale internationale à 100 %, qui est la holding par le biais de laquelle Eurocom prend des participations dans des sociétés européennes.

● Havas-Contact, filiale à 90 %, spécialisée dans les annonces classées (25 millions de francs de chiffre d'affaires).

Eurocom a, avec l'agence Havas, une filiale commune, à parts égales, Havas-Informatique.

Depuis plusieurs mois, Eurocom se dégage de sociétés où il avait des participations (Synergie, Interplans, Publi-service).

Selon ses responsables, Eurocom couvre 13,5 % du marché des agences conseil en France, son chiffre d'affaires a été en 1976 de 773 millions de francs en France et de 968 millions de francs si on y inclut le réseau international.

En outre, les antennes provinciales de l'agence Havas, à côté de leurs activités de voyages et de régie, ont des activités d'agence conseil en publicité regroupées au plan national dans le réseau Avaco, dont les principales unités se situent à Lyon, à Lille, à Rennes, à Dijon, à Bordeaux, à Nantes, à Nice, à Clermont-Ferrand, etc. Au total, environ 210 millions de francs de chiffre d'affaires, auquel il faudrait encore ajouter les départements d'outre-mer (Réunion, Guadeloupe, Martinique) et des activités en Afrique du Nord (Maroc) et en Afrique (Sénégal, Côte-d'Ivoire, Cameroun, Gabon.

Au total, le « poids » d'Havas dépasse largement le milliard de francs.

(1) Dont 56 % du capital appartiennent à l'Etat.

APRÈS UNE BONNE ANNÉE 1976

Une croissance modérée est prévue pour 1977

L'ANNEE 1976 a été bonne pour la publicité, puisque les investissements publicitaires ont augmenté de 13,5 %, pour atteindre 11,9 milliards de francs. Les agences, de leur côté, ont enregistré une progression de 15 % de leurs chiffres d'affaires et de leurs revenus, les chiffres d'affaires des dix premières, selon Stratégies, *ayant progressé de 25,8 %. L'année précédente, en revanche, avait été une année « noire » : le taux de progression des investissements publicitaires de 1975 sur 1974 n'avait été que de 8,5 %, celui des cent premières agences étant étalé (+ 0,04 %), ce qui correspondait à une baisse d'activité, la hausse des prix enregistrés ayant atteint 9,6 %.*

En 1977, selon l'A.A.C.P. (association des agences conseils en publicité), qui mène régulièrement de fort utiles enquêtes de conjoncture, le premier trimestre est assez prometteur, avec une progression de 24,5 % du chiffre d'affaires des agences par rapport au premier trimestre de 1976, et de 18,5 % de leur revenu. Cependant, ces chiffres sont interprétés comme un phénomène d'avance dans l'engagement des budgets, dont la révision annuelle a lieu traditionnellement à la fin du premier semestre. Sur l'ensemble de l'année, l'A.A.C.P. s'attend à une progression modérée du revenu des agences : + 9 %.

Ces évolutions ont, bien évidemment, un effet sur l'emploi. On évalue à près de cinq mille le nombre des salariés des agences. En 1975, les effectifs avaient baissé de 14 % en 1976, ils sont restés pratiquement stables, avec une progression inférieure à 1 %, les agences ayant fait appel à du personnel extérieur pour faire face à l'accroissement de leur activité. En 1977, l'A.A.C.P. prévoit encore une relative stagnation (1,4 % de progression), le tiers seulement des entreprises interrogées prévoyant une augmentation de leurs effectifs. Dans la publicité comme dans l'industrie, « l'augmentation de l'emploi ne suit que de loin celle du chiffre d'affaires et du revenu ». *Seul indice favorable : la rotation du personnel redevient élevée (près de 20 % des effectifs) et* « traduit le retour d'une grande mobilité du personnel des agences ».

QUATRE SECTEURS : LA MOITIÉ DES DÉPENSES TRI-MÉDIA

Dans l'ensemble des activités économiques françaises, quatre secteurs assurent à eux seuls près de la moitié des dépenses publicitaires dans la presse, la radio et la télévision. Ce sont la distribution (12,6 % du marché), les services (12,4 %), l'alimentation (10,4 %), les produits de toilette et de beauté (10 %). On trouve ensuite la culture et les loisirs (9,2 %), l'ameublement (7,7 %), l'édition (6,4 %), les produits d'entretien (5,9 %), les transports (5,1 %).

L'équipement ménager, les boissons, le textile-habillement, se situent entre 4 et 5 % du marché, le tourisme vient ensuite avec 3 %. L'énergie dépasse à peine 1 %, ainsi que la publicité pour les bureaux et la gestion. Enfin, les dépenses publicitaires pour le tabac et la pharmacie sont inférieures à 1 %, mais cela s'explique aisément par la réglementation spécifique qui interdit au tabac l'accès aux antennes des radios et des télévisions, et qui interdit aux produits pharmaceutiques de se faire connaître par les grands moyens de diffusion.

La presse écrite ne représente plus que 50 % des budgets tri-média

Presse / Radio / Télévision — Indice 100 = 1967

Année	Indice	Presse	Radio	Télévision
1967	100	75	24	
1968	107	70	24	
1969	139	65	21	14
1970	147	60	19	21
1971	166	58	19	23
1972	190	58	20	22
1973	216	59	19	22
1974	221	56	22	22
1975	236	52	23	25
1976	291	50	24	26

Ce graphique emprunté aux travaux de SECODIP, montre l'évolution du pourcentage des trois médias principaux (presse, radio et télévision) en neuf ans. Alors que le chiffre d'affaires a triplé, la télévision a conquis sur la presse écrite (quotidiens et magazines) le quart du marché global, tandis que la part de la radio est restée proportionnellement constante. En 1976, d'après une évaluation faite sur les tarifs officiels pratiqués, le chiffre d'affaires publicitaire des dix premiers médias était le suivant : TF 1 : 601 millions de F ; Europe 1 : 507 millions ; R.T.L. : 478 millions ; Antenne 2 : 455 millions ; Le Figaro : 277 millions ; Radio Monte-Carlo : 202 millions ; France-Soir : 195 millions ; Le Monde : 151 millions ; L'Express : 135 millions ; Jours de France : 131 millions.

CHIFFRE D'AFFAIRES ET REVENUS

La notion de chiffre d'affaires, quand il s'agit d'agences de publicité, est ambiguë, puisqu'il s'agit du montant des « budgets » qui leur sont confiés. De plus en plus, chez les professionnels, on préfère se référer à la notion de « revenus », qu'on évalue approximativement à 15 % du chiffre d'affaires. Selon l'A.A.C.P., en 1975, sur un chiffre d'affaires de 3 660 millions de francs, le revenu de ses cent agences adhérentes s'établissait à 550 millions de francs. Sur ce total près de 64 % (350 millions de francs) venaient de commissions liées aux activités d'achat ou de *location d'espaces, un peu plus de* 16 % (90 millions de francs) représentaient les honoraires de conseil perçus par les agences, le reste, soit 20 % (110 millions de francs) provenant de la production proprement dite : activités de création et de *réalisation* de campagne publicitaire.

Deux points de vue

Depuis plusieurs années maintenant se développe une controverse sur l'utilité de la publicité, chez les consommateurs et dans les organisations qui les représentent, mais aussi chez les producteurs qui financent les campagnes publicitaires.

Le problème de la publicité mensongère a aujourd'hui perdu de son acuité à la fois grâce à l'existence d'une législation plus contraignante (loi Royer de décembre 1973) *qui permet aux organisations* de consommateurs d'agir en justice, mais aussi aux efforts d'autodiscipline des professionnels, à l'action du bureau de vérification de la publicité et à la création du *Conseil national* de la publicité.

Cependant, il nous a paru indispensable de présenter ici à nos lecteurs les arguments des uns et des autres pour et contre la publicité. Nous versons ces pièces au dossier d'un débat qui doit se poursuivre dans la clarté et si possible dans la sérénité.

Une plus-value pour tous

par PHILIPPE NICOLAS (*)

LE souci de justification des publicitaires vis-à-vis des entreprises a occulté pendant des années le problème de l'utilité de la publicité *pour le consommateur.*

Se référant implicitement à la théories des jeux à somme nulle ou à d'autres, il est apparu évident à beaucoup que, bonne pour le « grand capital », la publicité ne pouvait être que nuisible aux consommateurs. *En dehors de tout aspect idéologique ou* sociologique, il nous a semblé essentiel de montrer l'inexactitude de ce postulat et de faire comprendre que la plus-value créée par l'activité publicitaire *profite* aussi bien aux consommateurs qu'aux producteurs.

L'analyse des coûts et avantages de la publicité grand média pour les ménages peut se situer à différents niveaux.

Tout d'abord, reconnaissons que l'affirmation selon laquelle « le produit nous est vendu, la publicité nous est offerte » ne résiste guère à l'analyse, bien que sur le plan psychologique et dans *l'optique de la* « théorie du don » le public se sent *bien* « l'obligé » des marques, ce sentiment trouvant en quelque sorte sa contrepartie dans la « reconnaissance » psychologique et mémorielle de celle-ci. Il est bien évident que *rationnellement et économiquement* les consommateurs ne sont pas dupes de cette pseudo-gratuité. La plupart d'entre eux considèrent à juste titre que les frais de publicité sont *inclus dans les prix de revient et* donc dans les prix de vente des produits. Au-delà, sont-ils conscients des nombreux avantages dont ils bénéficient en contrepartie ? Je ne *le pense pas, d'autant plus que ces* avantages sont difficiles à cerner comme à chiffrer.

L'inventaire et le chiffrage des coûts de la publicité pour les ménages, à partir des données de l'IREP, sont relativement simples à dresser.

En les classant en quatre grandes catégories, on évalue à 292 F la rémunération des grands médias, à 67 F les frais de régie, à 69 F les commissions et honoraires des *agences de publicité, à 43 F les* frais techniques (réalisation des annonces, des films et des spots radio) ; en tout, *une dépense annuelle totale de 471 F par ménage,* soit globalement un peu moins de 1 % du budget des ménages. *Ces chiffres placent la France parmi les* pays occidentaux les moins développés sur le plan publicitaire.

Si l'estimation des coûts ne pose guère de problème, celle des avantages de l'activité publicitaire pour les ménages, bien que très importante, est peu connue. Nous ne donnerons donc qu'un inventaire non exhaustif de ces divers avantages avec, *chaque fois, un ordre* de grandeur hypothétique.

On peut classer ces avantages en *deux grandes catégories, les avan*tages directs liés à la fonction publicitaire proprement dite et les avantages indirects liés aux transferts de revenus ou aux économies d'échelle que provoque l'activité publicitaire.

Les avantages directs proviennent *de la meilleure connaissance des* produits nouveaux et des baisses de prix ainsi que de la valeur psychologique ajoutée aux marques par la publicité (valeur de réassurance, de *statut ou de poétique*).

Dans les domaines de l'achat et de la distribution, la publicité est ce vendeur *invisible qui a permis le* développement du libre-service et qui, par la prévente des marques, facilite l'acte d'achat dans le commerce moderne. Cela se traduit pour *le consommateur par une baisse de* prix, variant de 3 à 10 % selon la taille du libre-service, par rapport au commerce traditionnel, selon la revue *50 millions de consommateurs.*

Plus indirectement, les divers *médias bénéficient de recettes publi*citaires importantes qui leur permettent d'abaisser leurs prix de vente. En moyenne, cette baisse atteint 50 % pour les magazines et la presse quotidienne. Par exemple, sans publicité, le prix de vente de *l'Express passerait à 12 F environ, et celui du Monde* à 2,50 F. Dans le cas des radios périphériques, les recettes publicitaires assurent même la gratuité de l'information.

Enfin, ces recettes publicitaires diminuent très sensiblement le montant des redevances payées par les utilisateurs pour financer la radio et la télévision nationales. Autre avantage indirect : il est manifeste que les dépenses publicitaires n'ont *pas toujours pour résultat* d'augmenter les prix de revient proportionnellement à leur importance. Elles permettent, en développant les ventes, des économies d'échelle *considérables. Une étude réalisée* par l'Association des agences conseil et publicité montre que l'évolution des prix des secteurs fortement publicitaires est inférieure à celle des secteurs faiblement publicitaires : ainsi, de 1970 à *1976*, les prix des légumes frais ont augmenté de 131 %, le coût de la vie de 70 % et les prix des produits électro-ménagers de 35 %.

En évaluant à 116 F par an et par ménage l'information sur les nouveautés et les baisses de prix, à 580 F la valeur imaginaire ajoutée aux marques, à 160 F *la* baisse de prix liée à la distribution moderne, à 258 F la baisse de prix des médias, à 160 F la baisse des prix de revient liée aux économies *d'échelle, on peut chiffrer à* 1 274 F l'avantage financier que rapporte à chaque famille la publicité.

Il semble donc bien que l'activité publicitaire soit largement profitable aux consommateurs.

Mais, pour nos éthiques occidentales — qu'elles soient marxistes *ou judéo-chrétiennes, — il semble* immoral ou malsain que, en achetant du rêve, les consommateurs puissent obtenir des satisfactions. Pour rétablir une sorte de juste équilibre, on veut à tout *prix* nous faire croire que ce que l'on gagne en *plaisir* on le perd en *liberté.* Vivement que disparaisse, comme on a su le dire, ce sentiment de culpabilité que tout un chacun éprouve nécessairement à la vue, *si fugitive soit elle, de son propre* désir.

(*) Directeur général de l'agence Bélier.

Une utilité contestable

par JOACHIM MARCUS-STEIFF (*)

AUSSI étonnant que cela paraisse, on ne sait, de façon scientifique et solide, que fort peu de chose concernent les effets de la publicité (1). « Il n'existe peut-être aucune autre branche des affaires qui fournisse si peu de justifications de l'emploi des ressources que nous lui allouons », *écrit, par exemple Malcom McNiven, directeur du marketing de Coca-Cola aux Etats-Unis. Quantitativement et qualitativement, en France comme aux Etats-Unis, la* « recherche publicitaire » *est tout à fait déficiente. Dans la mesure où il est possible de dégager quelques indications des rares travaux indépendants réalisés en ce domaine, il semble que les arguments avancés par les publicitaires et leurs partisans sont loin d'être d'une solidité à toute épreuve.*

La publicité est nécessaire pour vendre ? Cela dépend. Il faut, en tout cas, distinguer au moins deux niveaux : celui d'une publicité particulière pour une marque déterminée, et celui de la publicité en général, toutes marques et tous produits confondus. Si, dans le premier cas, la publicité peut — dans une mesure d'ailleurs extrêmement variable — accroître les ventes, son efficacité, dans le second, n'est pas prouvée. La publicité peut donc profiter à un fabricant ou à un petit nombre d'entre eux, non à l'ensemble des fabricants. Les revenus des consommateurs étant limités et non influencés par la publicité, cette dernière ne semble modifier que la répartition des achats, non leur masse totale.

***

Si l'accroissement de sa part du marché présente un intérêt pour le fabricant concerné, il n'intéresse les consommateurs que dans la mesure où les produits que la publicité fait vendre sont, dans l'ensemble, meilleurs ou moins chers que ceux qui n'en font pas ou qui n'en font que peu. Mais il n'est pas prouvé que la redistribution des achats réalisée par la publicité soit favorable au consommateur.

De la même façon la publicité ne saurait permettre la diminution de l'ensemble des prix. En effet, dans la mesure où un fabricant parvient à vendre davantage grâce à une campagne publicitaire et à obtenir ainsi une diminution de son prix de revient, ses concurrents vendront moins du fait de cette même campagne et, par conséquent, leur prix de revient sera plus élevé. Pour l'ensemble des fabricants, la situation sera la même qu'en l'absence de publicité, au coût de cette dernière près, qui est venu s'ajouter à celui des autres facteurs. Si, au niveau microéconomique, la publicité peut diminuer les coûts, au niveau macroéconomique elle ne peut que les augmenter.

La publicité permet de diffuser les innovations ? Ce sont surtout des nouveautés mineures que la publicité répand. Les innovations majeures (l'automobile à ses débuts, la télévision, les bas en nylon) se diffusent d'elles-mêmes, par d'autres canaux que la publicité : vue du produit lui-même dans la rue, dans les magasins ou chez d'autres consommateurs, presse, bouche-à-oreille, etc. Comme l'ont constaté Pierre Kende et Maurice Vidal, l'importance de la publicité paraît inversement proportionnelle à celle de l'innovation.

La publicité informe les consommateurs ? Quelle information leur fournit-elle ? Elle leur fait certes connaître les noms des marques, mais, pour le consommateur, l'intérêt de ce type d'information est faible quand il ne sait pas ce que recouvrent ces noms. C'est trop souvent le cas. A cet égard, les publications des organisations de consommateurs, même si elles ne sont pas toujours à l'abri de tout reproche, et même si elles ne couvrent pas l'ensemble des produits présents sur le marché, fournissent, pour un coût très inférieur, une information qui est à la fois beaucoup plus sûre et plus complète. De plus, un système économique dans lequel les consommateurs auraient eux-mêmes la maîtrise des moyens d'information sur les produits serait probablement beaucoup plus concurrentiel et assurerait mieux la transparence indispensable à une économie de marché.

***

Il importe moins de lutter contre la publicité trompeuse et mensongère ou de rendre la publicité plus informative que de mettre fin au quasi-monopole de fait actuellement détenu par les fabricants et les commerçants en matière d'information sur les produits et les services.

Une telle politique implique que l'achat de l'information sur un produit soit séparé de l'achat de ce produit, alors que la publicité confond ces deux opérations. Actuellement, le prix de la publicité est inclus dans celui des marchandises et constitue une sorte de taxe, prélevée par les entreprises, que le consommateur est obligé d'acquitter, qu'il le veuille ou non, dès qu'il achète un objet ou un service qui fait de la publicité.

La publicité permet de vendre les journaux moins cher, de diminuer le prix de la redevance de la télévision, d'égayer les rues et les stations de métro grâce aux affiches, d'avoir des radios, des abribus et une signalisation urbaine gratuite ? Mais ce sont, bien entendu, les consommateurs qui paient tout cela. Simplement, au lieu de payer, par exemple leurs journaux, directement à ceux qui les font, ils règlent une partie du prix quand ils achètent leur lessive et leur essence, par l'intermédiaire de la publicité. Est-ce bien sain ?

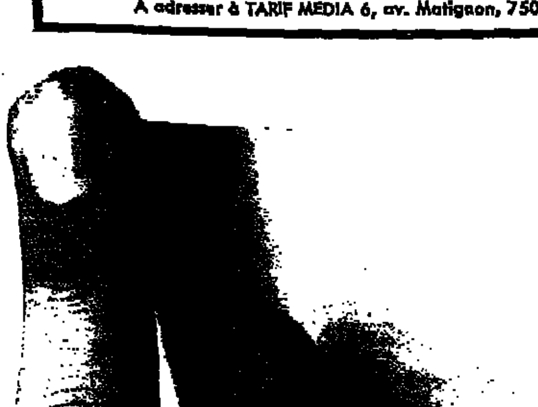
***

La publicité permet-elle, comme on l'a dit, « d'accroître le confort et même le bonheur » ? *Si, en ce qui concerne les ventes, les effets des publicités concurrentes paraissent s'annuler mutuellement car les revenus des consommateurs sont limités, leurs effets psychologiques, par contre, pourraient s'additionner dans la mesure où toutes les publicités disent, en substance, la même chose (« Achetez »). Il semble d'ailleurs que, même en l'absence de publicité, les consommateurs désirent déjà davantage de biens que leurs revenus ne leur permettent d'en acquérir. Bref, la publicité augmente surtout l'écart entre les besoins et les possibilités de satisfaction.*

En fin de compte, les réponses à la question de l'utilité de la publicité varient selon les intéressés. Quand la publicité permet à un industriel d'accroître ses ventes ou de diminuer ses coûts, ce sont, apparemment, ses concurrents qui font les frais de l'opération et les seuls acheteurs du produit concerné qui bénéficient de la baisse de son prix. Quand le produit profite à l'ensemble des entreprises, c'est aux dépens de l'ensemble des consommateurs.

(*) Chargé de recherche au C.N.R.S.

(1) Un certain nombre des thèses exposées ici ont été développées et documentées dans d'autres publications de l'auteur notamment : *Encyclopaedia Universalis* (article « Publicité »).



AFFAIRES

LES DIFFICULTÉS DE LA MACHINE-OUTIL

Faire passer la gestion avant la technique

par GUY-G. ESCULIER (*)

INDUSTRIE dont le caractère cyclique est très marqué, la machine-outil a été mondialement très frappée par la crise des biens d'équipement. En France, malgré l'incitation fiscale de fin 1974, le marché intérieur s'est effondré, les exportations ont régressé et les importations ont été plus mordantes, entraînant des difficultés pour beaucoup de constructeurs et la disparition de certains.

Comme de coutume, la plupart des entreprises se sont tournées vers l'Etat, qui se préoccupe de cette industrie depuis le rapport Fortuit, présenté en 1970 à l'Assemblée nationale, et qui était axé sur la constitution d'un pôle de restructuration à côté du premier constructeur français, H.E.S. (Ernault-Somua), lié à Creusot-Loire et au groupe belge Empain. De fausses solutions en illusions, six années ont vu successivement échouer les plans échafaudés dans cette optique. Le rapprochement de « canards boiteux » n'a engendré que des canards plus gros et plus boiteux tandis qu'au contraire des firmes isolées parvenaient à traverser la crise avec succès. Cela ne veut pas dire que les regroupements sont à proscrire, mais ce qui a été oublié c'est qu'ils ne peuvent réussir que s'ils s'opèrent autour d'une tête assez structurée et dotée d'un outil efficace de contrôle de gestion qui puisse prendre en main les absorbés. D'une manière générale, l'erreur a été de penser avant tout aux aspects techniques de problèmes industriels dont la solution repose essentiellement sur des solutions commerciales et sur l'efficacité de la gestion. L'échec répété de la bonne volonté des pouvoirs publics n'a fait qu'accentuer la myopie commerciale et la cécité de gestion d'entrepreneurs familiaux n'ayant d'yeux que pour la technique.

S'il est une industrie où la gestion est un art délicat c'est bien la machine-outil, avec ses cycles de fabrication, ses séries à tronc commun qui n'en sont pas au niveau du montage, ses en-cours difficiles à contrôler, ses prix de revient malaisés à saisir, qui, sous l'effet néfaste du plan comptable, deviennent une source permanente d'erreurs de navigation.

La méthode du coût complet pratiqué dans le cadre des méthodes dites de comptabilité analytique consiste en effet à répartir la masse des frais généraux sur les heures directement productives. Le coût direct (matières achetées, travaux sous-traités et main-d'œuvre directe) se trouve ainsi majoré d'une quote-part des frais de l'entreprise. On comptabilisera par exemple sur la base d'heures valorisées entre 50 et 100 F là où le coût direct de main-d'œuvre n'est que de 20 à 25 F. Avec ce système, dans un exercice de crise où les stocks de produits finis et d'en-cours ont augmenté parce que les ventes sont insuffisantes ou la capacité excédentaire, la valorisation en coût complet des stocks équivaut à un report en stock d'une partie des frais généraux de l'exercice et aboutit à présenter un résultat d'exploitation bien meilleur qu'il n'est en réalité. Par contre lorsqu'on assainira les stocks après avoir adapté la production aux ventes, les charges enfouies en compte de stock referont surface et apparaîtra une lourde perte en dépit du redressement.

L'autre grave inconvénient de cette méthode est qu'elle peut amener à orienter la production vers les produits les moins rentables. En effet, entre deux produits dont l'un prend en compte un contenu de main-d'œuvre interne important et dont l'autre, au contraire, ne fait apparaître qu'une faible utilisation de main-d'œuvre, le jeu de la répartition des frais généraux sur la seule main-d'œuvre pénalise lourdement le premier. En fait, il peut arriver que le produit qui contribue le plus à supporter la masse des frais généraux apparaisse comme... déficitaire.

Le remède existe et il peut parfaitement être utilisé tout en restant en règle avec les obligations légales : c'est la gestion en *coûts directs* où le résultat d'exploitation s'obtient sans passer par les stocks ni par les achats, par le coût des quantités facturées, c'est-à-dire le coût de ce qui est vendu et non de ce qui est produit.

L'exemple de l'ordinateur

Ce mal « comptable » n'a d'égal que le mal commercial. Le marketing des biens d'équipement a, en France, de bien curieux aspects. Pour ce qui est de la machine-outil, on ne saurait parler d'innovation depuis 1945 : mêmes V.R.P. et mêmes systèmes d'agents distributeurs constituent l'ossature des réseaux commerciaux. C'est grâce à l'imagination d'établissements financiers qu'est apparu le leasing, devenu crédit-bail avec la loi de juillet 1966. Mais ce n'est encore qu'une forme de crédit à moyen terme qui, malgré ses avantages comptables et fiscaux, ne change rien au caractère irrévocable de l'engagement d'achat de l'utilisateur. Et lorsque les temps sont moroses, l'investissement est paralysé et l'industrie de la machine-outil s'avère impuissante. Comment a-t-elle pu jusqu'ici ignorer ce qui se passe à sa porte avec les machines-outils de bureau que sont l'ordinateur et le photocopieur ? Que ce soit I.B.M. ou Rank Xerox, avec des variantes, la preuve est faite que la *location* sans trop d'engagements emporte la décision là où la vente comptant, à crédit ou en leasing s'avère difficile. Que serait en France la télévision en couleur si un Locatel n'avait pas apporté à cette industrie le précieux levier de sa formule ?

La mise en place d'une nouvelle commercialisation des machines-outils sous forme de *location*, si elle pose quelques problèmes, devrait rapidement ranimer le marché sans faire appel à des moyens financiers aussi importants que ceux qui ont été gâchés depuis cinq ans sans résultat notable. Et du même coup la machine-outil découvrirait la qualité du service après-vente (inclus dans la location), prendrait davantage conscience du coût d'utilisation des machines et adopterait une stratégie de l'innovation programmée selon les besoins du marché, technique qui a fait la fortune d'I.B.M. depuis vingt ans.

Une autre révolution à accomplir, en s'inspirant de l'industrie de l'automobile et des poids lourds, c'est l'organisation du marché de l'*occasion* et la vente systématique avec des *reprises* dont la cascade fractionne le prix du neuf entre une chaîne d'acquéreurs successifs. Dans la machine-outil l'occasion est encore aux mains de spécialistes dont la réputation reste à améliorer et auxquels une formule d'assurance garantie, patronnée par les constructeurs, pourrait offrir une nouvelle carrière.

A ce stade, on objectera que le contrôle de gestion n'a jamais développé le marché et que ce ne sont pas les coûts directs qui, en remplaçant les coûts complets, vont accroître les ventes. Et pourtant l'expérience prouve que, en machine-outil comme ailleurs, là est la solution. On lit dans *Fortune* de janvier 1977, à ce propos, qu'un constructeur américain d'ordinateurs, en faisant passer le profit avant le chiffre d'affaires, a obtenu une croissance des deux. Cela s'est aussi révélé exact pour la machine-outil française ces dernières années. Un développement axé sur la rentabilité plus que sur le chiffre d'affaires et un contrôle de gestion orientant l'innovation technique entraînent inéluctablement une progression inespérée parce que, à travers toute l'entreprise, on a réalisé un vaste retour au bon sens, aux réalités économiques et engendré un processus de maîtrise des problèmes.

Face à des chefs d'entreprise épris de techniques, à des cadres financiers attachés à leur plan comptable, à des commerçants sclérosés et à une administration peu familière avec la réalité des entreprises, d'où peut-on espérer l'étincelle qui déclenchera un sursaut salutaire ? Faudra-t-il qu'il vienne de l'étranger, d'un de ces pays où l'on sait compter au lieu de rêver ? Un industriel de la machine-outil déclarait récemment, non sans humour, que la profession n'avait plus de commandes mais qu'elle avait l'IDI. Tout compte fait, ne vaudrait-il pas mieux qu'elle ait des idées ? Que ceux qui en doutent se penchent sur le cas de firmes qui ont, sans aide extérieure, remarquablement réussi en partant d'une situation très mauvaise qui les a aidés à mieux accepter le renouveau d'une gestion moderne au lieu de s'enliser dans les conséquences de l'autosatisfaction.

(*) Ingénieur-conseil.

Alsthom-Atlantique abandonnera-t-il la filière « française » des grosses turbines ?

LE groupe Alsthom-Atlantique, qui détient depuis peu le monopole de la construction des turbines et des alternateurs (turbo-alternateurs) équipant les centrales nucléaires françaises, va-t-il abandonner la technique « française » des grosses turbines à vapeur développée par Alsthom-Rateau et la société allemande MAN, au profit de la technique du groupe suisse Brown-Boveri (B.B.C.) ? Certains le craignent, tels M. Chevènement, député socialiste du Territoire de Belfort qui interrogeait à ce propos à l'Assemblée nationale M. Coulais, secrétaire d'Etat à l'industrie, et M. Ralite, député communiste de la Seine-Saint-Denis, qui dans une question écrite abordait le même sujet : le syndicat C.G.T. E.T.I.C. (employés, techniciens, ingénieurs et cadres) de l'usine Alsthom de Belfort enfin.

Pour comprendre ces craintes, il est nécessaire de faire un retour en arrière. Depuis la fin de 1972, la société Alsthom, spécialisée dans le gros matériel de construction électrique, a rassemblé au sein du Groupement européen pour la technique des turbines (GETT) son propre potentiel d'études, ainsi que ceux de sa filiale Rateau et de la société allemande MAN pour développer une technique de grosse turbine à vapeur dérivée de celle du groupe américain General Electric. En 1976, Alsthom, dont les résultats depuis deux ans s'étaient gravement détériorés, fusionnait avec les Chantiers de l'Atlantique. Le groupe Alsthom-Atlantique était créé. A la fin de 1976, ce groupe a racheté à la Compagnie électro-mécanique (CEM), filiale et licenciée du groupe suisse Brown-Boveri, son département turbo-alternateurs. Ce rachat permettait de regrouper au sein d'une même unité industrielle les deux fournisseurs d'E.D.F. de turbo-alternateurs équipant les centrales nucléaires françaises Alsthom et CEM.

Pour mener à bien cette opération, les dirigeants d'Alsthom-Atlantique ont dû renégocier avec ceux de Brown-Boveri, l'accord de licence qui liait le groupe suisse à la Compagnie électro-mécanique (CEM) et qui prévoyait que B.B.C. recevrait des redevances équivalentes à 4,5 % du chiffre d'affaires réalisé par la CEM dans le domaine des turbo-alternateurs. Pour bien comprendre l'objet de la négociation, il faut rappeler qu'E.D.F. avait décidé de passer toutes ses commandes de turbo-alternateurs équipant les centrales nucléaires de 900 MW de puissance — la première génération du programme nucléaire français — à Alsthom ; les commandes de 1 300 MW — la seconde génération — étant réservées à la CEM. Politique fort discutable dans la mesure où elle déséquilibrait dans le temps les carnets de commandes des deux groupes, mais c'est celle qui avait été annoncée... Dès lors, les Suisses pouvaient estimer à bon droit qu'ils détenaient moralement une part potentielle du marché français.

Placés devant cette situation et désireux de ne pas spolier le groupe suisse — qui pouvait au demeurant refuser la cession de la division turbo-alternateurs de la CEM, — les négociateurs d'Alsthom-Atlantique ont conclu un accord de licence différent du premier. Cet accord prévoit que B.B.C. recevra une redevance de 1,9 % sur le chiffre d'affaires réalisé par le groupe Alsthom-Atlantique dans les turbo-alternateurs, quelle que soit la technique utilisée. En contrepartie, Alsthom-Atlantique pourra librement mettre en œuvre la technique qu'il jugera la meilleure pour répondre aux commandes qui lui seront passées.

Deux années décisives

C'est cet accord qui inquiète. La C.G.T. s'est livrée à un calcul du montant des redevances que devra payer Alsthom-Atlantique à B.B.C. Pour les deux années à venir, il est équivalent au programme d'étude et de recherche développé par Alsthom sur son propre procédé de turbines à vapeur. En 1979 et en 1980, il représentera le triple... et plus encore au-delà de 1981. Un groupe industriel peut-il parallèlement payer de telles sommes — qui serviront sans aucun doute à intensifier l'effort de recherche de B.B.C. — et poursuivre et accroître ses propres études ? Non, répond la C.G.T., qui estime que les dirigeants d'Alsthom-Atlantique ont, d'ores et déjà, décidé de sacrifier la technique dite « française ».

Le propos mérite que l'on s'y arrête, tant il est vrai que cette démarche pourrait séduire les responsables d'Alsthom-Atlantique. Le groupe Alsthom a développé une technique d'alternateur qui est mondialement connue. Brown-Boveri, de son côté, a une position bien assise dans le secteur des grosses turbines à vapeur. Dès lors, ne serait-il pas tentant pour le groupe Alsthom-Atlantique de renforcer ses points forts — les alternateurs — et de participer dans le domaine des turbines à l'amélioration du procédé B.B.C., présenté alors comme une technique « européenne » concurrente des techniques américaines (General Electric) et peut-être japonaises ? Cette solution, séduisante pour les financiers, a un inconvénient : B.B.C. disposant d'un puissant réseau de vente international n'enlèvera-t-il pas la plus part des commandes passées à l'étranger ?

Les responsables d'Alsthom-Atlantique, en tout cas, se défendent d'avoir de telles pensées : « *Les deux premières centrales de 1 300 MW d'E.D.F. seront certes équipées de turbines CEM et d'alternateurs Alsthom, mais nous espérons qu'il n'en ira pas tout à fait de même pour les deux suivants. Nous avons aussi demandé à nos ingénieurs d'étudier un possible mixage de deux techniques en faisant réaliser le corps haute pression de la turbine B.B.C. par Alsthom. A plus long terme, nous n'entendons pas sacrifier la technique Alsthom. Bien au contraire, nous allons dans les deux années à venir poursuivre et développer nos propres études.* »

Les deux années à venir seront donc décisives. Le passage de 900 MW à 1 300 MW est déterminant. Les dirigeants d'Alsthom-Atlantique réussiront-ils à démontrer que les craintes, publiquement exposées, n'étaient pas fondées ? Si ce pari — difficile — était perdu, Brown-Boveri apparaîtrait finalement comme le grand bénéficiaire d'une opération présentée en son temps par certains comme une francisation...

PHILIPPE LABARDE.

UN ÉLÉMENT ESSENTIEL DES CENTRALES A VAPEUR

LE groupe turbo-alternateur est un élément essentiel des centrales électriques à vapeur. Il est composé, comme son nom l'indique, d'une turbine et d'un alternateur. La vapeur produite dans le cœur de la centrale — par un réacteur dans le cas des centrales nucléaires — passe dans la turbine qui la transforme en énergie mécanique de rotation. Cette turbine entraîne l'alternateur, qui produit le courant électrique.

Une turbine comprend trois parties : un corps haute pression (H.P.), un ensemble basse pression (B.P.) composé de deux ou trois corps, enfin l'appareillage (organes de transmission, etc.).

L'oubli du client

(Suite de la page 21.)

C'est-à-dire la protection des producteurs français contre les producteurs étrangers qui servent le client français... mieux et moins cher. La loi Royer protège les petits commerçants contre la « concurrence » des grandes surfaces. Le gouvernement défend à Bruxelles le relèvement du prix du lait, SMIC de l'agriculteur français, et s'émeut lorsque la Communauté se refuse à faire cadeau des excédents laitiers ainsi accumulés au consommateur soviétique en sollicitant le contribuable européen. Les étudiants veulent s'épanouir sans contraintes à l'Université, et jouir du « droit au travail » à la sortie, même si le produit qu'ils offrent ne répond pas à la demande. La France entière considère comme sacrilège le licenciement et la faillite, et même la reconversion, d'une entreprise ou d'un secteur qui ne savent plus vendre ce qu'ils fabriquent.

Inversement, lorsqu'un membre courageux du gouvernement parle de « redéploiement industriel », de mobilité de l'emploi, de nécessité de licencier dans certains cas, il doit rester dans le vague s'il veut être écouté. Dès qu'il concrétise ses propos, il doit assumer les sifflets et les quolibets. Lorsque M. Méhaignerie rappelle qu'on ne peut souhaiter à la fois l'augmentation du prix du blé et la baisse du prix du pain, on trouve cela, trop simple pour être vrai.

Les prélèvements sur le consommateur

Dans l'action gouvernementale passée et les solutions de rechange proposées par le programme commun de gouvernement, on retrouve la même ignorance du client.

L'évolution du commerce extérieur de la France depuis vingt ans est significative à cet égard, comme le montre une intéressante étude sur la « *compétitivité, la spécialisation et la demande mondiale* » (1). Cette étude montre que « *la France, contrairement au Japon et à l'Allemagne fédérale, n'a pas été suffisamment « à l'écoute » du marché international : continuant à dégager des excédents sur des produits pour lesquels manifestement la demande extérieure tarissait et en se montrant peu offensive sur des marchés d'avenir* ».

(1) *Economie et statistiques*, Gérard Lafay, juillet-août 1976.

Mais la mobilité de l'appareil productif, qui aurait permis de s'engager dans les secteurs progressifs et de se dégager des secteurs régressifs, est douloureuse et compromet les situations acquises des travailleurs et de leurs employeurs.

De même, la gauche prône le développement des consommations collectives (hôpitaux, écoles, musées), qui permettent de créer un grand nombre d'emplois, d'accéder au désir des Français d'être employés plutôt qu'ouvriers, d'échapper à toute contrainte de la concurrence étrangère. Mais la caractéristique essentielle de ces consommations est qu'on ne dispose d'aucun moyen sérieux de savoir si les consommateurs les désirent : les économistes disent qu'elles échappent au système de « révélation des préférences du consommateur par le prix ». C'est pourquoi elles sont le plus souvent gratuites et financées par l'impôt.

Ce que la gauche omet de dire, c'est que le développement des consommations collectives, obéissant à des choix de l'Etat, se traduira inévitablement par une réduction de la consommation individuelle (automobiles, appareils ménagers, vacances...), pour laquelle la liberté de choix du consommateur est relativement bien préservée. Si cette réduction n'est pas faite de façon autoritaire, par l'impôt, elle se fera de façon mécanique par la hausse des prix dans le secteur des biens de consommation. Le programme commun défend l'emploi en sacrifiant la liberté du consommateur.

Certes, il existe des palliatifs pour soustraire le « monde du travail » aux contraintes imposées par le « monde de la clientèle ». Ils constituent tous, d'une certaine façon, une contrainte pour le consommateur. Soit directement, soit indirectement, par l'effort accru qui lui sera demandé en tant que contribuable.

Ainsi, lorsqu'une entreprise veut exporter des produits trop chers ou répondant mal aux vœux du client étranger, elle réduit sa marge à l'exportation en augmentant celle qui est prélevée sur le consommateur national, ou elle recourt à l'aide de l'Etat (subvention, crédit aidé à l'exportation, garantie). L'aide publique à l'exportation représenterait actuellement 10 % du montant de nos ventes à l'étranger : le gouvernement s'en préoccupe.

De même, on l'a dit, les grandes sociétés industrielles « imposent » au consommateur l'achat des biens et services qu'elles produisent pour assurer leur propre développement et leur propre sécurité. Mais le consommateur réagit à ces contraintes, et le mouvement consumériste, puissant aux Etats-Unis, se développe en France, pour concurrencer les revendications et les organisations du « monde du travail », syndicales ou patronales.

Ainsi, en économie libérale, et ouverte sur l'extérieur, le producteur ne peut imposer indéfiniment ses propres choix au client.

Parfois, l'oubli de cet axiome conduit à des croyances simplistes. A propos de la conjoncture, par exemple.

Restreindre le pouvoir d'achat des consommateurs français alors qu'il y a un million de chômeurs est scandaleux. En apparence. Pourquoi, en effet, les chômeurs ne produiraient-ils pas ce que, du coup, les consommateurs pourraient continuer d'acheter ? Mais pour peu que les salariés en chômage, encouragés par les organisations politiques et syndicales et par une réglementation protectrice et très conservatrice des situations acquises, réclament une rémunération élevée dans leur emploi futur, refusent la mobilité géographique ou professionnelle, revendiquent une sécurité totale de l'emploi, en un mot ne veuillent pas ou ne puissent pas produire ce qu'ils peuvent vendre, l'apparente logique devient diabolique. La relance de la consommation se traduit aussitôt par l'inflation, un déséquilibre du commerce extérieur, une persistance du chômage et, en définitive, une réduction de la consommation.

Lorsque Jacques Rueff expliquait qu'une protection excessive des chômeurs alimente le chômage ; lorsque l'INSEE démontre que le coût élevé du travail par rapport au coût du capital a favorisé le chômage en France ; lorsque les patrons dénoncent la source de chômage que constitue paradoxalement l'interdiction de fait de licencier ces dernières années, et l'interdiction formelle du licenciement inscrite dans le programme commun ; lorsque Alfred Sauvy rappelle que si l'on remplaçait tous les camions par des brouettes on multiplierait par deux mille cinq cents le nombre des emplois dans le secteur des transports, mais que l'économie générale et le consommateur ne s'en remettraient pas ; ils disent tous la même chose : qu'on le veuille ou non, dans une économie marchande, le client est roi. Sinon, on quitte l'économie de marché, pour entrer dans celle du monopole et de la direction autoritaire et centralisée.

Heureusement, certaines voix courageuses s'élèvent pour dénoncer les illusions de l'économie « libertaire ». Pour réclamer la cohérence : si l'on dénonce l'aveuglement et l'injustice des mécanismes de marché, il faut aller jusqu'au bout de la logique de l'économie planifiée et dirigée. Et l'arithmétique : « chiffrer » le programme commun de gouvernement, c'est-à-dire préciser ce qu'on prendra aux uns pour le donner aux autres, et aux individus pour le donner à la collectivité.

Les actes de foi

Les comptes du parti communiste sur le coût du programme commun paraissent trop précis à leurs partenaires, trop vagues à leurs adversaires. Ils ont en tout cas deux mérites : ce sont des comptes ; ils tentent de donner la traduction chiffrée d'une politique qui n'hésite pas entre l'économie de marché et l'économie de commandement.

Cette croyance en la supériorité du système non marchand est une acte de foi. La croyance aux vertus du marché aussi. L'acte de foi du « marchand » se nourrit de quelques convictions essentielles. La conviction que l'économie de marché fait plus et mieux pour le consommateur, même si elle ôte un certain confort aux producteurs, que l'*économie socialiste lui assure*. La conviction que cinquante-trois millions de consommateurs méritent au moins autant d'attention que vingt et un millions de travailleurs. La conviction que, comme le dit Sauvy, l'emploi ne sera jamais que le passif du bilan, le produit et sa consommation constituant l'actif. La conviction, enfin, que l'économie qui repose sur l'initiative individuelle est meilleure. Parce que, disait Talleyrand lors d'un débat à la Chambre où il défendait passionnément la liberté de la presse : « *Il y a quelqu'un qui a plus d'esprit que Voltaire, plus d'esprit que Bonaparte, plus d'esprit que chacun des directeurs, que chacun des ministres passés : c'est tout le monde.* »

Ces actes de foi sont respectables l'un et l'autre.

Mais dissimuler que la « liberté » d'entreprendre est, en réalité, l'acceptation de l'effort et du risque pour satisfaire toujours le client ; dissimuler, à l'inverse, que le « travail dans la joie », c'est une spoliation du consommateur ; dissimuler, en résumé, qu'on ne peut pas vraiment « changer la vie » partout et pour tous, c'est de l'escroquerie.

MICHEL CICUREL.



BIBLIOGRAPHIE

Le choc des cultures et des économies

« Un monde pour tous », d'Amilcar O. Herrera

De quoi demain sera-t-il fait ? Les besoins d'obtenir une réponse à cette question n'ont jamais été aussi intenses. Ce qui fait la fortune des futurologues, mais aussi, hélas ! celle des charlatans. Séparer le bon grain de l'ivraie en la matière est des plus difficile, quand on voit, à quelques années d'intervalle, combien les « *experts* » ou soi-disant tels peuvent varier dans leurs appréciations sur la configuration de l'avenir.

Lorsque ces experts corrigent eux-même le tir, la présomption de sérieux et de bonne foi est forte. C'est ainsi que le club de Rome a su, depuis le fameux premier rapport qu'il avait commandé au Massachusetts Institute of Technology *(The limits of the growth)*, orienter ses recherches dans des voies moins apocalyptiques que celles du début : le rapport de Tokyo et surtout le document intitulé RIO *(Reshaping International Order)* patronné par M. Tinbergen ont ouvert des voies beaucoup plus fécondes.

C'est de ces deux derniers rapports qu'il faut rapprocher le livre qu'a patronné la fondation Bariloche d'Argentine — travaillant en liaison avec le club de Rome — et qui s'intitule *Un monde pour tous*. Le directeur du projet, Amilcar O. Herrera a le don de la clarté. Après avoir analysé sous les termes de « misère et surconsommation » les caractéristiques de la planète à l'aide de chiffres et de graphiques éloquents, *l'auteur abat ses cartes, c'est-à-dire celles de la « société proposée ».*

Le « modèle » fera sans doute grincer des dents — à l'heure où le chômage *sévit au point que l'on sait en Occident* — quand M. Herrera suggère que les *pays développés réduisent leur taux de* croissance économique *« de manière à faire diminuer leur pression sur les ressources naturelles... et à s'opposer aux effets aliénants de la consommation démesurée ».*

Visiblement notre auteur pense aux taux des années 60 et non à ceux d'aujourd'hui. Mais qui n'applaudirait lorsqu'il demande que les pays du tiers-monde ne copient pas les modèles suivis dans le passé par les pays développés ?

Les hypothèses de base sur lesquelles l'équipe de M. Herrera fait « tourner » ses ordinateurs sont au nombre de trois :

1) Chaque être humain, par le seul fait d'exister, a des droits inaliénables *à la satisfaction des besoins fondamentaux* (alimentation, logement, santé, éducation). On retrouve là l'idée de plus en plus répandue par les organismes internationaux (Banque mondiale, Bureau international du travail, etc.) *qu'il faut* d'abord s'intéresser aux plus pauvres.

2) Les hommes doivent participer à l'élaboration des décisions sociales et cette participation commence dans les groupements de tous genres (production, enseignement, sociaux, etc.) qui représentent les unités primaires démocratiques.

3) La production est fixée par les besoins sociaux et non par le profit. La *consommation ne représente pas une* valeur en soi.

Après avoir ramené à de plus justes proportions les « limites physiques du développement » (l'épuisement de la terre cultivable en Asie au milieu du siècle prochain paraît le plus inquiétant, et la crise de l'énergie a, selon ces experts, un caractère conjoncturel), M. Herrera estime que les obstacles qui s'opposent actuellement à un développement harmonieux de l'humanité sont essentiellement socio-politiques.

Puisque les pays du tiers-monde ne peuvent pas suivre le chemin parcouru dans le passé par les pays aujourd'hui industrialisés, il faut créer une nouvelle culture qui, tout en maintenant les éléments positifs de la « civilisation industrielle », incorporera les valeurs, les objectifs et les aspirations des « majorités opprimées » des pays en développement.

De l'autre côté, celui des pays riches, la boulimie de consommation doit se *transformer en épanouissement de toutes* les possibilités humaines. Il y a du *pain sur la planche. M. Herrera* n'a pas peur qu'on l'accuse d'« utopiste ». Il se réfère à une phrase de Stuart Mill : *« Contre un grand mal, un petit remède ne produit pas un petit résultat ; il se contente de produire un résultat nul. »*

P. D.

★ Presses universitaires de France. Collection « *Economie en liberté* », 372 pages, 58 francs.

« L'Orient et la Crise de l'Occident », d'Ehsan Naraghi

« LES pays du tiers-monde doivent cesser de se comporter comme le corbeau de la fable qui, voulant imiter la démarche de la colombe, finit par en oublier sa propre façon de marcher. » Ce sont presque les dernières lignes du livre qu'Ehsan Naraghi vient de publier sous le titre *l'Orient et la crise de l'Occident*, avec une préface d'Alfred Sauvy. Elles ramassent l'idée de l'auteur, qui doit être particulièrement écouté parce qu'il a eu un pied dans chaque camp. Intellectuel iranien, docteur en sociologie de l'université de Paris, E. Naraghi fut, en effet, durant de nombreuses années, *responsable de la division « Jeunesse »* à l'UNESCO et tous ceux qui l'ont *connu à Paris se rappelleront* avec quelle fougue, avec quelle foi, il *animait les colloques, empoignait son auditoire*, ou en tête à tête, balayait très *vite les phrases de circonstance* pour aller à l'essentiel.

L'essentiel c'est le choc des cultures depuis que le monde s'est rapetissé. M. Naraghi oppose d'entrée de jeu la sagesse de l'Orient à la science de l'Occident. Certains de ces accents rappellent les mises en garde d'un René Guénon, mais il n'est pas question de *refuser les acquis de l'humanité*. Seulement, les nouveaux « rois mages » *venus de l'Occident avec les « présents »* des firmes multinationales doivent être *reçus avec une grande circonspection* par le tiers-monde.

Les regards de notre auteur se portent vers le Japon, qui a su tirer profit de la science moderne sans pour autant perdre son identité propre, et vers la Chine, où le socialisme a pris une coloration distincte du marxisme classique, *« qui n'est au fond que le produit de l'esprit occidental ». « Les nations du tiers-monde commencent à comprendre que la science ne doit être qu'un moyen et que c'est la culture nationale qui détermine la voie à suivre pour parvenir à l'industrialisation. »*

Tenir les deux bouts de la chaîne : celui de l'héritage ethnique, celui de l'innovation est un exercice parfois périlleux, mais indispensable. Autre exigence, définie dans le chapitre « Le concept du progrès » : les transformations sociales doivent impérativement toucher l'ensemble des catégories sociales et préserver le sentiment d'appartenance au groupe dont il dépend.

Sur l'éducation de type occidental, Naraghi est très sévère : le glissement vers la spécialisation au détriment de la formation globale de l'homme lui paraît une erreur fatale, dans un monde en perpétuelle transformation.

De même qu'il y a « dispersion » des spécialistes, il y a dispersion des institutions chargées de l'exécution et de l'administration de la politique scientifique dans les différents pays. Selon M. Naraghi, il n'apparaît plus concevable désormais de tenir les citoyens à l'écart des décisions qui affectent la politique scientifique, sous prétexte qu'elle est affaire de spécialiste.

Il est aussi important que la technologie transférée vers les pays du tiers-*monde soit celle qui correspond parfaitement* aux besoins du développement *de ces nations, les autres pouvant être* dangereuses dans la mesure où elles véhiculent des modes de vie et de pensée qui altèrent la personnalité collective.

Rompant avec ce discours sur la crête *des cultures de l'Orient et de l'Occident*, M. Naraghi relate ensuite une série *d'entretiens qu'il eut avec des penseurs* asiatiques et maghrébins. Courts mais riches *aperçus sur la* conception du monde de ces intellectuels qui souvent se débattent au milieu du conflit essentiel : maintien de la tradition nationale ou révolution culturelle.

Au fil des voyages et des congrès qu'il suivit pour l'UNESCO, M. Naraghi nous fait part ensuite, notamment, de ses impressions sur *« l'orientalisme à la recherche d'une voie nouvelle »* avant de consacrer à son pays les deux derniers chapitres, s'interrogeant sur *« l'identité culturelle de l'Iran et le monde contemporain »* puis sur *« l'iranologie face à la civilisation occidentale ».*

M. Naraghi est retourné maintenant dans son pays. Y sera-t-il prophète ? L'Iran a été grisé dans les premiers temps par les perspectives industrielles qui s'ouvraient grâce à la « fusée » du pétrole. Le gouvernement de Téhéran n'avait sûrement pas alors d'« états d'âme » à propos de son modèle de croissance. Le chah voulait donner au plus vite à sa nation les moyens d'imiter l'Occident. Par la force des choses, il doit en rabattre aujourd'hui, l'injection de capitaux toujours plus forte dans l'économie provoquant une flambée d'inflation sans faire pour autant disparaître les goulets d'étranglement (pénurie de main-d'œuvre qualifiée, infrastructure et transports insuffisants, exode rural « explosif » aboutissant au surpeuplement des villes). Ainsi, aura-t-il plus le temps de méditer les conseils de M. Naraghi qui rejoignent par bien des côtés ceux que donnait il y a quelques années Georges Friedmann dans son maître ouvrage : *la Puissance et la Sagesse* (1).

PIERRE DROUIN.

(1) Gallimard, 1970. Ce livre vient d'être réédité dans la collection « Tel », 29 F.



SPORTS

KARATÉ

La génération des experts comptables

Malgré deux titres individuels obtenus par Saïdane (poids légers) et Montel (lourds), l'équipe de France de karaté (huit médailles) n'a pu retrouver une réelle suprématie aux 13es championnats d'Europe disputés les 21 et 22 mai au stade Pierre-de-Coubertin, à Paris. Neuf nations ont eu accès au podium : l'Angleterre (sept médailles, dont le titre par équipes), l'Italie et les Pays-Bas (trois médailles), l'Autriche et l'Espagne (deux médailles), la République fédérale allemande, l'Ecosse et le Luxembourg, troisième de l'épreuve par équipes, ce qui illustre bien le nivellement des valeurs.

Exception faite de quelques combats de poids lourds et de certaines finales, l'esprit du budo, qui imprégna durant plusieurs siècles, tant de combattants japonais, ne fut pas souvent au rendez-vous de ces championnats d'experts-comptables en karaté. Sans remonter aux samouraïs, qui auraient été scandalisés par le comportement dans les épreuves par équipes de ces karatékas fuyant au quatre coins du tatami dès qu'ils avaient un avantage (waza ari) à préserver, on chercha en vain parmi la centaine de compétiteurs un digne émule de Dominique Valéra, voire de Guy Sauvin, qui menaient leurs combats sereinement en exerçant sur leurs adversaires un ascendant psychologique sensible pour le plus profane des spectateurs.

Depuis la retraite de Dominique Valéra, en 1975, et de ses partenaires, qui furent champions du monde par équipes, en 1972, la Fédération française de karaté et arts martiaux affinitaires (F.F.K.A.M.A.), se trouve confrontée à deux phénomènes apparemment contradictoires : progression des effectifs et du niveau moyen des licenciés, mais disparition d'une véritable élite.

En fait, on peut se demander si ce phénomène, constaté aussi dans d'autres sports, comme le tennis, n'est pas au contraire un résultat logique des progrès enregistrés dans les méthodes d'enseignement et des conditions de préparation à la compétition. Il faut en effet constater que, dans la plupart des sports, les champions s'accommodent assez mal de la facilité et ont même besoin d'une certaine adversité pour se révéler, se forger, et exprimer un tempérament. Art martial, le karaté échappe moins que d'autres à cette règle.

Soixante-mille licenciés

Avec soixante mille licenciés, mille deux cents clubs et autant d'enseignants, dont cinq cents ont le diplôme d'Etat, le karaté dispose désormais en France de structures incomparables avec celles des années 60 où il fut introduit en Europe. Henri Plée, qui fut le premier président de la Fédération française de karaté et de boxe libre, et Dominique Valéra découvrirent et durent même apprendre le karaté dans des ouvrages japonais traduits à grands frais. Longtemps contraints à un travail personnel, ils apprécièrent et tirèrent d'autant plus de profit des premiers stages ou séjours en France de quelques grands maîtres japonais comme Oshima ou Kase.

« *Quand un maître nous montrait un mouvement ou corrigeait sans un mot une position*, raconte Guy Sauvin, le directeur technique national, *il était même inconcevable de lui demander une explication. C'était à nous de méditer le pourquoi.* » Ces méthodes d'enseignement et les contacts diversifiés avec des maîtres représentatifs de plusieurs écoles amenaient inévitablement les meilleurs karatékas français à une réflexion qui favorisait la découverte et l'adaptation des techniques convenant le mieux à leur propre tempérament.

« *Comme tous les arts martiaux le karaté est un domaine où se rive la personnalité de chacun*, estime Guy Sauvin. *Pour tendre à la perfection, vous devez avoir votre opinion et ne pas suivre à la lettre ou copier strictement ce qu'exécute quelqu'un d'autre. On a copié maintes fois la Joconde et pourtant il n'y en a qu'une...* »

Aujourd'hui le karaté est devenu en France un sport de masse. Pour faciliter son développement, la F.F.K.A.M.A. a demandé à son directeur technique, Guy Sauvin, d'élaborer une méthode française en tenant *le plus large compte du tempérament et de la morphologie des Occidentaux* (1).

En optant résolument pour la compétition, la F.F.K.A.M.A. a donc mis *au point une méthode avan ttout* axée sur la recherche de l'efficacité en combat qui néglige quelque peu l'essentiel de la philosophie des arts martiaux. Dès lors faut-il s'étonner *si on assiste à une certaine dépersonnalisation* des nouvelles générations de karatékas et à la disparition des « samouraïs » au profit des experts-comptables, plus préoccupés *par la victoire que par une réelle* démonstration de leur supériorité.

GÉRARD ALBOUY.

(1) *Karaté : la technique, la tactique, l'entraînement*, par Frank Morvan-Denègre et Guy Sauvin. Editions Robert Laffont, 243 p., 49 F.

AUTOMOBILISME

La consécration de Jody Scheckter et de Walter Wolf

De notre envoyé spécial

Monaco. — La recette pour construire une bonne voiture de course de formule I est apparemment simple. Vous prenez un ou deux ingénieurs dont les capacités correspondent à leur réputation, vous leur demandez de concevoir un châssis simple et robuste, vous *achetez quelques moteurs* Cosworth, comme le font la plupart des constructeurs de formule I, et vous engagez une équipe de mécaniciens compétents qu'il convient de placer sous la responsabilité d'un chef expérimenté. Tous ces éléments réunis, vous qui ne connaissez rien à rien *ou pas grand-chose* à la course automobile, faites en sorte de recruter le meilleur pilote *disponible sur* le marché. *Si tout* marche comme vous l'entendez, vous voilà constructeur arrivé, patron d'un pilote victorieux en Grand Prix, et, pourquoi pas, en passe de gagner le championnat du monde. Et de dire : « *Ferrari, connais pas !* »

A quelques nuances près, c'est ainsi qu'a procédé Walter Wolf, constructeur de la voiture du Sud-Africain Jody Scheckter, vainqueur, dimanche 22 mai du Grand Prix de Monaco. Il manque cependant à ce tableau, vite tracé, une touche essentielle. Il s'agit de l'argent. Apparemment, et jusqu'à preuve du contraire, ce n'est pas un problème trop préoccupant pour Walter Wolf. Il a quitté l'Autriche sans un sou en poche pour s'installer au Canada, où il a fait fortune dans les forages sous-marins. Comme il aime bien le sport automobile, et que la course est sans doute le meilleur moyen pour un industriel de se faire un nom et de sortir de l'anonymat du monde des affaires, Walter Wolf mène rondement son entreprise.

En quelques mois, la Wolf passe de la planche à dessin à la concrétisation sur quatre roues. L'argent facilite d'ailleurs les choses. La Wolf est classique, ne recèle aucune solution originale, aucune innovation, mais toutes ses pièces ont été réalisées avec soin, avec aussi ce qui se fait de mieux en alliages et matériaux coûteux. Et, sur la balance, elle accuse le poids minimum. C'est un premier succès.

Une sorte de gadget

La chance est d'ailleurs au rendez-vous. L'un des meilleurs pilotes du monde, Jody Scheckter est en « délicatesse » avec Ken Tyrrell, son constructeur. Les deux hommes, pour beaucoup de raisons, ont décidé de se séparer. Incompatibilité d'humeur et d'intérêts. Scheckter veut gagner beaucoup d'argent. Wolf en a et il sait aller droit au but. Une fois qu'il a pris connaissance de l'équipe réunie par *Wolf*, Jody Scheckter a ce qu'il faut de deuxième sens pour penser que *la voiture sera réussie. Elle roule* pour la première fois à la fin de 1976 et reçoit le baptême de la *course le 9 janvier en Argentine*, à l'occasion du premier grand prix de l'année.

Personne à l'époque ne croit vraiment aux chances de Walter Wolf. Le monde de la course est *volontiers conservateur*, et les nouveaux venus font toujours l'objet de beaucoup de condescendance *et sont accueillis* avec circonspection. L'opinion qui prévaut est que Walter Wolf, comme d'autres avant lui, s'est offert une sorte de gadget, un beau jouet, et qu'il y renoncera dès qu'il prendra conscience des difficultés à surmonter. Chacun a encore en mémoire l'expérience vécue par un autre mécène fortuné, lord Hesketh (1), venu à la course comme Walter Wolf, et qui a dû changer de méthode, et même un temps renoncer après avoir dépensé une belle fortune.

En somme, Wolf est attendu au tournant. On sait qu'il a les moyens de ses ambitions (le budget d'une saison de formule 1 tourne autour de 5 millions de francs). Mais, de l'avis général, ce n'est pas suffisant pour espérer rompre des lances avec les grands noms de la compétition : Ferrari, Lotus, McLaren, Brabham, Turrell. Eux ont un passé, de l'expérience, des références.

Pour sa première course

Il faut croire que le nouveau venu n'est cependant pas de ceux *auxquels on cloue le* bec. *Fait* sans précédent, pour sa première course, la voiture gagne à Buenos-Aires. C'est, à la ronde, beaucoup de surprise et un peu de dépit. On y voit l'intervention de la chance, un exceptionnel concours de circonstances et, comme il est vrai que Scheckter a bénéficié d'heureuses conditions de course — tous ceux qu'il précédait ont été contraints à l'abandon, — chacun attend confirmation avant de porter un jugement.

Naturellement, Jody Scheckter et Walter Wolf ne partagent pas ces sentiments. Ils savent que la voiture est bien née, qu'elle a, dans sa relative simplicité un potentiel de premier ordre, et ils sont sûrs de pouvoir le prouver par la suite. Pendant trois mois, Scheckter se bagarre aux avant-postes sans victoire vraiment en vue, mais, le 3 avril à Long Beach, au grand prix des Etats-Unis *côte ouest, le voilà à nouveau au* tout premier plan. Il mène toute la course devant Andretti et Lauda *et, sans des adhérences de neu*matiques dans les derniers tours, nul n'aurait pu l'empêcher de *remporter une deuxième victoire* avec sa Wolf.

C'était partie remise et, dimanche *soir à Monaco, il ne s'est* trouvé personne cette fois pour émettre la moindre réserve sur son succès et *sur celui de sa voi*ture. Du premier au dernier tour, il a fait la preuve que Mario Andretti et *Nicky Lauda devraient* compter avec lui pour la conquête du titre mondial. Wolf avec Lotus et Ferrari, *la compagnie* est bonne pour un débutant.

FRANÇOIS JANIN.

(1) Lord Hesketh a cessé toute activité en compétition en 1976. Il est revenu à la course cette année d'une manière moins somptuaire. C'est lui qui avait donné sa chance en 1975 à James Hunt, qui devait remporter le championnat du monde l'année suivante avec Mac Larren.

BOXE

Un beau champion au tapis

De notre envoyé spécial

Monaco. — *Forfait curieux que celui du Britannique John Conteh au championnat du monde des poids mi-lourds, version W.B.C. (World Boxing Council). Il a choisi, sans que l'on sache très bien pourquoi, de ne pas défendre son titre samedi 21 mai à Monaco, malgré la promesse d'une prime de 1 million de francs. John Conteh déchu de son titre pour cause de forfait, il a donc fallu trouver au dernier moment un adversaire à Cuello et mettre en jeu un titre devenu vacant.*

Le choix s'est porté sur l'Américain Jessie Burnett, âgé de trente et un ans, comme Cuello, déjà candidat au titre de champion du monde des poids mi-lourds que propose la W.B.A. (World Boxing Association), l'organisation internationale concurrente de la W.B.C. Retenu au pied levé, Jessie Burnett a sans doute commis l'erreur de présumer de ses forces.

Le point faible de ce programme ne tenait que dans la préparation de Burnett. Tout son entraînement avait été établi pour rencontrer Gallindez, le 18 juin, à Johannesburg, titre W.B.A. en jeu. Or il a semblé qu'il lui manquait bien trois semaines de souffle et de mise en jambes, et que c'est, pour l'essentiel, cette lacune dans sa condition physique qui lui a valu une défaite par k.-o. à la neuvième reprise.

Jessie Burnett dit volontiers qu'il n'a peur de rien, et c'est sans doute vrai. Le Noir américain a purgé une peine de sept ans de prison pour attaque à main armée et, après le pénitencier, ce ne sont pas les péripéties de la boxe, championnat du monde ou pas, qui ont de quoi l'impressionner. C'est donc serein, l'air détaché de tout, malgré sa petite forme et les fatigues du décalage horaire — il arrivait de Los Angeles — qu'il a affronté un Miguel Cuello fin prêt.

Au demeurant, ce n'était pas le seul contraste entre les deux boxeurs : Cuello, 1,73 m, court sur pattes, plus lourd de 2 kilos (78,750), épais, l'air teigneux, le muscle en largeur. Jessie Burnett, tout en jambes, mais au torse impressionnant, 1,82 m, la main longue grâce à son allonge, félin, danseur, dilettante d'allure. A un point tel d'ailleurs que beaucoup ont cru, au fil des reprises, que Cuello allait s'épuiser à frapper sans cesse sur une cible qui se dérobait, ou recevait sans aucune émotion, bien protégée dans sa garde, les coups de piston du petit Argentin, aussi court en bras que sur jambes.

Le corps en biais, penché en avant, comme s'il entendait mal, la tête protégée par le bouclier des longs bras repliés, Burnett a longtemps entretenu l'illusion, et personne n'a même pu se rendre compte qu'il était gêné par une côte blessée.

A la quatrième reprise, Miguel Cuello, déjà bien marqué au visage, tombait sur un crochet droit. Il était compté 8, et, à ce moment-là, peu nombreux étaient ceux qui pensaient encore qu'il pourrait trouver la faille dans la garde de son adversaire, Cuello allant au-devant de bien des déconvenues. C'est pourtant un assaut tout autant généreux et désordonné que les précédents qui allait prendre en défaut Burnett. Une série de coups des deux mains l'expédiait dans les cordes et au tapis. Miguel Cuello était champion du monde.

Mais s'il rencontre à nouveau le Noir américain, cette fois fin prêt, avec le souffle pour tenir quinze reprises, il est possible que l'issue du combat soit différente. C'est, en tout cas, un beau champion qui est tombé samedi soir à Monaco. — F. J.

CYCLISME

Van Springel comme Bernard Gauthier

Vainqueur de Bordeaux-Paris pour la quatrième fois, [...] Belge Herman Van Springel prolonge la tradition des fame[...] marathoniens du vélo en des temps où cette épreuve au pa[...] prestigieux semble rebuter les vedettes du cyclisme. Il justifi[...] sa raison de subsister alors qu'elle souffre d'une désaffectio[...] profonde auprès d'une majorité de professionnels installés da[...] un système de facilité.

En gagnant à nouveau ce derby, dimanche 22 mai, l[...] routier flamand, qu'on tenait naguère pour un champio[...] sans personnalité, s'est hissé au niveau de Bernard Gauthie[...] victorieux à quatre reprises lui aussi. On n'affirmerait pa[...] pour autant qu'il s'identifie à son prédécesseur. A l'invers[...] du Français, qui procédait par coups de pédales agressifs e[...] qui exprimait son talent de façon spectaculaire, Van Springe[...] évolue dans un style sobre et économique, et c'est sans dout[...] ce qui lui permet de s'accommoder aussi aisément des longue[...] distances. Mais il est certain que l'on retrouve chez l'un e[...] l'autre une résistance foncière comparable et que leurs qua[...]lités physiques s'accompagnent des mêmes vertus. Car pou[...] prétendre à la première place dans Bordeaux-Paris, pou[...] parcourir 600 kilomètres (dont la moitié derrière motocyclette) à 40 kilomètres de moyenne horaire, et pour être capable d[...] se surpasser après quatorze heures d'efforts, il faut ajoute[...] à la valeur musculaire une singulière obstination.

La preuve est faite une fois de plus qu'une course de c[...] genre ne tolère pas l'improvisation. Jean-Pierre Danguillaume qui avait décidé tardivement de sa participation, ayant jug[...] sa condition satisfaisante à l'issue des Quatre Jours d[...] Dunkerque, n'a pas atteint le vélodrome du bois de Vincennes[...] En revanche, le « chômeur » Jean-François Pescheux, qu[...] s'était imposé d'importants sacrifices pour consacrer tout son temps à une préparation spécifique, a terminé quatrième[...]

Comme l'an passé mais dans un ordre différent, Va[...] Springel, Godefroot et le Français André Chamel occupen[...] le haut du classement. Ils ont devancé la totalité de leur[...] adversaires au nombre de neuf après avoir affirmé une nett[...] supériorité dans le secteur décisif, c'est-à-dire à partir de Poitiers où s'effectuait la prise des entraîneurs. — J. A.

LES RÉSULTATS

Automobilisme

GRAND PRIX DE MONACO

1. Scheckter (Wolf Ford), 1 h. 57 min. 52 sec. 77 (moyenne horaire 128.119 km-h.) ; 2. Lauda (Ferrrari), 1 h. 57 min. 53 sec. 66 ; 3. Reutemann (Ferrari), 1 h. 58 min. 25 sec. 57 ; 4. Mass (Mc Laren), 1 h. 58 min. 27 sec. 37 ;

Classement provisoire du championnat du monde des conducteurs : 1. Scheckter, 32 pts ; 2. Lauda, 25 ; 3. Reutemann, 23 ; 4. Andretti, 22 ;

Basket-ball

L'équipe de France a obtenu, au tournoi d'Helsinki, sa qualification pour les prochains championnats d'Europe, prévus en Belgique du 15 au 24 septembre. Pour leurs deux derniers matches, les Français ont battu les Polonais (95 à 81) et les Néerlandais (72 à 67).

Cyclisme

BORDEAUX-PARIS

1. Van Springel (B), les 597 kilomètres en 14 h. 35 min. 35 sec. ; 2 Godefroot (B.), à 3 min 25 sec. ; 3. Chalmel (Fr.), à 9 min. 45 sec. ; 4. Pescheux (Fr.), à 13 min. 36 sec. ; 5. Priem (P.-B.), à 29 min. 27 sec. ; 6. Hézard (Fr.), à 32 min. 5 sec. ;

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION
(trente-quatrième journée)

*Lyon b. Sochaux	3-0
*Nancy b. Rennes	3-2
*Nîmes b. Troyes	2-0
*Reims et Bastia	1-1
Metz b. *Nice	4-2
*Bordeaux et Valenciennes	0-0
*Lens et Saint-Etienne	1-1
Nantes b. *Laval	2-1
Marseille b. *Angers	2-1
*Paris-S.-G. b. Lille	2-1

Classement. — 1. Nantes, 52 pts ; 2. Bastia, 43 ; 3. Lens, 42 ; 4. Lyon, 41 ; 5. Nancy et Nice, 40 ; 7. Saint-Etienne, 39 ; 8. Metz, 38 ; 9. Paris-S.-G., 36 ; 10. Marseille, 34 ; 11. Bordeaux, 33 ; 12. Sochaux et Reims, 31 ; 14. Troyes, 30 ; 15. Valenciennes, Nîmes et Laval, 29 ; 18. Angers, 26 ; 19. Lille, 19 ; 20. Rennes, 16.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIEME DIVISION
(trente-troisième journée)
GROUPE A

*Martigues et Cannes	1-1
*Toulon et Monaco	1-1
*Gueugnon et Bourges	1-1
*Sète et Avignon	0-0
*Ajaccio et Auxerre	0-0
*Angoulême b. Béziers	1-0
*Tavaux et Red Star	1-1
Paris F.-C. b. *Fontainebleau	4-1

Remis : Toulouse-Arles.

Classement. — 1. Monaco, 46 pts ; 2. Gueugnon et Toulon, 43 ; 4. Avignon, 38 ; 5. Auxerre et Angoulême, 37 ; 7. Martigues, Cannes, Red Star et Béziers, 35 ; 11. Toulouse, 34 ; 12. Paris F.-C., 32 ; 13. Fontainebleau, Arles et Ajaccio, 29 ; 16. Tavaux, 21 ; 17. Bourges, 19 ; 18. Sète, 15.

GROUPE B

*Strasbourg b. Brest	5-0
*Dunkerque et Rouen	1-1
*Besançon b. Tours	2-1
*Boulogne b. Lucé	3-2
*Quimper b. Epinal	3-1
*Châteauroux b. Caen	1-0
*Hazebrouck et Chaumont	2-2
*Saint-Dié et Nœux	0-0
*Lorient b. Amiens	3-0

Classement. — 1. Strasbourg, 47 pts ; 2. Rouen, 42 ; 3 Tours, 37 ; 4. Quimper et Besançon, 36 ; 6. Lucé, 35 ; 7. Châteauroux, 34 ; 8. Epinal, 33 ; 9. Chaumont, 32 ; 10. Dunkerque, Nœux et Saint-Dié, 31 ; 13. Boulogne et Brest, 30 ; 15. Caen et Lorient, 28 ; 17. Hazebrouck, 27 ; 18. Amiens, 26.

Handball

Strasbourg a gagné la finale du championnat de France, disputée le 21 mai à Orléans, en battant l'A.S.P.T.T. Metz par 21 à 15.

Hippisme

Le Prix du lac, disputé à Longchamp et retenu pour les paris couplé gagnant et tiercé, a été gagné par Eleazar, suivi de Tommy Who et de Taifun. La combinaison gagnante est 8 - 12 - 10.

Jeu à treize

Albi est devenu champion de France en battant Carcassonne par 19 à 10, le 22 mai à Albi.

Judo

Le championnat de France par équipes a été gagné par le Racing-Club de France, vainqueur en finale de l'A.C.B.B., par trois succès à un.

Motocyclisme

GRAND PRIX D'ESPAGNE

250 cm3. — 1. Katayama (Yamaha, Japon), 59 min. 10 sec. 6, moyenne 120,808 km-h. ; 2. North (Yamaha, Afr. Sud), 59 min. 36 sec. 5 ; 3. Chevallier (Yamaha, Fr.), 59 min. 43 sec. ; 4. Sarron (Yamaha, Fr.) ;

350 cm3. — 1. Rougerie (Fr.), 1 h. 5 min. 18 sec. 9, moyenne 118,837 km-h. ; 2. Sarron (Fr.), 1 h. 5 min. 41 sec. 5 ;

Natation

Patricia Clug a établi deux nouveaux records de France en nage papillon sur 100 mètres (1 min. 5 sec. 33) et 200 mètres (2 min. 20 sec. 12). La meilleure performance de cette réunion de Mulhouse a été réussie par l'Américain Jim Montgomery sur 100 mètres en 50 sec. 93.

Rugby

En finale du challgence Yves-du-Manoir, Béziers s'est imposé devant Lourdes par 19 à 18, le 21 mai, à Colombes.

Tennis

L'Américain Gerulaitis a gagné les championnats internationaux d'Italie en battant en finale l'Italien Zugarelli 6-2, 7-6, 3-6, 7-6.

Tennis de table

Jacques Secrétin et Claude Bergeret ont retrouvé leur titre national en battant respectivement en finale, à Tours, les vainqueurs de l'an dernier, Patrick Birocheau (22-20, 21-14, 21-19) et Brigitte Thiret (22-20, 21-10, 16-21, 21-14).

FAITS DIVERS

A Bruxelles

Une quinzaine de personnes auraient péri dans l'incendie d'un hôtel

De notre correspondant

Bruxelles. — Tragique coïncidence, dix ans jour pour jour après l'incendie du grand magasin Innovation, qui avait fait, le 22mai 1967, deux cent cinquante-trois morts et soixante-six blessés, un vieil hôtel de Bruxelles a flambé comme une torche, à 200 mètres de là. Une quinzaine de touristes, la plupart britanniques, ont péri dans les flammes et une vingtaine d'autres ont été hospitalisés.

L'incendie du Duc de Brabant, près de la gare du Nord, a été découvert peu après minuit, le dimanche 22 mai, mais il couvait peut-être dans les cuisines depuis le début de la soirée. Le feu s'est ensuite étendu rapidement le long des cages d'escaliers en bois : l'hôtel était un assemblage de vieilles maisons, et plus de deux cents touristes anglais, allemands et français logeaient dans ses cent cinquante chambres.

Si cette catastrophe a pu être évitée, c'est paradoxalement grâce aux leçons tirées de l'incendie de l'Innovation de 1967 : depuis, le matériel des pompiers bruxellois avait été beaucoup développé.

Les causes de l'incendie ne sont pas connues. Le vieil hôtel appliquait les consignes de sécurité imposées par la loi, encore qu'il n'existe pas, en Belgique, de réglementation particulière pour les hôtels.

Neuf corps avaient été dégagés ce lundi matin 23 mai, plus de vingt-quatre heures après le sinistre, mais, selon les pompiers, six autres cadavres au moins restaient encore sous les décombres.

PIERRE DE VOS.

[Depuis la catastrophe du magasin Innovation, la Belgique a connu plusieurs incendies graves. Le 1er mars 1973, neuf maisons d'un quartier de Liège étaient détruites sans toutefois qu'on déplore de victimes. Dans la nuit du 23 au 24 janvier 1974, vingt-cinq jeunes garçons, âgés de douze à quinze ans, mouraient asphyxiés dans l'incendie du collège du Sacré-Cœur, à Heusden, dans la province du Limbourg. Le 1er janvier 1976, un incendie se déclarait dans une salle de bal à La Louvière, près de Mons : seize personnes y trouvaient la mort.]

EN ITALIE

Un trafic de faux tableaux est découvert après vingt ans d'existence

De notre correspondant

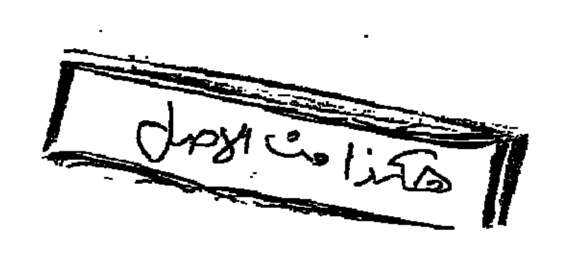
Rome. — Six mandats d'arrêt viennent d'être lancés et dix-sept inculpations ont été prononcées par un tribunal de Florence à propos d'un gigantesque trafic de faux tableaux, qui dure depuis plus de vingt ans. L'escroquerie s'élèverait à plusieurs dizaines de milliards de lires, selon les premières estimations des enquêteurs. Ce sont, en effet, des milliers de toiles, qui auraient été commercialisées avec la signature de peintres italiens contemporains comme De Chirico, Guttuso, Morandi, Fattori, Severini, Fontana... Mais les « cerveaux » présumés de l'opération — les propriétaries de la galerie d'art Medea de Milan— se sont enfuis en Suisse.

La découverte des carabiniers donne raison à Giorgio De Chirico qui s'était aperçu, dès 1945, que certains tableaux lui étaient faussement attribués. Mais on le soupçonna alors de se faire de la publicité et de vouloir faire monter le prix de ses œuvres authentifiées. Et les divers recours en justice du pei[...] échouèrent pour la plupart. [...] de quatre-vingt-neuf ans, il re[...] aujourd'hui une réparation [...] tardive car toute cette affa[...] estime-t-il, a causé un tort i[...]parable à sa personne, à l'It[...] et à la culture en général.

Est-ce en raison du prix é[...] de ses toiles (atteignant par[...] plusieurs centaines de millions [...] lires) que De Chirico a été [...] principale victime des faussair[...] L'un des auteurs matériels [...] l'escroquerie est, en tous cas, [...] ancien élève, Umberto Lomba[...] Agé de cinquante-deux ans, [...] Florentin connaissait les sec[...] de fabrication du maître, et a [...] même réussi à falsifier le s[...] d'un notaire romain qui auth[...]tifiait les œuvres de celui-ci[...]

Les enquêteurs ont déjà r[...]péré mille trois cent trente to[...] Ils s'attendent à faire d'au[...] découvertes qui justifiera[...] peut-être davantage le titre [...] quotidien milanais *Il Giorna[...]* « *La plus grande escroquerie [...] siècle.* » — R S





PRESSE

AVANT L'ÉCHÉANCE POLITIQUE DE 1978

Les journalistes C.F.D.T. ont situé le rôle de l'information dans une perspective autogestionnaire

Grenoble. — Le style du Syn-[...]cat des journalistes français [C.]F.D.T. est marqué par la jeu-[n]esse et l'ardeur de la plupart [d]e ses militants. Au congrès de [G]renoble, qui s'est achevé le [2]2 mai, la moyenne d'âge des [p]articipants était à peine supé-[ri]eure à trente ans.

Dans son rapport d'activité, [M]. Noël Monier, secrétaire géné-[ra]l, a précisé que plus du tiers [de]s adhérents actuels avaient été [re]crutés entre 1975 et le début [d]e 1977. Le cap des deux mille [m]embres devant être franchi [av]ant la fin de cette année, [M]. Monier — considérant que [l']autonomie syndicale n'a plus [d]e raison d'être — a affirmé so-[le]nnellement la « *vocation majo-[ri]taire* » de son organisation.

Le secrétaire général a mis, [d']autre part, l'accent sur la *gravité de la situation de l'em-[pl]oi dans la profession, qui [co]mpte 1 950 chômeurs (14 %)* » [et] a rappelé l'aboutissement, en [19]76, de longues négociations [m]enées par l'U.N.S.J. avec les pa-[tr]ons de presse pour la nouvelle [co]nvention collective. Il a plaidé [en] faveur d'une nécessaire « *uni-[fi]cation des grilles de salaires* » [do]nt la diversité est à l'image de [l'h]étérogénéité de la profession. [A]u sujet des salaires, et malgré [qu]elques progrès enregistrés en ce [q]ui concerne le minimum pari-[sie]n, « *les objectifs fixés en 1976 [re]stent d'actualité car ils n'ont [gu]ère avancé* », a-t-il déclaré.

M. Monier a enfin évoqué l'in-[tr]oduction des nouveaux maté-[ri]els techniques, à partir desquels « *il s'agit de décomposer le tra-[va]il pour faire de nouveaux [pr]ofits* ». « *La réflexion doit aller [vi]te* », a dit le secrétaire général, [si] l'on veut contrôler les condi-[ti]ons d'introduction des matériels [et] la finalité de l'opération.

Mais l'importance capitale de [c]e problème technique, comme l'a [re]marqué un congressiste à la [tr]ibune, n'éveille encore que trop [p]eu d'intérêt chez la plupart des [jo]urnalistes. Cette préoccupation [a]pparaît dans une résolution [gé]nérale, qui prend la dimension [ex]acte de cette révolution in-[du]strielle pour l'inclure dans la [str]atégie que propose le S.J.F. [da]ns la perspective de la libé-[rat]ion de l'information (*le Monde* [du] 22-23 mai).

[S]ur ce dernier point, le congrès

De notre envoyé spécial

n'a pas suivi la thèse « extrémiste » qui mettait en doute la possibilité actuelle d'informer, « sans qu'il y ait obligatoirement complaisance ou complicité », comme l'avait dit un participant. En ce qui concerne la déontologie professionnelle, « *une loi devrait protéger le journaliste afin que ses sources d'information puissent être tenues secrètes tant vis-à-vis de la hiérarchie à l'intérieur de l'entreprise, que vis-à-vis de la justice et de la police* ».

Une des autres idées-forces de ce congrès est la volonté d'unité d'action des journalistes C.F.D.T., voire d'unité structurelle, avec l'ensemble des travailleurs de l'information — donc avec les ouvriers du Livre — projet que préfigure la FTIAAC (Fédération des travailleurs de l'information, de l'audio-visuel et de l'action culturelle).

M. Michel Rolant, secrétaire national représentant la confédération, a qualifié l'information d'« *enjeu stratégique de première importance dans la bataille politique qui s'est engagée dans le pays* ». Au sujet de la grève du 24 mai, il a souligné « *l'importance sans précédent de l'unité d'action* », et les répercussions que cette unité devrait avoir sur l'opinion.

Dans la perspective des élections de 1978, plusieurs congressistes ont demandé qu'un congrès exceptionnel du S.J.F.-C.F.D.T. soit organisé l'an prochain.

CLAUDE DURIEUX.

PARMI LES RÉSOLUTIONS

Plusieurs motions et résolutions ont été adoptées dimanche 22 mai par le congrès de Grenoble.

Les journalistes du syndicat C.F.D.T. « ne veulent acquérir pour eux-mêmes ni pouvoir ni contre-pouvoir », mais d'abord affirmer que « seule une *information libérée* est capable d'empêcher un pouvoir de se livrer à des abus et de permettre la réalisation du socialisme autogestionnaire », déclare celle consacrée à la libération de l'information.

Sans qu'il soit question d'« accorder à un groupe privilégié (...) le contrôle exclusif de l'information » dans la perspective de la société socialiste de demain, la notion d'équipe rédactionnelle prônée par le congrès « traduit la volonté des journalistes de défendre et de développer leurs droits face au pouvoir et aux patrons ».

L'instauration d'un statut des entreprises de presse à but non lucratif et d'un secteur d'« imprimeries socialisées » s'inscrit dans la même ligne d'orientation. Enfin, le congrès demande au conseil national du S. J. F. de définir un programme d'action qui devra être présenté au colloque qu'organise en décembre prochain la confédération C.F.D.T. sur le thème « Quelle politique de l'information ? »

La motion sur l'action revendicative affirme notamment que, « quel que soit le résultat des élections législatives de mars 1978, les journalistes de la C.F.D.T. ne mettront pas leurs revendications en veilleuse » et que « les actions concernant les salaires, l'emploi, les conditions de travail des journalistes, doivent s'insérer dans le cadre d'une politique commune à l'ensemble des personnels ».

Ce texte analyse également les principaux points de litige entre patronat et journalistes concernant l'introduction des techniques nouvelles, qui surqualifient et déqualifient à la fois les journalistes. Il propose la constitution d'un groupe permanent de travail sur ce sujet et exige que ces problèmes fassent l'objet d'une négociation avec les patrons de presse.

La résolution sur la pratique syndicale préconise la création de sections intercatégorielles dans les entreprises et met l'accent sur l'importance du comité d'entreprise, lieu de rencontre où « les différentes catégories de travailleurs peuvent réaliser l'unité d'action ».

En revanche, « la section C.F.D.T. doit être attentive *au fait que toute* forme de cogestion ou de participation n'est pas sans conséquences graves : démobilisation des travailleurs, risque de déplacement du terrain des luttes », etc.

Plaidant en faveur d'un regroupement syndical de tous les travailleurs de l'information, y compris le Livre, la S.J.F. affirme enfin que « l'Union nationale des syndicats de journalistes reste un moyen de faire aboutir nos revendications ».

IDÉES

Maurice Clavel défend « ce juif de Socrate »

(Suite de la première page.)

On répète la formule célèbre : « *Connais-toi toi-même* » *et on la* commente indéfiniment, sans comprendre qu'on ne peut se connaître que dans le miroir de Dieu. « C'est en dirigeant notre âme vers Dieu que nous nous connaîtrons le mieux », disait Socrate, ou encore : « *Je suis au service de Dieu* ». Le « Charmide » est la mise à mort, par Socrate, de toute sagesse spéculative. Le seul moyen de se connaître est de diriger son âme vers un Dieu qui nous délivre de la « ratio », de la raison. « Je suis *un homme », ajoutait-il, et non un* sage : c'est pour cela que je suis haï. Ce refus de tout enseignement était l'aspect négatif d'une action purement spirituelle et libérante. « Ce qui est beau, ce qui est bien, c'est de sauver autrui et d'être *sauvé par soi-même,* lui faire dire Platon dans le « Gorgias ». Il n'a jamais « accouché » d'aucune science, d'aucune connaissance : il aide autrui à exister en soutenant que lui-même n'est rien.

Cette découverte de la vraie « figure » de Socrate s'opère à travers tout un itinéraire, que permet de retracer la lecture attentive de l'œuvre ambigüe de Platon. Sa pensée est aussi méconnue que celle de Socrate. On voit en lui le philosophe des Idées, qui remonte du monde sensible au monde intelligible par une d i a l e c t i q u e ascendante et qui en revient par une dialectique descendante. En réalité, l'influence de Socrate fut d'abord prépondérante. Le point de *départ de la philosophie platoni*cienne a été le souci de la morale et de la justice, de l'indvidu et de la Cité. Le premier et fondamental sentiment de Platon a été celui de quelque chose d'éternel, d'un « résidu transcendant » qui ne se laisse pas réduire à un système. La théorie des Idées n'est qu'un moment qui finit par basculer dans le réalisme d'un *transcendant ineffable,* le Bien l'Un-Bien, qui ne peut être qu'un Dieu unique : c'est un réalisme métaphysique de type existentiel et mystique. L'éclat de feu dans le mythe de la caverne implique un élément transcendant, la *lumière, le Soleil qui est lui-même* le symbole de la vraie transcendance.

En somme, Platon cherche une garantie ontologique à la dimension de l'homme révélé par Socrate. Plus tard, dans le « Théétète » et *le « Parménide », il ira jusqu'à* critiquer e trepousser sa théorie des Idées, à reconnaître que le monde seul est connaissable et à retrouver le Soleil de la « République » en voyant dans l'Etre la source invisible du monde et du *savoir sans être objet de savoir* lui-même. Il faudra attendre ses dernières œuvres, le « Philèbe », le « Timée », « les Lois », pour qu'il croie enfin découvrir la sagesse en éliminant Socrate. Mais *en fait presque tout le platonisme a été imprégné de l'inspiration so*cratique, au point que Jambet a pu justement écrire que Platon ne cherche pas la connaissance, mais ce que la connaissance cache.

Une explication psychologique

Par-dessous les études techniques. Clavel donne de cet itinéraire platonicien une explication psychologique qui la rend dramatique. Il n'analyse pas seulement le philosophe, mais l'homme, inspiré par Socrate et aspiré par la philosophie. Prétextant la maladie, Platon n'a pas voulu assister au procès de Socrate, tandis que ses autres amis et disciples l'ont fait sans difficulté. L'explication découvre un véritable combat intérieur. Platon pouvait-il être le parfait témoin de Socrate alors que son désir de philosopher grandissait sans cesse ? Il *s'est éloigné peu à peu de la* pureté socratique, et se serait en quelque sorte ressenti impur en assistant à sa mort.

De « jeune mystique » il est devenu « théologien patenté ». Il *est passé du transcendant concret* à l'universel abstrait : il a développé un « logos » rigoureux et déjà tyrannique. Il n'y a pas eu proprement de trahison philosophique, mais une sorte de mise de Socrate en philosophie — toujours cependant avec des retours fascinants, fulgurants du vrai Platon, du jeune Platon ami de Socrate. En défintive, il n'a pas été vraiment un philosophe, il a plutôt inventé ce qui sera la philosophie. En cette analyse dramatique, à la fois pensée et vécue, *Maurice Clavel* a voulu faire la peinture totale de celui qui avait voué sa vie à Socrate faute de lui avoir voué sa *mort.*

Comme les autres ouvrages du même auteur, celui-ci se caractérise par son anti-intellectualisme. Pour Maurice Clavel, le christianisme lui-même n'est ni une mo*rale, ni une philosophie, ni une* métaphysique, mais une histoire — une histoire de l'Absolu. C'est le vécu de la Révélation, qui n'est pas une doctrine, mais un travail à la fois mystique et charnel. La formation du dogme chrétien s'est faite contre la raison ; ce que celle-ci donne, ce sont les hérésies. Une telle attitude apparaît souvent discutable. Malebranche disait que la raison est une « *révélation naturelle* », égale et valable chez tous les hommes, ce qui lui permit d'écrire son « Entretien d'un philosophe chrétien et d'un philosophe chinois ».

Une telle *critique* cependant, bien que devenue habituelle, relève d'une totale incompréhension. Pour comprendre Clavel, il faut se placer sur son plan. Ce *dernier* livre, plus encore que les précédents, le révèle à tous ceux qui veulent le com*prendre en le lisant. Comme* Socrate, il n'est pas un doctrinaire, mais un témoin. Qu'il s'agisse de religion, de philosophie ou de politique, il rend toujours témoignage. Et l'on ne témoigne en vérité que sur le plan spirituel. Les témoins *aujourd'hui sont rares, mais l'ex*périence prouve que ce sont ceux qui touchent le plus d'hommes et le plus profondément.

Maurice Clavel écrit que les dizaines d'années qu'il a passées *loin de la « pensée professionnelle »* ont fait de lui un « débutant ». Entendons par là quelqu'un qui vit dans l'étonnement, qui est toujours en quête, qui ne s'intéresse plus aux discussions communes, mais qui veut témoigner au-delà, c'est-à-dire *témoigner de l'homme — de cette* « dimension nouvelle » que Socrate et le Christ lui ont apportée, même si elle reste une « énigme ontologique ».

JEAN LACROIX.

Nous l'avons tous tué, ou « Ce juif de Socrate », par Maurice Clavel, Le Seuil 1977, 1 vol., 344 pages, 45 francs.

ARTS ET SPECTACLES

LE 30e FESTIVAL DE CANNES

SUR « TROIS FEMMES » DE ROBERT ALTMAN

Le modèle perdu

Au sud-ouest des Etats-Unis, une femme dessine le monde, peint l'enfer. Ses démons sèchent sur le sable, tremblent au fond des piscines. Ils bougent, ils crieraient presque dans l'eau iridescente et tiède où passent tous ces vieillards qu'une ankylose gagne, que des gardiennes lisses accompagnent, que des serviettes blanches enveloppent comme un premier linceul. La jeunesse déjà prend le bras de la mort — un couple qui, en ouverture, prépare à d'irréversibles, à de tragiques métamorphoses. Derrière les parois de verre, une adolescente observe et attend, pensive : elle sait qu'elle va entrer dans ce camp-aquarium, elle ignore qu'elle va le quitter pour une nouvelle forme de concentration. Dehors répond à dedans.

Dès ce prélude, il est clair que Robert Altman tient son film d'une main sûre. Peintre-géographe des paysages intérieurs et extérieurs que l'Amérique déploie, il explore les fantasmagories, il embrasse les espaces, il démaquille les artifices. A un détail, souvent, il donne la dimension d'une fresque, et partout sur son chemin il soulève les pierres. Plutôt que des vivants, il croise des survivants, et, traversant divers déserts, il recueille les épaves, les romantismes des mythologies déclinantes. Il accueille trois femmes.

Elles sont une, puis deux, puis trois pour ne devenir qu'une (ainsi sur l'affiche qui restitue le film dans sa perspective, sa tonalité fustes), une donc mais, au bout du compte, issue de trois vies, mais née d'un enfantement radical, partagé dans une souffrance commune. En vertige de soi, en perte de modèle, une femme symbolique se démultiplie, puis se regroupe, puis, décuplée, tente une libération complexe. Il résulte de ce « collectif » une étrange, une problématique famille que marquent, au final, trois voix mêlées, brefs dialogues en sourdine sur un silence, sur une absence. Il s'agit de l'absence d'amour : pourquoi les hommes ne sont-ils pas là ? Ne seraient-ils pas là-bas ? Pourquoi sont-ils des figurants, ou des policiers voués aux champs de tir et aux bars ?

Mais l'homme, cette fois, c'est Robert Altman. Son pouvoir est de déclencher, de déchaîner tous les bonheurs et tous les malheurs possibles, d'organiser autour des clameurs, des désordres, des ruines, un rêve lucide, puis de dire, souverainement : « Ceci n'est qu'un autre film. » Sa force est de regarder les gens et les choses en face, d'inventer et d'imposer le jaune d'angoisse, puis de faire en sorte qu'un soleil projette une lumière concrète à laquelle personne n'échappe.

YVONNE BABY.

★ Présenté ce lundi 23 mai en compétition, le film de Robert Altman sort le 25 mai à Paris.

Décomposition de la petite bourgeoisie

Au cours d'une partie de campagne, *un dimanche*, avec son fils Mario, Giovanni Vivaldi, fonctionnaire romain, fracasse, à coups de pierre, la tête d'un brochet qu'il vient de pêcher. Cette image ne choque pas (on n'a pas l'habitude de s'attendrir sur les poissons), mais elle est emblématique d'un caractère que le film de Mario Monicelli (le dernier de la sélection italienne), *Un bourgeois tout petit petit*, fait apparaître *dans une mise en scène* psychologique assez traditionnelle *jusqu'à ce que le récit vire de la* comédie du drame.

Giovanni Vivaldi incarne dans sa famille le pouvoir masculin. Il traite sa femme avec désinvolture. Bonne pour la cuisine et le ménage, elle n'a pas droit à la parole. Paralysée et muette après le drame (le rôle permet alors à Shelley Winters une performance), elle sera, pourtant, le témoin et l'alibi. D'autre part Giovanni *décide de l'avenir de son fils* de vingt ans, qui doit se présenter à un concours pour devenir comptable au ministère des travaux publics, où il travaille lui-même. Afin que Mario soit reçu, le père va jusqu'à entrer dans la franc-maçonnerie. Monicelli décrit avec un humour assez grinçant l'univers de *ce petit-bourgeois, baignant dans la* médiocrité, servile envers ses supérieurs, opportuniste et grisâtre. La satire est drôle. Elle ne tirerait pas à conséquence sans l'événement qui atteint Giovanni dans ses affections et ses espoirs, et qui fait tomber le masque de la médiocrité pour révéler une monstruosité de nature. *On peut comprendre* les raisons personelle qui déclenchent chez Giovanni une pulsion de vengeance et de meurtre, mais Monicelli les condamne comme une attitude sociale pouvant mener — *il suffit* d'une occasion — au fascisme *ordinaire.*

L'acte « naturel » d'écraser la tête d'un brochet trouve ses répercussions dans la deuxième partie du film, la plus étonnante (avec quelques moments insoutenables), où Alberto Sordi, en grand acteur, dépasse le problème individuel du père accablé par le sort pour donner *le précis de décomposition de la* petite bourgeoisie tout entière. Une *fois de plus, une « comédie italienne »* fait apparaître avec virulence les maux de l'Italie.

The Duellists, premier long métrage de l'Anglais Ridley Scott, est tiré d'une nouvelle de Joseph Conrad et met en présence, au cours de la période napoléonienne (1800-1815) deux officiers français. L'un, butor et bretteur hargneux, provoque l'autre — qui est tout son contraire — en duel chaque fois qu'il le rencontre. Dans le fracas réaliste des sabres et des pistolets, la traversée d'un monde où la guerre est toujours présente à l'arrière-plan, l'affrontement de ces deux hommes est traduit par des images d'une grande beauté plastique. Un peu trop léchée peut-être, mais par laquelle on se *laisse facilement séduire.*

JACQUES SICLIER.

UN TAXI POUR L'IRLANDE

Avec *le Taxi mauve* — troisième film de la sélection française, — Yves Boisset a quitté son domaine habituel, celui des ouvrages à résonances politiques, pour faire une cure de romanesque. Changement de *genre qui n'a provoqué chez lui* aucun changement de style, le réali*sateur restant fidèle à sa conception* d'un cinéma de forme classique, concret et efficace. On retrouve dans son adaptation l'essentiel du roman de Michel Déon, à supposer que l'essentiel en l'ocurence soit le dépaysement, la fréquentation d'indi*vidus pittoresques et une suite d'évé*nements où l'analyse psychologique tient une place importante. Y retrouve-t-on la tonalité, l'essence du livre ? C'est moins certain.

Autour du « narrateur », homme d'âge mûr venu « faire le point » en Irlande à la suite d'un drame familial, et du truculent Taubelman, grande gueule et fieffé menteur qui vit avec une jeune fille dont on *ne sait trop si elle est sa fille ou* sa maîtresse, s'agitent des personna*ges eux aussi auréolés de mystère.* Les destinées se croisent, se confondent, un moment, puis à nouveau se séparent. Chacun a servi de révélateur à l'autre, lui a permis de découvrir sa vérité personnelle. Fille de milliardaire, épouse d'un prince allemand complaisant, Sharon sait désormais que l'amour-passion lui est interdit, qu'elle est condamnée à n'être qu'un séduisant objet de luxe.

Jerry, son frère, tourne au contraire le dos à la *« jet society »* et à la *drogue, en se fixant sur* la *terre* de ses ancêtres. Le « narrateur » *comprend* que le *goût* de vivre est plus fort en lui que le désespoir. Taubelman le magnifique retourne à ses trafics, et le bon docetur Scully continue d'inculquer aux gens du village son optimisme et sa philosophie.

Faisceau d'aventures qui se déroulent dans la splendeur austère des landes irlandaises, scènes de chasse et de beuverie, affrontements sentimentaux, drame, humour, folklore : la matière de ce film est riche.

Que peut-on alors reprocher à Yves Boisset ? Sans doute d'avoir quelque peu « mis à plat » le récit de Déon. Affaire de style. Il y avait dans le livre un romantisme aux accents fitzgeraldiens, un grain de folie, que, par excès de rigueur (et malgré le caractère littéraire des dialogues) l'écriture du cinéaste ne parvient pas toujours à rendre sensible. Tout chez Déon se passait dans la brume des sentiments et des paysages, *les mots et les* phrases créant une sorte d'irréalité.

Tout, au contraire, chez Boisset devient évident, la sécheresse du réalisme l'emportant sur le lyrisme. Sécheresse qu'atténue heureusement le jeu des interprètes. Ils sont remarquables et c'est à eux d'abord que *le Taxi mauve* devra son succès : Philippe Noiret (le « narrateur »), secret et tendre dans un rôle qui *pourtant ne lui convient qu'à moitié* ; Peter Ustinov (Taubelman), tempétueux mais sans outrances ; Charlotte Rampling, fascinante de beauté ; Edward Albert, Agostina Belli, Fred Astaire enfin, dont les rides sont celles de la malice, de la bonté et de la sagesse.

* * *

A ce *Taxi mauve*, reçu sans enthousiasme, mais somme toute *divertissant, a succédé un film de* Jan Troell, le réalisateur des *Emigrants*. Film bizarre, tortueux, déconcertant comme son titre, *Bang*, de la bouillie et du fatras, avec deux ou trois *jolies éclaircies* et pas mal d'ambition, sous de faux airs de *comédie à la suédoise. Professeur de* mathématiques dans un lycée et *musicien amateur*, le héros a entrepris de composer une symphonie qui sera le reflet de son expérience de la vie. Timide, naïf, ce nimbus de l'électronique est assez curieusement couvert de femmes qui l'encombrent ou le déçoivent. Alors il se réfugie *dans son enfance ou dans ses rêves,* et parfois rejoint un vieil organiste, *retiré du monde*, dont on peut penser qu'il est son double imaginaire.

Tout cela est obscur et le plus souvent fastidieux. La moralité de l'histoire semble être qu'il est difficile de franchir le mur de ses propres limites et d'entreprendre le « bang » de la libération totale. Moralité à laquelle on souscrirait volon*tiers, si les plaisanteries de Troell* étaient moins pesantes et les phantasmes de son *héros* moins alambiqués.

JEAN DE BARONCELLI.

Des Soviétiques en demi-teintes

Choisi pour clore la Semaine de la critique, *Vingt jours sans guerre,* premier film du cinéaste soviétique Alexei Guerman, surprend par son excellence, certes, par sa qualité indiscutable, mais plus encore par sa finesse de perception, sa sensi*bilité, une maîtrise dans l'expression* d'autant plus impressionnante qu'elle *ne s'affiche* jamais.

Le scénario et les dialogues sont l'œuvre de Constantin Simonov, l'auteur de *Jours et Nuits de Stalingrad*. Un vieux soldat, quinquagénaire assagi, écrivain de métier, recueille en première ligne les confidences de ses camarades de combat. Commandant honorifique, il n'exerce d'autre privilège que celui de ramper avec les autres soldats sur une plage de débarquement, non loin de Stalingrad. L'ennemi subit ses *premiers revers, la victoire est incer*taine.

Alexei Guerman nous fait comprendre dès les premiers plans qu'il raconte autre chose, autrement. Fils lui-même d'un romancier estimé en U.R.S.S., il n'a pu connaître que par les récits des aînés l'horreur de la « guerre patriotique » et il a tourné à partir de certains choix de base.

En premier lieu, l'emploi du format cinémascope, mais sans la couleur : un noir et blanc presque usé, délavé, qu'il s'agit de meubler avec le maximum d'objets, de sons, de mouvements, de présence signifiante. Té*moins cette séquence inaugurale, les* soldats s'égaillant sur la plage quand *surgissent* quatre avions qui les arrosent au fusil mitrailleur et s'enfuient. On croit tout le monde sauf, on recueille un mort sur la grève. Le commandant part en permission. Ouverture en mineur, à peine esquissée, d'autant plus forte.

Yuri Nikoulin, clown célèbre en Union soviétique, nous assure-t-on, joue le commandant, d'une étrange façon : tout dans le visage, l'ex*pression du visage, la retenue.* L'art d'écouter et de regarder. L'homme *non héroïque, emporté dans une his*toire qu'il subit plus qu'il ne la créé, à l'issue imprévisible.

Vingt jours sans guerre nous parvient comme une confidence à peine murmurée : l'appropriation, par la jeune génération, de la gloire officielle, l'affirmation de la qualité unique de l'individu, du regard de l'individu. Ni contestation ni subversion, la présence discrète au réel, servie *par une technique qui en soi* constitue une petite révolution dans *le cinéma soviétique, soudain libéré* de l'héritage d'Eisenstein : l'importance, enfin reconnue, à égalité avec l'image, de la parole, son déploiement dans l'espace, sa double valeur, littéraire, sur le papier, puis vécue, proférée par la voix humaine. Ce très beau film nous confirme l'évolution irréversible de l'Union soviétique vers un certain humanisme, non déclamé, non apitoyé.

* * *

A l'opposé de ces demi-teintes, *Harlan County U.S.A.*, première œuvre d'une jeune Américaine, Barbara Kopple, présentée dans la section « L'air du temps », arrive tout auréolé de son récent Oscar hollywoodien pour le meilleur film docu*mentaire de long métrage. L'œuvre* impressionne par sa violence, sa *franchise*, son engagement total aux côtés des mineurs de Brookside, comté d'Harlan, dans le Kentucky, en grève. L'art américain du « cinéma direct », de l'identification immédiate *à l'événement*, restitue sur l'écran la dimension du combat, on dirait presque *d'un coup de poing*. La vie privée s'efface, les mineurs et leurs familles ne vivent que par la lutte. La société américaine fait violemment retour à l'écran, et on imagine Hollywood mettant en images encore plus belles ce sujet de choc.

LOUIS MARCORELLES.

Musique

Stockhausen dans le monde de Chagall

Nice. — *« C'est plus Chagall* que Chagall... Voilà une œuvre *qui restera... Stockhausen peut être* content : c'est un grand talent, un grand homme... Je suis heureux, on dirait que j'ai bu une bouteille de vodka ! » Oui, Marc Chagall était heureux, dimanche après-midi 22 mai, à la mesure peut-être de craintes reconnues infondées. Car cette œuvre, « Atmen gibt das Leben » (*Le souffle donne la vie*), ou du moins sa troisième partie, c'était lui qui l'avait commandée pour son musée du Message biblique, et, au dernier moment, il avait eu quelque appréhension.

Le très beau choral, dont *Stockhausen a écrit lui-même les* paroles (« Quand un enfant de lumière vient à *naître, la mort est* privée de cruauté. Dans chaque venue se fait entendre l'appel de Dieu »), l'avait rassuré par son élan et sa fraîcheur atonale, *ainsi* que les chœurs sur trois poèmes de Verlaine (« le Rossignol », « *A poor young shepherd* » et « Agnus Dei »), avec leur délicieux optimisme et leur lyrisme jaillissant, mais il s'était rembruni en apprenant que ces œuvres dataient de vingt-sept ans !

Mais, maintenant, ses yeux si tendres *brillaient en suivant* les petits solos et les jeux des merveil*leux choristes de la radio de Ham*bourg, enchaînant les haï-kaïs, les *aphorismes* de Socrate et de Maître Eckhart, les messages de la science-fiction et les paroles du Christ, comme les tourbillons d'idées, de sentiments et d'images dans une fresque de Chagall.

On sait que Chagall est fou de musique, comme en témoignent le plafond de l'Opéra et les fresques *du Lincoln Center ; il en écoute sans cesse en travaillant, se plaint* de n'en pas trouver suffisamment *sur France-Musique et de ne pou*voir utiliser ses disques, car, à quatre-vingt-dix ans, peignant toujours à tour de bras (1), « il n'a pas le temps de s'arrêter pour changer de face »...

Et Chagall a voulu que dans son Message biblique, ce reposoir de ses pensées et de sa *foi*, ce musée blanc tout en ailes légères comme ses oiseaux et ses anges, la *musique soit un souffle vivant.* Une quarantaine de merveilleux concerts, organisés par Pierre Provoyeur, le jeune et radieux conservateur de ce musée, ont ainsi enchanté depuis quatre ans les créatures divines du vieux peintre, dans le petit auditorium où veillent les trois admirables vitraux bleus *de « la Création du monde »*.

Chagall ne se contente pas de *ses chers Vivaldi, Bach, Haendel, Mozart*, et des romantiques ; il connaît les modernes, et c'est son ami et collaborateur Charles Marq, le maître verrier, qui lui a fait découvrir le Stockhausen du « Chant des adolescents », de « *Carré* », « *Gruppen* », « *Momente* ». D'où ce signe qu'il lui a adressé. *Créateurs optimistes et* mystiques, ils se sont reconnus et donnés la main. Et le musicien pourrait signer ces paroles du peintre : « S'il y a une crise morale aujourd'hui, *c'est une crise* de la couleur, de la matière, du sang et de ses éléments, des mots et des sons, et de toutes choses avec *lesquelles on édifie une œuvre* d'art aussi bien qu'une vie. » De *tout cela, l'un et l'autre ont en* abondance.

Admirable est l'ouverture d' « Atmen gibt das Leben » : les *choristes sont dispersés sur* la scène comme des formes mal dégrossies, ensommeillées ; les uns tournés contre le mur, certains à genoux, *d'autres debout*, les yeux fermés, les mains contre les joues ; de lentes aspirations ou expirations donnent naissance à une note lointaine qui s'étage doucement, à des interjections mystérieuses : « Ei, Eva... Och, Adam. » Peu à peu, « le souffle donne la vie », les lumières *montent*, les *corps lentement* s'éveillent, le ténor épelle : « *Mais seul le chant donne la forme* », phrase libératrice, fondatrice, que tous répètent de plus en plus joyeux, tandis que s'élève une voix de rossignol.

Alors commence la série des douze solos, que chaque choriste *chante en se tournant seul* vers le public, enchaînés par des ritour*nelles, de l'ensemble, avec un* accompagnement instrumental lumineux. Petites scènes très personnalisées, dont la diversité défie la description, et qui forment une sorte de guirlande de chants *mystérieux comme une prophétie* où se côtoient les images religieuses, cosmologiques et scien*tifiques, séparées par les minus*cules tableaux poétiques des haï-kaïs. Après l'évocation d'un « jaune éclatant » (hommage à Chagall ?), le chœur affirme : « *Mais Dieu et l'âme ne sont pas étrangers l'un à l'autre, et aucune distance ne les sépare* », puis se retire.

*Dans ces « momente » en minia*ture, on retrouve la force d'envoûtement des dernières œuvres de Stockhausen, fondée sur la systématisation rigoureuse d'éléments musicaux très simples qui innervent toute la composition, et *le caractère étrange d'une inspi*ration qui amalgame des idées « *magiques* » d'un *mysticisme* diffus et mêlé.

En cela Stockhausen diffère sans doute de Chagall dont l'univers si puissant et charnel saisit à sa source la lumière transcendante à travers la modestie et la bonté d'un cœur d'enfant — Chagall qui d'ailleurs tirait finement la conclusion de cette création mémorable : « J'ai dit à Stockhause : vous êtes fort [le bras plié, la main appuyant le *biceps...*], *mais il vous faut encore* être doux. »

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Le musée du Message biblique de Nice présentera, à partir du 9 juillet, trente immenses peintures récentes, toujours inspirées par la Bible, tandis que l'on pourra voir à Paris, à l'automne, maints autres tableaux de ces dernières années (présentées par le Centre Pompidou au pavillon de Flore).

Exposition

La rencontre de Sonia Delaunay et de Tristan Tzara

Voici Dada une fois de plus récupéré. Cet accès de révolte absolue est entré dans l'histoire littéraire, qui l'a ingurgité, digéré, assimilé, comme les autres. Plus de cinquante ans après le scandale du Cœur à gaz, *la pièce de Tristan Tzara — qui annonce Ionesco, son éditeur Jacques Damase a raison le le faire remarquer — s'est muée en objet esthétique et bibliophilique. Les lithographies de Sonia Delaunay la restituent dans « les années folles » : la plupart reproduisent les maquettes des costumes qu'elle avait dessinés pour la reprise qui déchaîna de violentes bagarres en 1923. C'est d'ailleurs ce livre, à peine sorti des presses, et autour de lui la rencontre de Tzara et des Delaunay qui fournissent le thème de l'exposition du Musée d'art moderne de la Ville de Paris.*

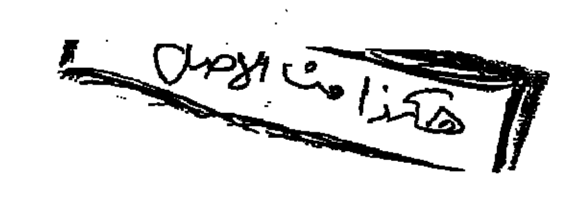
Dans les mêmes salles, les salles André-Malraux, avait été évoqué la rencontre Picasso-Iliazd. Iliazd était l'organisateur de « la Soirée du cœur à barbe » où le Cœur à gaz devait exploser : tout se tient. Et comme tout cela serait loin de nous si tant de documents, de photos, de poèmes autographes, d'images et de tissus chatoyants ne redonnaient une nouvelle jeunesse, amputée de son agressivité, à des événements déjà anciens — cette amitié date à peu près de l'arrivée du père du dadaïsme à Paris, et l'on pense que c'est Arp, son complice de Zurich, qui fit les présentations — telles les « robes-poèmes ». Dès 1913, Sonia avait créé ses « robes simultanées », signalées par Guillaume Apollinaire parmi les autres créations « simultanéistes » du couple Delaunay. Sur le souhait de Tristan Tzara, ses poèmes ont trouvé des supports dans ces étoffes, déjà vouées à l' « abstraction » sous les doigts de Sonia. Plus que des supports, d'ailleurs. On relève une parfaite concordance entre le texte et sa transcription graphique, qui est autre chose qu'une broderie ou qu'une guirlande de rubans. A la même époque, toujours l'année faste 1923, où Robert Delaunay peignait le portrait — aussi exposé — de Tristan Tzara portant une écharpe de Sonia, celle-ci habillait d'une fastueuse reliure le recueil De nos oiseaux.

Une nouvelle jeunesse... Ce n'est pas toujours le cas. La fuite du temps n'a pas encore entamé les fruits les plus récents d'une amitié qui a été « simultanément » une collaboration d'un demi-siècle — si le Cœur à gaz *prouve que Sonia Delaunay n'a pas dit sa dernière couleur, — si l'on en juge par les compositions au pochoir qui illustrent* le Fruit permis *(1956) et les eaux-fortes en couleurs, les exemplaires de tête étant enrichis de gouaches ou de gravures colorées à la main, de* Juste Présent *(1961). Les poèmes de Tristan Tzara fourmillent de trop d'images pour que Sonia Delaunay ait pu être tentée d'en traduire littéralement les plus frappantes. Il y avait trop à boire et à choisir. Suivant sa propre pente, l'illustratrice a préféré nouer un dialogue entre son rutilant langage plastique et le torrent verbal du poète. Des voix alternées, complémentaires.*

Ce n'est pas tout Tristan Tzara. Ce n'est pas toute Sonia Delaunay. Ce n'est que l'écho d'une longue rencontre, qui a, entre autres avantages, celui d'offrir au public des œuvres accessibles à la gent restreinte des bibliophiles, et de les replacer dans leur contexte. Nouvelle démonstration du dynamisme d'un musée qui ne veut pas s'endormir sur l'acquis de ses richesses.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson.



SPECTACLES

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 23 mai

Le Fanal-aux-Halles, 18 h. 30 : Béatrice Arnac ; 20 h. 15 : le Président.
Aux Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : les Catcheuses ; 22 h. 30 : l'Amour en visites.
Au Tout-à-la-Joie, 20 h. 30 : J.-P. Sèvres ; 22 h. 30 : Lux in tenebris.
Sélénite, I. 20 h. 45 : Je fus Nambule ; 22 h. Rosine Favey. — II. 21 h. : Ballade pour un auteur disparu ; 22 h. 30 : les Faiseuses d'anges.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : R. P. R. ou Le nouveau-né à une grande barbe.
Deux-Anes, 21 h. : Marianne, ne vois-tu rien venir ?
Dix-Heures, 22 h. : Monnaie de singe.

Les concerts

Radio-France, grand auditorium, 20 h. 30 : Cycle d'orgue (Schumann, Amy, Jolas, Marie).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : H. Szeryng et Y. Boukoff (Beethoven).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Récital R. Serkin, piano (Bach, Schubert, Beethoven).
Théâtre 13, 18 h. 30 : J. Heuclin, violoncelle ; M. Heuclin, piano (Bach, Beethoven, Martinu, Pascal).
Conservatoire national de musique, 20 h. 30 : J. Matkowska, violon, et T. Cochet, piano (Brahms, Paganini, Ravel, Bach).
Palais des congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. A. Davis ; L. Yordanoff, violon (Ligeti, Debussy, Schumann, Prokofiev).
Théâtre de la Gaîté-Montparnasse, 21 h. : Concert Brahms ; J. J. Kantorow, violon ; J. Rouvier, piano ; P. Muller, violoncelle.
Eglise Saint-Etienne-du-Mont, 21 h. : Festival Brahms, Orchestre de chambre d'Heidelberg (concertos brandebourgeois).
Salle des Ingénieurs des Arts et Métiers, 20 h. 45 : Beethoven, spectacle audiovisuel.
Ecole spéciale d'architecture, 20 h. 30 : Critique 3, avec B. Lubat, J. Le Trocquer et P. Mestral.

Jazz, pop' et rock

Campagne-Première, 20 h. 30 et 22 h. 30 : Art Ensemble of Chicago Jazz.
Théâtre Montparnasse, 21 h. : Wallestein, jazz.
Théâtre Mouffetard, 18 h. 30 : Saheb Sarbib, jazz.
Palais de la découverte, 21 h. 30 : Festival de musique électronique et électro-acoustique (hommage à Beethoven).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, relâche.

Les exclusivités

ADOPTION (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LES AMBASSADEURS (Fr.-Tun., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
AMES PERDUES (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C.-Marbœuf, 8e (225-47-19).
AND THEN CAME ROCK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
BEN ET BENEDICT (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Biarritz, 8e (723-69-23), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
BILITIS (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Marbœuf, 8e (225-47-19), Daumesnil, 12e (343-52-97).
CARRIE (A.) (**), v.o. : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03)
CHARLOT, LE GENTLEMAN VAGABOND (Ang., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
LA CHOUETTE EQUIPE (A., v.f.) : Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LA COMMUNION SOLENNELLE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), Haussmann, 9e (770-47-55), 14-Juillet-Bastille, 12e (357-90-81), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (288-99-75).
LE COUPLE-TEMOIN (Suisse-Fr.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LE DERNIER BAISER (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Ambassade, 8e (359-19-08), Français, 9e (770-33-88), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Mayfair, 16e (525-27-06), Wepler, 18e (387-50-70)
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69).
DES JOURNEES ENTIERES DANS LES ARBRES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), heure spéciale.
LE DIABLE DANS LA BOITE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Nations, 12e (343-04-67).
EMITAI (Sov., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Parnasse, 2e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 12e (357-90-81).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
FERDINAND LE RADICAL (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LA GRIFFE ET LA DENT (Fr.) : Styx, 5e (663-08-40) ; Calypso, 17e (754-10-68).
L'HERITAGE (It., v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Athéna, 12e (343-07-48).
HISTOIRE D'AIMER (It., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; v.f. : Ternes, 17e (380-10-41).
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
JULIE POT-DE-COLLE (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (770-20-89).
LIP 73-74 (Fr.) Le Marais, 4e (278-47-86).
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Quintette, 5e : (033-35-40) ; Calypso, 17e (754-10-68) ; Nations, 12e (343-04-67).
MADAME CLAUDE (Fr.) (*) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
MON CŒUR EST ROUGE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
NETWORK (A., v.o.) : Les Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
OBSESSION (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), ; Dragon, 6e (548-54-74), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Balzac, 8e (359-52-70), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'OMBRE DES CHATEAUX (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Marignan, 8e (359-92-82), Olympic, 14e (542-67-42).
ON M'APPELLE DOLLARS (A., v.f.) : U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Secrétan, 19e (206-71-33)
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17), Luxembourg, 6e (633-97-77), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Athéna, 12e (343-07-48)
PASQUALINO (A., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
PICNIC AT HANGING ROCK (Aust., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
LA PRISON DU VIOL (A., v.f.) (**) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
PRIVATE ROAD (Ang., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42)
PROVIDENCE, (Fr., v ang.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08)
QUAND J'AURAI VINGT ANS, JE SERAI HEUREUX (Fr.) : la Clef 5e (337-90-90).
QUAND LA PANTHERE ROSE S'EMMELE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55)
LA QUESTION (Fr.) (**) : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Olympic, 14e (542-67-42), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE REGARD (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99).
REQUIEM A L'AUBE (Fr.) (*) : le Marais, 4e (278-47-86).
ROCKY (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71), Colisée, 8e (359-29-46)
LES SORCIERS DE LA GUERRE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Haussmann, 9e (770-47-55)
SURSIS (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
TENTACULES (A., v.f.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LA TETE DE NORMANDE SAINT-ONGE (Can.) (**) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
TOUCHE PAS A MON COPAIN (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Epi-Centre Epinay (243-89-50).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), Biarritz, 8e (723-58-23) ; v. f. : P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Omnia, 2e (233-39-36), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
VIOLETTE ET FRANÇOIS (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
VIRGINITE (It., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90), v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
SA MAJESTE DES MOUCHES (Ang., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13)
LES REVOLTES DU BOUNTY (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50)
TAKING OFF (A., v.o.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sf Mar.)
TO BE OR NOT TO BE (Ang., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81)
LES VACANCES DE MONSIEUR HULOT (Fr.) Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).

Les séances spéciales

ALICE'S RESTAURANT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
LES DAMNES (It.-All., v.o.) (*) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), Mar. à 21 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
HOTEL DU NORD (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22), à 12 h. (sf S., D., le 19).
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e, à 12 h. 30 (325-95-99).
JE, TU, IL, ELLE (Bel.) : Le Seine, 5e, à 12 h. 15 (325-95-99).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
PORTIER DE NUIT (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (033-72-71), à 12 h. 30 (S. + 23 h. 45)
LE PRIVE (A., v.o.) La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
LA SALAMANDRE (Suisse), Saint-André-des-Arts, 6e, à 12 h. et 24 h.
VERS UN DESTIN INSOLITE SUR LES FLOTS BLEUS (A., v.o.) : Les Tourelles, 20e, sam. à 17 h.
ZARDOZ (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar. à 21 h.

Les festivals

POP MUSIC (v.o.), André Bazin, 13e (337-74-39) : Monterey Pop.
WESTERN (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : l'Ouragan de la vengeance.
SHAKESPEARE (v.o.) : le Ranelagh, 16e (288-64-44) en alternance : Hamlet, Henri V, Richard III.
PANFILOV (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), 15 h. : Je demande la parole ; 22 h. : Pas de gué dans le feu.
BOITE A FILMS, 17e (754-51-50) I : 13 h. : Let It Be ; 14 h. 30 : Roméo et Juliette ; 17 h. : Nashville ; 20 h. : Macadam Cow-Boy ; 22 h. : Délivrance ; 0 h. 15 : Casino Royal. — II, 13 h. : Le shérif est en prison ; 14 h. 30 : 1900 (première partie) ; 17 h. 30 : 1900 (deuxième partie) ; 20 h. 25 : Mort à Venise ; 22 h. 30 : Phantom of the Paradise.
GRANDE PARADE DES COMEDIES MUSICALES (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Ball Game.
JOSEPH LOSEY (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), 12 h. 30 : Une Anglaise romantique ; 14 h. 15 : le Messager ; 16 h. 30 : Accident ; 18 h. 15 : Cérémonie secrète ; 20 h. : The Servant ; 22 h. : M. Klein (v.f.).
PRESTIGE DU CINEMA SOVIETIQUE (v.o.), Studio Marigny, 8e (225-20-74) : l'Obier rouge.
BENI MONTRESOR (v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h. 30 : la Messe dorée ; 20 h. 30 : Pilgrimage.
MONTAND-SIGNORET, La Pagode, 7e (705-12-15), mat. : Thérèse Raquin ; soirée : Sanctuaire.

Les grandes reprises

LA BARBE A PAPA (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), à 20 h. 30, perm. S. et D.
LA BLONDE ET MOI (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78), Hollywood-Bd, 9e (770-10-41).
COCORICO M. POULET (Fr.-Nig.) : St-Séverin, 5e (033-50-91).
COUSIN-COUSINE (Fr.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
LE DEUXIEME SOUFFLE (Fr.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
EASY RIDER (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf Mar.).
JO (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), Ermitage, 8e (359-15-71), Liberté, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
JOUR DE FETE (Fr.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82), Capri, 2e (508-11-69).
L'IBIS ROUGE (Fr.) : Noctambules, 5e (033-42-34)
LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Actua Champo, 5e (033-51-60).
LA MONTAGNE SACREE (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
LOVE STORY (A., v.o.) Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
SACCO ET VANZETTI (A., v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15).

Les films nouveaux

BEATLES SHOW, films, concerts v.o. : Action Christine, 6e (325-85-78) ; Action République, 11e (805-51-33)

LE CHATIMENT, film italien de Charles Ramoullan (**) v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; Les Images, 18e (522-47-94)

L'EXECUTEUR, film italien de M. Lucidi, v.o. : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75)

LE FANTOME DE BARBE NOIRE, film américain de R. Stevenson, v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71), en soirée ; v.f. Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e, en mat. ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

PRELUDE A LA VIE SEXUELLE, film belge de J. Kupissonoff Le Seine, 5e (325-95-99)

SUSPIRIA, film italien de Dario Argento (**), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

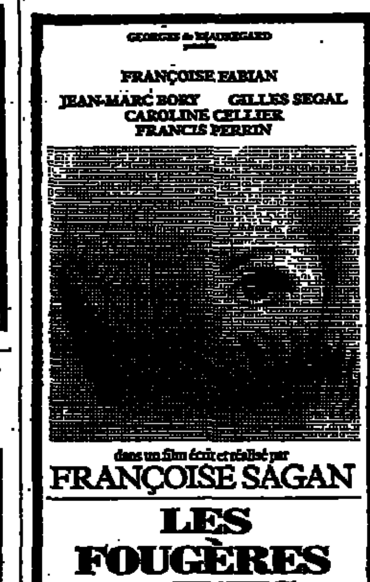
VANESSA, *film américain de* Hubert Franck (**), v.o. U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LA FILLE D'AMERIQUE, film français de S. Silberman (*) Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)

SOUDAIN LES MONSTRES, film américain de B.I. Gordon (*) : v.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Capri, 2e (508-11-69), Lord-Byron, 8e (225-03-31), Liberté, 12e (343-01-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Mistral, 14e (539-52-43), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).

INFRAMAN, *film japonais de* U. Shan ; v.f. Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Montparnasse, 18e (606-34-25).

SEXYCON, film italo-anglais de S. Martino (*) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Boul'Mich', 5e (033-48-29) Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) Publicis Matignon, 8e (359-31-97), Paramount-Bastille (343-79-17), Paramount-Gaîté, 13e (326-99-34), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)



LE CALENDRIER DES CONCERTS

RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 23 MAI

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, FILM (l'avenir du futur) : POINT LIMITE ZERO, de R.-C. Sarafian (1971), avec P. Newman, C. Little, C. Rampling, D. Jagger, V. Nedlin.

Un ancien coureur automobile, qui a fait la guerre au Vietnam, fait le pari de conduire, en quinze heures, une voiture du Colorado à San-Francisco. La police s'en mêle. A travers une intrigue mouvementée, une sorte de reportage sur les Etats-Unis du début des années 70. Des intentions contestataires.

Vers 22 h., Débat : Les transports de l'an 2000.

Avec MM. Jean Dupuy, directeur général adjoint de la S.N.C.F., Hubert Curien, président du Centre national d'études spatiales, Jean-Claude Martin, directeur général adjoint d'Air France, autour du sociologue Jean Fourastié, membre de l'Institut.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Jeu : *La tête et les jambes* ; 21 h. 55, Série : Tous les chemins mènent à Rome (troisième partie : De Milan à Rome, ou l'utopie d'une nouvelle architecture chrétienne), de J.-M. Leuwen ; 23 h., Polémique : L'huile sur le feu, de Ph. Bouvard (Les assurances automobiles).

Avec Jean-Luc Benjel, responsable nationale de la Fédération des assurés, et François Gentile, directeur de la Fédération française des sociétés d'assurances.

23 h. 45, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM (cinéma public) : LE RIDEAU DECHIRE, d'A. Hitchcock (1966), avec P. Newman, J. Andrews, L. Kedrova, H. Felmy, T. Toumanova (rediffusion).

Feignant de trahir son pays, un jeune savant américain passe en Allemagne de l'Est pour arracher à un professeur de Leipzig des secrets nucléaires. Il est suivi par sa fiancée, d'abord indignée, puis complice. Sous l'apparence d'un film d'espionnage anticommuniste, une « descente aux enfers » dans un monde de cauchemar au suspense remarquablement mis en scène.

22 h. 30, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Hommage : Du côté de chez Paul Morand, avec M. de Breteuil, S. Charlet, et la participation de M. Jean d'Ormesson, de l'Académie française ; 21 h., *L'autre scène ou les Vivants et les Dieux*, par Cl. Mettra et Ph. Nemo ; 22 h. 30, Entretiens avec L. S. Senghor, par P. Galbeau ; 23 h., Série : Rome, métropole des arts, par G. Charbonnier (le Spectacle contemporain, avec Mme P. Virduzzo, professeur à l'Académie des beaux-arts à Rome) ; 23 h. 50, Poésie : Jean-Louis Baudry.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Presque cent ans déjà : La vie musicale au début du siècle (Chabrier, Satie, Debussy, Saint-Saëns) ; 20 h. 30, Après le Festival d'art contemporain de Royan... Portrait du compositeur en points d'interrogation : Klaus Huber (quatre créations), et Brian Ferneyhough (« Etude pour clarinette », basse solo ») ; 23 h., La fête, par P. Castellan Tchaïkovski, Briccialdi, Berlioz) ; 0 h. 5, La petite compagne ; 0 h. 30, Musique électro-acoustique récente.

MARDI 24 MAI

S'associant à la grève interprofessionnelle, les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et S.N.J., regroupant toutes les catégories de personnels des sociétés issues de l'O.R.T.F. ont invité leurs adhérents à cesser le travail ce 24 mai. Un programme minimum est donc mis en place sur les trois chaînes de télévision et à Radio-France qui diffusera sur France-Inter, France-Musique et France-Culture un programme unique de musique enregistrée, trois bulletins d'information (à 8 h., 13 h. et 19 h.), une « dramatique » (à 20 h.) et la « Radioscopie » de Jacques Chancel (de 17 h. à 18 h.).

CHAINE I : TF 1

19 h. 40, Une minute pour les femmes :

20 h. 30, Série : Histoire de l'aviation, par D. Costelle ; 21 h. 20, Variétés : Marie-Paule Belle.

CHAINE II : A 2

19 h. 40, Dessins animés.

20 h. 30, FILM : MA GEISHA, de J. Cardiff (1951), avec Sh. Mac Laine, Y. Montand, E. G. Robinson.

Un metteur en scène, époux d'une actrice célèbre, et qui se sent éclipsé par elle, va au Japon tourner Madame Butterfly, *sans savoir qui se cache sous le kimono de la vedette.*

CHAINE III : FR 3

20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventures), hommage à Richard Thorpe : LES TARTARES, de R. Thorpe (1960), avec O. Welles, V. Mature, L. Orfei, B. Cortez, A. Foa, F. Lulli.

La rivalité d'une tribu tartare et d'une tribu viking dans les steppes de Russie au Moyen Age. Une action fort embrouillée, prétexte à des batailles, des chevauchées, des fêtes, toute une mythologie spectaculaire.

MERCREDI 25 MAI

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi.

20 h. 30, Téléfilm : « Où vont les poissons rouges ? », réal. A. Michel, avec M.-C. Carliez, F. Boterel, B. Lavalette.

Fugue couplée : Valérie, dix ans, fille de bourgeois, décide d'aller délivrer les poissons rouges avec Pitou, le fils de la concierge.

22 h., Emission spéciale sur la réforme de l'éducation nationale : Le collège.

Filière unique remplaçant les C.E.S., C.E.G. et premier cycle des lycées ? Le débat réunira, autour de M. Haby, ministre de l'éducation nationale, M. Zilbert, secrétaire général du Syndicat national des collèges, et les présidents des fédérations de parents d'élèves.

23 h. 25, Journal.

CHAINE II : A 2

De 13 h. 35 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 14 h. 5, Aujourd'hui, madame.

20 h. 30, Football : Liverpool F.C. - Borussia de Moenchengladbach, en finale de la Coupe d'Europe des clubs champions, à Rome ; vers 22 h. 20, Série : Capitaines et rois.

23 h., Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM (les grands noms de l'histoire du cinéma), cycle aspects du cinéma italien : LIZA, de M. Ferreri (1971), avec C. Deneuve, M. Mastroianni, C. Marchand, V. Stroh, P. Laperrousaz, M. Piccoli.

Une femme s'offre, avec la soumission et la fidélité d'une chienne, à un homme qui s'est retiré sur une île déserte. Etude de rapports sado-masochistes. Une fable, pas toujours très claire, sur l'amour fou. Un style lent, alourdi de symboles.

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., La musique et les hommes... Métropole des arts, Rome (la musique italienne, par G. Charbonnier) ; 22 h. 30, Entretiens avec Léopold Sedar Senghor, par P. Galbeau ; 23 h., Métropole des arts : Rome, par G. Charbonnier ; 23 h. 50, Poésie : Jean-Louis Baudry.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, En direct du Théâtre des Champs-Elysées... Orchestre national de France, direction H. Soudant, avec N. Milstein, violon : ouverture de l' « Enlèvement au sérail » (Mozart) ; « Concerto pour violon et orchestre en *ré mineur opus 61* » (Beethoven) ; « Symphonie n° 5 en mi mineur opus 64 » (Tchaïkovski) ; 23 h., Oliveiros : La nouvelle musique américaine ; 0 h. 5, Pérou : Une musique contemporaine.

UNE « SEMAINE FRANÇAISE » A LA TÉLÉVISION SOVIÉTIQUE

(De notre correspondant.)

Moscou. — Avec la visite de M. de Guiringaud à *Moscou* et celle de M. Brejnev en France, le mois de juin sera important pour les relations franco-soviétiques. Ce n'est sans doute pas un hasard si la télévision soviétique a choisi la fin de mai pour organiser une « Semaine française ». Celle-ci fait pendant à la « Semaine soviétique » qui avait été présentée en octobre dernier par TF 1.

Cette « *Semaine française* », qui a été préparée par la télévision soviétique en collaboration avec les trois chaînes de l'ex-O.R.T.F., commence ce lundi 23 mai à 19 heures avec une interview de M. Giscard d'Estaing réalisée la semaine dernière. Une déclaration de M. Brejnev, dimanche prochain, clôturera la semaine.

Chaque jour différents films documentaires consacrés à la France seront présentés, et un sujet du programme d'informations « Vremia » sera quotidiennement traité de Paris. Mardi, *un « dialogue » est prévu entre* les deux villes jumelées : Leningrad et Le Havre. Mercredi, l'émission politique « Studio 9 » sera consacrée aux relations franco-soviétiques ; Léon Zitrone et Jean-Pierre Elkabbach doivent y participer. Soviétiques et communistes français n'ont pas pu se mettre d'accord pour désigner un journaliste de *l'Humanité*.

Cette « Semaine française » comprend encore des films de Jacques-Yves Cousteau et de Mallaurie ; ils doivent être présentés par les auteurs eux-*mêmes, qui se rendront* à Moscou à cette occasion. Dimanche prochain, après l'intervention de M. Brejnev, doit être diffusée une soirée de variétés réalisée grâce aux archives de la télévision française. — J. A.

TRIBUNES ET DEBATS

LUNDI 23 MAI

— *M. Roger Garaudy*, philosophe et écrivain, ancien dirigeant du P.C.F., s'exprime à la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h 40.

MERCREDI 25 MAI

— *M. Pierre Pflimlin*, maire (C.D.S.) de Strasbourg, est l'invité de Jacques Chancel pour sa « Radioscopie » sur France-Inter, à 17 heures.

— *M. Jean-Pierre Soisson*, secrétaire général du parti républicain, répond aux questions des journalistes de Radio-Monte-Carlo, à 19 heures.

— *Le Centre des démocrates-sociaux* dispose de la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.

A L'HOTEL DROUOT

Mardi

EXPOSITIONS

S. 1. - Sièges et meubles anc. rust. Objets d'art 18e, 19e. Etains.
S. 2. - Estampes 17e au 20e.
S. 13-14. - Objets d'art et d'ameubl. 18e et 19e.
S. 20. - Dentel. Bel. lingerie. Soieries.

VENTES

S. 11. - Orfèvrerie ancienne.

VU

Aimé Maeght et ses amis

Paupières baissées, tournant un stylo dans ses mains, au-dessus de ses feuilles de notes (rien n'était improvisé), Aimé Maeght, sur le plateau de FR3, dimanche 22 mai, paraissait moins à l'aise que dans ses terres, entouré de ses artistes. Il n'avait pourtant pas de raison de s'inquiéter. L'homme en question n'avait comme interlocuteurs que des amis : Michel Guy, le critique d'art Pierre Descargues et deux artistes de son écurie : le sculpteur Pol Bury et le peintre Valerio Adami. S'il y eut quelques questions tant soit peu embarrassantes, c'est de ces deux derniers qu'elles vinrent. Questions auxquelles, pour répondre, Aimé Maeght s'est toujours retranché derrière Maeght tout court : une entreprise de deux cent vingt personnes s'occupant d'éditions, d'organisation d'expositions, de documentation, de photographies, de films... et le marchand d'art possédant trois galeries, une à Paris, une à Zurich, une à Barcelone, derrière le mécène, fondateur avec Marguerite, sa femme, de la Fondation de Saint-Paul-de-Vence.

On a donc vu Aimé Maeght évoquer la création de son empire et chacune de ses initiatives, avec toujours « cette idée de penser à la démocratisation de l'art ». La vente des lithographies par exemple. Objection : une litho signée Miro peut coûter 10 000 francs. Réponse, après un temps d'hésitation : « Mais il y a des lithos à 200 francs. » Ce qui, comme chacun sait, n'est pas tout à fait exact, en tout cas pour Miro. Une des raisons « réelles » de la création de la Fondation, c'était aussi de ne pas priver des gens de voir deux à trois œuvres enfermées, faute de place, dans les caves de la galerie Maeght.

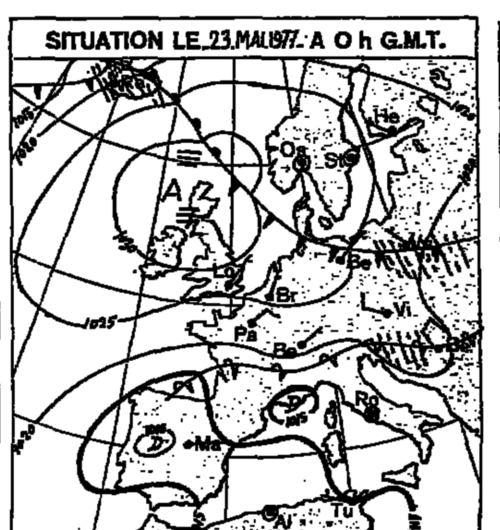
Aimé Maeght s'est montré très inquiet de l'avenir de la profession de marchand de tableaux, « moralement », et non financièrement, quand « l'art sera, hélas, au service de la communauté dont le choix risque de nous faire tomber dans des erreurs comme le réalisme socialiste ». Inquiet (moralement) pour le jeune artiste, qui ne pourra être protégé par le marchand et dont « restera son intégration à la société avec le droit social, le droit au chômage, le droit de grève »...

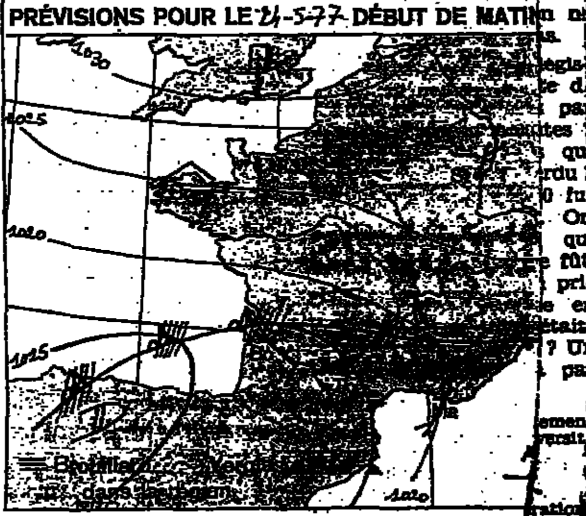
Autour de ces déclarations, on pouvait imaginer un débat plus chaud, mais il n'y avait que des amis... Ce qui est d'ailleurs contraire au principe même de l'émission. Heureusement que M. Maeght « se remet lui-même chaque jour en question ».

GENEVIÈVE BREERETTE.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le lundi 23 mai à 0 heure et le mardi 24 mai à 24 heures :

Au sud des hautes pressions qui persistent sur les îles Britanniques et la mer de Norvège, des masses d'air frais venant d'Europe centrale intéresseront la majeure partie de la France, à l'exception des régions *méridionales, où de l'air chaud,* humide et souvent instable continuera à évoluer lentement.

Mardi 24 mai, le temps sera souvent nuageux sur les régions méridionales, où se produiront encore des ondées orageuses. Les vents, modérés et irréguliers, viendront du sud-est. Les températures varieront peu par rapport à celles de lundi.

Sur le reste de la France, où souffleront des vents modérés de secteur est, le temps sera généralement ensoleillé, malgré quelques nuages passagers, et les températures maximales s'élèveront un peu.

Lundi 23 mai, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 021,4 millibars, soit 766,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 22 mai ; le second, le minimum de la nuit du 22 au 23) : Ajaccio, 25 et 14 degrés ; Biarritz, 20 et 13 ; Bordeaux, 19 et 9 ; Brest, 16 et 9 ; Caen, 16 et 8 ; Cherbourg, 15 et 9 ; Clermont-Ferrand, 18 et 8 ; Dijon, 19 et 9 ; Grenoble, 20 et 11 ; Lille, 18 et 8 ; Lyon, 21 et 12 ; Marseille, 23 et 13 ; Nancy, 15 et 4 ; Nantes, 12 et 12 ; Nice, 19 et 14 ; Paris-Le Bourget, 18 et 8 ; Pau, 20 et 9 ; Perpignan, 18 et 11 ; Rennes, 14 et 10 ; Strasbourg, 14 et 8 ; Tours, 14 et 9 ; Toulouse, 18 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 25.

Températures relevées à l'étranger : *Alger, 23 et 16 degrés ;* Amsterdam, 19 et 7 ; Athènes, 30 et 20 ; Berlin, 16 et 5 ; Bonn, 19 et 4 ; Bruxelles, 18 et 6 ; îles Canaries, 22 et 17 ; Copenhague, 18 et 6 ; Genève, 20 et 10 ; Lisbonne, 20 et 12 ; Londres, 21 et 7 ; Madrid, 19 et 11 ; Moscou, … ; New-York, 26 et 18 ; Palma-de-Majorque, 25 et 14 ; Rome, … ; Stockholm, 18 et 4 ; Téhé… et 14.

Journal officiel

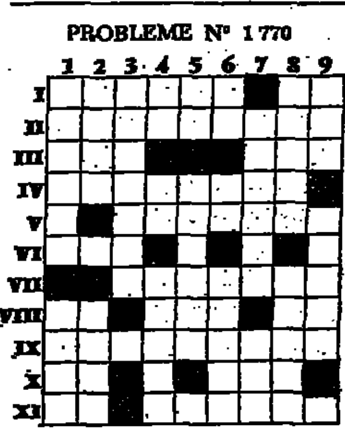
Le Journal officiel du 22 mai 1977 publie :

UN ARRETE

● Relatif à la présidence de commissions départementales des impôts directs et des taxes sur le chiffre d'affaires.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 770



HORIZONTALEMENT

I. A plat ventre devant tout le monde ; Article d'usage courant. — II. Sujets en voie de formation. — III. Possessif ; Temps variable. — IV. Fort lourde. — V. Laisser. — VI. Ne circu… — VII. Méritent un enc… ment. — VIII. Adverbe ; … sent toutes les sinuosit… cours ; Fin de participe. … Pas du tout dans le vent… Terme musical ; Echapp… crue, mais succomba à la … — XI. Abréviation ; Mo… une certaine évolution.

VERTICALEMENT

1. Ne rougissent pas p… destie ; Colora. — 2. De la … série. Hôtes d'anciennes … — 3. Son royaume est e… teur. — 4. Vers de Virgile … que ; Zut ! — 5. Sur une … tombale ; Pièce montée … Morceau de veau ; Term… cal ; C'est bien tentant … Prénom masculin ; Ne s… qua pas sans espèces. — 8. … mythologique ; Savoir à q… se vouer. — 9. Bien fatig… font cueillir ou se taillent…

Solution du problème n…

Horizontalement

I. Maris ; Ame. — II. … — III. Roue ; Ri. — IV. … Tassé. — V. Ericacées. … Noël ; Né. — VII. Err… VIII. El ; Ni ; Tic. — IX. … des. — X. Etat. — XI. … sière.

Verticalement

1. Margelle ; Ep. — 2. … Loto. — 3. Routine ; R… 4. Ire ; Cornets. — 5. St ; … — 6. Oracle. — 7. Anise ; … 8. Sentis. — 9. Empesé ; …

GUY BRO…

Visites, conférences

MARDI 24 MAI

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'Ile Saint-Louis » (A travers Paris).

15 h. 30, façade, portail de « Notre-Dame de Paris » (M. de La Roche).

15 h., place du Puits-de-l'Ermite : « La mosquée de Paris » (Paris et son histoire).

15 h., entrée principale, boulevard de Ménilmontant : « Les tombes du Père-Lachaise » (… culturel).

CONFERENCES. — 13 h. … 13, rue de la Tour-des-… « Conscience cosmique et m… transcendantale » (entrée li…

20 h. 30, Domus Medica, … levard de la Tour-Maubourg : … conscience : domaine de to… sibilités, lévitation, maîtrise de la nature ».

19 h. 30, 26, rue Bergère, … Cordonnier : « Les Mille … la rénovation de toutes … d'Homme et la conscience…

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42 00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux



LA BANQUE MONDIALE

recherche

assistant technique

Le candidat sera un ingénieur possédant une grande expérience dans l'évaluation et la réalisation techniques de projets d'investissement dans la petite et moyenne industrie. Il conseillera la

BANQUE ALGÉRIENNE DE DÉVELOPPEMENT

dans la définition de critères et méthodologie pour l'évaluation de projets et participera à la formation de ses cadres.

Le poste, avec résidence à Alger, est à pourvoir pour une durée d'un an, éventuellement renouvelable. Le candidat retenu sera engagé comme expert international dans le cadre d'un accord d'assistance technique entre le Gouvernement Algérien, le Programme des Nations Unies pour le Développement et la Banque Mondiale.

Un curriculum vitae détaillé devra être adressé, avant le 15 juin 1977, au Bureau Européen de la Banque Mondiale, Service du Recrutement, 66, avenue d'Iéna - 75116 Paris

---

UNIVERSITE DE NEUCHATEL - SUISSE
FACULTE DE DROIT
ET DES SCIENCES ECONOMIQUES

A la suite de départs et d'une restructuration des enseignements, les postes suivants sont mis au concours :

PROFESSEUR ORDINAIRE DE GESTION FINANCIÈRE

CHARGE : enseignement de la gestion financière appliquée au secteur de l'économie d'entreprise.

PROFESSEUR ORDINAIRE D'ÉCONOMIE PUBLIQUE

(éventuellement professeur assistant)
CHARGE : enseignement de l'économie publique et de la statistique.

Entrée en fonctions :
1er octobre 1977 ou 1er octobre 1978.

Traitement et obligations légaux.

Les demandes de renseignements peuvent être adressées au Rectorat de l'Université, avenue du Premier-Mars 26, ou au doyen de la Faculté de droit et des sciences économiques.

Les candidatures doivent être présentées avec curriculum vitae, travaux et références, au département de l'Instruction publique du Canton de Neuchâtel, Château, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 30 juin 1977.

---

wonder Benelux

Directeur Filiale

Basé à Bruxelles, il agit sur l'ensemble du marché belge et est responsable devant la Direction Commerciale (Paris) des objectifs et de la gestion d'une filiale de ventes. Il s'engage sur des budgets et anime une équipe (commerciale et administrative) de 30 personnes. Le tout avec une large délégation.
Convient donc bien à ce poste un homme de bonne formation commerciale pourvu d'une expérience réussie du commandement et de la gestion financière, et porté par goût à la direction d'une petite unité.

SEFOP remercie ses lecteurs belges (bilingues) ou français de lui adresser leur dossier sous réf. W 508/M.

SEFOP 7 rue Lincoln 75008 PARIS

epotar

---

socetec & p-e associés

En vue contruction d'une importante usine de mécanique, SOCIETE ENGINEERING ANGLAISE, associée à société française, recherche pour l'ALGERIE

INGENIEUR
DIPLOMÉ ou ASSIMILE

- minimum 30 ans
- parlant couramment l'anglais,

pour poste de DIRECTEUR DE CONTRAT.

Bonne connaissance GC, Bâtiment, équipements de bâtiment, exigée.
Récente expérience similaire en pays en voie de développement appréciée.

Ecrire avec C.V. et photo à :
SOCETEC & P-E Associés
5, rue Chante-Coq
92800 PUTEAUX

Bureau d'ingénieurs conseils à vocation internationale recherche pour ses activités en pays anglophone

INGÉNIEUR ROUTIER

ayant acquis, si possible, au sein d'administrations une large expérience en études et en spécifications dans le domaine des routes et des ouvrages. Il aura également une bonne connaissance des études de rentabilité des projets. La pratique de l'anglais est nécess. Les ingénieurs intéressés voudrt bien écr. en joignant à leur CV l'indication de leur dern. sal. ann., sous référence 858/101 à

L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS.

Importante entreprise Paris recherche pour ses activités à l'étranger

INGÉNIEUR CONTROLE TRAVAUX PORTUAIRES

Cet ingénieur diplômé d'une gde école disponible pr effectuer un séjour dans un pays anglophone pourra faire état d'une première expérience ds le domaine des études ou des travx portuaires. L'anglais courant est indispens. Veuillez écrire (joindre C.V. et indiquer dernier salaire annuel) sous référence 856/101, à

L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS.

---

chef de fabrication
Côte d'Ivoire

Notre Groupe est bien implanté en Afrique Occidentale où nous construisons et commercialisons une large gamme de véhicules industriels.
Dans notre usine d'Abidjan nous fabriquons des remorques, semi-remorques, citernes...

Le Chef de Fabrication *que nous recherchons est un Ingénieur de formation type Arts et Métiers, ayant une spécialisation soudure. Il alliera une bonne compétence technique (procédés de mécano-soudure, pliage, formage...) à une ouverture aux problèmes de gestion : prix de revient, appros, stocks, délais... et saura animer une équipe de 70 ouvriers.*

La rémunération sera fonction de l'expérience : elle est assortie d'importants avantages liés à l'expatriation.

Des responsabilités plus globales au niveau de la Direction pourront éventuellement être offertes à terme.

Si ces perspectives vous intéressent, écrivez rapidement sous réf. 30.57-M aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP que nous avons chargés de l'examen des candidatures.



EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson

Société Ingénierie Paris recherche pour poste à l'étranger

INGÉNIEUR SENIOR
(35-40 ans) spécialisé

OUVRAGES D'ART

Diplômé d'une grande école, cet ingénieur peut faire état d'une large expérience professionnelle acquise pour partie dans le domaine des travaux à l'étranger. Une bonne connaissance de la langue anglaise est nécessaire dans le cadre des fonctions qui lui seront confiées.
Les ingénieurs intéressés sont priés d'écrire (CV + dernier salaire annuel) sous réf. 758/107

L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS.

URGENT
BUREAUX D'ÉTUDES U.S.A.
RECHERCHE POUR L'ALGÉRIE

En vue réalisation vaste programme travaux géotechniques concernant études définitives grands ouvrages d'hydraulique (y compris reconnaissance et évaluation zones d'emprunt)

UN INGÉNIEUR EN CHEF

Géotechnicien confirmé, minimum dix ans d'expérience dans programmes analogues. Il sera chargé de la conduite de l'ensemble d'une équipe encadrée par deux ingénieurs de terrain (Field Engineers), un ingénieur de laboratoire et un maître sondeur, ainsi que de l'établissement des rapports d'étude

DEUX INGÉNIEURS DE TERRAIN

Géologues confirmés, cinq à dix ans d'expérience géotechnique chantiers barrages souples ou grands terrassements. Sous les directives de l'ingénieur en chef, ils seront chargés de superviser la conduite des sondages, d'exécuter différents prélèvements d'échantillons et essais in situ, de conditionner, de répertorier et d'expédier les échantillons, d'établir les logs des sondages et les rapports d'activité des chantiers dont ils auront la charge. Ils pourront également se voir confier la supervision de la réalisation de routes d'accès, sondages, puits et tranchées pour la prospection de zones d'emprunt.

UN INGÉNIEUR DE LABORATOIRE MÉCANIQUE DES SOLS

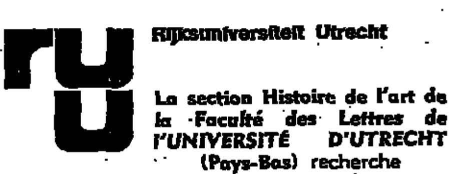
Ingénieur géotechnicien ou géologue confirmé ou technicien de haut niveau, cinq à dix ans d'expérience dans la conduite de laboratoires de mécanique des sols. A la tête d'un laboratoire équipé à neuf, il sera chargé de la réception et de l'entreposage des échantillons ainsi que de la réalisation d'un programme d'essais dont il interprétera les résultats. En collaboration avec l'ingénieur en chef, il pourra être appelé à participer à l'organisation de certains essais in situ ainsi qu'à l'articulation des activités terrain/laboratoire. Il devra savoir manipuler, entretenir et mettre au point, l'ensemble des instruments composant le laboratoire y compris appareil Triaxial. Il pourra lui être demandé d'assurer la formation professionnelle de laborantins

UN MAITRE SONDEUR

Minimum dix ans d'expérience chantiers barrages souples, ou construction lourde. Connaissant à fond les techniques et le matériel de forage et d'échantillonnage. Il devra pouvoir réparer, entretenir et mettre au point les sondeuses et autres engins dont il disposera, et mener plus d'un chantier à la fois.
L'ensemble de cette équipe sera détaché au sein d'un organisme algérien qui en assurera la gestion administrative, le logement et le transport de service. Chacun des postes pourrait se voir doubler d'homologues algériens dont il faudra parfaire la formation professionnelle Toutes questions relatives à la fixation et au règlement des salaires assurés par siège bureau d'études aux U.S.A. qui assure également supervision technique du programme.

Français indispensable - Anglais souhaitable

Prière adresser C.V. détaillé et photo récente a Apartado 38198 Madrid (Espagne) en indiquant *projets étudiés et nature exacte participation* personnelle à ces projets, références avec noms, adresse et téléphone précédents employeurs, et prétentions salariales. Il ne sera pris contact avec les références citées qu'après accord de l'intéressé Il sera répondu à toutes les candidatures. Acceptons également les candidatures émanant d'associations professionnelles.



Rijksuniversiteit Utrecht

La section Histoire de l'art de la Faculté des Lettres de l'UNIVERSITÉ D'UTRECHT (Pays-Bas) recherche

un maître de conférences

spécialisé dans le Moyen Age Il/elle sera chargé(e) d'enseignement et de recherches. L'enseignement qu'il/elle devra assurer s'adressera en principe à des étudiants de tous les niveaux et sera donné sous forme de cours et de séminaires ; il/elle devra aussi diriger des mémoires de maîtrise.

L'enseignement qu'il/elle assurera dans le troisième cycle consistera à diriger des thèses de doctorat et aussi, dans un avenir assez proche, les travaux d'étudiants qui viennent d'obtenir la maîtrise et bénéficient d'une année de recherches accordée par l'Université.

Il/elle devra être prêt(e) à organiser des excursions. De plus il/elle aura à se charger des tâches administratives qui se présenteront, telles que des travaux à l'intérieur de certaines commissions et la présidence de la section en alternance avec d'autres professeurs et maîtres de conférences.

Rémunération : de 5.247 florins à 7.525 florins bruts par mois (situation de 1976).

Les personnes intéressées par cette fonction ainsi que celles voulant recommander des candidats éventuels peuvent prendre contact jusqu'au 21 juin 77 avec le président de la commission chargée de la nomination :

Prof. E. de Jough
Kunsthistorisch Instituut
Drift 25
Utrecht
Pays-Bas
tél. (30) 33-22-12

Le Monde
INFORMATION-PROFESSIONS

Chaque semaine, "Le Monde information-professions" dresse le *tableau récapitulatif* des offres d'emploi encadrées parues dans "Le Monde".

Outre ceux qui, sans emploi, recherchent une situation, ce service est aussi destiné aux lecteurs qui pensent en termes d'avenir.

Nos synthèses leur permettent en effet de se situer, d'évaluer l'importance de l'offre dans leur branche, dans leur spécialité, l'évolution des qualifications. Analyser, une fois par semaine, et d'un seul coup d'oeil, l'ensemble des annonces parues dans "Le Monde", c'est le moyen, pour ceux qui ont une responsabilité dans l'entreprise, comme pour ceux qui exercent ces fonctions, de suivre les fluctuations du marché de l'emploi.

bon de commande à découper
Le Monde INFORMATION-PROFESSIONS

Je désire m'abonner à la synthèse hebdomadaire de la ou des fonctions suivantes :

1) Mettre une croix dans les cases correspondant aux fonctions retenues :

- ☐ Direction générale, fonctions multipostes.
- ☐ Marketing relations publiques publicité.
- ☐ Informatique.
- ☐ Production entretien.
- ☐ Ingénieurs.
- ☐ Etudes organisation et recherche.
- ☐ Direction financière et *administrative*.
- ☐ Comptabilité.
- ☐ Personnel formation relations humaines et sociales.
- ☐ Direction commerciale vente.
- ☐ Ingénieurs commerciaux et technico-commerciaux.
- ☐ Banques - Assurances.
- ☐ Professions médicales et paramédicales.
- ☐ Secrétariat de direction, traductions, documentation.
- ☐ Cadres débutants.

2) Entourer, dans le tableau ci-dessous, le nombre de semaines retenu :

TARIF DES ABONNEMENTS (en Francs)

Nombre de fonctions	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
13 semaines	39	77	112	145	177	205	234	259	283	304	324	339	355	369	380
26 semaines	69	134	195	254	308	361	406	453	494	532	563	594	622	647	670
52 semaines	118	239	336	436	530	618	700	777	847	912	971	1018	1064	1106	1142

Le tarif de l'abonnement est la correspondance entre le nombre de fonctions et le nombre de semaines demandés.

INFORMATION-PROFESSIONS est adressé sous pli fermé soit au domicile soit au Siège de la Société de l'abonné.
(Le premier envoi sera assuré dès la semaine suivant celle de la réception du bon de commande.)

Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner au 874.72.05, ou écrire : "LE MONDE" INFORMATION-PROFESSIONS - 5, rue des Italiens, 75009 PARIS

NOM : ______________ ou SOCIETE : ______________

ADRESSE : ______________ TEL : ______________

Joindre le règlement par chèque bancaire à l'ordre du "Monde" ou chèque postal (CCP 4207-23 Paris) - ETRANGER envoi aérien : + 1 F par fonction et par semaine.

24 MAI 1977

L'une des Grandes Sociétés Commerciales implantées en **AFRIQUE NOIRE**
Exploitant la représentation de marques automobiles françaises et étrangères crée le poste

d'INSPECTEUR
Pièces de rechange automobile

Ce collaborateur couvrira l'ensemble des problèmes P.R. des filiales installées dans divers pays d'AFRIQUE francophone.

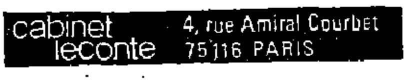
Il participera à l'élaboration des méthodes de gestion et sera chargé de leur application.

Il sera en contact avec les divers fournisseurs et définira une politique commerciale et marketing.

Une expérience d'exploitant est indispensable, ainsi qu'une pratique de plusieurs années en tant qu'inspecteur, chez un constructeur par exemple.

Lieu de travail : NEUILLY
avec de fréquents voyages d'une durée moyenne de 6 à 8 semaines consécutives.

Env. lettre manuscrite avec C.V. à n° 13.586





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



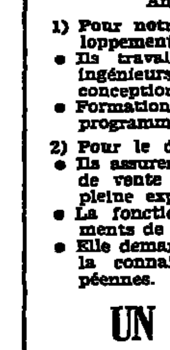
DIVISION INFORMATIQUE
HEWLETT PACKARD

USINE DE GRENOBLE

nous recherchons

JEUNES INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

E.S.E., ENSI, etc. même débutants.
Dégagés obligations militaires.
Anglais courant indispensable.



1) Pour notre laboratoire de recherches et développement
- Ils travailleront avec une équipe de jeunes ingénieurs électroniciens et mécaniciens à la conception de périphériques d'ordinateurs.
- Formation en circuits digitaux et microprogrammation souhaitable.

2) Pour le développement des ventes en Europe
- Ils assureront le soutien technique de la force de vente pour une ligne de périphérique en pleine expansion.
- La fonction comporte de nombreux déplacements de courte durée à travers toute l'Europe.
- Elle demande le goût du contact et, si possible, la connaissance de plusieurs langues européennes.

UN JEUNE INGÉNIEUR MÉCANICIEN

3 à 5 ans d'expérience professionnelle minimum pour notre laboratoire de recherches et développement
- La connaissance de la technologie des pièces plastiques est indispensable.
- Bonne connaissance de l'anglais.

Pour tous ces postes, écr. av. C.V. détaillé au Département du Personnel, B.P. 196 X, 38042 GRENOBLE CEDEX.



UN FABRICANT FRANÇAIS DE BIENS D'ÉQUIPEMENTS LOURDS

« machines ROTATIVES OFFSET destinées à l'imprimerie commerciale et aux journaux, C.A. 150 000 000 F dont 70 % export effectif 580 ».

filiale du groupe américain Harris Corporation

RECHERCHE

Pour Montataire, près de Creil, dans l'Oise, à 50 km au Nord de Paris

Le chef du service crédit et financement

QUI DÉPENDRA DU DIRECTEUR FINANCIER

En liaison avec les clients français et étrangers, les banques et les organismes financiers, il élaborera et négociera les conditions de financement des matériels vendus. Il aura en outre la responsabilité du suivi et du *recouvrement des comptes client.*

Le poste comporte de nombreux *déplacements* de courte durée en France et à l'Etranger.

Le poste convient à un candidat diplômé d'une grande école commerciale qui devra avoir une expérience professionnelle de quelques années à l'intérieur d'un groupe international, de préférence américain, ou dans un organisme financier.

Agé de 30 ans minimum, bilingue français-anglais, le candidat devra faire *preuve d'imagination et être capable de travailler en équipe.*

Des possibilités de promotion existent dans la société et les autres divisions du Groupe.

La rémunération sera fonction de l'expérience et du potentiel du candidat retenu.

Le poste est à pourvoir immédiatement.

Les candidats intéressés sont priés d'envoyer C.V. et lettres de candidature à M. KUNZ, directeur du personnel, MARINONI, B.P. 22, 60120 MONTATAIRE — DISCRETION ASSUREE.

PUBLICIS CONSEIL
NANCY
recherche
Pour gérer et animer un des premiers budgets automobile

UN CHEF DE PUBLICITÉ SENIOR

Seules seront retenues les candidatures prouvant une solide expérience de plusieurs années en agence ou évent. chez l'annonceur.

Le poste est à pourvoir à Nancy.

Envoyer C.V. complet et photo à CL. REGNIER Publicis Conseil, 55, rue de la Colline, B.P. 3332, 54014 NANCY Cedex. *Rappeler référence M. 25.* Discrétion assurée.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE
recherche pour
MARSEILLE
(siège social)

LE CHEF DU SECTEUR COMPTABILITÉ ANALYTIQUE

Age 28 ans minimum
Formation D.E.C.S. ou équivalent.
Ayant l'expérience de la comptabilité analytique en milieu industriel, habitué au traitement informatique.
Il devra avoir le sens de l'animation, le goût de la recherche et du progrès.
Rémunération en rapport avec l'expérience.
Statut « article 36 » ou « article 4 bis ».
Assimilé cadre.

Ecrire en envoyant C.V. complet Photo et prétentions à nº 13.505 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. fr.

Chambre de Commerce et d'Industrie Région Nord
recherche un

cadre compétent en gestion

désireux de s'orienter vers la

formation

des dirigeants d'entreprises de distribution à structure familiale

Membre d'une équipe dynamique, il se verra confier des missions faisant largement appel à son initiative personnelle, (élaboration des programmes, animation, suivi, etc.).

Niveau de formation supérieure et expérience professionnelle.

Les candidatures précisant la rémunération souhaitée seront étudiées avec la plus grande discrétion par

josette vanden borre
Recherche et sélection de personnel
28, rue Saint-Georges, 59400 CAMBRAI

---

emplois internationaux

Pour emplois sur champs de recherche pétrolière en EUROPE, AFRIQUE, MOYEN et EXTREME-ORIENT

Schlumberger

recherche

INGENIEURS GRANDE ECOLE

- débutants (ou presque),
- célibataires,
- Anglais nécessaire.

Env. C.V. avec photo à S.T.S., Recruiting Dépt, 42, rue Saint-Dominique, 75007 PARIS.

LOTO

Le GIE - PRELO

Organisme de Traitement du Jeu du LOTO recherche le

Responsable des Services Techniques-Informatiques

de son futur Etablissement de MARSEILLE-VITROLLES

Après une formation au Centre de la Région Parisienne, il sera chargé d'encadrer les équipes assurant le microfilmage des bulletins, le traitement sur lectrices, la saisie sur multiclaviers, et d'assurer la coordination de ces travaux.

Ce poste conviendrait à un Candidat ayant 28 ans minimum, une formation supérieure en Informatique, et surtout l'expérience de RESPONSABILITES d'EXPLOITATION.

Les dossiers de candidatures —sous Réf.M.1329 à préciser sur l'enveloppe— seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10 rue de la Paix, 75002 Paris.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
située à 120 km de PARIS recherche

1) UN JEUNE CHARGÉ DE MISSION *(REF. 2501)*

PROFIL : Sous l'autorité directe du secrétaire général, il sera chargé d'études diverses de la rédaction de documents et de contacts.
FORMATION : Sciences Eco, Sciences Po.

2) ASSISTANT DE FORMATION (ADJOINT) (REF. 2502)

PROFIL : Recherche et analyse des besoins en formation des entreprises, mise au point et suivi des stages de formation animation de cessions de formation en Comptabilité et Gestion Financière.
FORMATION : Sciences Eco, Ecole de Commerce, D.U.T. option gestion + connaissances comptables *approfondies. Expérience souhaitée de l'entreprise.*

3) ASSISTANT EN GESTION INDUSTRIELLE (REF. 2503)

PROFIL : Adjoint du Chef de Service, il participera à l'assistance générale aux P.M.I. en Gestion Financière.
FORMATION : Sciences Eco, Ecole de Commerce, expérience de l'entreprise appréciée.

Adr. lettre manuscrite + C.V. + photo + prét. au 2, rue Thimonnier, 75009 PARIS.

CABINET R. & A. OPPERT
Conseil en recrutement de personnel

Nous sommes un important
GROUPE DE PRODUITS CHIMIQUES
nous vous proposons dans l'une de nos unités de production région Nord de Paris, le poste

ingénieur responsable des méthodes d'entretien

- Vous serez *personnellement* chargé, avec votre équipe de préparateurs d'étudier et de programmer les travaux d'entretien des installations.
- Vous suivrez également les études en vue de l'amélioration du matériel.
- Vous serez progressivement associé à l'animation du service entretien qui comprend, outre les méthodes : l'ordonnancement, la gestion des magasins et la réalisation des travaux (au total 110 personnes).

VOUS DEVEZ AVOIR :
- une très bonne formation d'ingénieur
- des compétences solides en mécanique et dans le matériel de génie chimique, acquise par une expérience de 3 à 5 ans minimum dans l'industrie chimique
- la connaissance de l'anglais et éventuellement de l'allemand.

Si vous êtes intéressé par ce poste et par ses perspectives d'évolution, adressez-nous votre candidature en mentionnant la rémunération souhaitée à No 13808- CONTESSE Publicité 20, Av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Nous sommes une importante société régionale de BATIMENT-TP en expansion régulière et constante. Nous recherchons pour
REGION NORD

jeunes ingénieurs travaux

Débutants ou ayant une première expérience.
Formation : ETP, ECP, AM ou équivalent.
Mission : diriger et animer nos chantiers tant sur le plan technique que pour celui de la gestion.
Avantages d'une grande Société, possibilités intéressantes d'évolution de carrière.
Adresser CV et photo sous réf. 1632 à

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

LE CENTRE RÉGIONAL D'INFORMATIQUE HOSPITALIÈRE DE PICARDIE

recherche

1) INGÉNIEURS-ANALYSTES Chefs de Projet

possédant au moins deux années d'expérience en Informatique de Gestion.

2) ANALYSTES niveau Ingénieur,

même débutants.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à : Centre Régional d'Informatique Hospitalière de Picardie
1, boulevard Maignan-Larivière, 80000 AMIENS.

INGENIEUR CONSEIL EN INFORMATIQUE

JE RECHERCHE

2 INGÉNIEURS INFORMATICIENS

DE FORMATION GRANDE ÉCOLE
OU INSTITUT DE PROGRAMMATION
DE PARIS, DÉBUTANTS

Mes clients sont des sociétés industrielles moyennes dotées de petites équipes informatiques travaillant en bases de données et télétraitement.

Vous devrez aimer programmer en COBOL. Vous serez chargé dans un premier temps de construire des applications de gestion en bases de données.

Si vous y êtes tenu vous pourez intégrer un stage de fin d'études dans vos premiers mois d'activité.
L'un des postes est à pourvoir à Beauvais (Oise).
L'autre dans la région de Saint-Quentin (Aisne).
Les candidats nommés devront impérativement être dégagés des obligations militaires.
Les rémunérations proposées sont élevées : postes évolutifs.

Envoyez d'urgence votre lettre de candida[ture] manuscrite à Daniel MARTIN, 15, rue des Cottages - 78810 FEUCHEROLLES.

Très Importante Société Française
Branche Préfabrication d'éléments pour la Construction (Bâtiment et Travaux Publics)
recherche pour AFRIQUE FRANCOPHONE

DIRECTEUR GENERAL ADJOINT

futur directeur général

chargé de superviser l'ensemble des activités techniques *(ateliers et chantiers)* commerciales *et de gestion de la Société qui comprend 250 personnes et réalise un C.A. de l'ordre de 40.000.000 de Francs.*
Le candidat retenu aura 35 ans min., une formation d'ingénieur type AM ou TP (Bâtiment), des connaissances de mécanique et d'électricité, une expérience de direction complète et autonome dans la même branche ou une branche très proche (ateliers et chantiers), le sens commercial et de la gestion et si possible la connaissance de l'Afrique.

Adresser CV *détaillé manuscrit*, photo et prétentions sous réf. 5542 - discrétion assurée.

ltp 31, Bd BONNE NOUVELLE 75002 PARIS qui transmettra

Pr import. chantier construction usines Proche-Orient recherchons

INTENDANT SERVICE ADMINISTRATIF

Niveau élevé, anglais.
SIAX, 17, rue de Châteaudun, 75009 PARIS. — Tél. : 878-62-58.

Recherchons pour chantier usines Proche-Orient

INGÉNIEUR DE SÉCURITÉ

SIAX, 17, rue de Châteaudun, 75009 PARIS. — Tél. : 878-62-58

Bureau d'études à vocation internationale recherche

INGÉNIEUR
Spécialiste études techniques

VOIES URBAINES

(Infrastructures routière, voies rapides, projets, carrefours.) Cet ingénieur diplômé désireux *de se voir confier des responsab.* ds div. pays étrangers a acquis une maîtrise de sa techn. au cours d'une expér. professionn. *de 6 à 8 ans minimum.* Il sera libre très rapid., un premier séjour à l'étranger pouvant intervenir sous peu. *Les candid. intér. sont invités* à prendre un premier contact en écr. (CV + ment. dern. salaire ann.) ss référence 855/101 à L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS.

Le Monde

INFORMATION-EMPLOI

Afin d'aider nos lecteurs dans la recherche d'un emploi, nous publions des informations pratiques depuis le 29 mars chaque lundi et mardi dans nos pages d'annonces classées.

Elles doivent être, bien *entendu*, adaptées *par* chacun à sa situation particulière.

PRÉPARATION DES ENTRETIENS Nº 4
LE PREMIER EMPLOI

Le premier emploi peut être essentiel pour *l'évolution de votre carrière. Définissez le secteur* d'activité, le type d'entreprise et la fonction qui seraient les plus adaptés à vos motivations. Puis, dans votre *recherche, choisissez, dans la mesure* du possible, un poste en fonction des critères suivants :

— La nature et la qualité de la formation qui vous sera donnée et l'expérience que vous pourrez acquérir en fonction de votre objectif ;

— L'*intérêt du travail proposé ;*

— Le degré de mobilité interne du personnel ;

— L'*image de l'entreprise.*

Les stages en entreprise comme les emplois temporaires, quels qu'ils soient, sont importants ; ils *constituent un début d'expérience qui n'est pas* négligeable : c'est un premier contact avec la réalité professionnelle qu'il est bon de mettre en valeur selon le poste proposé. Les activités extra-scolaires (organisation de manifestations, enquêtes, poste tenu au sein du bureau des élèves, etc.) sont également des informations utiles.

Société Conseil Gestion et Organisation
région OUEST
recherche

INGÉNIEUR COMMERCIAL

30 ans minimum
Sa formation ESC ou équivalent et une part de son expérience professionnelle doivent lui assurer un bon jugement dans le domaine de la gestion.

Une certaine habitude du contact commercial avec les chefs d'entreprise est nécessaire.

Le poste est basé à NANTES

Env. lettre manus avec C.V. à nº 13.519

cabinet leconte — 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

LEADER EUROPEEN DE SA SPECIALITE
OSCAR A L'EXPORTATION
recherche

JEUNE INGÉNIEUR DE FABRICATION

AVEC UN PORT POTENTIEL D'AVENIR
L'affectation débutera par l'animation d'une équipe *de techniciens chargée de l'industrialisation des* produits dans une unité de 500 personnes à 100 km à l'ouest de Paris.
Une spécialité en câblage électrique, une expérience en montage électromécanique de moyenne série, des connaissances en informatique seront appréciées.
Des qualités d'animateur seront exigées.

Adresser C.V. et prétentions à A.C.T., route de Verneuil, 27570 TILLIERES-SUR-AVRE.

Importante Société Française, nous somm[es] spécialisés dans la réalisation et l'exploitat[ion] *d'installations portuaires destinées à la ma[nu]tention et au stockage de produits pétroli[ers]* et produits chimiques. Nous recherchons po[ur] région Ouest

jeune ingénieu[r]

90.000

de formation AM, IDN, CENTRALE LY[ON] ECP... pour assister le directeur de nos ins[tal]lations. Dans un premier temps, vous se[rez] particulièrement chargé de coordonner et *superviser tous les travaux relatifs à l'entret[ien]* **des installations portuaires de déchargem[ent] et du parc de *stockage*** (Génie Civil, mécani[que] etc...). Agé de 25 ans minimum, vous av[ez] déjà acquis une première expérience. A [un] candidat de valeur, nous offrons de réel[les] possibilités d'avenir au sein de notre socié[té]. *Réponse et discrétion assurées à* tte let[tre] man., CV, photo, rém. adressée ss réf. A/62[…] à Mme Greff.

sperar

bernard julhiet psycon
93, avenue Charles de Gaulle 92200 Neuill[y]

IMPT CABINET EXPERTISE COMPTABLE
100 KM PARIS (NORMANDIE)
recherche

COLLABORATEUR

Niveau DECS, expérience cabinet indispensable. *Rémunération en rapport avec qualification.*
Adr. C.V. et photo nº T 74.241 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

هكذا من الأصل

emplois régionaux

(...)té internationale, constructeur de machines (...)ives d'imprimerie, C.A. 150 millions de francs, 70 % export, recherche pour son bureau (...)des électriques et électroniques à :
MONTATAIRE près de Creil (Oise)

UN JEUNE
INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

(...)nt direct pour la partie électrique du Chef (...)ureau d'études électriques et électroniques, il (...)chargé :

(...) la gestion et de la réalisation des études (...)ectriques ;

(...) l'organisation, de la planification et de la (...)rveillance du travail des dessinateurs ;

(...) l'organisation et de la surveillance de la (...)us-traitance des études électriques ;

(...)s relations avec la fabrication et la clientèle (...) expérience de 3 à 7 ans dans un bureau (...)des électriques et de bonnes connaissances en (...)is sont nécessaires.

(...)nération en fonction de l'expérience et du (...)tiel.

(...)ste est à pourvoir très rapidement.

(...) C.V. avec photo au Service du Personnel à : MARINONI, B.P. 22. — 68160 MONTATAIRE.
Discrétion assurée

CABINET EXPERTS COMPTABLES

recherche pour un de ses clients (ville 120 km sud Paris) pour diriger SERVICE COMPTABLE *d'une douzaine de personnes*

CHEF COMPTABLE

(...)nt plusieurs années expérience profession(...)le dans poste équivalent ;
(...)ulaire D.E.C.S. ou équivalent ;
(...)lant anglais ;
(...)nt connaissances informatique ;
(...)iliarisé avec procédures comptables groupes (...)ernationaux.

(...)er curriculum vitae détaillé et prétentions à : (...)20, boulevard de Courcelles. — 75017 PARIS.

S.E.V. MARCHAL

(...)echerche pour son usine de Blois (41)
(...)chniciens Méthodes : niveau B.T.S. ; expé(...)nce confirmée.
(...)pécialiste Découpage - Emboutissage.
(...)pécialiste Injection Thermo-plastique.
(...)pécialiste Amélioration procédés de fabrica(...)ns grande série.

(...) rapidement de préférence.
(...)ages sociaux, 13e mois, restaurant d'entre(...) attribution de logement assurée.

(...) « Service du Personnel », S.E.V.-MARCHAL, Route de Vendôme, 41000 BLOIS.

(...)ndustrie Alimentaire Région Ouest

recherche

INGÉNIEUR
Arts et Métiers ou similaires

(...) réaliser **ÉTUDES de MATÉRIEL**
diriger **SERVICE ENTRETIEN**

Connaissances en implantation et méthodes appréciées.

(...)re sous n° 7.011 à « le Monde » Publicité, (...)e des Italiens, 75427 Paris (9e), qui tr.

(...)STITUT D'ARTS VISUELS D'ORLEANS
recherche

(...) DIRECTEUR ADJOINT

(...)able des services administratifs et finan(...)é d'au moins 30 ans.

(...) aura une formation supérieure complétée (...) solide expérience.

(...) lettre manuscrite + C.V. + photo + prétentions s/référ. 2.504 au

CABINET R. & A. OPPERT
Conseil en recrutement de personnel

(...)2, rue Thimonnier, 75009 PARIS.

(...)treprise recherche pour son usine (...)plantée dans la région *d'Orléans*

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

(...)trale, Polytechnique, Mines, ENTSA) (...)e préférence une spécialisation en chimie. (...)mmédiat, il occupera un poste de spécia(...)tudes de polymères au sein d'un départe(...)ides de produits.

(...)e de candidature manuscrite, accompagnée (...). et d'une photo d'identité, est à adresser (...)e HAVAS ORLEANS, n° 202.803, qui trans.

(...)QUES-CŒUR
(...)e firme régionale
(...)nts du bétail
(...)cherche :
(...)ESPONSABLE
(...) ventes négoce
(...)ments chiens.
(...) à :
(...)amique, diplômé
(...)le Commerce,
(...)périence négoce.
(...)mière lettre à :
(...)RASSIN et Cie,
(...)00 CEZY

(...)E DE CONTROLE
(...)echerche
(...)ion du Sud-Est

(...)ÉNIEUR
(...)TRICIEN
(...)s minimum)

(...)nce dans concep(...)ution d'installations (...)s industrielles.

(...)au souhaite (...).G. ou E.N.S.E.T.

(...)hoto et prétentions (...)7.702 MARSEILLE.

LEADER sur marché très porteur recherche immédiatement

ENTRAINEUR

Responsable commercial du dépôt de Paris (moitié nord).
Mission : maintenir et développer la clientèle en animant et contrôlant une équipe de technico - commerciaux, solide expérience de la vente indispensable. - Adresser C.V. + prétentions + date de disponibilité à :
S.I. STORES LE SOLEIL
23, boul. de la Madeleine,
06000 NICE

Union des Forces Provinciales recherche

ANIMATEURS

pr restauration culture provinc. Ecr ou tél. U.F.P., 1, rue de Courcelles, PARIS (8e). 359-50-00

---

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

TOTAL
COMPAGNIE FRANCAISE DES PETROLES

Pour son laboratoire de Nanterre, le Département Production de
TOTAL EXPLORATION PRODUCTION recherche un

INGENIEUR CHEF DE SECTEUR P.V.T.
(Pression, volume, température)

Sous la responsabilité hiérarchique du Chef du Laboratoire, il assurera la coordination des actions de dix techniciens.

Entre autres tâches, son rôle comprendra :
- L'organisation et la mise en oeuvre des opérations de chantier pour l'obtention des échantillons nécessaires aux études de réservoir et de production
- *La mesure des propriétés physiques et physicochimiques des fluides obtenus à partir de ces échantillonnages*
- La gestion et l'entretien d'un parc important d'équipement haute pression et d'appareils de mesure
- *La gestion et la formation* du personnel.

Les candidats auront la formation d'une grande école d'ingénieurs. Ils auront déjà une expérience de cinq à dix ans en laboratoire PVT, ou en laboratoire de physicochimie (raffinage ou pétrochimie par exemple). Il est indispensable qu'ils connaissent l'anglais lu, parlé et écrit.

Si ces perspectives vous intéressent, adressez votre C.V. manuscrit et photo au Service Recrutement, 5, rue Michel Ange 75781 Paris Cedex 16 sous référence 77017.

Entreprise française de
TRANSPORTS SPÉCIALISÉS
à vocation nationale

recherche pour sa Direction Générale
A PARIS

Cadre supérieur

- Poste convenant à un Homme de 40 ans environ, *possédant une solide expérience dans le transport* des automobiles (route, fer, mer).
- Déplacements fréquents
- Rémunération annuelle 140.000 F +

Envoyez C.V. manuscrit + photo à
CAGECO
B.P. 40 - 69160 TASSIN LA DEMI LUNE

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

recherche

COMPTABLES

- Titulaires du B.P. Comptable ou du B.T.S.
- Expérience en Cabinet Comptable appréciée.
- Ils seront chargés de l'établissement des bilans des filiales de notre Groupe.

Écr. sous réf. M.F. ou se présenter :
SERVICE RECRUTEMENT ET ORIENTATION
9, place Édouard VII, 75009 PARIS

bleu

La Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse des Travailleurs salariés 110-112, r. de Flandre, Paris-19e rech. pour ses services informatiques parisiens :

ANALYSTES D'APPLICATION

soit titulaires d'un MIAG, soit titulaires *d'un DUT ou BTS informatique* avec expérience professionnelle, soit Programmeurs expérimentés, de nationalité française. Libérés O.M. Horaire variable à la journée (40 heures par semaine). *Salaire annuel brut de début :* 51.114 Francs.
Envoyer C.V. : C.N.A.V.T.S., à la Sous-Direction du Personnel.

INSEAD FONTAINEBLEAU
Institut Européen *d'Administration des Affaires* recrute

PROFESSEUR D'ALLEMAND

ayant expérience enseignement d'adultes. Nationalité allemande de préférence. Env. C.V. dét., référ., prétentions et photo, à Margit CAHAGNE, bd de Constance, 77305 FONTAINEBLEAU Cedex.

Chef de Fabrication
(ou Directeur d'Usine)

IMPRIMERIE CARTONNAGE HAUTE QUALITE — PARIS

L'entreprise - 150 personnes - produit et imprime des cartonnages de haute qualité. Le chef de fabrication recherché, directement rattaché au président, assurera la coordination technique d'ateliers très bien équipés.

Pour être candidat à ces fonctions, il faut avoir au moins 35 ans, apporter une expérience technique prouvée du cartonnage luxe, de la préparation, photogravure, de l'offset, du gaufrage-dorure, de la découpe et du montage.

Une personne de niveau A.M. ayant, en plus, l'expérience confirmée de l'organisation et de la gestion d'une usine (personnel, budgets...) pourrait entrer comme directeur d'usine.

Ces postes d'avenir comporteraient des rémunérations différentes mais élevées.

sélé CEGOS

Adresser lettre man. CV détaillé + prétentions sous réf. 50064/M à Ch. de FREMINVILLE Sélé-CEGOS 33 *quai Galliéni 92152 SURESNES*, qui s'engage à répondre et garantit une totale discrétion.

Formation gratuite et rémunérée

DE TECHNICIENS (NES) EN ORGANISATION ET GESTION D'ENTREPRISE

IFOCOP Institut de formation commerciale permanente.
recrute sa nouvelle promotion.

Conditions d'admission :
. Etre âgé de 21 ans minimum, dégagé O.M., niveau bac.
Expérience professionnelle min. 1 an.

Lieu et date de stage : RUNGIS septembre 1977.

Études rémunérées, durée de la formation 40 semaines.

Renseignements et inscriptions à IFOCOP 3 rue du Caducée BP 368 94154 Rungis cédex s/réf. 12144

FORMER LES RESPONSABLES «ASSURANCE DE QUALITE»

Concevoir et réaliser de grands ensembles industriels en France comme à l'Etranger : telle est notre activité.
Notre division «Qualité» regroupe un personnel chargé de *définir* et de *mettre en application* les programmes correspondants.
L'ingénieur que nous recherchons est appelé à former ce personnel aidé pour cela par une équipe de 3 personnes. Il prépare et organise les programmes de formation en matière d'Assurance de qualité depuis la rédaction de ces derniers et la réalisation des sessions, jusqu'à la gestion des qualifications obtenues. Sa responsabilité inclut également des réalisations audiovisuelles servant de supports aux cours. Réaliste et imaginatif, il possède une expérience d'au moins 4 ans. Une pratique en formation des adultes est un atout. *Le poste est basé à Paris.*

Adresser lettre de candidature s/réf. 23/M à AXIAL Publ., 91, Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.

Très important Groupe Industriel Multinational

recherche pour son Siège Français à PARIS un candidat ou une candidate à haut potentiel pour lui confier un poste de

JURISTE CONFIRME

Ce poste est situé en position n° 3 du Groupe Juridique de la Société, groupe directement rattaché à la Direction Générale.

La nature des activités, le niveau des responsabilités et la représentativité de la fonction justifient les exigences très strictes requises pour faire acte de candidature :
– Langue anglaise parfaitement maîtrisée.
– Formation en France et aux U.S.
– Doctorat en Droit et Diplôme de l'Institut d'Etudes Politiques.
– Expérience professionnelle diversifiée dont deux à trois années dans une Firme Anglo-Saxonne et quatre années au minimum dans le domaine du Droit des Affaires.
– Désirant traiter et négocier avec une Direction Europe et des Spécialistes U.S. – Des voyages à l'Etranger sont à prévoir.

L'entrée en fonction s'accompagnera d'une rémunération élevée, caractérisant à la fois le niveau du poste et l'ambition nécessaire pour faire carrière dans le groupe.

Le dossier de candidature devra comporter : lettre manuscrite, photographie récente, curriculum vitae, prétentions, commentaires personnels éventuels sur l'allure générale souhaitée à l'activité et la nature des aspirations personnelles, et sera à adresser sous référence 34937 à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS.

Le choix sera arrêté après entretiens individuels en français et en anglais.

HAVAS CONTACT

M.I.T. INFORMATIQUE

Pour développer ses activités d'assistance technique à Paris, en France, à l'étranger recrute rapidement le personnel très qualifié suivant :

2 INGÉNIEURS SYSTÈMES
3 CHEFS DE PROJETS
HB 66
ANALYSTES ET PROGRAMM.

IBM 370 DOS ou OS
Langage PL1 ou assembleur

UNIVAC séries 70 ou 9000
Langage COBOL ou GAP

HB série 60
Langage COBOL

Mini-Ordinateurs
T 1600 ou SOLAR
PDP 11 ou LOGABAX 5000

Envoyer C.V. détaillé à
MIT INFORMATIQUE
5, rue du Helder, 75009 PARIS

Sté FIM, 22, place Vendôme, 75001 Paris
Promotion et Engénierie
Ets Hospitaliers
recherche

INGÉNIEUR T.P. OU A.M.

pr poste Directeur de Travaux. Minim. 30 ans. Ecrire avec C.V. et prétentions.

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE DE L'ILE-DE-FRANCE

recherche pour son
SERVICE ETRANGER

2 SPECIALISTES

destinés
- l'un aux opérations IMPORTATION,
- l'autre aux opérations EXPORTATION.

Chacun de ces jeunes cadres, sous l'autorité directe d'un Responsable d'Unité, aura à animer un groupe de 8 personnes.

Il sera chargé de la répartition et du contrôle des opérations.
Il traitera les opérations particulières, spécialement celles relatives au crédit documentaire.

Pour ces deux postes, les candidats devront être titulaires du Brevet de Banque et posséder une bonne expérience dans la spécialité (notamment les crédits documentaires et la réglementation des changes).

Lieu de travail : siège social PARIS XII.

Adresser CV détaillé et rémunération annuelle brute au Service du Recrutement, C.R.C.A.M., 26 quai de la Rapée, Paris 12e.

HAVAS CONTACT



IMPORTANTE SOCIETE DE
TÉLÉCOMMUNICATIONS, PARIS (13e)
RECHERCHE :

a) ADJOINT AU CHEF DU SERVICE ÉTUDES
INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
GRANDE ECOLE (TELECOMM., E.S.E. ou EQUIVALENT)

Solide formation en électronique - Bonne expérience en laboratoire d'études des équipements de commutation électronique téléphonique - Connaissance de commutation temporelle appréciée. Rigueur dans l'exécution de projets importants. Le candidat sera responsable d'un groupe d'INGENIEURS et de TECHNICIENS pour étude et développement de matériel électronique pour télécommunications.

b) INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
POSITION 2 - Formation grande école (TELECOMMUNICATION, E.S.E. ou équivalent) - Solide formation en électronique, analogique et numérique - Expérience en circuits analogique de plus de 5 ans - Connaissance logiciel MITRA appréciée. Les candidats participeront à l'étude et au développement de systèmes de tests automatiques pilotés par calculateur

c) INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
POSITION 2 - Formation E.S.E. ou I.N.S.A., E.N.S.I. ou équivalent - Bonne expérience de l'électronique analogique, basse fréquence et numérique - Expérience dans le test automatique de sous ensembles souhaitée. Connaissance en télécommunications appréciée.
Le candidat sera responsable d'un groupe de techniciens *pour établissement et mise en œuvre de* programmes de test.

d) INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
POSITION 2 - Formation grande école, pour travaux de conception d'équipements de transmission numérique au sein d'une équipe jeune - Expérience industrielle confirmée d'au moins 4 ans dans le domaine de la transmission de signaux téléphoniques, analogiques et numériques, et le multiplexage de voies téléphoniques. - Expérience souhaitée dans le domaine de traitement numéraire du signal.

Ecrire avec C.V. et prétent., sous réf. a b c d), à :
A.O.I.P., B.P. 301 - 75624 PARIS - CEDEX 13.

SOCIETE TAILLE MOYENNE REGION PARISIENNE

Grosse Mécanique & Matériel Industriel Spécialisé

recherche

Directeur Général

Il aura pour mission, en prise directe avec le Conseil d'Administration :
— d'animer l'ensemble de la Société,
— de mettre en place des outils de gestion appropriés.

Ce poste conviendrait à
— Cadre de haut niveau, 35 ans minimum,
— de formation supérieure,
— possédant une expérience dans le secteur mécanique,
— et ayant exercé d'importantes responsabilités de gestionnaire et de meneur d'hommes.

. Rémunération envisagée : 200.000F / an.

Les dossiers de candidatures (lettre manuscrite, CV et photo) —sous Réf. M.1328 à préciser sur l'enveloppe— seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10 rue de la Paix, 75002 Paris.

Important Groupe Industriel du Secteur Privé, recherche

jeune ingénieur grande école

2 à 3 ans d'expérience
Ayant bonne connaissance physique - chimie et bases en informatique.
Pour mise au point et développpement d'un produit nouveau.

Anglais souhaité - Banlieue Sud
Adresser CV détaillé s/réf 8240 à :
LTP 31, Bd Bonne Nouvelle
75002 Paris

offres d'emploi

INGENIEUR

DIRECTEUR DE LA RECHERCHE ET *DEVELOPPEMENT DES PRODUITS* NOUVEAUX.

Nous sommes une Moyenne Entreprise de Construction Mécanique prospère et très ambitieuse portée vers les marchés extérieurs (55%).
Nous devons introduire au sein de notre équipe de Direction un nouvel élément déterminant pour notre développement.
Il est, pensons-nous, diplômé d'une grande école, a une expérience sérieuse et de haut niveau de la mécanique, de *l'hydraulique, de la recherche, du* style : automobiles, engins mobiles, TP, ferroviaire, etc...
Il pratique couramment l'anglais.
Enfin, il a l'envergure et l'ambition nécessaires à : la prise en charge de l'élaboration, au niveau politique et prospectif, des programmes et méthodes de recherches et développement des produits, la direction des projets et études, l'animation et l'évolution de ses moyens B.E., atelier, proto., etc ...
Ecrivez-nous si vous pensez être cet homme nous vous répondrons rapidement.
sous n° 638.637 à REGIE PRESSE
85bis, rue Réaumur - 75081 Paris Cedex 02

directeur département

150 000 F +

Epuration des eaux résiduaires

Un groupe industriel Français désireux d'exploiter son expérience et ses brevets dans le domaine de *l'épuration des eaux résiduaires crée un nouveau* département.
Il s'agit de vendre aux entreprises dont l'activité nécessite l'installation de stations d'épuration, une technologie de traitement biologique des eaux résiduaires.
Le collaborateur recherché devra définir une politique marketing et mettre en place la structure technique et commerciale permettant de la réaliser. Il trouvera au sein du groupe les moyens dont il aura besoin.
Seul un spécialiste des problèmes d'épuration, ayant eu des responsabilités de vente auprès de sociétés industrielles ou de collectivités peut réussir à ce poste. Il doit avoir, en outre, l'esprit d'entreprise.
La rémunération peut être évolutive en fonction des résultats de cette nouvelle activité.
Résidence Paris.

sperar

Envoyer C.V., photo récente sous la réf. 705217/M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

NOUS SOMMES L'UN DES PREMIERS FABRICANTS FRANÇAIS DE

MOBILIER DE BUREAU

EN VUE DE DEVELOPPER NOS VENTES DANS LE CADRE DES CONVENTIONS D'ACHATS PASSEES AVEC DIVERSES ADMINISTRATIONS nous recherchons pour la région parisienne des

NÉGOCIATEURS (H. ou F.)

POSITION CADRE

NOUS DEMANDONS :
- Un bon niveau de culture générale ;
- Des qualités de méthode, de ténacité, de persévérance ;
- Un bon contact et une expérience de la vente.

NOUS PROPOSONS :
- Une période de formation rémunérée ;
- Une place stable dans une équipe sympathique ;
- Une rémunération intéressante (fixe plus primes et frais).

Envoyer C.V. man. et phot à N° 44065 P.A. SVP 37, rue du Général-Foy, 75008 Paris.

PRECISION MECANIQUE LABINAL

CADRE COMMERCIAL

Diplômé d'une école supérieure de commerce ou d'une école d'ingénieurs.
Ayant de 2 à 5 ans d'expérience dans le marché de l'automobile et l'esprit vendeur.
Il aura à commercialiser des produits de grande série. Pratique de l'Anglais ou de l'Allemand souhaitée. Promotion possible au sein d'un groupe en évolution.

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au téléphone du lundi au vendredi 9 h à 12 h 30 - 13 h 30 à 18 h par Information Carrière SVP 11.11 qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.
On peut aussi adresser son dossier. Réf. 124. 65, avenue de Wagram 75017 Paris

Information Carrière SVP 11.11

FILIALE FRANÇAISE

d'une Société britannique recherche, pour Paris-Saint-Lazare

COMPTABLE QUALIFIÉ

Ayant bonne expérience de la tenue des comptes et des déclarations pour une société de vente en développement.
Il sera chargé de la préparation des états mensuels et de la liaison avec les représentants du groupe.
Age indifférent.
Connaissance de la langue anglaise nécessaire.

Envoyer C.V. et prétentions s. réf. 3636 à P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75083 Paris Cedex 02 qui transmettra.

offres d'emploi

ROWNTREE MACKINTOSCH

Groupe International de chocolaterie-confiserie implanté sur le marché français avec Smarties, *Nuts, Quality Street, After Eight, Kit Kat, Menier, Chocorêve, etc...* C.A. 330 MF recherche

pour optimiser la distribution de ses produits

ATTACHE DIRECTION GENERALE

(90.000 F. +)

Ce cadre de premier plan travaillera en étroite coopération avec les membres du Comité de Direction, et sera chargé d'une mission d'étude et d'organisation recouvrant l'ensemble des opérations depuis la réception et le traitement des commandes jusqu'à la livraison effective des marchandises à la clientèle.

Au terme de cette mission, il se verra confier la responsabilité opérationnelle de la FONCTION DISTRIBUTION.

Agé de 30 ans minimum, diplômé d'une Ecole d'Ingénieur + formation gestion type IAE, Sciences Eco, etc, le candidat justifiera d'une expérience de la logistique (*transports, manutention, stockage*) acquise de préférence dans les produits de grande consommation. Il se sera rendu familier avec l'informatique de gestion et s'exprimera couramment en anglais (*écrit et parlé*).
Réf. ADG

CHEF ETUDES MARKETING

(70-85.000 F.)

Répondant au Directeur du Marketing, il aura la responsabilité d'un important budget. Il disposera de la collaboration de 2 assistantes, et sera chargé de :
- préparer, réaliser et interpréter des études consommateurs en liaison avec les agences extérieures
- recueillir et analyser les données portant sur le potentiel du marché français, par région, canal de distribution, etc... en vue de déterminer les objectifs commerciaux,
- tirer des enseignements des informations Nielsen et formuler des recommandations sur le plan de l'action commerciale.

Agé de 28 ans minimum, diplômé d'une grande école *commerciale (ou équivalent), le candidat justifiera* d'une expérience de plusieurs années des différents types d'études consommateurs (aussi bien qualitatives que quantitatives) et de l'utilisation des panels Nielsen. *Il devra être parfaitement bilingue (anglais).*
Réf. CEM

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions en rappelant la référence à J. HOUBERT
Direction du Personnel - ROWNTREE MACKINTOSH 77420 NOISIEL

SOCIÉTÉ MULTINATIONALE LEADER DANS SA BRANCHE recrute un

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

- *Études supérieures (MIAGE ou équivalent)*
- Très bonne connaissance du COBOL
- *Expérience de l'environnement IBM 370* (OS/VS2)
- Compréhension des problèmes de gestion administrative.

Serait également apprécié :
- Connaissance du logiciel protée
- Anglais (lu, écrit)

Lieu de travail : région parisienne Nord
Envoyer lettre manuscrite + C.V. sous réf. 1305 à :

MEDIA PA. 9, bd des Italiens, 75002 Paris

qui transmettra et s'engage à répondre à toutes les candidatures.

DIRECTEUR EXPORTATION PRODUITS DE BEAUTÉ JEANNE GATINEAU

recherche

2 CHEFS DE ZONE

dont 1 parlant couram. ANGLAIS et ESPAGNOL, l'autre parlant couram. ANGLAIS et ALLEMAND pour
- sous sa responsabilité, animer, contrôler réseau agents et filiales existants dans le cadre d'un budget annuel ;
- mettre au point stratégies de vente par pays dans un groupe de marchés ;
- se déplacer sièges locaux et terrain valeur 6 mois l'an ;
- expérience vente Produits de Beauté de prestige appréciée.

Env. photo, lettre manuscrite, curriculum vitae dét. et prétentions, à ADEP, B.P. 39-08 75362 PARIS, *CEDEX 08 qui transmettra.*

Discrétion totale assurée.

3M

CERGY PONTOISE

propose un poste de

Chargé d'études de marchés

pour son département équipement de bureaux

Vous serez intégré dans une équipe marketing chargée de :
- lancer des nouveaux produits,
- coordonner les réseaux de distribution,
- élaborer des budgets *prévisionnels*,
- analyser des statistiques.

Vous êtes jeune, de formation commerciale supérieure, (ESSEC, *SUP. de CO., SC. ECO., Ecole des* Cadres...), et vous possédez, si possible, une expérience marketing de 2 à 3 ans.

ANGLAIS lu et parlé indispensable.

Envoyer C.V. photo et prétentions à 3M FRANCE, Boulevard de l'Oise, 95000 CERGY, à l'attention de Madame JOIN-DIETERLE sous référence 23 J.D1.

PA.SVP

IMPORTANT GROUPE ÉLECTRONIQUE PARIS

recherche pour région parisienne

EXPERT-COMPTABLE Débutant

ou

Niveau EXPERTISE COMPTABLE

Pour contrôle de gestion de ses filiales

Langue étrangère souhaitée.

Env. C.V., photo et prét. n° 13.677 CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.
DISCRETION ASSUREE.

La succursale parisienne d'une des plus importantes **BANQUES AMÉRICAINES**

recherche

UN ANALYSTE FINANCIER CONFIRMÉ

Il sera chargé de diriger une équipe d'analystes de crédit. Sa formation supérieure et son expérience lui permettront d'assurer la formation de *jeunes analystes*, ceci représentant une responsabilité importante du poste.

La maîtrise de l'anglais, langue de travail, aussi bien écrite que parlée, est indispensable.

Le salaire offert est en rapport avec l'importance du travail.

Discrétion absolue.

Prière d'adresser C.V. détaillé accompagné d'une lettre manuscrite indiquant prét., ss réf. C.R., à *OPP n° 978 - 12, rue de l'Isly, Paris-8°*, qui transm.

IMPORTANTE SOCIETE ETUDES ET REALISATIONS

recherche

CHARGES D'AFFAIRES

expérimentés, formation grandes écoles dans les domaines suivants :
- Bâtiments
- Equipements industriels

INGENIEURS

expérimentés, diplômés grandes écoles, pour seconder Chef de Service Technique bâtiment dans les domaines suivants :
- Electricité
- Génie Civil
- Thermique

Pour ces emplois,
- Anglais indispensable
- Sérieuses références.

Lieu de travail : banlieue Sud de Paris
Déplacements fréquents : France/Etranger

Adresser C.V. détaillé et prétentions sous référence 14.170 à

s.n.p.m 100, av. Charles de Gaulle 92522 NEUILLY S/SEINE

GROUPE FRANCO-CANADIEN

TRIDON-SERFLEX

PARIS, PROCHE BANLIEUE SUD-EST requires, due to their expansion and product diversification, a

DIRECTEUR TECHNIQUE FORMATION A.M.

Engineer, 35 years minimum, having experience Etudes and/or Methods in metal cutting and forming industry, long series production on automatic equipment.
His principal responsability will be to direct a groupe of 6-9 cadres and techniciens and to exercise his own creative abilities and technical curiosity. Ability to communicate effectively in English absolutely indispensable.
Remuneration will not be inferior to 120 000 F.

Ecrire L. JUSTET, psychologue, 18, rue des Grottes 84000 AVIGNON.

OISE
50 KM DE PARIS
TRES IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE
recherche

jeune ingenieur

chargé d'assister dans les domaines techniques et de gestion *LE DIRECTEUR* d'une importante unité de stockage, manutention et de fabrication (divers ateliers) comprenant 300 personnes.

Nous recherchons un **INGENIEUR MECANICIEN** ayant quelques années d'expérience dans un poste opérationnel en usine (3 à 5 ans) ouvert, par formation complémentaire et/ou expérience, à la gestion et ayant le sens du contact humain.

Adresser CV détaillé manuscrit, photo et prétentions sous référence 5547 à

ltp 31, Bd BONNE NOUVELLE 75002 PARIS qui transmettra

offres d'emploi

GENERAL MOTOR[S] FRANCE

recherche :

UN CHEF DU SERVIC[E] DE CONTROLE INTERN[E]

POSSEDANT :
- formation : HEC, ESSEC, DECS ou équivalen[t]
- 5 ans d'expérience dans société multination[ale] d'origine américaine ;
- parfaite connaissance langue anglaise.

Devra pouvoir concevoir et mettre au point [des] textes de procédures administratives.

Poste nécessitant une forte personnalité perme[t]tant une évolution vers des fonctions de Directi[on] au département finances.

Sera appelé occasionnellement à se déplacer [en] province.

Adresser lettre manuscrite, avec C.V. dét[aillé,] prétentions et photo - Service du Personnel 5, boulevard Gallieni, 92231 GENNEVILLIERS

responsable catalogue VPC

90.000 F/an +

Importante société (effectif 800 perso[nnes]) spécialisée dans la vente par correspondan[ce] recherche un RESPONSABLE (H ou F) qui se[ra] chargé de la mise en œuvre de son catalogue[:] planification, contrôle et coordination de l'acti[on] de tous les intervenants (Chefs de produi[ts,] *maquettistes, rédacteurs et fournisseurs externe[s]*). Agé (ée) d'au moins 30 ans, ce cadre aura u[ne] formation supérieure (Beaux-Arts, journalism[e,] publicité...) complétée par une expérience an[a]*logue - si possible dans un organisme de VPC.*

Envoyer C.V., photo récente, et rémunératio[n] actuelle sous la référence 61020 b/M (à mentio[n]*ner sur l'enveloppe*).
Le secret absolu des candidatures est garanti pa[r]

sperar

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

SOCIETE DE

CONSEIL et INGÉNIERIE BATIME[NT]

recherche

JEUNES INGÉNIEURS ORGANISATION et MÉTHODES

PARIS
- Etudes d'organisation d'usines et chant[iers]
- Actions de formation, conseil d'entrep[rise]

ÉTRANGER
- Assistance à la Direction de Grands Pr[ojets]

Exigences :
- Formation Supérieure + potentiel de déve[lop]pement ;
- Expérience professionnelle (2 ans Bâtim[ent] minimum) ;
- Sens aigu de l'efficacité et du contact.

Adresser C.V. détaillé + photo + prétenti[ons] BATIMETHODES, 18, rue Violet, 75015 PA[RIS]

DISCRETION ASSUREE.

UN GRAND DISTRIBUTEUR DE PRODU[ITS] CHIMIQUES (Paris) cherche

le chef de la division produits pharmaceutiques

Il a comme missions :
- entretenir des relations efficaces avec *fabricants* du monde entier (avec l'aide d[es] acheteurs) ;
- en trouver de nouveaux à partir de *connaissance des besoins français ;*
- développer les ventes avec l'aide d'un [...] réseau d'ATC *qu'il dirige et anime (en ayan[t des]* *relations personnelles avec les gros clients)*
- gérer sa division dont le CA et la m[arge] doivent croître fortement.

Nous cherchons un jeune **(30 ans minim[um])** **ingénieur chimiste, un pharmacien [...] commerçant connaissant bien le march[é des]** ***produits de base pour la pharmacie,*** **[...] beaucoup d'entregent commercial pour [...] situation d'avenir.**

Ecrire à Y. CORCELLE ss *réf.* 3215 LM.

ALEXANDRE TIC S[A]
10, RUE ROYALE - 75008 PAR[IS]
LYON-LILLE-BRUXELLES-GENEVE-LONDR[ES]

L'assurance de qualité une mission pour un ingénieur

Nous sommes une puissante société d'ing[énierie] et d'Entreprise Générale dont le siège est à [...] Notre division « Qualité » joue un rôle pré[...] de la conception à l'exécution de nos opé[rations] industrielles. Assisté d'une petite équipe, [l'ingé]nieur que nous recherchons aura pour [...] d'interpréter les codes et les normes, [...] tendances dans les organismes de normali[sation] et participer aux travaux de ces derniers. Il [ana]lysera, discutera et exploitera les exigences [des] clients (Français et étrangers) en matièr[e de] programmes d'assurance de qualité.

Il doit prévoir quelques déplacements en [...] et à l'étranger. Une bonne pratique de [...] lui sera indispensable.

Envoyer candidature sous réf. 8.684 à AXIA[L] 91, Faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS, [...]

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

pharmacien

110 000 F

…liale d'un groupe pharmaceutique multinational, …us recherchons un PHARMACIEN responsable …contrôle de qualité.
…aura pour mission d'assurer la liaison avec la …ison mère pour les formulations nouvelles, et de …veiller le contrôle de la production et des pro…its finis.
…candidat doit avoir une pratique d'au minimum …is ans dans la fonction et posséder une bonne …nnaissance de l'anglais.
…voyer curriculum vitae et photo récente - rému…ration actuelle sous la référence 704197/M (réfé…ce à mentionner sur l'enveloppe).
…secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

BANQUE PRIVEE
siège Paris
Réseau National Agences
recrute
pour développer son
service inspection

INSPECTEURS CONFIRMES

Possibilités d'évolution ultérieure dans l'exploitation ou le contrôle de gestion.

Adresser curriculum vitae + photo et prétentions à Havas Contact :
56, boulevard Haussmann, 75008 PARIS,
sous référence 35013.

HAVAS CONTACT

QUINOLÉINE, filiale du Groupe PHILIPS
recherche pour son service Informatique
(10 personnes)

…VALYSTE PROGRAMMEUR

…a responsable de travaux d'Analyse et de …mmation dans le domaine de la gestion.
…DUT. - 1 à 3 ans d'expérience de gestion.
…logique - Rigueur - Sens du concret.
Connaissance du Cobol.
…à pourvoir immédiatement à PARIS (Saint-…) puis au 1er octobre 1977 à OISSEL (Seine-…me).
…se et discrétion assurées à toute lettre …crite, C.V., photo, rémunération, adressée à :
M. RASTIER - LA QUINOLEINE
43, rue de Liège, PARIS (8e).

…vous souhaitez travailler beaucoup, vite et bien, progresser dans une entreprise, faire du VRAI MARKETING de biens de grande consommation.

…votre ambition, votre esprit d'équipe, vous incitent à rejoindre une jeune structure marketing : REPONDEZ car nous recherchons

…n chef de produits

(HOMME OU FEMME)

…irectement rattaché au Directeur du …arketing
…einement responsable de deux lignes de …roduits dont 1 projet de développement …ès important
…istifiant d'au moins 3 années d'expérience …arketing grande consommation.
…s sommes en pleine expansion, leader sur … marchés en alimentation (C.A. 77 prévu : … Millions de Francs).
…s voulons aller loin : venez avec nous.
…ivez avec C.V., photo et prét. à No 13.391, …NTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra …40 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

…ORTANTE SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE
…ersonnes - Banlieue Sud (Porte d'Orléans)
recherche :

…SPONSABLE service Paie
(masculin) - Position cadre
Disponible rapidement
…s au courant paies manuelles et informatique. …larations URSSAF, tenue des journaux. …nes connaissances conventions de la métal…rie.
… 13.834, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

CITIBANK
…rche à Paris :
…ATTACHÉ de DIRECTION
…lministrative
…udget et contrôle de gestion)
Sup de Co + DECS avec langue anglaise et de préférence une première expérience professionnelle.

…s SECRÉTAIRES bilingues, …éno français-anglais
Lettre + CV à Citibank/Personnel
…v. des Champs-Elysées - 75008 Paris

Emplois et Carrières

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE
grande banlieue Nord de Paris

recherche pour son département INFORMATIQUE

UN INGÉNIEUR
GRANDES ECOLES
spécialisé en
ANALYSE NUMERIQUE

Intégré à une équipe « analyse et programme », il sera chargé d'assister les divers laboratoires dans la conception et la réalisation de leurs programmes de calculs touchant aux domaines les plus divers de la recherche technologique.

Quelques années d'expérience ou un doctorat de spécialité apprécié.

Anglais indispensable.
Allemand souhaité.

Adresser C.V., photo et prétentions nº 13.781, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

Recherchons
SPÉCIALISTE
POUR COURS SUR SECURITE ELECTRIQUE
Conviendrait retraité.
Temps partiel.
SIAX, 17, rue de Châteaudun, PARIS (9e). Téléph. 878-82-58.

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE
grande banlieue NORD DE PARIS recherche

UN AGENT TECHNIQUE
niveau B.T.S. ou D.U.T. MECANIQUE

Ayant une expérience dans le domaine de la résistance des matériaux, acquise dans un bureau d'études ou dans un bureau de calculs.

Intégré dans une équipe d'ingénieurs, il sera chargé d'exploiter des programmes de calculs de structures en statique et en dynamique sur ordinateur.

Connaissance de l'anglais appréciée.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions nº 13.139, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

SOCIÉTÉ MATÉRIEL MÉDICAL
cherche
COLLABORATEUR
Secrétariat Commercial
Bilingue Français Allemand
Paris, 7e arrondissement

Ecrire MB Conseils
104, Champs-Elysées,
PARIS 8e
sous réf. P 37 qui transmettra.

T.I.T.N. SELECTION
Société de réalisations de systèmes en informatique temps réel, recherche pour son siège de MORANGIS (proche ORLY)

INSPECTEURS DE MAINTENANCE
Débutants et confirmés.
Compétences souhaitées :
Techniques numériques, mini-ordinateurs et périphériques.
Possibilités de promotion rapide dans une équipe de maintenance se développant très rapidement.
Envoyer C.V. et prétentions :
1, rue Gustave-Eiffel
91420 - MORANGIS.

Importante Société
Industries chimiques
nord région parisienne
offre poste

DIRECTEUR
DEPART. EXPORTATION
à cadre haut niveau

Solide formation chimie
5 ans minimum expér. négoce et marketing niveau européen.
Voyages à l'étranger très fréquents.
Bilingue français/anglais.
Rémunération 100 000 F/an.

Adresser C.V. photo à MINET Pub. nº 3086/MI
40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS qui transmettra.

Société d'Expertise Comptable près NATION par RER recherche :

ASSISTANT COMPTABLE
CONFIRME (E)
avec D.E.C.S. ou B.T.S.

Env. C.V. à nº 13 880 Contesse Pub., 20, av. Opéra, Paris-1er.

RESPONSABLE ADMINISTRATION COMMERCIALE
recherché par filiale Société Américaine Electronique.
Expérience exigée
en import-export, transports, traitement commandes clients, gestion des stocks, approvisionnements U.S.A.
Anglais courant indispensable.
Responsabilité 10 personnes.
Ecr. avec C.V. GOULD ALLCO B. P. 31-91160 LONGJUMEAU.

Important Constructeur d'AUTOMATISMES INDUSTRIELS recherche

Responsable
DU BUREAU D'ETUDES ELECTRONIQUES

Avt le sens de l'encadrement et le goût de la standard. Expérience confirmée et connaissance approfondie des composants électroniq. et électromécaniques indisp.

Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé ayant déjà assumé des responsabilités équivalentes.

Ecrire avec C.V. détaillé + photo, sous référ. 12.275 M, HAVAS CONTACT
156, bd Haussmann,
75008 PARIS, qui transmett.

SOCIÉTÉ ASSURANCES VIE
recherche
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
ayant 3 ans d'expérience niveau Bac, connaissant Cobol sur IBM 370 sous DOS ou DOS/VS libre rapidement. Env. C.V. et prét. à M. LAVERGNE, 76, rue Saint-Lazare, 75440 PARIS Cedex 09.

RÉGIE-PROMOTION
recherche pour le quotidien
LA CROIX
l'événement

Un chef de publicité
de 1er plan - solide expérience
très introduit auprès des Agences et des Annonceurs
en tous secteurs professionnels

Adresser personnellement candidature manuscrite avec CV, photo et prétentions à Henri GUERARD - Directeur général REGIE-PROMOTION - 57, av. Fr.-Roosevelt, 75008 PARIS.

Cabinet Profession Libérale
recherche

COLLABORATRICE DE DIRECTION
de haut niveau ayant :

— une compétence polyvalente en dactylographie, administration et comptabilité ;
— une connaissance parfaite de l'anglais et si possible de l'allemand parlé et écrit ;
— une excellente présentation.

Adresser curriculum vitae et photo sous nº 7022 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SOCIETE D'INGENIEURS CONSEILS
recherche

JEUNE CONSULTANT
pour compléter son équipe d'ingénieurs intervenant en organisation générale, marketing et assistance d'entreprise. Formation supérieure de type ingénieur + connaissances gestion exigées. Quelques années d'expér. en entreprise souhaitées.
Adr. C.V., photo et prétentions sous référ. 70.512 à SOGEPLO, 6, pl de la Madeleine, 75008 Paris q. tr.

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE
recherche pour PARIS (8e)

2 EXPERTS COMPTABLES DIPLOMÉS OU MÉMORIALISTES

— Expérience audit indispensable.
— Possibilité d'association.

Adresser C.V. + photo + prétentions sous réf. 3637 à P. LICHAU S.A.
10, rue de Louvois, 75063 Paris CEDEX 02 qui tr.

Pour Important Groupe Multinational
Grande Consommation

CHEF PRODUIT
· 85/105.000 F an
26 ans min.- Anglais courant - 2 à 4 ans expérience de la fonction. Env. CV s/réf 4790 en indiquant les entrepr. auxquelles votre dossier ne doit pas être transmis.

GFC 110, rue de Sèvres 75015 Paris

Important Organisme de formation en rapide développement
recherche

SON DIRECTEUR

Le candidat retenu devra associer l'expérience des problèmes posés par la formation et la connaissance du secteur Bâtiment Immobilier.

Ecrire sous nº 1176 B. Edition BLEU
67, r. Lebel 94300 Vincennes, qui transmettra

SOCIETE INTERNATIONALE SPECIALISEE TRAITEMENT PRODUITS A BASE DE BITUMES
recherche

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

pour création d'un département de vente aux industries (anticorrosion, isolation, insonorisation). Allemand et anglais appréciés.

Ecrire avec curriculum vitae, photo et prétent. à SIPLAST, 12, rue Cabanis, 75014 PARIS.

ARTS GRAPHIQUES
Entreprise dynamique et en expansion
recherche

ADJOINT à DIRECTION GÉNÉRALE
Ingénieur A. et M., Supélec, 30 ans minimum.
Situation d'avenir.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo WYSE, 100, bd de Latour-Maubourg, PARIS-7e.

ORGANISME PUBLIC
recherche
UN FISCALISTE EXPÉRIMENTÉ
pour étude et conseil

CONDITIONS : deux diplômes d'enseignement supérieur.
Env. C.V. man. + photo + prét: nº T 074 189 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

UNE des Premières Sociétés parisiennes de rénovation immobilière ayant exclusivement une clientèle d'investisseur
recrute
pour son siège à PARIS
2 Négociateurs confirmés
Rémunération importante + Avantages sociaux. Adresser C.V. manuscrit avec photo si possible. Discrétion et réponse assurées. - O.S.P. Service « A » 29, bd des Italiens, 75002 PARIS qui transmettra.

Société location véhicules *Nord-Est Paris recherche*
RESPONSABLES AGENCES
dynamiques, hommes de terrain, connaissant des véhicules, excellentes not. cciales et administratives. Permis PL
Libre suite. Ecr. à nº 2897 B. BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes qui transmettra

---

Entreprise de bâtiment gros œuvre, recherche pour son service comptabilité clients

UNE COMPTABLE
1er échelon ayant notions dact.
Téléph : 578-14-58.

Centre de langues ESSEC
recherche
enseignants anglophones et germanophones, ayant une grande expérience de la formation continue.
Envoyer C.V. à B.P. 105
95001 CERGY

demandes d'emploi demandes d'emploi

DIRECTEUR DÉVELOPPEMENT
Activités nouvelles
41 ans - Centrale - Sciences Po

- 10 ans diversification : nombreuses réalisations concrètes (chimie, mécanique, biens équipement, *entreprises et particuliers*).
- Direction marketing niveau européen, négociations haut niveau, bilingue anglais.

Etudie toute proposition.

Ecrire nº 1.006, « LE MONDE » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

DIRECTEUR COMMERCIAL A L'EXPORTATION

Large expérience dans l'animation et l'administration des ventes, les études de marchés, recherches nouvelles implantations et la gestion des budgets.
Libre de suite pour prendre en charge votre expansion internationale.

Ecrire nº 1.020, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

Pour AFRIQUE
Jeune Couple 33 ans cherche à créer AGENCE COMMERCIALE

LUI : Ecole Supérieure de Commerce, connaiss. du matériel électrique et électronique.
ELLE : Professeur E.N. de Secrétariat B.T.S. Dynamique, expérience du terrain, capable d'implanter, d'animer les services après-vente commerciaux et gestion d'une succursale.

Ecrire nº T 74.211 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - Paris (2e).

Si vous cherchez

UN HOMME DE TALENT

— Un cadre supérieur ;
— Un manager avec 5 ans d'expérience aux U.S.A. ;
— Une formation d'ingénieur mécanicien ;
— Une expérience dans les ventes et le marketing ;
— Une expérience dans la fabrication ;
— Un homme de contact et de négociation à haut niveau ;
— Dynamisme, initiative et créativité (âge 38 ans).

Téléphonez-moi au 16-(66) 67-21-12
ou écrivez J. Toureilles, 11, r. Tedinat, 30000 Nîmes.

DIRECTEUR FINANCIER ET ADMINISTRATIF
(ESSCA)

Je vaux 130.000 F/an, 46 ans, Cadre direction, efficient, créatif, compétent. Libre prochainement. Contrôle de gestion efficace. Désire dynamiser services administratif et comptable.
Lieu : Paris ou Banlieue Ouest
ou si Province : Angers ou Saumur.

Ecrire nº 7009 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e, qui transmettra.

LICENCIÉ DROIT PUBLIC
4 ans et demi expérience dans service contentieux d'une compagnie d'assurances rech. ouverture de carrière dans branches différentes à PARIS. Ayez l'obligeance de prendre contact en adressant un mot sous réf. 3.631
L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS.

J.F., dynamique, excel. présent.
PARFAIT TRILINGUE
RUSSE-ALLEMAND-FRANÇAIS
— Nombreux diplômes.
— Expér. ds postes responsab.
TRES HAUT NIVEAU
Etudierait ttes propositions
Ecr. nº T 074226 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

---

CADRE 31 ans, 5 ans expér.
FONCTION « PERSONNEL »
cherche à Paris ou rég. paris. poste d'ADJOINT DE DIRECT. RELATIONS HUMAINES
Pratique de la langue anglaise
Ecrire à nº 9924
COFAP, 40, r. de Chabrol (10e).

JEUNE FILLE SUISSE 17 ANS
cherche place dans famille *du 9-7 au 30-7-77* pour garder des enfants et se perfectionner dans la langue française.
Claudia Iten, Langacherstrasse 24, CH-8127 Forch

DIRECTEUR USINE
PREFABRICATION
36 ans, 10 ans expér.
homme de choc polyvalent, actuellement ss contrat à l'étrang. S'intéressant aux problèmes industriels des pays en voie d'industrialisat. rech. poste permettant de fre valoir ses capac. Ecr. nº 7015 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

JURISTE
J.F., 28 ans, célibataire
Licence Droit Privé, expér. 4 ans en Cabinet conseil
Libre de suite, cherche emploi.
Ecr. Mademoiselle CAPLET
Résid. Beau Site, bât. 29.
Appt 338, LAGNY 77

LICENCIÉE EN DRT
ATTACHÉE DIRECTION
— 5 ans ds gde banque privée.
— Anglais courant (2 a. U.S.A.).
ch. emploi jurid. ou financier.
Ecr. nº T 74.169 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

EXPERT COMPTABLE
Doct. Sciences écon., lic. droit, 20 a. exp. fiduc. et Stés, angl.-allem., ch. situation en rapport.
Ecr. nº 990, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

EXPERT COMPTABLE
Grande expérience comptable Financière, Administrative, Juridique, Fiscale, Informatique, étudierait toutes propositions, collaboration Paris et banlieue.
Ecrire nº 8.105,
Contesse Publicité
20, av. de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

J. Fille all., 26 ans, angl., franc. Excell. présent., rech. sit. avec resp. (Rel. publ., tour., hôtell., com.). Ecr. : Clemens Elfi, 7, r. Rob.-Lavesgne - 92600 Asnières.

CADRE, 32 ans, trilingue all., anglais, expérience export spiritueux, recherche place stable. Libre de suite.
Ecr. : B. Streng, 44, Village de Grasse - 78810 - Feucherolles.

Jeune Fme, 34 ans, nationalité allemande, parlant l'anglais, le français et l'espagnol, excell. expérience professionnelle, rech. poste de secrétariat, relations extérieures à mi-temps ou à temps complet dans société ou organisation internationale. Ecr. nº 13.493 - CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra - Paris-1er.

Formateur, 32 ans, 7 ann. expér. maîtrise psycho. Dipl. Institut psycho. Dess. sc. de l'éducat., rech. poste temps plein ou part. Ecr. nº 7.013 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens - 75427 Paris-9e.

Jne technicienne, DUT chimie, sous contrat intérim depuis le 23-7-76, cherche emploi stable régions Provence Côte d'Azur ou Rhône-Alpes. Ecrire nº 7005 « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens - 75427 - Paris (9e).

CADRE FINANCIER
29 a., 8 ann. d'exp. gestion, cont. budg., compt., rech. sit. stable et évolut. URGT. Tél. 973-58-87.

Technico-ccial S.A.V., 36 ans, spécialité électronique industr. (industr. plastique, métallique, papetière), anglais, allemand courant (traductions techniques), cherche poste France ou étrang.
WEHRKAMP,
4, D Résidence du Val
91120 - Palaiseau.

Jne Hme, 28 ans, dég. obl. mil. exc. prés. sans resp., exp. 5 ans vte et resp. en pharm., 1 an en édit. méd., ch. pl. stable. Ecr. nº 6.495 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens - 75427 - Paris (9e).

Lic. géogr. Maîtr. cartog., ch. poste enseignant. Ecrire nº 1.008 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 - Paris (9e).

LICENCIE DROIT - 28 ans
Droit des affaires - CEPIA, expérience de la gestion des opérations de coopérations tech. — étranger — connaiss. anglais recherche situation secteurs : *juridique ou économique ou financier.*
FRANCE ou ETRANGER.
Ecrire nº 13.806
CONTESSE Publicité,
20, aven. de l'Opéra - Paris-1er.

Professeur Programmat. Cobol, Fortran, I.B.M., rech. intérim pr juillet et août. Ecrire à : nº T 074155 M - REGIE PRESSE 85 bis, r. Réaumur - Paris (2e).

Jeune Fille B.T.S. secrétariat direction 2 ans droit, expér., ch. poste Paris ou Nantes ds Sté, avocat ou branche judiciaire préf., étudie toutes propositions. Ecr. nº T 74115 M Rég.-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Jeune fille anglaise 24 ans cherche séjour au pair dans un famille française. Côte d'Azur, juillet et août. Expérience des jeunes enfants.
Ecrire : KEMMIS,
14 A Liverpool Rd,
Kingston, Surrey Angleterre.

Chef service administratif spécial. import, transport, douane ch. poste à htes responsabilités. Ecr. nº 1 016, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Diplômé Etudes Supérieures 33 ans. Parf. bilingue anglais. *Expérience étendue finances et analyse financière*
Stés françaises et anglo-saxon., souhaite travailler en équipe au sein cabinet-conseil.
Ecrire : HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris, sous référence 65.982.

secrétaires

Secrétaires de direction

Très important Groupe International
(PARIS - NORD), recherche
pour son Président

UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION
DE LANGUE MATERNELLE ANGLAISE
Parfaitement bilingue anglais-français
(Sténo dans les deux langues)

Ce poste de HAUT NIVEAU conviendrait à une personne pouvant justifier d'une expérience préalable dans des fonctions similaires dans une Entreprise Française.
SALAIRE ELEVE.

Envoyer C.V. détaillé avec photo à nº 13.595, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

SOCIETE PARIS XVe
offre un poste de
SECRÉTAIRE
à pourvoir dans sa
DIRECTION DU PERSONNEL
La candidate retenue pour ce poste dynamiq. aura une expérience de 2 ou 3 ans dans un service de gestion administrat. du personnel où elle aura également acquis une bonne vitesse en sténodactylo et en dactylo. Vous êtes priée d'écrire (joindre C.V. et photo) en indiquant votre dernier salaire annuel sous référence 853/101 à
L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS.

SOCIETE INTERNATIONALE
spécialisée dans les instruments de laboratoire recherche

LA SECRÉTAIRE de son DIRECTEUR GÉNÉRAL
Ce poste conviendrait à une technicienne de secrétariat (niveau B.T.S.S.) ayant de cinq à dix ans de pratique dans sociétés anglo-saxonnes.
Bilingue avec sténo anglaise.
Lieu de travail :
région Montmorency - Enghien.
Libre rapidement.
Semaine de quarante heures.
Restaurant entreprise.
Avantages sociaux.
Vacances 1977 assurées.
Ecrire avec C.V., photo, prétentions nº 13.815,
CONTESSE PUBLICITE,
20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

Importante Agence de Voyages recherche
SECRÉTAIRE DIRECTION
Env. C.V., photo, prétentions à nº T 74.166 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Secrétaire

Importante Société PARIS VIe recherche
SECRÉTAIRE
STENODACTYLO confirmée
Bilingue anglais.
Excellente présentation.
Libre rapidement.
Cantine - Avantages sociaux.
Envoyer C.V. et prétentions sous référence nº 3.682,
L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS.

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO
BILINGUE ANGLAIS
pour service export.
Quartier Denfert-Rochereau.
Env. C.V., photo et prétentions nº 5.185, Emplois et Entreprises, 18, rue Volney, 75002 PARIS.

gérances appointées

Offrons location gérance industrielle plastique. Centre OUEST pour 25.000 mois. C.A. 400.000 mois, rentable immédiatement. Ecr. GOBERT, 4, parc de la Bérangère, 92210 SAINT-CLOUD

capitaux ou proposit. comm.

— Vous souhaitez vous implanter dans les départements 01, 25, 38, 39, 73, 74 et en Suisse romande.
— Vous souhaitez limiter vos frais de prospection.

JE ME CHARGE DE LA DIFFUSION DE VOS PRODUITS

— Je demande un intéressement sur chiffre d'affaires.
Vingt ans d'expérience commerciale, rompu aux négociations au plus haut niveau, je dispose d'une organisation de vente et de bureaux établis en zone frontalière et à Genève.

Ecrire sous nº 73.179 à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e), qui trans.

Vue création cab. conseil en informat. et communicat. internation. ch. assoc. et cap. Ec. 678 Muratet, 15, r. Taitbout, 9e, q.tr.

Pr créat. sté sect. alim. prod. spéc. orig. et rég. Forte rentab. ch assoc. ou command. Ec. 677 *Muratet, 15, r. Taitbout, 9e, q.tr.*

Société recherche partenaire financier disposant de 400 000 F pour achat en S.C.I. de 200 m2 de bureaux à Paris 8e, 16e, 17e arr. Local. et rentab. assurées
M. VICTOR
9 bis, rue Labie, PARIS (17e)

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

Rue OCTAVE-FEUILLET, très lux. 165m², triple récept., 3 ch., 2 bns, parf. état. T. : 250-19-53.

BUTTES-CHAUMONT p. à p. 3 p. tt cft s/jdin im. réc., cave, parkg, 300 000 F. T. 607-43-57.

SAINT-FARGEAU
Imm. récent, stdg, gd 3 p. tt cft + balc. + parkg. Vue imprenable, 7e ét. Très ensoleillé, 280 000 F avec 35 000 cpt + créd. ppriétaire. 345-55-10, p. 25.

PHILIPPE-AUGUSTE
IDEAL PLACEMENT
dans un bel immeuble restauré.
STUDIO
tt confort 90 000 F, gros crédit possible avec 10 000 F comptant.
Location assurée, gros rapport.
Tél. : Pptaire 345-55-18.

GAMBETTA
Immeuble récent standing grand 2 p. tt cft, 8e et dernier étage avec :
TERRASSE.
Tél., 275 000 F avec 35 000 F cpt + crédit pptaire 345-86-41.

PHILIPPE-AUGUSTE
dans un immeuble ancien rénové gd 2 pièces (50 m2) tt confort, 160 000 F avec 20 000 F comptant + crédit pptaire. T. : 345-86-41.

LAMARCK 3 p. cuisine, bains, chauff., Tél., 57 m2, 185 000 F. Tél. : 16-4-452-71-16.

Métro Malesherbes
BEAUX 2 PIECES NEUFS
livraison immédiate
loggia, cuisine équipée, bains, rangements, parking, cave.
22, RUE FELICITE 14/19 h. ou pour rendez-vous : 720-72-94.

REPUBLIQUE MARAIS
bel imm. classé, ravalé, 2 pièces cft, pl. soleil sur cour privée spacieuse, charme, ptres appar. TEL. : 628-55-69.

ETOILE récent, calme, réceptions, 2 chambres, terrasses. Décorat. raffinée, état neuf, tr. luxueux. EICHER : 225-42-07.

Pour investisseurs
« Rénové locatif
à haut rendement »
Dans beaux immeubles.
à PARIS
tout confort, vide ordures, ascenseur, interphone, jardin.

HENRI-MARTIN
Imm. exceptionnel P. de T., superbe 8 p. TRES BON PLAN, garage - 577-60-10, le matin.

RUE LAFONTAINE
110 m²+balcon, imm. neuf, tt cft, parking. - Tél. 285-48-24.

MÉTRO POISSONNIÈRE
Studio 2e étage, s. d'eau, wc, confort. 69.000 F - 331-89-46.

PLACE DAUMESNIL (12e)
Part. prof. libérale, vd direct. à part. beau 2 pièces, gd stdg, pl. soleil, s. bains, crédit poss. Px à débattre. T. 764-54-35, h. b.

17e APPT 150 m2 environ, 3 RECEPT., 2 CHBRES, BELLE CHAMBRE DE SERVICE. TEL. Profession libérale permise, 790.000 F. Tél. : 727-84-24.

RUE SAINT-PAUL
80 M² SUR 3 NIVEAUX TRES ORIGINAL
Parf. état. 2 entrées. 633-29-17.

TRINITE
PRIX EXCEPT 4.700 F le M2
5 P. 165 m2, bel imm. ancien, asc. Profession libérale.
633-29-17 - 577-38-38

MARAIS - SAINT-PAUL
5 P. Appart. style 18e siècle, parquet Versailles, boiseries, beaucoup de charme.
633-29-17 - 577-38-38

IENA Catégorie exceptionnelle, 9 pièces, 270 m2 + balc., étage élevé, clair, soleil, calme. Prix except. vu urgce. 225-18-30.

Mº PORTE-DE-ST-CLOUD
Bon imm., asc., chauff. central
Face Parc de Princes
LIVING DBLE + 1 CHBRE
entrée, cuis., s. de bains, tél.
4.700 F LE M2 Calme
7, r. Commandant-Guilbaud - 16e
Sam.-dimanche-lundi, 15 à 18 h.

Paris Rive gauche

PROX. LUXEMBOURG
LUXUEUX STUDIO
ODE. 95-10

MAISON PARTICULIERE 210 m²
TERRASSE PANORAMIQUE
SEJ. DBLE, 4 CHBRES, 4 BNS.
PROX. JUSSIEU - ODE. 95-10

Proximité Parc Montsouris
Particulier vend charmant vrai 3 pièces, clair, immeuble récent. Cuisine équipée, salle de bains, cave, Téléphone. Parking.
Prix : 255.000 F. Vis. : lundi à jeudi, de 9 h à 11 h et de 18 h à 20 h, 45, rue Amiral-Mouchez, Paris-13e ou téléphon. le soir au 589-92-94.

VAUGIRARD MONTPARNASSE, LUXE, 100 m, Dble sél., 3 ch., Asc. Jdins. Box. Log. ODE. 42-70

PASTEUR, dans très bel imm. ancien avec ascens., 2 et 3 P. à moins de 5.000 F le m2.
PROMOTIC - 325-11-68

JOURDAIN, 108 m2, living dble s/terr. 3 ch., bns, cuis. équip. Asc. privé. 480.000 F - 366-45-29

VILLAGE SUISSE
LUXUEUX immeuble neuf
STUDIO avec loggia, 6e étage, 165.000 F - 622-41-92

BOUCICAUT - DUPLEX, séjour, 3 chbres, tt cft, terrasse, balc. dernier étage, asc. Vue impren. 555.000 F - VAU 61-65

PRES JARDIN DES PLANTES 2 P., cuis., dche, 37 m2, 4e ét. sans ascenseur, imm. excellent. Téléphone. Calme - 331-81-11

AV. d'ITALIE - Grand 3 Pièces tt cft, 75 m2, immeuble récent, 285.000 F - 628-75-58 (matin).

QUARTIER LATIN proche Cluny
Beau studio, tt cft. - 329-01-91.

LUXEMBOURG
5-6 pièces, 120 m2, étage élevé BALCON, SOLEIL, VERD. VUE IMPRENABLE. 750.000 F. MEL. - 325-60-80.

EXCEPT. 3 P., confort, pierre de taille, tél., s/rue et cour. 220.000 F - 805-09-10.

PART. VEND ST-MICHEL tr. bel imm. XVIIe s.
Vaste sél., 2 ch., calme, conft, caractère. 450.000 F à débattre. Tél. : 325-42-03

VAL-DE-GRACE - Luxueux
STUDIO cuis. éq., bains, w.-c., état neuf, 32 m2.
Belle affaire 160.000 F. 766-12-08.

MONTPARNASSE
dans imm. neuf gd standing
Très beaux studios
25 à 34 m²
bonne rentabilité.
S/place ts les jrs 14 à 19 h. 30,
4 A 6, RUE FERMAT
Tél. : 325-29-84,
ou Spim Promotion,
Tél. : 766-13-14.

CHAMP-DE-MARS
MAGNIFIQUE 5 p., 120 m², tt cft, étage élevé, ascenseur, 760.000 F. Poss. chbre service. MEL. 325-60-80.

BEAUX STUDIOS
42 m² : Convention. 230.000 F.
30 m² : R. Babylone, 240.000 F.
21 m² : Commerce, 115.000 F.
28 m² : Pt Levallois, 112.000 F.
30 m² : Vaugirard, 82.000 F.
17 m² : Dantzig, 54.500 F.
Jean FEUILLADE - 566-00-75.

QUARTIER LATIN
DUPLEX DE 3 ET 4 P.
Confort. Tél. au 633-85-38.

5e, PROX. QUARTIER LATIN excellent pour placement, rentabilité assurée, chbres ind. et 2 Pces dans immeuble neuf 874-49-32 ou 336-16-26 après-midi.

Région parisienne

Particulier vend, centre RUEIL, 2 pièces, cave. Garage, petite résidence : 190.000 F. Téléph. : 977-02-53 (M. Adam, Poste 397), heures bureau.

NEUILLY
Magnifiq. studio dans hôtel particulier rénové, cuisine, bains. Impeccable - 567-22-88

Charenton-Ecoles - Partic. vend Appt 4 P., tt cft, 7e ét. Métro. bois, 375.000 F - Tél. : 368-45-88

RUEIL, Bord de Seine, R.E.R., sél. + 2 chbres, gd luxe, 1973, part. 300.000 F - 977-28-38.

SAINT-MANDE SUR BOIS
Propriétaire vd ds bel imm. p. de taille. APPTS 2, 3, 4 et 5 P. Ce jr 14-19 h : 34 ter, Chaussée de l'Etang - 374-37-23/622-41-28.

NEUILLY s/SEINE. Propriétaire vend charmante PENICHE 4 pièces, cuisine, bains, tél., berge aménagée en jardin, chenil. - 704-55-98.

BOULOGNE près METRO
Ds bel imm. ancien 5 PIECES, 105 m2, tt cft, bon état. Visite les 24 et 25, de 14 à 18 h 30 : 29, av. Gl-Leclerc (2e ét. gche).

Courbevoie. Place Charras, particulier vend directement très bel atelier
DUPLEX individuel
100 m² luxueusement aménagé. Tél., parking, 350.000 F. Tél. h. bureau 522-37-60.

A VENDRE, 4 Pièces, cuisine, s. de bains, tt conft, 9e étage, immeuble P. de T., près gare de SAVIGNY-SUR-ORGE
Lycée et tous commerces
210.000 F. Tél. 508-28-00
poste 2501 ou 905-54-99

Province

ARCACHON - Vends, en total. ou en part., mon appt personn. Sommet rés. PLEIN CIEL (16e et 17e ét.) - La plus belle vue d'Arcachon, 200 m2, état neuf, 500 m. place - Prix 35 à 50 U. selon option. CAPMAS, Notaire 47300 - VILLENEUVE-SUR-LOT Téléph. (58) 70-31-59.

FACE A FACE
VOUS, sur la terrasse de votre studio luxueusement aménagé face au plus beau panorama du monde. Prix 167.000 F, avec 34.000 F. Téléph. CHAMONIX, nº 15 (50) 53-05-60, M. Georges.

appartem. achat

MARAIS - BASTILLE
Luxe, immeuble pierre, Studio à 4 pièces. Terrasses. Loyer S.A. - 277-97-26

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet-15e, 566-00-75, rech., PARIS 15e et 7e pour bons clients. Appts toutes surfaces et immeuble. PAIEMENT COMPT.

Ach. directement COMPTANT, URGENT, 2 à 3 P. PARIS, avec ou sans travaux, préférence près FACULTE - 873-20-67

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, ach., urgent, 2 à 4 P. Paris, prét. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e - 873-23-55

immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, r. La Michodière, Mº Opéra
Seuls frais 300 F. - 742-78-93

Pour acheter un appartement neuf ou une maison à la mer ou à la montagne, lisez la revue « L'IMMOBILIER MER MONTAGNE » vous trouverez dans les 72 pages : 800 constructions neuves répertoriées par région, 12 reportages sur des résidences situées à Monte-Carlo, Grasse, La Ciotat, Saint-Jean-de-Luz, Deauville, Trouville, Blonville, Courseulles, Pont-l'Evêque, Megève, un dossier « La haute Savoie en été, une enquête « Le Point sur Deauville, Trouville ». Envoi gratuit de ce nº sur demande à SOPEM 13, rue des Minimes, 75003 PARIS

immeubles

18e, Je vends directement dans mon bel immeuble 9 STUDIOS IDEAL PLACEMENT. 531-85-56

au lieu de courir pour trouver votre appartement... consultez
Information Logement
525.25.25
Un choix de 40.000 appartements et pavillons neufs à l'achat.
Centre Étoile
49, avenue Kléber, 75116 Paris
525.25.25
Centre Nation
45, Cours de Vincennes, 75020 Paris 371.11.74
Centre Maine
210, avenue du Maine, 75014 Paris 539.22.17

locations non meublées Demande

Région parisienne

Pour Société européenne cherche villas, pavillons, pour CADRES. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02.

bureaux

3e, quart. BEAUBOURG, 450 m2 BUREAUX. div. loyer 250 le m2 + faibles charges, libre suite. Tél. 336-05-33 le matin.

DOMICILIATION, TEL. SECR. TELEX. Frais 100 F/mois APEPAL. - 228-56-50

224-08-80
Domiciliation courrier, secrét. permanence, téléphone, télex.

CHAMPS-ÉLYSÉES
Propriétaire loue 1 ou plusieurs bureaux. Refait neuf. 563-17-27.

locaux commercia[ux]

1?e, A LOUER direct par propriéta[ire] app. commercial ou prof[...] 75 m2, possibilité de [...] calme, clair, ensoleil[lé] 2 lignes téléphoniqu[es] Loyer mensuel 2.300 F [...] Pr ts renseignem. Tél. [...]

locaux indu[striels]

Vends LOCAL INDUST. [...] comprenant bureaux, [...] 220/380 V. terrain 7.[...] Accès facile, 6 km BAYO[NNE] Ecrire G 9516, HAVAS 33 BORDEAUX

propriétés

PROVENCE - LUBERO[N]

Bastide XVIIIe siècle avec bois, terre et parc. Pos[...] 2 ha. Immobilier E. GA[...] 8, boulevard Mirabeau, SAINT-REMY-DE-PROVE[NCE] Tél. : (90) 92-01-58.

BASSIN D'ARCACHO[N] Andernos, 40 km. Bor[...] Part. vd ppté agrém., 4.[...] clôt, parc boisé, jardins, land., tt cft, 180 m² hab., [...]ges, celliers 100 m², bel [...] à 300 m. comm., 700 m. [...] 650.000 F. Ecr. à 8.931, «le Monde» 5, r. des Italiens, 75427 P[aris]

Ds station balnéaire, p[...] plaisance, casino, vend[...] gd standing sur terra[in] calme, rez-de-chauss. [...] pied sur jard., sél. 80 m² cheminée, fumoir, 2 c[h.] 2 s. de bs, cuis. amén[.] Etage: gde mezzanine, 2 s. de bs, grenier, chbre service, wc, s. [...] exceptionnel. Prix [...] T. (67) 56-54-60, 34-La [...]

77-TORCY. Propriété [...] boisé, 5 p., tt cft, [...] 600.000 F. Donat, tél. [...]

TOURAINE
Propriétaire vends charmante fermette entièrement restaurée, [...] séjour, 3 chbres, 2 bs, [...] DEVAUX, Les Ajoncs 37150 LUZILLE. T. (47) [...]

HAUTE-PROVENCE
12 ha., site enchanteur, bastide 200 m², village, 700.000 F - Tél. 460-0[...]

BOIS-LE-ROI (77)
Vds direct. Ppté sur 4[...] berge privée Seine, com[...] R.-ch. : entr., wc, dche, dépend., garage, chff. [...] Entresol : séjour 49 m2, terras., cuis., c. repas, [...] 1er ét. : 3 chbres, s. bns, toilette, wc, balcon. Px [...] T. 224-97-87 ou 069-42-43 [...]

terrains

TERRAIN CAVALAIRE [...] à vendre de part. à par[t.] 1.925 m², boisé, dans lotis[sement] résidentiel, vue imprena[ble] baie Cavalaire, à 150 m plage. 300.000 F (avec fa[...] Téléphone : (91) 05-0[...]

IMPORTANTE SOCIETE POUR CONSTRUCTIO[N] 100 à 300 ha. terrains de mer ou vue sur [...] Côte d'Azur, Lang[uedoc] LACHAL S.A., 75008 PA[RIS] 160, boulev. Haussmann 766-02-02 M. GUILLE[...]

REGION LOUVIE[RS] A vendre en bloc, lots avec arrêté préfectoral, [...] celles, pour maisons ind[ividuel]les. Mº Senguinet, nota[ire] Andelys. (32) 54-10-[...]

Entre GORDES et SENA[NQUE] 3,4 ha. boisés, vue exc[eption]nelle sur LUBERON, [...] P.C. 1 maison jusqu'à [...] 8 F le m² à débat[tre] Téléph. : (90) 72-0[...]

VAR, 5 km MER, ST-RAPHAEL, [...] terr. à bât. 2.000 m², Ea[u] 85.000 av. 30.000. 245-[...]

ALPES HTE-PR[OVENCE]
A 20 KM. D'APT, VAU[...] je vends terrain 3.600 m² belle ruine s/étage, av[ec] eau de ville, électr., télé[phone] bien situé, vue imprena[ble] min goudronné. Prix [...] Ecrire au propriét. J. [...] 8, rue Fortuné, 84400 [...] Téléph. (90) 74-11-[...]

fermette

LES MOUTIERS pr. P[...] direct. propr. fermette [...] pr. mer 6.000 m2 terrai[n] Px except. vu urg. - [...]

13.800 M²
prairie traversée [par] ruisseau, anc. fermet[te] séj., cheminée, 2 ch., cuis., gren. amén., cft, gar. 192.000 av. 35.000 AVIS, 26, bd Turenne s/J. 022-00-05/[...]

6 KM LE TREPORT VALLEE BRESL[E]
FERMETTE
A RENOVER, 92 A[RES] ARBRES FRUITIE[RS] Renseignements pour tél. (35) 79-42-67.

constructions neuves

A NICE
LE GRAND LARGE
185, avenue de Pessicart
VOTRE RÉSIDENCE DE TRÈS GRAND STANDING
très belle vue - proximité centre ville
PRIX MOYEN DE SOUSCRIPTION
3500 F le m²
Ferme et non révisable
Documentation: SEGUIM
80, bd de Cessole 06100 Nice/Tél.(93)84.36.97



PRIX NON REVISABLES A LA RESERVATION

Ve, VAL-DE-GRACE
dans petit immeuble
Habitables 4e trimestre 1977
— studios et 2 pièces
— 4 pièces en duplex.

XVe, Mº CHARLES-MICHELS
— Studios 200.000
— 3 pièces 410.000
Habitables 3e trimestre 1977

XVIIIe, CHAMPIONNET
— 2 pièces 227.000
— 4 p. 108 m2 + terrasse. Prix 575.000
Habitables 2e trimestre 1977

PORTE DES LILAS
— Studios 33 m2........ 158.000
Habitables immédiatement.

IMMOBILIERE FRIEDLAND
41, av. Friedland. - 225-93-69

BEAUBOURG
EN FACE DU
CENTRE POMPIDOU
« Les FONTAINES de VENISE »
STUDIOS, 3 ET 4 P.
En construct. Livraison fin 1977 et 2e trimestre 1978
PIERRE BATON
704-55-55

fonds de commerce

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES MANDATAIRES EN VENTE DE FONDS DE COMMERCE ET INDUSTRIES DE PARIS ET DE LA REGION PARISIENNE
dont le Siège Social est :
129, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris,
se tiendra le :
MERCREDI 1er JUIN 1977
à l'HOTEL MEURICE, 228, r. de Rivoli, 75001 PARIS.

Part. vd ss intermédiaire fds de librairie, papeterie, journaux emplacement 1er ordre, grande artère près gare du Nord. C.A. 650.000 F. - Tél. 007-11-51

LILLE
108, rue Nationale
FONDS
TOUS COMMERCES
Mes Durieux et Randoux, Orchies - Tél. 16 (20) 71-83-03

8e BIJOUTERIE à vendre agencement neuf 359-51-72.

CŒUR DE PARIS
RESTAURANT
de renommée internationale à céder pour raisons de santé, participation en partenaire possible dans l'immédiat, discrétion assurée. - Ecrire MORVAN, 122, bd Haussmann, 75008 PARIS, qui transmettra.

POUR VENDRE VOTRE COMMERCE ou BOUTIQUE dans de bonnes conditions : L'I.J.P. 522-22-00 - 834-20-48.

villas villas



PIEDS DANS L'EAU
COTE VAROISE face presqu'île GIENS
Belle propriété meublée, plain-pied, 9 pièces, 5 bains, construite autour patio, 6.500 m2 jardin. Permis ponton privé. Calme absolu. Vaste terrasse. Vue imprenable. Maison gardiens indépendante. Prix : 1.700.000 francs. — AGENCE TOULONNAISE, 5, rue A.-France - TOULON - Tél. (94) 92-76-43.

MARLY-LE-ROI
Grande villa début de siècle, dont l'ampleur intérieur prédestine à un très bon standing. Salon, s. à manger, 6 chbres. Px 850.000 F. Rhodes, 958-19-28.

VAUCRESSON - PLATEAU
Mais. ancienne, 220 m² habitab., séj. 44 m², cuis., 4 chb., 2 bs, ss-sol total. Atelier séparé dans jardin 900 m², Prix 1.155.000 F. J.M.B. - 970-79-79.

viagers

Vendez rapidement en viager Conseil, Expertise, Indexation gratuit. Discrét. Étude LODEL, 35, bd. Voltaire, 700-00-99.

Pptaire, réalisez mieux votre viager, indexation garantie
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Estimation gratuite, discrète.

EAUBONNE. Occupé solide pav. excell. état Sél. + 2 ch., bns, tt cft. Gar. Jardin 400 m², 65.000 cpt. + 1.000 F mens., 73 a. T. 989-31-74.

villégiatures

A 20 km. ROYAN, petit village calme : mais. ancienne tt cft à louer : juin, juillet, août, sept. C. CARION, LA CLISSE 17600 SAUJON. Tél. : (46) 93-20-08.

pavillons

L'HAY-LES-ROSES (94) Cause départ, part. vd pav. réc. 7 p. pies, 180 m2 hab. + s/sol + gr. Dépend. sr 300 m2. A saisir. 680.000 F. — Tél. : 350-90-59.

BOUFFEMONT. Pav. nouv. village bord. ancien village, 5mn gare, 25 mn train gare du Nord. R.-de-ch. : entr., liv., coin repas, cuis., cellier. 1er ét. : 3 ch., bns, penderie. Jdin priv. Vue campagne. Tt cft et impecc. Vte par pptaire 220.000 F. Crédit foncier. Sur R.V. Tél. : 991-46-41, après 18 heures.

MEUDON RESIDENTIEL. Sur jdin 800 m2 PAVILLON part. état. Salon. S. à M. 6 chbres. Tt cft. Dépendances. Cave, buanderie. Garage 2 voitures. PARIS PROMO — 325-28-77.

MARNES-LA-COQUETTE
Villa 6-7 Pces
700 m² jdin, 710.000 F. Exclusivité « IMMO 24 ». 603-60-08.

locations non meublées Offre

Paris

GARE DU NORD - BEL APPT 175 m2, Imm. stand. PROFES. LIBERALE PERMISE. Chbre de serv. TEL. 3.600 — 704-88-18.

ANVERS - Bail 6 ans, sur bd, appt 2 p., cuis., salle d'eau, 950 F, ch. compr. - PAS. 34-80.

AV. GABRIEL GRAND STANDING
7 pièces, tél., garage. 265-14-26

Région parisienne

91 BRETIGNY - Direct. propr. construction récente 4/5 p., tt cft, excell. état, gar., dépendances, tél., parc 4.000 m2 Bord ORGE. 3.500 F mensuel. 874-37-10.

locations meublées Offre

Paris

PRES TOUR EIFFEL
MACSON
43, rue St-Charles, 75015 Paris, loue à la SEMAINE, QUINZAINE ou MOIS, studios et appartements. Tél. 577-54-04.

demandes d'emploi

CADRE DIRECTION
46 ans, spécialiste de l'organisation, de la gestion et de la formation,
— propose prise en charge ou assistance :
• organisation générale ;
• gestion administrative ;
• recrutement ;
• formation du personnel ;
• gestion des ressources humaines ;
• contrôle de gestion ;
— souhaite seconder un dirigeant :
• d'entreprise moyenne, de cabinet-conseil ou d'organisme social ;
• avec des responsabilités concrètes et le souci de réaliser ;
• pour un poste en région Paris.
Ecrire nº 7.021 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

L'application d'une stratégie commerciale dans un esprit marketing, l'ouverture au monde et aux langues étrangères, le souci permanent de gestion et d'organisation, l'assurance confiance, dynamisme, fidélité
d'UN COLLABORATEUR DE 35 ANS
représentatif, disponible, énergique, apte à tous niveaux de décision dans un univers de compétition perpétuelle, voilà des atouts majeurs. Il ne tient qu'à vous de les faire vôtres
EN VOUS ATTACHANT LES SERVICES
d'un spécialiste marketing CPMV,
de formation ingénieur électronicien E.C.E., justifiant d'une expérience technique et commerciale réussie dans une entreprise multinationale et sachant imaginer l'avenir comme un sportif de haut niveau. Faites connaissance avec l'homme qui cherche une nouvelle équipe.
Ecrire sous nº 7.016 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris (9e), qui tr.

DOCTEUR D'ETAT PHYSIQUE 31 ans. Spécialité physique des gaz et des plasmas - Spectroscopie - Physique atomique et moléculaire, 6 ans d'expérience au C.E.A. (fusion). Langues : Français - Anglais. Libre de ste. ETUDIERAIT TTES PROPOSIT. (accepterait formation supplém.) Ecr. nº 6.496 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens - 75427 Paris-9e.

J.F. 28 ans, expér. problèmes de Personnel dans Entreprise, ch. poste ADJOINTE CHEF PERSONNEL ou ADJOINTE Direction des RELATIONS HUMAINES. Téléphone : 277-86-45

J.F. 23 ans
D.E.S. Droit Affaires IDA (DJCE), ch. emploi ds Cabinet Juridique ou Entreprise. Ecr. nº T 074.225 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

Juriste allemand (2 an. de formation post-universitaire), bil. français-allemand, 1re an. doct. d'université
Droit international, étudierait tte offre empl. France ou étr. Ecr. Manns, Birkenstrasse 18, D-7601 Eckartsweier, R.F.A.

Responsable Achat d'Espace Homme, 30 ans. Libre 31/5. (Connaissant bien négociations suivis de budget, facturation), cherche situation stable avec responsabilités dans agence ou chez annonceur. Ecr. nº 6.488 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Etudiant Africain Ecole Supér. Commerce Paris, option finance et comptable préparant D.E.C.S., ch. stage de 3 mois même non rémunéré + emploi de 4 mois du 1er/6 au 31/12/77. Bonne expérience comptable. Etudierait toutes propositions. Ec. OPG Conseil nº 3.414, 46, r. de Lille - 75007 Paris, qui tr.

J. F., niv. DEUG Droit, B.T.S. secrétariat, expér. 6 mois cabin. jurid., étudie ttes propositions Paris - ADRIEN, 37, avenue du Général-Sarrail - 75016 Paris.

J.F. 29 ans, expér. professionn., anglais courant, 1 an G.-B., 1 an U.S.A. maîtrise lettres, ch. poste relations publiques. Tél. : 783-98-87, de 9 à 12 h.

traductions

Demande

Germaniste dipl. univ. fer. trad. Ecr. à 983, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Nous trad. angl., it., esp., all. Tél. : (89) 42-99-13, poste 415.

cours et leçons

MATH. Rattrap. par prof. exp. Ts nivx. Px 40-50 F/h. Tél. 539-81-63.

MATH. Rattrap. par prof. exp. Tél. 278-77-71.

information divers

POUR TROUVER UN EMPLOI
Le CIDEM (Centre d'Information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages). Extraits du sommaire :
• Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
• La graphologie et ses pièges.
• 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'actions détaillées.
• Réussir entretiens, interviews.
• Les bonnes réponses aux tests.
• Emplois les plus demandés.
• Vos droits, lois et accords.
Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

automobiles automobiles

vente

12 à 16 C.V.

504 cabriolet 71-74
MUSTANG cabriolet 67-71
CREDI - 707-17-40

MERCEDES 220 automatiq. 73
GRANADA 2,3 l. XL 74
BMW 2500 70 - 331-87-72

+ de 16 C.V.

A vendre B.M.W. 3 D.S.I. 76 encore ss garantie, climatisat. excel. état, 12.000 km gris anthracite métallisé, boîte mécan. vignette 77. 65 000 F. Tél. H.B. 508-85-35 - Mme BACHELU

Part. vend ROLLS ROYCE CORNICHE
COUPE mars 1975, 13.000 km, vert foncé métal, état neuf.
Tél. (32) 57-11-65 (H. B.) (32) 57-11-58 (H. rep.)

OLDSMOBILE 72
1re main, 30.000 km., d'origine Crédit. - 707-17-40

ROLLS SILVER CLOUD
87.000 km, 2e main. 723-66-54.

Princess • Allegro • Mini • Innocenti
nombreux modèles disponibles. Leyland
à partir de 15.600 F clés en main
Leasing, sans apport, sur 3 ou 4 ans avec loyer mensuel ou prêt personnel 30 mois
GARAGES • FOCH 35 rue Paul Valéry 16e 727 31 02 • OPTIMA 11bis Bd Raspail 7e 548 40 51

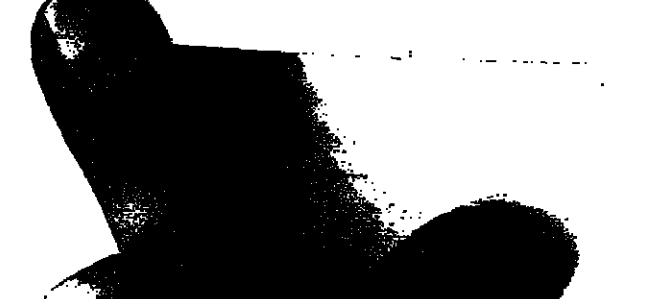
divers

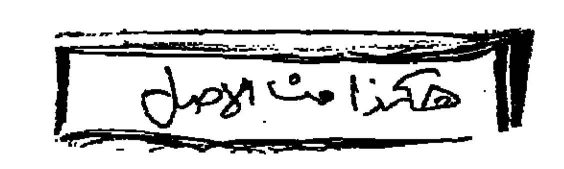
BMW 316 - 320 - 525 - 528 76 et 77 - Garantie. AUTO PARIS XV - 533-69-95 63, rue Desnouettes - Paris 15e.

PAX MAZDA
vous livre sous 24 heures
SANS COMPTANT
et garantie 2 ans.
133, rue de Rome-17e. 924-76-83.

LANCIA AUTOBIANCHI
13, Bd Exelmans 16e
OUVERT SAMEDI TOUTE LA JOURNÉE
• 524-50-30 •

ALFA ROMEO
Exposition · Essais, vente · Crédit-leasing
Mécanique, carrosserie · Pièces détachées
SFAM-France
23 bd de Courcelles · 75008 Paris · Tél. 292 02 50
40 ter av. de Suffren · 75015 Paris · Tél. 734 09 35





JUSTICE

RÉUNIE EN CONGRÈS A BASTIA

Fédération des jeunes avocats rejette l'idée d'un salariat au sein du barreau

... terme de son congrès réuni du 18 au ... à Bastia, la Fédération des unions de ... avocats a confirmé l'élection de ...rre Véron, du barreau de Lyon, succes... ...ésigné l'an passé de M. Bernard Cahen, ...is, à la tête de la Fédération. Le congrès ... au poste de premier vice-président (suc... ...r désigné) M. Eric Boyer, qui était ... à un autre Parisien, M. Philippe Pavie. ...in, la Fédération s'est largement pronon... même jour, samedi 21 mai, contre l'introduction du salariat dans l'exercice du métier d'avocat. Cette décision doit être rapprochée des débats qui avaient précédé. Ils portaient *respectivement sur l'aide judiciaire et sur* l'avocat français face, d'une part, à la réglementation du barreau chez les autres partenaires de l'Europe des Neuf, d'autre part, à l'activité des conseils juridiques, appelés, selon une loi du 31 décembre 1971 (article 78), à fusionner avec les avocats au plus tard le 16 septembre 1977.

LES JEUNES PATRONS

De notre envoyé spécial

...a. — Les jeunes avocats ...blement gagné, en 1977, le ... d'arrière-garde qu'ils mè... ...puis quelques années : en ...nçant, par principe, contre ...iat au sein du barreau ; ...ant à leur tête, et nette... pour l'année 1978-1979, ... Boyer.

...it ce qu'est le salariat : ...niture d'activités intellec... ou matérielles au profit ...rs — société ou individu — ...on est subordonné, moyen... ...e rémunération régulière ... d'avantages sociaux et ... Cette définition étant ..., peut-elle s'appliquer ...rtains cas au barreau ? ...out le débat — essentiel. — ... la querelle de la journée ...edi, déjà perceptible lors ...nées précédentes, mais la ... n'est pas vidée par le vote ...ble qui est intervenu.

...-ce qu'un avocat collabo... d'un de ses confrères ? ... monde a reconnu, peu ou ...xistence d'un lien de su... ...ion de l'un à l'autre, par... ...ment net pour les débu... ... a récemment été officia... un jugement du tribunal ... ce du 8ᵉ arrondissement ... (*le Monde* du 26 avril). ...t pas davantage contesté ...a que les rémunérations ...t être, pour le collabora... ...butant, inférieures au ...ans d'ailleurs que ces ré... ...ions, comme on l'a observé, ... supporter les charges so... ...les en pareil cas pour un *profession* (née de la fusion avocats-conseils juridiques) ? *Il n'y a pas d'unification possible avec les conseils juridiques si vous refusez systématiquement le salariat en tant que tel. Où est le danger, si les sociétés d'avocats n'ont d'autre capital que celui qu'apporteraient les participants de cette société ?* »

L'explication est remarquable dans la mesure où, partagée par d'autres, tel M. Guy Lallement (Nantes), soutenue par M. Cahen, président sortant, elle émane de M. Paul Haennig, qui fut président de l'U.J.A. de Paris et ne tient pas toujours, tant s'en faut, le même langage.

Certes, M. Francis Kappelhoff-Lançon (du barreau de Bordeaux) devait observer : « *Ce n'est pas parce qu'un mal s'est répandu (le statut inégalitaire de certains avocats) qu'il faut l'institutionnaliser.* » M. Lionel Marguet (Amiens) répliquera : « *Nous nous voilons la face. Vous ne vous rendez pas compte de la mentalité des jeunes. Bientôt les stagiaires nous rejetteront. Nous sommes des nantis par rapport à eux.* »

M. Claude Bruguès (Montpellier) ne l'entendait pas ainsi, qui déclara après avoir, lui aussi, magnifié « la robe » : « *Je suis considéré comme un jeune patron.* » C'est en effet l'ambiguïté majeure de cette fédération que de confondre le jeune avocat (encore qu'à quarante ans, limite d'âge des adhésions...) et l'avocat débutant. Il y avait à Bastia de jeunes avocats, on comptait peu de débutants.

...vage fut sur ce point sans ...e. Les uns rejetaient le ... au profit de la « robe », ...it gommer, sinon éluder, ...s difficultés. Ainsi s'ex... ...on parmi les délégués de ...ier. D'autres, tout aussi ...rmaient qu'il ne fallait ... *cacher derrière son om...* ...demandaient : « *Voulez-...on arriver à une grande*

Le congrès votait donc logiquement contre le salariat. En approuvaient le principe les U.J.A. d'Aix-en-Provence, de Lille, de la Moselle, de Marseille et de Nantes ; partageaient leurs voix les U.J.A. de l'Ain (trois pour, une contre), de Bobigny (idem) ; s'abstenaient les U.J.A. d'Amiens, de Paris (vingt-neuf mandats), de Quimper et de Versailles.

Dans ce débat fondamental, les deux candidats (1) au poste de successeur désigné avaient pris la parole. M. Boyer avait suggéré une motion de compromis, ou plus exactement de synthèse, en indiquant : « *Il faut prévoir l'octroi des avantages fiscaux mais rester des avocats.* » M. Pavie, d'Amiens, répliquait : « *C'est une hypocrisie que de demander les avantages équivalents au salariat en le récusant. Il faut permettre une indépendance économique que les collaborateurs n'ont pas.* »

Une position aussi nette ne pouvait que renforcer l'échec de ce candidat trop précis au regard d'un mouvement qui rappelle quelquefois les « meilleurs » congrès radicaux. D'autant que sa déclaration d'intention, juste avant les votes, était franchement mauvaise. Or le prestige des mots continue de compter pour une profession où la plaidoirie cède chaque jour le pas à l'écrit. Comme par compensation.

Patelin, M. Boyer vanta les mérites d'une « *F.N.U.J.A. qui doit être une force de proposition autonome, l'expression d'un contre-pouvoir permanent* », et conclut par ses mots : « *J'ai une certaine capacité à diriger de vastes ensembles traversés de courants divers.* »

Y sera-t-il aidé par le président sortant, M. Cahen, et le président élu pour 1977-1978, M. Pierre Véron, de Lyon ? L'un et l'autre étaient des partisans avérés de M. Pavie, le second l'ayant presque clairement dit à la tribune avant les votes. Le pessimisme ne serait pas de mise. La F.N.U.J.A. a le grand talent de rassembler des crises qui n'éclatent jamais.

PHILIPPE BOUCHER.

(1) « *Pour une fois qu'il y a des élections* », devait dire dans les couloirs M. Cahen, président sortant.

Quelques motions

..., dans un paisible dé... ... réitéré son opposition à ...e de mort, la FNUJA ...re part adopté plusieurs ...n matière pénale, après la ...analyse, par M. Jean-Louis ...e (Paris), de l'avant-projet ... pénal. La motion indique ... on ce texte : « *Le trans... pouvoir de la loi au juge ...e très large mesure pose ... de la fédération le pro... de la réelle indépendance ... dernier par rapport au ... exécutif et par la suite ...ut de la magistrature en*

... plus cet accroissement ...voir ne peut être conçu ...ns la mesure où sont ...és le rôle de l'avocat et ...ection des droits de la ... à tous les niveaux où la ...ndividuelle peut être mise ...se. »

... *l'avocat de demain dans ... des Neuf* » la FNUJA ...*ste que seule la création ... d'une profession nou... ...missant les avocats et les conseils juridiques assurant une compétence, une indépendance et présentant des garanties d'exercice, permettra de répondre à l'aspiration fondamentale du citoyen face au monde qui l'entoure* ».

La FNUJA « *souligne que les professionnels du droit en France subissent la concurrence accrue des juristes étrangers mieux organisés* ».

Sur l'aide judiciaire les jeunes avocats proposent « *la détermination d'un plafond de ressources selon des critères objectifs : SMIC, plus correctif, plus coefficient variable selon les charges de famille ; examen à la date de la demande des revenus réels de l'intéressé durant les six derniers mois écoulés* ».

La FNUJA ajoute que « *sur simple constatation de l'urgence du licenciement ou de la détention l'aide judiciaire devrait être accordée à titre provisoire, le contrôle des ressources ne s'effectuant qu'a posteriori* ».

LE SYNDICAT DE LA MAGISTRATURE BOYCOTTE LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Le Syndicat de la magistrature a décidé de ne pas présenter de candidats aux élections professionnelles qui vont se dérouler à partir de samedi 28 mai prochain. Dans un communiqué publié le dimanche 22 mai pour expliciter ce boycottage, le Syndicat de la magistrature déclare notamment que « la gestion actuelle du corps judiciaire se caractérise par une absence manifeste de démocratie et un contrôle notoirement insuffisant qui ne garantissent pas la liberté des juges. Les procédures de mutations et d'avancement, secrètes, restent entre les mains de la hiérarchie judiciaire et du pouvoir exécutif ».

Le syndicats rappelle, en outre, qu'il n'a cessé depuis sept ans de demander une réforme qui introduise un contrôle démocratique des nominations, à l'instar de ceux qui existent déjà pour l'ensemble de la *fonction publique. Seules l'armée* et la magistrature se voient encore refuser des droits aussi élémentaires. L'opposition des gouvernements successifs à la réforme traduit, selon le Syndicat de la magistrature, une volonté constante du pouvoir politique de maintenir la magistrature dans la dépendance ». Aussi le syndicat appelle-t-il, par une lettre circulaire individuelle, « les magistrats à rejeter leur maintien sous tutelle et à revendiquer les conditions de leur liberté. Ces revendications passent aujourd'hui par un refus ».

De son côté, l'Union syndicale des magistrats, réunie en congrès à Vaucresson (Hauts-de-Seine), désapprouve l'attitude adoptée par le Syndicat de la magistrature.

● *Le Syndicat des avocats de France et la « proposition Gerbet »*. — Le Syndicat des avocats de France proteste contre la proposition de loi déposée par M. Claude Gerbet, député d'Eure-et-Loir (R.I.), « *qui vise, par l'extension de réserve, à supprimer les droits syndicaux des magistrats* ». « *L'apport des organisations syndicales de magistrats est très précieux pour la démocratie et sert la cause de la justice*, affirme le SAF.

CORRESPONDANCE

Le GRECE et le cambriolage de Nice

...x *publication dans* le ...té du 18 mai d'un arti... ...é « *Le cambriolage de ...évasion d'Albert Spag... veut encore retrouver* ... », M. Roger Lemoine, ... du Groupement de recherche et d'études pour la civilisation européenne (GRECE), usant de son droit de réponse, nous écrit :

Dans un article sur l'évasion d'Albert Spaggiari paru dans *le Monde* du 18 mai dernier, M. James Sarazin a gravement mis en cause le Groupement de recherche et d'études pour la civilisation européenne (GRECE) : d'une part en tentant d'établir une relation entre celui-ci et le cambriolage de Nice ; d'autre part en associant la pensée de notre groupement à « certains aspects de la doctrine nazie ». Il s'agit là d'une malveillance gratuite, car aucun élément concret ne permet d'étayer la double accusation portée par M. Sarazin.

Sur le point précis du « nazisme », il convient de noter que la formule utilisée par votre collaborateur est dénuée de sens précis, mais que la volonté d'insinuation est évidente. M. Sarazin serait probablement bien en peine de préciser dans quelles « brochures luxueuses » et dans quels textes de ces brochures » il a trouvé les énoncés intellectuels qu'il prétend critiquer.

...our deux Corses ...ar ...é de l'État.

... de sûreté de l'État a ...ment condamné, samedi ... Jean-Marie Bruschini, ...gt-trois ans, et Jacques ... de trente-quatre ans, ...s de prison avec sursis ...ns et de trente mois. ...eunes Corses qui com... ...it étaient inculpés de ...ion de ligue dissoute ... Front paysan corse de ... et de quatre atten... ...tatives d'attentats, en ... juillet 1975, dans la Sartène (Corse).

CARNET

Naissances

— Le docteur Estenne, Mme et Sophie,
sont heureux de faire part de la naissance de
Alice.
76500 Elbeuf.

— Danièle, Jean-Bernard et Nicolas Franck,
sont heureux d'annoncer la naissance de
Jérôme-Alexandre,
le 27 avril.
5, rue de Silly,
92100 Boulogne-Billancourt.

— M. Joël Gall et Mme, née Bettina Sere,
sont heureux d'annoncer la naissance de
Laetitia,
née le 11 mai 1977.
28, rue Médéric, 75017 Paris.

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de
M. Nicolas Gay,
fils de M. Louis Gay et Mme, née Annie Lefrère,
avec
Mlle Bénédicte Bataille,
fille de M. Jacques Bataille et Mme, née Jéhanne Duval-Arnould.
74360 Abondance.
1, rue de l'Abbé-Roger-Derry,
75015 Paris.

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de
Mlle Eliane Dubosson
avec
M. Jean Guillemelle.
68, rue de l'Avenir,
Ville-la-Grand, 74100 Annemasse.
27, voie Andran,
94400 Vitry-sur-Seine.

Mariages

— On nous prie d'annoncer le mariage de
Jean-Michel Blanchard,
avec
Gladys Brissac.
La cérémonie sera célébrée dans l'intimité, à Poitiers.

Décès

Philippe d'ARGENLIEU

— M. Philippe d'Argenlieu, ancien député, ancien sénateur U.D.R. de la Sarthe, est décédé le 21 mai à son domicile de Coulongé, commune dont il fut le maire de 1930 à 1977.

[*M.* Philippe d'Argenlieu était né le 25 septembre 1892 à Bordeaux. Ancien élève de Saint-Cyr, il avait quitté l'armée en 1924 après une guerre brillante. Elu *maire de Coulongé en 1930, il le demeura* jusqu'au scrutin de mars dernier, où il avait décidé de ne pas se représenter. M. d'Argenlieu avait été élu à la première Assemblée constituante sur la liste d'Entente républicaine et sociale. Il appartint également à la seconde Constituante de 1946, mais ne fit pas acte de candidature aux élections législatives qui suivirent. Présenté par le R.P.F. à l'élection complémentaire du Conseil de la République en octobre 1951, M. d'Argenlieu avait été élu, et les grands électeurs de la Sarthe devaient constamment lui renouveler leur confiance comme sénateur jusqu'en 1967, année où il s'était résolu à ne plus solliciter le renouvellement de son mandat.]

— On nous prie de faire part du décès de
M. Jean-Yves BUREAU,
président-directeur général des Sociétés A. Bureau,
survenu accidentellement le 20 mai 1977.
De la part de Mme Jean-Yves Bureau, ses enfants et petits-enfants.
La cérémonie aura lieu le mercredi 25 mai 1977, à 10 h. 30, en l'église Saint-Louis-en-l'Ile, Paris-4ᵉ.

— La communauté des ursulines de l'Union romaine.
M. et Mme Paul Guise, leurs enfants et petits-enfants,
Mlles Andrée et Hélène Guise,
M. et Mme Pierre Guise, leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de
Mme Marcelle CARLOZ,
en religion Mère Marie-Xavier,
survenu dans la paix du Seigneur, à Paris, le jeudi 19 mai 1977, en la fête de l'Ascension, dans sa quatre-vingt-dixième année, et la soixante-et-unième de sa vie religieuse.
Priez pour elle.
Les obsèques auront lieu le mercredi 25 mai 1977, à 16 heures, en l'église de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, sa paroisse, et l'inhumation dans le caveau de sa communauté.
Institut Serviam,
20, rue Gay-Lussac, 75005 Paris.
3, rue du Capitaine-Olchanski,
75016 Paris.
1, square Jules-Gauthier,
73000 Chambéry.
1, rue du Hameau,
92190 Meudon.

— Le docteur Roger Cotelle a la douleur de faire part du décès de
M. Henri COTELLE,
capitaine de frégate E.R.,
officier de la Légion d'honneur,
rappelé à Dieu le 18 mai 1977.
Les obsèques auront lieu à Paris le jeudi 26 mai. Réunion à la chapelle du Père-Lachaise, à 10 heures.

— M. Ruben Fanton,
M. et Mme André Fanton et leurs enfants,
M. et Mme Paul Fanton et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Ruben FANTON,
née Marie Brune,
survenu le 13 mai 1977.
Les obsèques et la cérémonie religieuse ont été célébrées à Bièvres dans la plus stricte intimité.

— Mme Guido Haiman,
M. et Mme George Haiman,
M. et Mme Oscar Haiman,
M. et Mme John Haiman,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Guido HAIMAN,
architecte,
survenu le 6 mars 1977 dans sa soixante-treizième année.
L'inhumation a eu lieu à Rome le 9 mars au cimetière Verano.

— Nantes, Toulon, New-York.
M. et Mme Michel Bolo et leurs enfants,
M. et Mme Charles Dehergne et leurs enfants,
Le capitaine et Mme Stéphane Landreau et leurs enfants,
M. et Mme Myron Farber et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère et grand-mère,
Mme Jacques LANDREAU,
née Corinne Boquien,
survenu dans sa soixante-seizième année.
Office Notre-Dame-de-Bon-Port, à Nantes, le 23 mai 1977, à 16 heures.
Inhumation au cimetière Saint-Jacques.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu, le 13 mai, de
M. Pierre MONTEMBAULT.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
Une messe sera *célébrée à son* intention le mercredi 25 mai, à 18 h. 30, en l'église Saint-Ignace, 35, rue de Sèvres, Paris (7ᵉ).
De la part de :
Mme Pierre Montembault,
Mlle Marie Montembault,
M. et Mme François Montembault et leurs enfants,
M. et Mme Daniel Gimaret et leurs enfants,
Mlle de Villemejane,
Mme de Villemejane,
M. François de Villemejane.

— Mme Pierre Oudet, son épouse,
M. et Mme Alain Meunessier,
M. et Mme Claude Oudet,
M. et Mme Pierre Oudet,
M et Mme Bruno Oudet,
ses enfants, ses petits-enfants,
Ainsi que les familles Oudet et Hériard-Dubreuil,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, le 13 mai 1977, de
M. Pierre OUDET,
professeur à la faculté de médecine de Strasbourg.
Les obsèques religieuses ont eu lieu en l'église d'Aulnay-de-Saintonge dans l'intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
13, rue Maechling, 67000 Strasbourg.
Brie-d'Aulnay-de-Saintonge, 17470.

[Né le 26 août 1909 à Mohon (Ardennes), Pierre Oudet avait fait ses études de médecine à la faculté de Strasbourg, où il devint par la suite professeur de clinique pneumo-phtisiologique.
Ses travaux ont porté plus particulièrement sur l'épidémiologie et la prévention de la tuberculose, le traitement des maladies du poumon et des bronches.]

— Mme Maurice Pariente,
Le docteur et Mme Marcel Pariente et leurs enfants,
M. et Mme André Pariente et leurs enfants,
Mlle Suzanne Pariente,
Mme Roger Mechali et ses enfants,
Mme Jean Dayan et ses enfants,
Le docteur et Mme Jacques Pariente et leurs enfants,
Mme Léon Cohen et ses enfants,
Le docteur et Mme Henri Cohen et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès brutal de leur fille, sœur, tante et nièce
Madeleine PARIENTE,
Les obsèques ont eu lieu le 21 mai.
La famille s'excuse de ne pas recevoir
1, square du Vivarais, 75017 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 15 mai, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, de
Mme Renée PISANTÉ,
née Meyer.
De la part de son époux, son fils et toute la famille.
L'inhumation religieuse a eu lieu le 17 mai dans le caveau de famille au cimetière de Pantin - Parisien, *division israélite.*

— Mme Marcel Sée,
Mme Charly Curtet, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Francis Campos, leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme Philippe Sée et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Marcel SÉE,
officier de la Légion d'honneur,
survenu à Paris le 18 mai 1977 dans sa quatre-vingt-quatrième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le 20 mai à Gacé (Orne).
Que ceux qui l'ont apprécié et aimé aient pour lui une pensée affectueuse.
77, avenue Foch, 75016 Paris.

Anniversaires

— 24 mai.
En ce premier anniversaire de la disparition de
Pierre ABOULKER,
que ceux pour qui il fut une lumière et un exemple se recueillent en souvenir de sa présence.

— *Pour le premier anniversaire du* rappel à Dieu de
Gérard de FERRIER du CHATELET,
une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.
Messe à Notre-Dame-de-Grâce, de Passy, le 25 mai, à 18 h. 30.

— L'E.S.I.T. fête son vingtième anniversaire et invite tous ses anciens *élèves à la cérémonie qui aura lieu* le 25 mai, à 10 h. 30, au grand amphithéâtre de la Sorbonne. Retirer les invitations à l'E.S.I.T. ou sur place avant la cérémonie.

— Une messe à la mémoire du
R. P. Philippe de la TRINITÉ,
ancien provincial des Carmes à Paris, sera célébrée à son intention en l'église Saint-Gervais - Saint-Protais, 2, rue François-Miron, Paris (4ᵉ), le mercredi 1ᵉʳ juin, à 18 heures.

— Le mercredi 25 mai, à 18 h. 30, en la chapelle de Janson-de-Sailly, 106, rue de la Pompe à Paris, une messe sera célébrée pour le souvenir de
Mgr BOTTINELLI,
pour le vingtième anniversaire de sa mort.
Que s'y retrouvent tous ceux qui sont restés fidèles à sa mémoire.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

— Mercredi 25 mai, à 14 heures, université de Paris-Sorbonne, salle des actes, M. Michel Perrin : « Homo christianus. Christianisme et tradition antique dans l'anthropologie de Lactance ».

— Jeudi 26 mai, à 14 h. 30, université de Paris-VIII, bâtiment H, salle 228, M. André Chervel : « Le développement de la grammaire scolaire du français depuis le début du dix-neuvième siècle : théorie grammaticale et contraintes pédagogiques ».

— Jeudi 26 mai, à 14 heures, université de la Sorbonne nouvelle, salle Octave-Gréard, Mme Jacqueline Génot : « Poétique et philosophie dans l'œuvre d'Immanuel de Rome ».

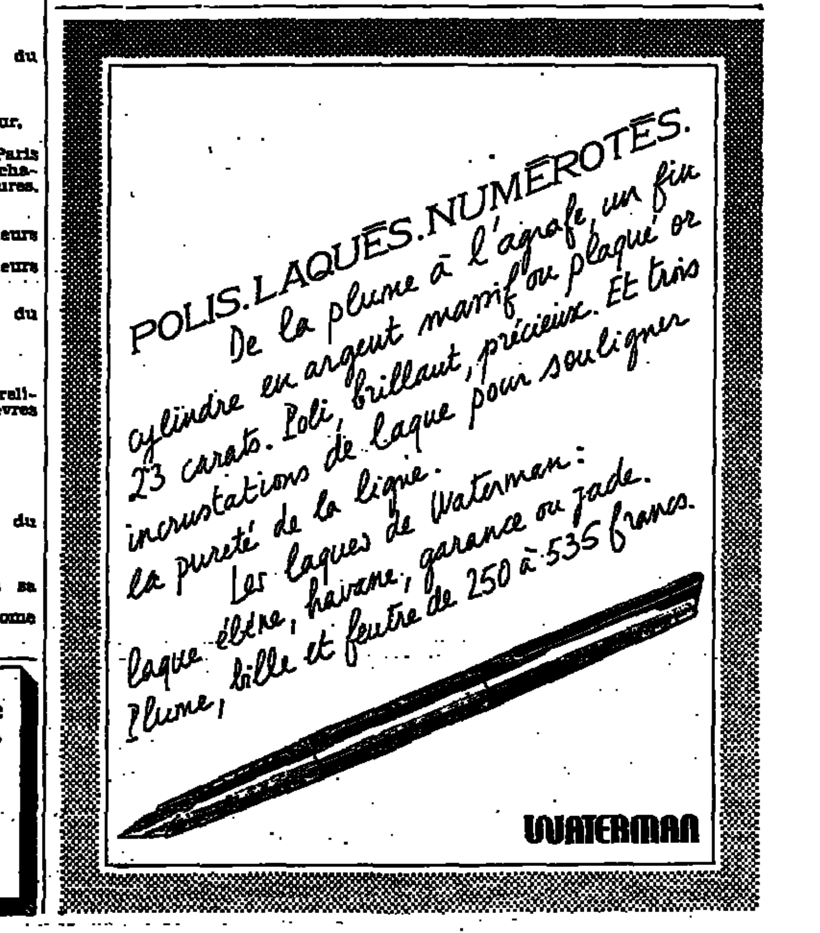
— Jeudi 26 mai, à 14 heures, université Panthéon - Sorbonne, salle L.-Liard, M. François Salviat : « I. Etudes d'archéologie et d'épigraphie de Thasos ; II. Etudes épigraphiques sur les institutions et le droit grec ».

— Vendredi 27 mai, à 14 h. 30, université de Paris-X, salle C 25, *M. Jacques Garelli* : « Le recel et la dispersion : recherche sur le champ de lecture poétique ».

Communications diverses

— Le Cercle d'études européennes de l'IDRAC maintient le 24 mai, malgré la grève, à 15 heures, à l'hôtel Nikko, 61, quai de Grenelle, Paris-15ᵉ, le colloque sur « la relance de l'Europe », animé par M. Jean d'Ormesson, avec notamment parmi les orateurs, MM. Gérard Bordu, Jean-Marie Daillet, Jean-Paul Jacqué, Gérard Jaquet, Louis Leprince-Ringuet, Jean de Lipkowski, Olivier Stirn et Mme Jacqueline Thome-Patenôtre.
Les personnes intéressées qui craignent de ne pouvoir s'y rendre faute de moyens de transport, peuvent téléphoner au 236-23-93 ou 24-02.

— La Société française des thermiciens fait savoir que la réunion de sa section Combustion et Flammes, prévue le 24 mai, est reportée au 10 juin, 3, rue Henri-Heine, Paris-16ᵉ.



LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

CONJONCTURE

LE PRÉSIDENT DU PATRONAT DES TRAVAUX PUBLICS : une relance est indispensable.

M. Philippe Clément, président de la Fédération nationale des travaux publics, lance un nouveau cri d'alarme dans une interview à l'*A.F.P.* : « *Dans* (notre) *secteur, qui tient une place essentielle dans l'économie nationale — six mille entreprises, 60 milliards de chiffre d'affaires, trois cent cinquante mille emplois — la situation ne cesse de se dégrader. Il n'est pas possible d'en rester là. Il est indispensable qu'il y ait une relanche au plus tard à l'automne prochain* », affirme-t-il.

» *Jusqu'à présent, malgré une diminution générale des activités, les entreprises avaient réussi, en faisant des sacrifices, à ne pas réduire leurs effectifs. Désormais, devant des carnets de commandes qui ne cessent de se dégarnir, de nombreuses entreprises ont fait connaître leur intention de débaucher. C'est le cas, par exemple, pour quelques centaines d'entreprises routières. Les plus touchées sont les entreprises moyennes, notamment celles qui travaillent pour les communes, et, surtout, les communes rurales.* »

● ERRATUM. — Une coquille typographique nous a fait écrire dans *le Monde* daté 22-23 mai en page 28 : « *L'entente des sociétés de travaux publics de Marseille...* ». Il fallait lire « *de Moselle* ».

UN NOUVEAU CRI D'ALARME DE LA FAO

(De notre correspondant.)

Rome. — *L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (F.A.O.) vient de publier des statistiques qui confirment une douloureuse réalité. Même dans des conditions* « normales », *c'est-à-dire en dehors des périodes de famine, des groupes humains entiers vivent dans* « une situation nutritionnelle désespérée », *consommant moins de 1 400 calories par jour, contre 3 400 calories en moyenne dans les régions développées du globe.*

De 1972 à 1974, selon les experts de la F.A.O., vingt pays — situés pour la plupart en Afrique, dans le sud et le sud-est de l'Asie — n'ont même pas reçu 2 000 calories par personne et par jour. Les plus touchés sont le Tchad, le Mali et la Haute-Volta, suivis par la Bolivie, le Salvador, la Mauritanie, le Niger et le Zaïre, dont le sort est à peine plus enviable.

Ces chiffres ne représentent que des moyennes nationales.

Conclusion du rapport de la F.A.O. : « La situation mondiale des disponibilités alimentaires ne s'est pas améliorée depuis 1970. » — R.S.

AGRICULTURE

EN RAISON DES INTEMPÉRIES

Les récoltes fruitières et maraîchères sont compromises dans le Midi

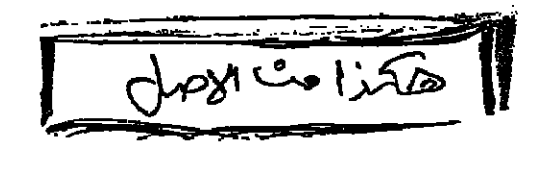
Les pluies diluviennes qui se sont abattues, ces jours derniers, sur le Sud-Ouest et le Languedoc ont causé de gros dégâts aux cultures fruitières et maraîchères. Selon les exploitants, la récolte des fraises en Roussillon, est considérée comme perdue ; celle des cerises, anormalement gonflées d'eau, compromise dans une proportion des deux tiers.

Dans le Gard, les cerisiers de Bagnols-sur-Cèze et de Remoulins ne produiront rien. En outre, la cueillette des asperges, des haricots, des pois gourmands et des tomates n'a pu se faire dans les jardins maraîchers, complètement inondés.

Ces nouveaux dégâts interviennent après les gelées d'avril, qui ont sévèrement endommagé les arbres fruitiers. Dans les trois régions Rhône-Alpes, Languedoc, Provence, qui ont fourni 99 % de la production nationale d'abricots en 1976, le service des enquêtes et statistiques du ministère de l'agriculture estime que la récolte sera de l'ordre de 74 100 tonnes, soit 44 % de moins que l'an dernier. En ce qui concerne les cerises, la cueillette régionale, qui représente normalement 80 % de la production nationale, ne devrait pas dépasser 67 000 t[...] soit 55 % de moins qu'en [...]. La récolte des pêches, qu[...] produites à 98 % dans les régions méridionales, d[...] baisser de 32 % pour les [...] chair blanche (90 300 [...] contre 132 375) et de 25 %[...] les fruits à chair jaune (2[...] tonnes contre 401 287).

Des tensions sur les prix [...] fruits et des légumes sont prévisibles dans les proch[...] semaines. Des importations [...] nécessaires pour couvrir la [...]mande et régulariser les [...] Toutefois, les arboriculteu[rs des] Pyrénées-Orientales, de l'H[...] du Gard, des Bouches-du-Rh[ône,] du Vaucluse, qui se sont ré[unis le] 20 mai à Nîmes, se sont d[...] prêts à mettre en place [...] moyens de contrôle » pour [...]quer à une éventuelle concu[rrence] déloyale. Ces arboriculteurs [...]dent ainsi protéger « *leur* [...] *face à des pays qui ne supp*[...] *pas les charges sociales* [...] *aux arboriculteurs français* [...] déclarant d'ores et déjà « [...]*lisés* », ils ont précisé q[ue] contrôles s'effectueraient [...]veau des prix et de la qual[ité] tous les camions qui entr[ent] en France.





LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

AFFAIRES

INDUSTRIE

Un comité interministériel examine deux dossiers difficiles

Un comité économique et social interministériel devrait se réunir, ce lundi 23 mai en fin de matinée, à l'hôtel Matignon, sous la présidence du premier ministre, pour examiner la situation de plusieurs secteurs industriels. A cette occasion, le conseil pourrait définir les objectifs et les grandes lignes de l'action des pouvoirs publics dans les composants électroniques. On pourrait annoncer la création d'une société de financement de la machine-outil pour favoriser les exportations et l'implantation de firmes françaises à l'étranger. Enfin, le conseil pourrait également faire le point de la situation dans le secteur de la péri-informatique.

Composants électroniques : repartir de zéro

Que l'industrie française des composants électroniques soit malade n'est pas une nouveauté. Il y a bien longtemps que le diagnostic a été fait. Jusqu'à présent, les (rares) *remèdes n'ont pas été* à la hauteur du mal, qui n'a fait qu'empirer. Aujourd'hui, la situation est particulièrement critique dans les circuits intégrés (utilisés notamment en informatique et dans les télécommunications), où nos besoins sont couverts à 80 % *par les fabricants* américains.

Compte tenu du retard accumulé, et de l'étroitesse du marché *français, les pouvoirs publics* estiment que les objectifs d'un *« plan composants »* ne peuvent être que limités, du moins dans l'immédiat. Il s'agirait d'abord d'arrêter l'hémorragie de la Sescosem (du groupe Thomson). Principal fabricant français de circuits intégrés (si l'on met à part la Radiotechnique-Compelec, filiale de Philips), la société perd 100 millions de francs par an. *L'idée est* que la Sescosem doit avoir un accès direct à la technologie américaine.

Deux voies étaient possibles : soit racheter une petite société américaine, soit s'allier avec un *« grand » fabricant*. La première solution, qui aurait témoigné d'un « esprit offensif », a été, semble-t-il, abandonnée. Des occasions se sont pourtant présentées, mais pouvoirs publics et dirigeants de Thomson se rejettent mutuellement la responsabilité de l'échec. Thomson a donc ouvert des négociations avec Fairchild, le troisième fa*bricant américain. Celles-ci sont* facilitées par la coopération technique qui existait déjà entre la société française des semi-conducteurs Silec, qui vient d'être reprise par Thomson. On souhaite parvenir à un *« vaste accord technico-commercial »* permettant à la Sescosem de *commercialiser et de fabriquer* des produits de Fairchild, étant entendu que son partenaire américain mettrait à son catalogue quelques produits de la Sescosem.

Il ne serait pas question, selon les dirigeants de Thomson, de prise de participation financière, ni même de constitution d'une société commune. Les pouvoirs publics accorderaient une aide financière de plusieurs dizaines de millions de francs par an à Thomson. Elle prendrait la forme de contrats d'études et *serait complétée par un contrat* de croissance au terme duquel Thomson s'engagerait à remplir un certain nombre d'objectifs, l'idée étant que plus le groupe fabriquera de produits en France, plus l'aide sera importante.

Pour Fairchild, mal implanté en Europe, contrairement à ses concurrents Texas Instrument et Motrola, l'intérêt d'un tel accord est évident. Pour la Sescosem, il permettrait de *« prendre le train en marche »* de la technologie américaine, et d'arriver à une rationalisation qui se traduira, qu'on le veuille ou non par l'abandon des recherches *dans certains créneaux*.

La C.G.E., qui aimerait revenir en force dans le secteur des circuits intégrés, qu'elle avait délaissé il y a un peu plus de dix ans, pourrait envisager une coopération du même type avec un autre *groupe américain. Toutefois*, la société de M. Ambroise Roux a les mains liées par l'accord signé il y a dix ans avec Philips, qui faisait du groupe néerlandais son fournisseur privilégié.

Le second volet de l'action en faveur des composants viserait à créer les conditions favorables du développement de sociétés spécialisées dans les *« circuits intégrés à la demande »*. Ces circuits complexes et à haute technologie sont fabriqués *« à façon »*, en étroite collaboration avec l'utilisateur. Spécialisé dans ce « créneau », le laboratoire Efcis (dont le capital est détenu à 65 % par *le Commissariat à l'énergie atomique* et à 35 % par Thomson) verrait sa vocation confirmée et étendue. Une question reste à régler : faut-il associer un peu plus Thomson et les grands utilisateurs (C.G.E., C.I.I.-H.B.) à son développement ou, au contraire, privilégier la coopération d'Efcis avec des utilisateurs plus petits (sociétés de péri-informatique), mais plus nombreux.

A côté de ces actions sur les structures existantes, les pouvoirs publics souhaiteraient créer en *France, à l'image de ce qui s'est* passé aux Etats-Unis, un *« humus »* favorable à la multiplication de petites sociétés spécialisées dans les circuits intégrés à la demande, la conception des composants. Plusieurs actions seraient menées de front : développement des cellules existant déjà dans des organismes publics (CNET), recrutement de cerveaux aux Etats-Unis, extension de la procédure de l'aide au prédéveloppement pour inciter de petites entreprises à faire de la recherche avec l'aide des laboratoires publics ; aides publiques pour favoriser les associations entre utilisateurs et fabricants de circuits intégrés.

Pour être ambitieuse, l'idée qui sous-tend ce second volet n'en *est pas moins* courageuse et réaliste. Elle revient à repartir de zéro sur de nouvelles bases, étant entendu que les *« grands »*, en l'occurrence la Sescosem, ont choisi la voie d'une répartition des tâches avec les multinationaux. Il reste à espérer que les priorités seront clairement établies et que les aides publiques ne seront pas entièrement attri*buées aux industriels ayant pignon* sur rue, mais seront également distribuées à ceux qui sauront prendre des risques...

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

Machine-outil : le dégel ?

Les pouvoirs publics vont donc examiner la situation de la machine-outil. Une fois de plus, est-on tenté de dire, tant il est vrai *que depuis* des années ce secteur essentiel a fait l'objet de rapports, d'études et de plans sans que pour autant sa situation s'améliore. La France exporte, on le sait, moins de machines-outils qu'elle n'en importe. Ce déséquilibre traduit tout à la fois les difficultés que rencontrent les constructeurs français à vendre à l'étranger — bien que certains *d'entre eux aient dans ce domaine* réalisé de remarquables performances — et la perméabilité du marché intérieur dont certains « créneaux » sont occupés en totalité par les constructeurs étrangers.

L'année 1975 a été une année noire pour la machine-outil française. La baisse des commandes provoquée par le ralentissement de l'activité économique et la stagnation des investissements ont aggravé ses difficultés. Disparition d'entreprises, licenciements collectifs, se sont multipliés. Soucieux de permettre aux entreprises de souffler, le gouvernement décidait au début de 1977 d'accroître sa participation au financement du chômage partiel et, dans le même temps, faisait savoir qu'il était prêt à *aider* financièrement tout projet débouchant soit une rationalisation de la production, soit encore sur une meilleure pénétration des marchés étrangers.

Cet appel a, semble-t-il, été entendu. A l'issue de ce conseil interministériel pourrait en effet être annoncée la création de la Société de financement de la *machine-outil* (Sofimo).

Cette société, constituée par l'IDI (Institut de développement industriel) qui détiendrait le tiers environ de son capital, et huit constructeurs de taille moyenne (dont Rouchaud, Dufour, Ratier-Forest, Clément, etc.), aura pour principal objet de permettre ou de développer l'implantation de sociétés de machines-outils françaises à l'étranger, grâce à des prises de participation dans des sociétés étrangères ou à la création d'installations locales qui seraient *utilisées* pour pénétrer les marchés étrangers.

Le conseil examinera également deux projets de rapprochements. Le premier concerne Ratier-Forest G.S.P. et la régie Renault. Ratier-Forest G.S.P. connaît quelques *difficultés financières. L'IDI*, désireux de consolider sa situation, a acquis une participation de 36 % dans son capital. Un rapprochement avec la direction machine-outil de la Régie est actuellement à l'étude. Les pouvoirs publics y *sont très favorables et pourraient* l'aider financièrement.

Le second concerne Berthiez — dont l'actionnaire principal, la *SNECMA*, entend *se dégager* de l'activité machine-outil — et Promecan. Une fusion de ces deux entreprises, qui figurent parmi les plus dynamiques du secteur, donnerait naissance à un ensemble solide et compétitif.

Enfin, dans le domaine de la machine-outil à commandes numériques, les pouvoirs publics pensent à la création d'un pôle de restructuration autour de la société Feutrier. — Ph. L.

(Lire page 27.)

● ***La C.I.S.L. élabore une charte du développement.*** — Réuni à Rome, le comité exécutif de la Confédération internationale des syndicats libres, dont le secrétaire général est M. Otto Kersten, a commencé à élaborer une charte du développement pour la réalisation d'un nouvel ordre économique. Elle comportera notamment un « code » pour les multinationales.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Fr. suisses		Fr. français	
48 heures.	5	6	2 7/8	3 7/8	7 3/8	8 3/8	9 1/2	10
1 mois ..	5 3/8	5 7/8	3 1/2	4	4	4 1/2	9 1/2	9 3/4
3 mois ..	5 3/4	6 1/4	3 3/4	4 1/4	4 1/8	4 5/8	10 1/4	10 1/2
6 mois ..	6 1/4	6 3/4	4	4 1/2	4 1/2	5	10 3/8	10 5/8







LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

LA GRÈVE GÉNÉRALE DU 24 MAI

Un geste authentiquement politique

(Suite de la première page.)

La distinction que M. Chotard tente une fois de plus de faire entre l'action professionnelle et l'action politique n'a guère de sens.

Toute l'évolution de ces trente dernières années n'a-t-elle pas, d'ailleurs, conduit à un chevauchement de plus en plus grand de l'action syndicale et de l'action politique ? Les réformes de structures introduites à la libération, l'extension depuis lors des droits des syndicats à travers de multiples lois sociales, ont conduit à une progressive interpénétration des domaines économique, social et politique.

Ainsi furent instaurés les comités d'entreprise, le Conseil économique et social, la représentation des travailleurs dans les conseils d'administration de la Sécurité sociale et des entreprises nationalisées, leur entrée dans les commissions du Plan et dans d'innombrables comités, conseils ou organismes paragouvernementaux ou collectifs. Tout cela visait à permettre aux syndicats de faire connaître leur avis dans le domaine social et économique, ou mieux, à les initier à la gestion.

On peut discuter du point de savoir dans quelle mesure ces prérogatives nouvelles visaient à intégrer du même coup les travailleurs dans le système politique. Il est certain, en tout cas, que les syndicalistes ne pouvaient exercer ces nouvelles responsabilités en se cantonnant dans *le domaine technique. Ils devaient* inexorablement, à mesure que s'élevaient leurs connaissances et leur conscience des choix globaux nécessaires, déboucher sur des choix politiques.

La Ve République, elle-même, a poussé les syndicats dans l'arène politique à maintes heures décisives de son existence. Faut-il rappeler que la politique gaullienne en Algérie a été appuyée par le mouvement ouvrier, qui s'engagea de façon encore plus décisive en 1961-1962 contre le putsch des généraux et contre l'O.A.S., allant pour cela jusqu'à la grève générale, à laquelle, à ce moment, nul ne fit le reproche d'avoir un caractère incontestablement « politique » ? Sur le plan économique et social, les initiatives gaullistes sur la participation des travailleurs aux fruits de l'entreprise, si limitées ou si orientées fussent-elles, ont poussé dans la même voie.

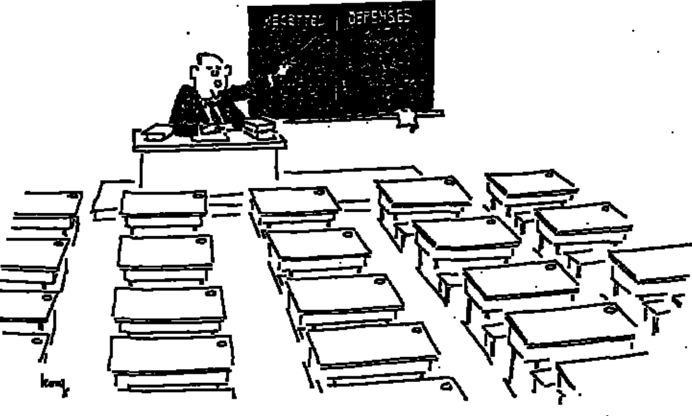
Quant au système de négociations mis en place pour les rémunérations des secteurs public et nationalisé, il a placé plus directement encore syndicats et gouvernement face à face. Au-delà de l'étroite marge des discussions proposées, concédées, ou admises *par les pouvoirs publics, c'est* l'ensemble de l'orientation du régime économique, donc politique, qui a vite été mis en cause.

Le gouvernement de M. Barre en axant sa politique autour d'un plan de redressement économique dont les salariés ont, non sans quelque bonne raison, le sentiment de faire les frais, a conduit cette évolution à son terme. Les syndicats pourraient donc se dispenser de rejeter comme perfide ou calomnieuse l'adjectif « politique » appliqué à leur consigne de grève.

Les séquelles de l'histoire

S'ils ne l'ont pas fait, c'est qu'ils savent combien les imbrications de l'histoire du mouvement ouvrier avec celle du socialisme et du communisme ont laissé des traces fâcheuses dans l'opinion publique. *Certains* faits ou déclarations passés sont d'autant plus susceptibles de troubler une grande partie des Français qu'ils ont été, par la suite, séparés de leur contexte.

Telle la fameuse résolution de la Troisième Internationale (communiste) en 1921 : « *Le parti tirera profit des grèves ou lock-out, du chômage, du 1er mai, etc.* » Ou encore les proclamations en faveur de la grève générale conçue comme un moyen de prise du pouvoir par les anarcho-syndicalistes. Ou encore la célèbre théorie de la « courroie de transmission » (avec cumul des responsabilités politiques et syndicales), *souvent utilisée contre le mouvement syndical, même si les dirigeants cégétistes s'en expliquent aujourd'hui très ouvertement).*


(Dessin de KONK.)

Ceux qui contestent le pouvoir, les institutions établies, ne peuvent, pour bien des Français qu'être téléguidés par le « parti » *ou les « partis ». Le patronat* a beau jeu d'exploiter cet état d'esprit, d'autant qu'aujourd'hui la C.G.T. proclame son soutien au programme commun de la gauche et que la C.F.D.T. prône un changement de système économico-politique fondé sur l' « *union des forces populaires* ».

Pour rallier les salariés indécis, pour obtenir la sympathie, le soutien, ou du moins la neutralité bienveillante des couches sociales proches d'eux, les syndicats proclament donc le caractère non politique de la grève, tant le mot politique est perçu comme « *politique de parti* », « *politique politicienne* ». C'est un terme à ne pas employer, s'il est synonyme pour beaucoup de maladie honteuse.

Sans doute faut-il se souvenir que la politique est d'abord « l'art de gouverner ». En tout cas, nombre de ceux qui, le 24 mai, se croisent les bras ou « descendent dans la rue » n'entendent ni suivre une consigne politique ni se conformer à un rite dépassé. Ils ont la conviction d'accomplir un acte de citoyen hautement significatif. Pour eux, le refus du travail, mardi, c'est d'abord le moyen de manifester le refus d'une politique qu'ils jugent intolérable.

JOANINE ROY.

● *La chambre syndicale des grands magasins* annonce que tous ses établissements adhérents *seront ouverts le mardi 24 mai.*

● *Le Mouvement des travailleurs agricoles et ruraux (MONATAR)*, qui groupe des exploitants et techniciens du centre de la France opposants à la Fédération des exploitants (F.N.S.E.A.), a appelé, dans un communiqué, « *tous les agriculteurs et les ruraux à participer avec les moyens qu'ils jugeront appropriés à la journée de grève et de manifestations du 24 mai contre la politique actuelle personnalisée par le plan Barre.* »

A LA S.N.C.F.

Un train sur quatre circulera sur les lignes de la banlieue parisienne

LUNDI 23 MAI
Grandes lignes

En raison de la grève du 24 mai, le trafic ferroviaire sera perturbé dès ce lundi soir.

Voici les prévisions de la direction de la S.N.C.F. pour les 23 et 24 mai :

● PARIS-EST. — Service normal jusqu'à 20 heures ; à partir de 20 heures sont prévus les trains suivants : 20 h. 52 : Saint-Dizier ; 21 h. 32 : Sedan ; 23 h. 10 : Bâle (« Arlberg express ») ; 23 h. 20 : Francfort ; 0 h. 10 : Strasbourg-Innsbruck.

● PARIS-NORD. — Service normal.

● PARIS-SAINT-LAZARE et PARIS - MONTPARNASSE. — Service normal jusqu'à 20 heures ; aucun train prévu ensuite.

● PARIS-AUSTERLITZ. — A partir de 17 heures sont prévus les trains suivants : 17 h. Limoges ; 17 h. 07 : Tours ; 17 h. 30 : Bordeaux ; 18 h. 08 : Vierzon ; 18 h. 19 : Limoges (correspondance pour Bourges) ; 19 h. 23 : Poitiers ; 19 h. 54 : Blois.

● PARIS-LYON. — Service normal jusqu'à 20 heures, à l'exception du train « Palatino » (18 h. 53), qui est supprimé ; Aucun train prévu ensuite.

Banlieue

● PARIS-EST. — Service normal.

● PARIS - NORD, PARIS - SAINT-LAZARE, PARIS-MONTPARNASSE, PARIS-INVALIDES, PARIS-LYON et PARIS-AUSTERLITZ. — A partir de 20 heures, un train sur quatre seulement sera assuré.

MARDI 24 MAI
Grandes lignes

Les trains suivants doivent circuler :

● PARIS-EST. — 7 h. 06 : Luxembourg ; 8 h. : Francfort ; 8 h. 35 : Bâle ; 8 h. 54 : Strasbourg ; 18 h. 52 : Luxembourg ; 23 h. 10 : Bâle (« Arlberg Express ») ; 23 h. 20 : Francfort ; 0 h. 10 : Innsbruck.

● PARIS-NORD. — 7 h. 47 : Amsterdam ; 8 h. 05 : Lille (correspondance vers Calais-Maritime) ; 8 h. 25 : Hambourg (« Parsifal ») ; 11 h. 37 : Bruxelles (« Brabant ») ; 13 h. 27 : Calais-Maritime (« la Flèche d'or ») ; correspondance vers Lille) ; 15 h. 20 : Amsterdam ; 17 h. 07 : Amiens (correspondance vers Calais) ; 17 h. 17 Lille ; 18 h. 09 : Copenhag (« Nord Express ») ; 18 h. 5 Cologne (« Molière ») ; 20 h. 2 Bruxelles (« l'Oiseau bleu ») 22 h. : Dunkerque ; 22 h. 3 Copenhague ; 23 h. 37 : Varsov 23 h. 40 : Lille.

● PARIS - SAINT-LAZARE. 9 h. : Cherbourg ; 9 h. 15 : Havre ; 10 h. 45 : Dieppe. Rouen ; 17 h. 43 : Le Hav 18 h. : Cherbourg.

● PARIS - MONTPARNAS — 7 h. 4 : Granville ; 8 h. Le Croisic ; 9 h. 45 : Brest (c respondance Quimper) ; 18 h. Rennes ; 19 h. 19 : Le Croisic

● PARIS - AUSTERLITZ. 9 h. 19 Irun (« Sud-Expres correspondance vers Tarbes Royan) ; 9 h. 38 : Toulouse (c respondance vers Bourg Montluçon) ; 18 h. 19 : Limo (correspondance vers Bourge 19 h. 23 : Tours.

● PARIS-LYON. — 8 h. Chambéry-Turin ; 8 h. 36 : L sanne-Milan (« Lutétia 9 h. 11 : Clermont-Ferra 10 h. 05 : Nice-Vintimille (c respondance en Avignon Montpellier et Toulous 18 h. 16 : Lyon.

Banlieue

Service réduit à 25 % (un tr sur quatre) sur l'ensemble lignes. Les horaires sont affic dans les gares, dès ce lu après-midi.

● *Le trafic à la R.A.T.P.* presque complètement para par la grève du 24 mai ; les ra *de métro et les bus seront rare* la direction de la R.A.T.P. indique que, dans la mesure les consignes syndicales se suivies, le service assuré « *te*

● *Taxis.* — Seule la C. appelle à la grève. Le synd des artisans ne s'associe pas mouvement. La majorité des devraient rouler le 24 mai.

● *La direction d'Air Fr* indique que la compagnie n nale assurera, pour la journé 24 mai, la quasi-totalité de vols long-courriers et un ce nombre de vols moyen-cour Pour tout renseignement, les sagers de la région paris peuvent s'adresser au centr réservation (535 61-61).

L'organisation de la journée du 24 m fait apparaître les divisions de l'extrême gauche

La grève du 24 mai et les *manifestations qui doivent* avoir lieu à cette occasion suscitent à l'extrême gauche de nombreuses prises de position qui mettent une nouvelle fois en lumière les clivages existant au sein du courant révolutionnaire. Les divergences « stratégiques » se précisent et s'accentuent au fur et à mesure que se rapproche la perspective d'une victoire de l'union de la gauche.

Les organisations d'extrême gauche, qui apprécient différemment ce que représenterait pour la classe ouvrière l'arrivée de la gauche au pouvoir en mars 1978, ne formeront pas un « *cortège révolutionnaire fusionné* », le mardi 24 mai.

En manifestant son intention d'organiser un « *cortège révolutionnaire fusionné* », lors des manifestations prévues pour la journée du 24 mai, la Ligue communiste - révolutionnaire (L.C.R., trotskiste) entendait non seulement « *dénoncer l'absence du P.C.F. et du P.S.)* mais aussi saisir l'occasion de développer une « *idée-force* » auprès des militants de la classe ouvrière.

Le désir de prolonger le mouvement est partagé par les militants de Lutte ouvrière (L.O.), qui défileront sous leur propre bannière.

L'Organisation communiste des travailleurs (O.C.T.), qui ne participera pas, en tant que telle, aux manifestations du 24 mai, affirme également qu'un gouvernement de la gauche unie « *n'est pas une perspective pour les masses* » car il s'agit d'une « *solution de collaboration de classes qui dépend du bon vouloir des réformistes* ». Quant au parti communiste révolutionnaire marxiste-léniniste (P.C.R.M.L., maoïste), évoquant « *la faiblesse de la bourgeoisie et de ses partis, notamment ceux de l'union de la gauche* », il estime : « *Le plus décisif est le recours à des moyens de lutte que le P.C.F. et la C.G.T. avaient voulu faire oublier. L'idée fondamentale qu'il faut prendre les armes contre les capitalistes fait inexorablement son chemin* ».

Enfin, le P.S.U., qui est (avec la L.C.R.) l'organisation la plus importante par le nombre de ses adhérents, refuse traditionnellement de « *se démarquer du mouvement des salariés* » en participant à un cortège révolutionnaire. Accusé d'être « *sat autour des signataires du gramme commun* », grief formulent couramment les tants de la tendance B (ce ont récemment constitué, av scissionnistes de la L.C.R. comités communistes pour l gestion), le P.S.U. estime q volonté d'amplifier le mouve des grèves relève en fait volonté de « *fuite en avant* permet aux uns de mettr autres « *au pied du mur* ».

Au-delà de l'organisation journée du 24 mai, se pose le blème de la mise en œuvre une partie de l'extrême ga d'une « *stratégie du déb ment* » qui consiste aujourd encourager le développe d'une grève générale prol et à appuyer un tel mouve au lendemain d'une victoire torale de la gauche unie. L' tion d'une telle ligne de co procède de l'idée que, selon pression de M. Alain Krivine *défaite électorale de la dro signifierait pas la victoire de vailleurs* ». Elle conduit à d cer, avec l'O.C.T., ceux qui draient voir dans un gouv ment P.C.-P.S. un « *gouv ment susceptible d'offrir issue à la crise du capitalism ouvrant la voie à des sol socialistes* ». Face au risqu voir se développer des actio débordement, qui, selon cer pourraient conduire en Fra une situation de type italie courant se développe qui p pour l'ouverture d'une discu entre la *gauche* et l'ext gauche. Ainsi le P.S.U dem « *l'ouverture urgente d'un entre tous les partis du gramme commun et les autogestionnaires* ». La L.C. tient, semble-t-il, à égale tance de ceux qui, avec l'O et L.O., préconisent un « *mo ment prolongé* », et de ceux avec le P.S.U., font de la vi de la gauche une priorité c des forces de droite « *déterm à utiliser tous les moyens* L.C.R. évoque en effet la néc de « *l'unité d'action face à nemi commun* » et tourne regards vers la direction du qu'elle estime « *partagée sur portunité d'assumer un tou à l'égard de l'extrême gauc* malgré la déclaration fait 14 mai dernier par M. Ch Fiterman, membre du secré du P.C.F., selon laquelle « *le logue* [avec la L.C.R.] *est to ment inopportun* ».

J.-M.

هكذا في الأصل

NOMIQUE

LA S.N.C.F.

...s de la banlieue...

L'organisation de la journée ... fait apparaître ... divisions de l'extrême...

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ DU LOUVRE

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société du Louvre s'est réunie le mardi 17 mai 1977 à l'hôtel Lutetia-Concorde, sous la présidence de M. Claude Taittinger, avec pour scrutateurs MM. Hubert de Saint-Senoch et Raimond Meynial, représentant MM. Worms et Cie.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1976 qui font apparaître un bénéfice net comptable de 3 724 997 F. contre 2 765 310 F. pour l'exercice 1975.

L'assemblée générale a fixé pour 1976 le montant du dividende global, y compris l'impôt payé au Trésor (avoir fiscal) par titre, à savoir:

— Pour les actions de capital de 50 F. non amorties : 9,15 F. contre 8,70 F.

— Pour les actions amorties de 20 F. : 7,65 F. contre 7,20 F.

A noter que ce dividende s'applique au nouveau capital augmenté de 10 % par distribution d'actions attribuées gratuitement par l'assemblée générale extraordinaire du 23 juin 1976.

Ce dividende sera mis en paiement le 19 juillet 1977 contre remise du coupon numéro 21.

ING. C. OLIVETTI ET Cie

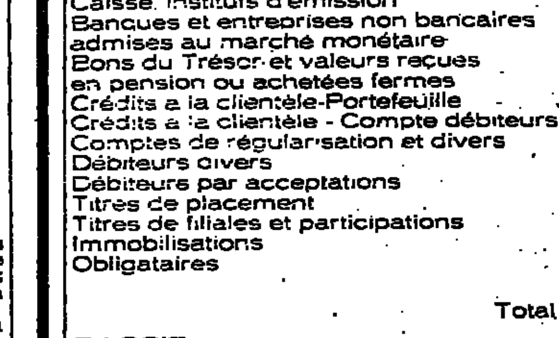
Société par actions
au capital de LIT. 60 000 000 000
entièrement versé
Siège social à IVREA (Italie)
Via Jervis 77

Convocation de l'assemblée ordinaire

MM. les actionnaires sont informés que l'assemblée ordinaire convoquée pour le 23 mai 1977, à 9 heures et demie, au siège social, à IVREA, n'a pu délibérer faute de quorum.

Cette assemblée est reportée au 30 mai 1977, mêmes heure et lieu.

Le conseil d'administration.



UNION DE BANQUES ARABES ET FRANÇAISES - U.B.A.F.

BILAN AU 31/12/1976
(EN FRANCS FRANÇAIS)

ACTIF	1975	1976
Caisse. Instituts d'émission	1.250.004	11.380.4[illegible]
Banques et entreprises non bancaires admises au marché monétaire	6.832.485.582	8.620.068.9[illegible]
Bons du Trésor et valeurs reçues en pension ou achetées fermes	—	126.000.00[illegible]
Crédits à la clientèle-Portefeuille	627.476.109	1.033.402.0[illegible]
Crédits à la clientèle - Compte débiteurs	81.632.016	227.308.4[illegible]
Comptes de régularisation et divers	348.845.479	483.232.1[illegible]
Débiteurs divers	4.723.299	6.537.3[illegible]
Débiteurs par acceptations	174.125.474	21.806.0[illegible]
Titres de placement	28.114.239	78.708.4[illegible]
Titres de filiales et participations	69.832.504	119.272.7[illegible]
Immobilisations	—	4.799.3[illegible]
Obligataires	30 000.000	—
Total	8 198.484.706	10.732.515.85[illegible]

PASSIF	1975	1976
Instituts d'émission. banques et entreprises non bancaires admises au marché monétaire	6.924.177.400	9.085.436.0[illegible]
Comptes d'entreprises et divers	347.436.198	608.397.2[illegible]
Comptes de particuliers	2.329.775	7.538.10[illegible]
Comptes de régularisations, provisions et divers	428.804.211	581.146.17[illegible]
Créditeurs divers	91.062.872	23.341.5[illegible]
Acceptations à payer	174.125.474	21.806.0[illegible]
Obligations convertibles en actions	100.000.000	100.000.0[illegible]
Emprunt obligation		124.243.7[illegible]
Réserves légales	8.488.369	10.627.50[illegible]
Autres fonds de réserve	12.060.407	19.979.44[illegible]
Capital	110.000.000	150.000.00[illegible]
Total	8.198 484.706	10.732.515.852

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Union de Banques Arabes et Françaises - U.B.A.F. - réunie [illegible] 23 Avril 1977 au siège social, à Neuilly-sur-Seine, a approuvé à l'unanimité le bilan et les comptes [illegible] l'exercice arrêtés au 31.12.76. Elle a arrêté le résultat de l'exercice au bénéfice net de FF 21 391 374 co[illegible] FF 18.702 050 pour l'exercice précédent et a décidé de distribuer un dividende global de FF 11.33[illegible] contre FF 9166 800 pour l'exercice 1975.
Conformément aux dispositions de l'alinéa 3 de l'article 22 des statuts, l'Assemblée Générale Ordina[illegible] renouvelé le mandat de la Banque du Maroc représentée par Monsieur Ahmed BENNANI, de l'Alahli [illegible] of Kuwait représentée par Monsieur Hussain Makki AL JUMA, de la Banque Extérieure d'Algérie [illegible] sentée par Monsieur Bouasria BELGHOULA et du Crédit Lyonnais représenté par Monsieur [illegible] DEFLASSIEUX. Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale ratifie la nom[illegible] de M. Gérard-Gervais au poste d'Administrateur devenu vacant par la démission de M. Maurice Sch[illegible]

Société lyonnaise immobilière pour l'industrie et le commerce

SLIMINCO

L'assemblée générale ordinaire du 17 mai 1977 a approuvé les comptes de l'exercice 1976 qui font apparaître, après dotation de 37.576.990,97 F aux comptes d'amortissements et de provisions (dont 7.684.162,40 F au titre de l'amortissement de la totalité des frais d'acquisition exposés au cours de l'exercice), un bénéfice net de 46.318.524,01 F contre 39.696.573,99 F l'an passé, et décidé la distribution de 39.375.000 F, soit 17,50 F par action, correspondant à 85,01 % du bénéfice net distribuable. Ce dividende sera mis en paiement à partir du 10 juin 1977, contre remise du coupon n° 9.

On notera que la distribution par action a plus que doublé depuis l'introduction en Bourse de SLIMINCO, en 1970.

L'activité de la société a été soutenue en 1976 malgré une conjoncture difficile, le montant des opérations locatives s'élevait au 31 décembre 1976 à 228 millions de francs représentant 76,9 % des fonds propres. La situation locative de ce patrimoine en propriété directe est dans l'ensemble satisfaisante.

Cette assemblée a renouvelé le mandat d'administrateur de M. André Loye pour une nouvelle période de six années.

France Garantie

Situation au 31 mars 1977

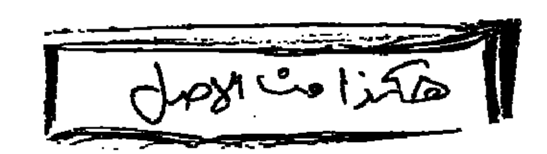
Actif net	F. 1 116 888 023
Répartition de l'actif	
. obligations classiques	93,64 %
. obligations indexées	1,75 %
. liquidités et autres éléments de l'actif	4,61 %
Nombre d'actions en circulation	5 529 390
Valeur liquidative :	F 201,99
Dividende net + Avoir :	F. 16,83
mis en paiement le	21 mars 1977

REINVESTISSEMENT SANS FRAIS des dividendes 1975, en actions nouvelles jusqu'au 30 juin 1977









LES MARCHÉS FINANCIERS

EURO-ÉMISSIONS

Vif succès de l'emprunt de la C.E.E.

[illegible] — C'est finalement dans [une] atmosphère assez confiante que [devait] se tenir cette semaine à Paris [l'as]semblée annuelle de l'association [inter]nationale des « Dealers » en [euro]-obligations. En effet, dans un [mou]vement qui a surpris les inté[ressé]s eux-mêmes, le marché euro[mon]étaire s'est redressé d'une ma[nière] assez spectaculaire au cours de [la se]maine écoulée. Cette améliora[tion] s'est concrétisée sur le marché [secon]daire par des gains moyens de [l'ord]re d'un demi-point.

[L'u]ne des principales raisons à la [base] d'une reprise qui, il y a huit [jours] seulement, paraissait fort peu [prob]able dans un délai aussi court [est l]e choix des conditions arrêtées [pour] l'émission géante de 500 mil[lions] de dollars de la Communauté [écono]mique européenne. Le réalisme [de c]es conditions, qui offrent des [rende]ments respectifs de 7 3/4 % et [8 %] pour les notes à cinq et sept [ans,] montre que les banques respon[sables] de l'émission ainsi que le [Conse]il de Bruxelles ont entériné et [tiré] les conséquences de la récente [haus]se des taux à court terme.

[Cha]cune des deux tranches de [l'émis]sion globale de 500 millions de [dollar]s de la Communauté écono[miqu]e européenne a été annoncée [sur l]a base d'un prix de 99 tant [pour] les 200 millions de dollars de [notes] à cinq ans que pour les 300 mil[lions] de dollars de notes à sept ans. [Ce p]rix donne des rendements res[pectif]s de 7,75 % et 7,96 %. La tran[che] à cinq ans a immédiatement [bénéf]icié d'un accueil très chaleu[reux.] En fait, l'émission était déjà [couve]rte en fin de semaine sous [l'effe]t, entre autres d'une forte de[mand]e en provenance du Moyen-[Orien]t et des grands fonds d'investis[semen]t « off shore ». Compte tenu [aussi] du fait qu'une banque peut [actuel]lement se financer sur sept [ans à] 7 1/2 %, la tranche la plus [courte] était de toute manière assu[rée d']u succès. La tranche à sept [ans, q]ui, en un premier temps, a été [beauc]oup moins demandée, devrait [maint]enant bénéficier du report [d'inté]rêt inévitable consécutif à [l'épuis]ement de la première tranche.

[DR]OITS DE SOUSCRIPTION

[V]ALEURS (cons et parts)	Modalités	Derniers cours
[illegible] c. 24	1 p. 2	1 40
[illegible] c. 22	7 a.p.20 a.	9 10
[illegible] Ferms, c. 36	1 p. 4	.. ..
[illegible]euse, c. 28	1 p. 4	8 10
[illegible] c. 18	1 p. 20	.. ..

LONDRES

L'effritement des cours est à peu près général lundi matin, à l'ouverture du marché. Seules les mines d'or et les pétroles sont bien orientées.

OR (ouverture) (dollars) : 146 55 contre 147 35

VALEURS	CLOTURE 20/5	COURS 23/5
War Loan 3 1/2 %	38 1/4	38 1/4
Beecham	478 ...	468 ...
British Petroleum	934 ...	942 ...
Shell	532 ...	533 1/2
Vickers	188 ...	182 ..
Imperial Chemical	396 ...	395 1/2
Courtaulds	126	127 ...
De Beers	251 1/2	251 1/2
*Western Holdings	13 3/4	14 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	229	228 ..
*West Driefontein	19 1/2	19 1/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

AGENCE HAVAS. — Résultat hors plus-values pour 1976 : 24,11 millions de francs contre 6,51 millions. Net d'impôts et plus-values incluses, le bénéfice net atteint 27,01 millions de francs contre 62,65 millions. Rappelons que lesdites plus-values atteignaient 56,13 millions de francs en *1975* (2,47 millions en 1976). Dividende global de 13,50 F contre 12 F.

S.A. FRANÇAISE DE REASSSURANCES. — Fin 1976, le solde positif du compte de pertes et profits s'est élevé à 6,33 millions de francs contre 31,8 millions (dont 23 millions de reprise de provision pour dépréciation de portefeuille). Le dividende a été fixé à 8,4 % sur *un capital* augmenté d'un tiers par distribution d'actions gratuites en 1976.

SYNTHELABO. — Le dividende global pour 1976 s'élève à 9,75 F contre *9,30 F en 1975.*

CHIMIQUE DE LA ROUTE. — Le dividende global pour 1976 atteint 18 F, inchangé.

PAPETERIES DE GASCOGNE. — Dividende global pour 1976 : 3 F contre rien pour 1975 et 10,50 F pour 1974.

DASSAULT-BREGUET AVIATION. — *Le bénéfice* net pour *1976* s'est élevé à 170,72 millions de francs contre 104,26 millions en 1975. Le dividende global a été fixé à 13,50 F contre 12,75 F.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	20/5	23/5
1 dollar (en yens) ...	277 40	277 40

B. A. L. O.

Le *Bulletin d'annonces légales obligatoires* du lundi 23 mai, publie notamment les insertions suivantes :

The Bowater Corporation Limited. — Emission de 19 858 362 actions de £ 1 à souscrire en numéraire au prix de 168 pence à raison :

a) D'une action nouvelle pour sept anciennes :

b) De cinq actions nouvelles pour un montant nominal de £ 77 d'obligations convertibles 7 % 1992-1997. (Cette opération n'est pas domiciliée en France.)

Union de banques pour l'équipement (U.B.E.). — 1. Attribution gratuite de 2 500 actions nouvelles de 1 200 F nominal (une pour quatre). Le capital est porté de 12 millions à 15 millions de francs ; 2. Emission au pair de 5 000 actions de 1 200 F nominal, jouissance *1er janvier 1977 (une pour deux).* Le capital sera porté de 15 millions à 21 millions de francs.

National Nederlanden N.V. — Cotation à la Bourse de Paris des certificats d'actions nouvelles de 10 florins, résultant de l'augmentation de capital de 112 893 000 florins à 124 182 300 florins par attribution gratuite de 1 128 930 actions de 10 florins à raison d'une pour dix.

Thomson C.S.F. — Admission à la cote officielle de la Bourse de Paris des 21 957 actions de 70 F nominal, immédiatement négociables, créées en rémunération d'apports.

Compagnie Plastic Omnium. — Attribution gratuite de 38 375 actions nouvelles de 50 F, jouissance 1er janvier 1976 (une pour quatre). Le capital a été porté de 7 675 000 F à *9 593 750 F.*

Compagnie industrielle Chiers-Châtillon. — Augmentation de capital de 391 871 250 F à 473 987 375 F représentés par 1 096 215 actions de 75 F (jouissance 1er janvier 1976) créées en rémunération d'apports.

Unipol. — Admission à la cote officielle (Bourse de Paris) des 30 537 actions immédiatement négociables, émises en rémunération des apports effectués à la société par les sociétés Omnium de valeurs agricoles, industrielles et minières et Société immobilière d'Inkermann.

Eurobail. — Cotation à la Bourse de Paris des 1 000 000 d'actions de 100 F nominal représentant le capital de la société.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	18 mai	20 mai
Valeurs françaises ..	80,6	80,2
Valeurs étrangères ..	100,3	100,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	52,4	52,5

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 9 .. %

[BO]URSE DE PARIS - 20 MAI - COMPTANT

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France I.A.R.D.	150 ..	153 ..	Locabail immob.	155 ..	156	Immlavest	87 10	87 10	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Cr. Ind. Als.-Lor.	122 .	122 .	(M) S.O.F.I.P.	.. ..	50 ..	Comiadus	305	308	Tour Eiffel	87 ..	86 ..
(M) Crédit Méd.	.. ..	53 .	Fonc. Lyonnaise	536 .	535 .	(Li) Dév. R. Nord	139	130			
Electro-Banque	123 50	124 ...	Immob. Marseille	695	695 .	Electro-Financ.	193	193			
Financière Sefal.	225 .	227	Louvre	174	167 .	Fin. Bretagne	41 50	41	Air-Industrie	.. ..	74 50
Fr. Cr. et B. (Cie)	38 ..	37 ..	Midi	564	565	Gaz et Eaux	475 .	470 ..	Applic. Mécan.	.. ..	35 ..
France-Bail	174 ..	174 .	Rente foncière	649	650	La Mure	15 80	15 20	Arbel	122 10	122 10
Hydro-Energie	25	o 24 20	SINVIM	156 80	156 80	Lebon et Cie	118	118 .	Ateliers G.S.P.	20 20	20 20
Immobail B.T.P.	123 80	123 60	Voitures à Paris	220	229	(Ny) Lordex	120	120 .	Av. Dass.-Breguet	243 .	243 .
Immobanque	. .	164 ..	Cogifi	109 80	110 ..	Cie Marocaine	.. ..	28 25	Bernard-Moteurs	33 .	31 70
Immofice	127 ..	127 .	Foncina	94 .	94 ..	O.V.A.I.M.	.. ..	39 50	B.S.L.	226 ..	224 .
Interbail	132 80	132 30	Gr. Fin. Constr.	114 .	112 80	OPB Paribas	90 50	91 .	C.M.P.	267 ..	267 10
Laffitte-Bail	117 ..	117 ..	Immindo	118 50	118 50	Paris-Orléans	. .	71 50	De Dietrich	375	375

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
FIPP	37 50	38 50	Vieille Montagne	... ..	364 ..	Mondiale Invest.	161 87	154 53			
(Ly) Gerland	197 ..	190 .				Oblisem	122 63	117 07			
Gévelot	d177 ..	d182 30	Am. Petrofina	... ..	170 50	Optima	130 82	124 89			
Grande-Paroisse	73 ..	74 50	*British Petroleum*	C 81 ..	79 ..	Plasinter	262 88	250 94			
Hulles G. et dér.	70 .	70 ..	Gulf Oil Canada	121 20	121 50	Sicavimmo	182 54	174 26			
Novacel	96 ..	96 ..	Petrofina Canada	.. ..	78 50	S. I. Est.	348 19	332 40			
Parcor	235 .	235 .	Shell Tr. (port.)	.. ..	45 30	Soginco	116 84	110 59			
Quartz et Silice	13 90	o 13 90	Akzo	.. ..	67 ..	Sogister	408 95	399 41			
R.E.T.I.	.	75 .	*Dart. Industries*	174 ..	174 ..	Univalor	140 55	134 18			
Ripolin-Georget	48 50	48 50	Dow Chemical	182 50	185 .	Valorem	147 53	140 84			
Rousselot S.A.	415 .	420 .	Foseco	.. ..	14 70	*Cours précédent					

Tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote [complète] dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer [dans les] cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[4],50 % 1973	640 40	641 90	642 80	642 50
[C].N.E. 3 %	1777 90	1775 ..	1776 ..	1774
[Af]rique Occ.	331 80	330	330 ..	328 ..
[A]ir liquide	305 .	304	304	305 ..
[illegible]s.Part. Ind.	58 ..	58 50	58 50	57 30
[illegible]s. Superm.	112 ..	110 ..	110	110

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
330 ..	Cie Gle Eaux	327 .	330 10	330 10	330 10
159 ..	E.J. Lefebvre	159 ..	158 50	158 50	155 50
45 ..	Esso S.A.F.	44 05	44 50	44 50	44
126 ..	Eurafrance	124	125 50	125 50	124 80
325 .	Europe no 1	334 .	326	326	332 .

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
115	Olida-Caby	119	115	115	113 ..
75	*Opfi-Paribas*	74 80	74 80	74 80	74 50
54	Paris-France	54 80	54	54	53 .
65	Pechelbronn	63 50	65	64 90	65
54	P.U.K.	64	63 40	64 50	64 10

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
168 ..	Tél. Ericsson	173 ..	168 ..	169 ..	170 ..
63 ..	*Terres Roug.*	62 95	63 30	63 30	62 10
148 ..	Thomson-Br.	149 ..	148 ..	148 ..	148 ..
196 ..	— (obl.)	195 50	195 50	195 80	195 ..
196 ..	U.I.S.	197 80	196 10	196 10	197 50
146 ..	U.C.B.	148 ..	146 10	146 10	145 10
188 ..	*Un. F. Bques*	178 ..	C167 50	187 50	185 ..
67 ..	U.T.A.	67 ..	67 10	67 10	68 ..
24	Usinor	24 50	24 .	24 ..	24 ..
103 ..	— (obl.)	103 ..	103 ..	103 ..	103 ..
100 ..	Vallourec	98 90	100 ..	100 ..	100 ..
296 ..	V. Clicquot-P.	287 ..	295 ..	294 50	289 20
580 .	Deuts. Bank	584	580	580 .	580
235 .	Dome Mines	238 10	232	232 .	232 70
630 .	*Du Pont Nem*	636	631	623	631 .
300 .	East Kodak	307 ..	298 50	298 50	300 ..
13	*East Rand*	13 15	13 .	13 20	13 30
128	Ericsson	125 50	125 50	126 ..	124 40
260	Exxon Corp.	258	258 20	258 50	258 80
280	Ford Motor	280 50	278 50	278 50	276 ..
54	Free State	54 15	54 20	54 25	55 ..
270	Gen. Electric	269 60	270 20	270 .	270 10

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
340	Gen. Motors	324 90	342 .	341 ..	341 60
13 ..	*Goldfields*	13	13 ..	13 20	13 ..
18 .	Harmony	17 80	17 60	17 45	17 55
310	Hoechst Akti.	310 50	311 50	311 ..	309 .
34	Imp. Chem.	34 10	34 10	33 80	33 50
141	Inco Limited	142 20	141 20	141 20	141 ..
1250	*I.B.M.*	*1271 ..*	*1250*	*1249 .*	*1252 .*
172	I.T.T.	172 90	171 50	172 ..	171 60
260	Merck	262 20	261 20	261 20	262 50
255	Minnesota Mi	262 30	257 ..	257 .	255 50
325	Mobil Corp.	328 50	327 .	328	330 80
6690	Nestlé	6650	6690 .	6690 ..	6630 .
45	Sony	45 20	45 .	45 05	46 ..
11 50	Tanganyika	11 50	11 50	11 30	11 25
260	Unilever	255 20	258 80	259 50	259 50
11 50	Union Corp.	11 90	11 50	11 50	11 50
128	U. Min. 1/10	129 ..	128	128	128 .
95	West Drief.	93 40	94 70	94 70	93 70
35	West Deep.	35 20	34 35	35 50	34 20
72	West Hold.	69 50	71 50	70 50	70 05
235 .	Xérox Corp.	240 50	233 50	230 ..	235 ..
0 93	Zambia Cop.	1 ..	0 98	0 96	0 98

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 20/5	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 954	4 953	4 860
Allemagne (100 DM)	209 880	209 970	209 500
Belgique (100 F.)	*13 715*	*13 748*	*13 650*
Pays-Bas (100 fl.)	201 590	201 780	200 600
Danemark (100 krd)	82 450	82 280	83
Suède (100 krs)	113 630	113 660	114
Norvège (100 k.)	93 790	93 830	94 250
Grande-Bretagne (£ 1)	*8 514*	*8 513*	*8 570*
Italie (1 000 lires)	5 591	5 585	5 650
Suisse (100 fr.)	196 410	196 740	196 500
Autriche (100 sch.)	29 492	28 510	29 350
Espagne (100 pes.)	7 187	7 158	7 02
Portugal (100 esc.)	*12 810*	*12 820*	12 ...
Canada ($ can. 1)	4 720	4 721	4 715

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 20/5
Or fin (kilo en barre)	23900	23975 ..
Or fin (kilo en lingot)	23895	23990 ..
Pièce française (20 fr.)	260 10	250 20
Pièce française (10 fr.)	209 .	206 ..
Pièce suisse (20 fr.)	222 .	220 10
Union latine (20 fr.)	207 50	208 .
Souverain	228 ..	228 70
Pièce de 20 dollars	1080 ..	1104 ..
Pièce de 10 dollars	568 ..	550 ..
Pièce de 5 dollars	338 ..	... ..
Pièce de 50 pesos	870 .	866 50
Pièce de 10 florins	221 ..	220 80

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 22-23 mai 1977 a été tiré à 514 394 exemplaires.

VICTIME D'UN MALAISE

M. Begin a été hospitalisé

Ses déclarations sur la Cisjordanie suscitent des inquiétudes

De notre correspondant

Jérusalem. — Le leader du Likoud, M. Menahem Begin, a dû être hospitalisé d'urgence, dans la nuit du 22 au 23 mai, dans *un service de cardiologie, à la suite d'un malaise.*

La nouvelle, diffusée dans la matinée du lundi 23 mai par la radio israélienne, a suscité une très vive émotion. M. Begin avait, en effet, été victime d'un accident cardiaque assez sérieux il y a deux mois et n'a pu prendre part qu'assez tardivement à la campagne électorale.

Dans l'entourage du leader nationaliste, on affirme qu'il n'a pas été victime d'une deuxième crise cardiaque et que c'est le surmenage de ces derniers jours qui est à l'origine de son malaise. On ne sait pas encore quand le président du Likoud reprendra son activité normale, mais dans son parti, on indique que les entretiens prévus pour mardi avec le parti Dash, en vue de la constitution d'une majorité parlementaire, auront lieu, même si M. Begin est encore contraint au repos.

Le gouvernement nationaliste que les Israéliens se sont donner n'aura pas une naissance facile, à supposer que M. Begin surmonte tous les obstacles qui se dressent devant lui.

Par les propos qu'il répand à profusion — et qui commencent à préoccuper même certains membres de son entourage — sur l'avenir de la Cisjordanie, le chef du Likoud est, en effet, parvenu à irriter les Américains, à déconcerter et à inquiéter ses compatriotes et même à plonger dans une certaine perplexité quelques-uns de ses amis. Bien peu d'Israéliens sont en mesure de dire où le futur chef du gouvernement puise l'assurance avec laquelle il se fait fort de convaincre le président Carter de son bon droit lorsqu'il parle d'une souveraineté *« exclusivement israélienne de la Méditerranée au Jourdain ».*

Pour l'instant, le chef de la Maison Blanche s'en tient fermement, comme il l'a rappelé dimanche *(nos informations par ailleurs)*, aux termes des résolutions 338 et 242 du Conseil de sécurité qui prévoient un règlement de paix fondé sur un repli des forces israéliennes dans les « *trois secteurs* » : Egypte, Syrie et Jordanie.

A première vue, le dialogue israélo-américain paraît s'engager dans des conditions plus que défavorables. Si M. Begin compte puiser son argumentation dans la Bible, dont il est, comme son futur interlocuteur de Washington, un fervent lecteur, des humoristes le mettent en garde ici contre le fait qu'il y a « *deux testaments* » et que M. Carter n'est peut-être pas un adepte du « *bon* ».

Dimanche 22 mai, le chef du Likoud a eu un premier contact avec l'administration américaine en la personne du nouvel ambassadeur, M. Sam Lewis. La conversation, qui a duré deux heures, a été très cordiale, et les deux hommes ont échangé de chaleureuses accolades. En sera-t-il de même sur le perron de la Maison Blanche, lorsque M. Begin ira, s'il parvient à former sa majorité, s'entretenir avec le président Carter ? Cela paraît tout à fait impossible, indique notamment M. Moshé Jak, chef des services diplomatiques du *Maariv*.

Selon son analyse, les Américains pourraient considérer que seul un gouvernement de « faucons » pourrait faire accepter aux Israéliens des concessions substantielles. Washington pourrait revenir à la politique des règlements partiels, sinon à celle des petits pas de M. Henri Kissinger, qui permettrait de contourner les obstacles les plus difficiles. Ainsi serait écarté, pour l'instant, le dossier de la Jordanie et ne seraient *examinés* que ceux du Sinaï et du Golan.

ANDRE SCEMAMA.

● *Le quotidien indépendant* Haaretz *avait critiqué sévèrement*, dimanche 22 mai, M. Menahem Begin en l'incitant à « s'habituer à l'idée que la terre d'Israël est aussi celle d'une partie de la nation arabe ». « Si M. Begin persiste dans sa ligne de conduite militante, ajoute *Haaretz*, il sèmera la confusion parmi nos amis à l'étranger et perdra le soutien populaire dont il bénéficie en Israël. » Le chef du Likoud avait, pour sa part, lancé une virulente attaque contre la presse internationale, accusée de le présenter comme un « ogre pressé de déclencher la guerre ».

CATASTROPHE EN SIBÉRIE

Moscou (A.F.P.). — Après la rupture d'une digue, les eaux de la rivière Tom, affluent de l'Ob, ont déferlé en une vague de 4 ou 5 mètres de haut sur des villes et villages du Kouzbass, une des grandes régions industrielles de Sibérie. La catastrophe s'est produite dans la nuit du 9 au 10 mai.

De grandes villes comme Medjourechensk, Novokouznetzk et Kemerovo ont été gravement touchées.

Aux Pays-Bas

Des extrémistes moluquois s'emparent d'un train et d'une école

Ils détiennent une centaine de personnes

Des extrémistes originaires des Moluques du Sud se sont emparés lundi matin 23 mai d'un train et d'une école dans le nord des Pays-Bas. Ils détiennent en tout plus de cent personnes en otages.

Membres d'une communauté forte de quarante mille personnes, les agresseurs, armés de mitraillettes, ont arrêté un train qui se rendait de Rotterdam à Groningue et ont fait prisonniers les voyageurs. Quelques minutes plus tard, la police de la petite ville de Smilde, au sud-ouest d'Assen, a fait savoir qu'un autre groupe de Moluquois armés a fait irruption dans une école primaire et a pris les enfants et leurs éducateurs en otages.

Il semble qu'il s'agisse, quarante-huit heures avant les élections législatives, d'une double opération, calquée sur celle réalisée en décembre 1975 par d'autres extrémistes moluquois, qui s'étaient emparés d'un train à Beilen et avaient occupé le consulat d'Indonésie à Amsterdam.

[Le 2 décembre 1975, six jeunes gens appartenant à des familles originaires des Moluques du Sud avaient arrêté le train Groningue-Zwolle près de Beilen, dans la province de Drenthe, et avaient gardé vingt-quatre passagers en otage pendant douze jours. Trois otages avaient été tués, un quatrième otage ainsi que l'un des membres du commando avaient été grièvement blessés. Quarante-huit heures plus tard, un autre commando moluquois attaquait le consulat d'Indonésie à Amsterdam et y prenait vingt-cinq personne en otage. Ce second commando ne devait se rendre que le 19 décembre.

Les jeunes Moluquois — fils de soldats indonésiens qui avaient combattu aux côtés des Néerlandais lors de la tentative de reconquête des îles par les Pays-Bas après la fin de la dernière guerre mondiale — exigeaient que le gouvernement de La Haye, puis celui de Djakarta, reconnaissent l'indépendance des Moluques du Sud.

Les auteurs des deux attentats avaient été condamnés à quatorze ans de prison.]

EN RAISON DE SON SUCCÈS

L'emprunt d'État est porté de 6 à 8 milliards de francs

Un communiqué du ministère de l'économie et des finances a fait connaître, lundi 23 mai dans la matinée, qu' « en raison de l'affluence du public aux guichets » le gouvernement avait décidé de porter *de 6 milliards de francs à 8 milliards* le montant de l'emprunt d'Etat lancé officiellement le même jour.

Comme nous l'avions précédemment indiqué (« le Monde » daté 22-23 mai), une telle décision était attendue : bien avant la date officielle de son lancement, l'emprunt d'Etat était souscrit et même largement sursouscrit en raison du très vif intérêt soulevé dans le public par les avantages dont il est assorti. L'octroi d'un abattement fiscal supplémentaire de 1 000 francs sur le coupon de 8,80 % s'ajoutant à l'abattement réglementaire de 3 000 F pour les obligations a été bien accueilli.

La formule de garantie de change, avec indexation sur l'unité de compte européen, semble avoir exercé un attrait encore plus vif sur les épargnants. A leurs yeux, cette indexation sur un instrument monétaire avec lequel entrent à hauteur de 50 % des monnaies fortes comme le deutschemark, le florin et le franc belge, apparaît comme une protection contre une dépréciation du franc en cas de remous politiques et économiques.

Les établissements de crédit avaient déjà fait part aux pouvoirs publics de cet engouement du public, au point qu'il leur a été demandé de ne pas défavoriser les petits souscripteurs. Dans ces conditions, et compte tenu d'un déficit de 11 milliards de francs à combler dans le budget de 1977, il était difficile au gouvernement de résister à l'envie d'augmenter le recours à l'emprunt à *long terme aux dépens du court* terme. Tout porte à croire, au surplus, que l'annonce de la clôture de la souscription pourrait être annoncée très rapidement.

Hostile au retrait des unités terrestres

LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR DES FORCES AMÉRICAIN[ES] EN CORÉE EST RELEV[É] DE SON COMMANDEMENT

Pour avoir publiquement criti[qué] l'intention du président Carter [de] procéder à un retrait des unités [ter]restres américaines stationné[es en] Corée du Sud, le chef d'état[-major] de ces forces, le général John S[ing]laub, a été relevé de son comm[ande]ment le samedi 21 mai.

Dans une interview au *Washing[ton] Post*, le général Singlaub avait [no]tamment affirmé : « *Si nous reti[rons] nos forces terrestres selon le ca[len]drier proposé, cela conduira à [la] guerre.*

Selon le secrétaire à la défe[nse] « *Les déclarations publiques [du] général Singlaub sont incompa[tibles] avec la politique de sécurité na[tio]nale telle qu'elle a été définie e[t le] mettent dans l'impossibilité d'a[ssu]mer les responsabilités de ses [fonc]tions actuelles en Corée.* »

Cette affaire survient alors [que] vont s'ouvrir mardi 24 mai, à S[éoul], des négociations américano-coréennes sur le projet de r[etrait] progressif des forces américaine[s en] Corée du Sud. Selon les prév[isions] du président Carter, les Etats[-Unis] retireraient leurs forces terre[stres] *dans un délai de quatre à cinq [ans]*, laissant cependant sur place [leur] aviation et leurs unités navales. [Les] forces terrestres américaines [en] Corée du Sud s'élèvent à tr[ente-]deux mille hommes, celles de [l'ar]mée de l'air à sept mille.

La mesure prise à l'encontr[e du] général Singlaub est comparé[e] *lundi dans la presse américai[ne à]* celle qui avait frappé le gé[néral] MacArthur en 1951, lorsqu'il s'[était] publiquement opposé au prési[dent] Truman, en réclamant une utilis[ation] de l'arme atomique contre la R[épu]blique populaire de Chine. — *(A[.F.P.,] A.P., U.P.I.)*

● *L'ETA* a revendiqué, l[undi] 23 mai, dans un appel à la [sta]tion de radio de Saint-Sébas[tien,] l'enlèvement, vendredi, de l'in[dus]triel de Bilbao, M. Javie[r] Ybarra. — *(A.F.P.)*

● *Une fusillade a fait tro[is vic]times*, dans la nuit du [22 au] 23 mai, avenue Ferdusi-Ru[...] (8e arrondissement) : un m[ort,] un blessé dans les rangs [de la] brigade anticriminels de N[...] (Hauts-de-Seine), et un [blessé] grave parmi les malfaiteurs. [Un] gardien de la paix, M. Alain [...]dine, âgé de trente-deux [ans,] atteint de deux balles da[ns la] poitrine, a été tué, alors [qu'il] interceptait avec son col[lègue] M. Maurice Kirn, trente-q[...] ans, les deux voleurs d'un [...] pris en chasse lors d'une [pa]trouille dans les Hauts-de-[Seine.] M. Kirn a été blessé d'une [balle] à l'épaule. L'un des deux m[alfai]teurs, M. Jean-Pierre De[...] âgé de trente-six ans, a été [...] au cours de cette fusillad[e par] deux gardiens motocyclistes[. Le] complice n'avait toujours p[as été] retrouvé en fin de matinée.



A B C D E F G